

SOUVENIRS ET BIOGRAPHIES



LE MONUMENT DE MAISONNEUVE.

L.-O. DAVID

SOUVENIRS

ET

BIOGRAPHIES

1870 - 1910



MONTRÉAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
79, rue St-Jacques, 79

1911

AVANT-PROPOS

J'ai cru devoir compléter quelques esquisses et portraits imprimés à diverses époques, et les réunir dans un volume en y ajoutant plusieurs autres biographies inédites.

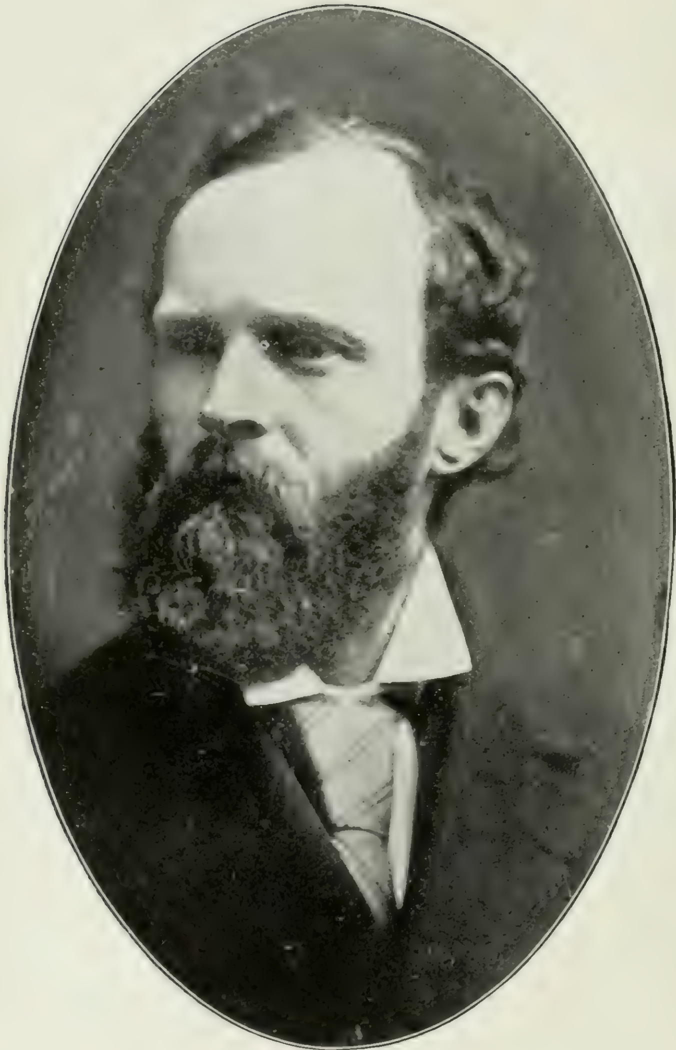
J'aurais voulu prolonger cette galerie ; mais l'ouvrage a déjà trop de pages au dire de mon éditeur. Aussi me proposè-je de publier bientôt une autre série de silhouettes contemporaines, afin de rendre plus familières certaines figures et de mieux faire connaître aussi certaines œuvres qui, dans le demi-siècle dernier, ont réellement fait honneur au nom canadien.

Cette période a été particulièrement féconde ; elle a vu se lever des générations qui ont fourni à la politique, aux professions libérales, au clergé, aux lettres et aux arts les sujets les plus brillants et les hommes les plus considérables. J'ai cru bien faire en m'efforçant d'apprendre à ceux qui viennent après nous par quoi la carrière de plusieurs hommes de ce

demi-siècle a été utile et parfois glorieuse, par quoi aussi, hélas! la carrière d'autres intelligences magnifiquement douées a été interrompue.

Et puis, sans m'abuser le moins du monde, j'ose espérer que ces notes sans apprêt, ces esquisses biographiques si l'on préfère, pourront fournir quelques éléments à ceux qui, plus tard, entreprendront l'étude approfondie d'une période qui fut l'une des plus intéressantes de notre Histoire.





MEDERIC LANCTOT

MEDERIC LANCTOT

(1894)

Dans le cours de novembre 1838, Hyppolite Lanctot, notaire de Saint-Rémi, l'un des plus ardents patriotes de cette époque, fut arrêté pour avoir pris part à l'insurrection. Le 8 décembre suivant, sa femme, qui s'était transportée à Montréal pour être plus près de lui, mettait au monde un fils qu'on baptisa sous le nom de Médéric. Quelque temps après, le père était déporté en Australie où il subit un long et cruel exil. Madame Lanctot, restée seule et presque sans ressources, trouva dans l'amour maternel la force dont elle avait besoin pour élever ses enfants, et s'attacha d'une manière spéciale à celui qui venait de naître dans des circonstances si émouvantes.

La naissance de cet enfant, à la porte, en quelque sorte, de la prison où son père attendait l'issue d'un procès qui allait peut-être le conduire à l'échafaud, excita la sympathie publique et donna lieu à toute espèce de prophéties. Il semblait que le nouveau-né dût nécessairement porter l'empreinte de cette époque tourmentée, garder dans le sang et le caractère quelque chose des ardeurs et des violences de ces temps néfastes et glorieux.

On s'aperçut bientôt que ce n'était pas un enfant ordinaire; on était surpris de voir, dans ce petit garçon à la tête blonde, à la peau fine, aux traits et aux membres délicats, qui avait l'air d'une petite fille, tant de volonté, de pétulance et de hardiesse. "C'est un petit diable," disaient les gens. Sa mère, qui l'adorait, souriait, ne voyant que le bon côté de cette riche nature

qui se dilatait avec tant de force et s'épanouissait comme une gerbe de feu.

A neuf ans il entrait au collège de Saint-Hyacinthe, et se faisait bientôt remarquer; personne n'apprenait plus vite, mais aucun élève aussi n'était plus dissipé, plus insoumis; il était de tous les complots, de toutes les révoltes contre l'autorité, de toutes les équipées.

Un jour, il menaça de mettre le feu au collège. C'était un peu fort; aussi reçut-il l'ordre de faire son paquet.

Il entra alors, en qualité de commis, chez M. Cuvillier, de Montréal. Une grande discussion s'étant un jour élevée dans le bureau, M. Cuvillier remarqua la vivacité et la force d'esprit de son commis, et ne put s'empêcher de lui dire qu'il n'était pas à sa place, qu'il devait se faire avocat. Lanctot saisit la balle au bond; mais, sur l'avis de M. Doutre, qui avait déjà remarqué quelques-unes des compositions du jeune Médéric, il prit la rédaction du *Courrier de St-Hyacinthe* qui était alors l'un des organes du parti libéral. Pendant deux ans il fit la polémique dans ce journal avec une vigueur et une habileté qui le firent considérer comme une étoile naissante de ce parti.

En 1858, il allait à Montréal étudier le droit sous MM. Doutre et Daoust et se signalait bientôt à l'attention publique en jetant des pierres dans les vitres du Cabinet de lecture paroissial, fondé en opposition à l'Institut Canadien. A peu près au même temps, il succédait à M. Dessaulles comme rédacteur du *Pays*. Il n'avait pas vingt ans et on l'appelait à remplacer le journaliste le plus redoutable que le Canada ait probablement produit. Lanctot se jeta, tête baissée, dans la lutte, fit quelquefois des avancés et des expositions de principes qui, aujourd'hui, soulèveraient des tempêtes formidables, mais montra généralement assez de modération. Il parut en même temps sur les hustings

et prouva qu'il avait en lui non seulement l'étoffe d'un écrivain, mais encore celle d'un orateur.

En 1860, il se faisait recevoir avocat et quittait, peu de temps après, la rédaction du *Pays* pour se consacrer exclusivement à sa profession. Son amour du travail, son activité, son esprit perspicace, fertile en expédients, sa parole vigoureuse et sa dialectique lui firent en peu de temps une belle clientèle. Il est malheureux qu'il ne se soit pas consacré exclusivement au barreau, au moins pendant plusieurs années ; il y aurait trouvé la fortune et la renommée qu'il convoitait et ce joug salutaire des lois dont son esprit aventureux avait tant besoin. Mais tous les freins, toutes les contraintes répugnaient à ce caractère fougueux, à cet esprit indomptable.

Après un voyage en Europe, qu'il fit pour refaire sa santé sérieusement affectée, il voulut avoir un journal à lui, et fonda la *Presse*. Il était heureux ; journaliste et avocat, il avait de quoi satisfaire son activité intellectuelle, son besoin d'agitation ; il plaidait et il écrivait sans cesse, interrompant souvent un article de journal pour aller au palais continuer une enquête ou une plaidoirie. Pour conserver sa clientèle à laquelle il enlevait une trop grande partie de son temps, il forma une société avec M. Laurier.

En 1864, sir John Macdonald et sir Georges-Etienne Cartier, ne pouvant plus se maintenir au pouvoir, s'allièrent aux chefs anglais du parti libéral pour faire la Confédération. Ce coup d'Etat surprit le pays et jeta l'inquiétude dans le Bas-Canada ; il y eut un moment où le parti conservateur menaça de se diviser : la *Minerve* elle-même hésita. Lanctot crut que l'occasion était bonne pour frapper un grand coup ; il se fit habilement l'écho des craintes et des mécontentements que soulevait le projet ministériel, arbora le drapeau de l'union et invita la jeunesse canadienne, dans des

écrits enflammés, à s'y rallier pour combattre le danger qui menaçait la patrie. La jeunesse conservatrice s'assembla pour délibérer sur la situation ; la discussion fut vive parfois, mais la majorité ne voulut pas se séparer de ses chefs ; les autres s'unirent à Lanctot et à quelques-uns de ses amis libéraux pour fonder l'*Union Nationale* que eut pour rédacteurs : MM. Lanctot, L. Labelle, H.-F. Rainville (le juge), L.-A. Jetté, D. Girouard, L.-O. David, J.-X. Perreault, J.-M. Loranger, Chs de Lorimier, Audet, Longpré et Letendre.

Le programme de ces jeunes gens, unis par un sentiment patriotique, était de combattre, par la plume et la parole, le changement de constitution proposé, de démontrer que ce régime politique, suggéré par lord Durham, pour angliciser le Bas-Canada, finirait par nous mettre à la merci d'une majorité hostile à nos droits religieux et nationaux. Ils dénoncèrent surtout l'intention qu'avait le gouvernement de changer la constitution sans consulter le pays, convoquèrent des assemblées publiques et firent signer des pétitions demandant l'appel au peuple.

Lanctot déploya dans cette croisade une énergie, une activité, un esprit d'organisation et un talent d'écrivain et d'orateur qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Ses collaborateurs le croyaient sincère, et il l'était autant qu'il pouvait l'être ; nous l'étions nous-mêmes : nous avions la conviction intime que le droit de veto et le pouvoir accordé aux provinces anglaises d'augmenter leur représentation proportionnellement à leur population, pendant que le Bas-Canada était condamné à garder toujours le même nombre de députés, nous mettraient sous la dépendance d'une majorité qui irait toujours grossissant, et que tôt ou tard il surgirait des conflits où nous serions écrasés. Nous pensions et nous disions que la Confédération était une œuvre prématurée ; que nous n'étions pas assez riches pour acheter les territoires qu'on nous offrait et construire les che-

mins de fer qu'on nous demandait ; qu'avant de tant nous prolonger aux deux extrémités, nous devions nous renforcer au centre.

Aux événements de dire jusqu'à quel point nous avions raison.

Dans tous les cas nos peines furent perdues, notre croisade ne servit à rien, nous ne pûmes même pas obtenir l'appel au peuple; la Confédération fut votée par une grande majorité.

Lanctot n'eut plus dès lors qu'une pensée, un but, celui de se présenter aux prochaines élections générales de 1867, dans la division Est de Montréal. Il commença par se faire élire au Conseil municipal, et, dans l'hiver de 1867, il entreprit, au sein des classes ouvrières, un travail d'organisation gigantesque. Dans le printemps, il avait sous la main la plus puissante association qu'on eût encore vue dans le pays; chaque corps de métier avait son organisation spéciale, son bureau de direction et ses officiers, et se reliait à une administration centrale. On ne peut se faire une idée de ce qu'il fallut d'énergie et d'habileté à Lanctot pour obtenir ce résultat; tous les soirs, pendant trois ou quatre mois, il tint des assemblées dans toutes les parties de la ville, faisant chaque fois trois ou quatre discours.

Un soir, dans le mois de juin, une immense procession aux flambeaux parcourait les rues de Montréal; le coup d'œil était magnifique, tout le monde était dans la rue ou aux fenêtres. En tête de la procession brillait un soleil dont les rayons illuminaient le portrait du héros du jour, puis venait Lanctot lui-même suivi de plusieurs milliers d'ouvriers qui portaient des insignes, des inscriptions de toutes sortes, et criaient : "Vive Lanctot !"

Jamais on n'avait vu pareil triomphe.

Si les élections avaient eu lieu quelques jours après, Lanctot aurait été élu par 1,000 à 1,200 voix de majo-

rité. Mais toute sa vie, faute de tact et de modération, il compromit le fruit de ses luttes et de ses travaux; il était à peine au Capitole, qu'il avait un pied sur la roche tarpéienne; un instant lui suffisait pour compromettre l'œuvre d'une année.

Pour achever d'enlever le peuple, il s'était mis dans la tête d'établir des magasins à bon marché, où tous les membres de l'association pouvaient se procurer, au prix coûtant, le thé, le sucre, le riz, toutes les choses de consommation domestique. C'était absurde; il aurait fallu des capitaux énormes pour soutenir un pareille entreprise, et il n'avait pas le sou; lorsque les élections arrivèrent, les magasins à bon marché étaient fermés.

Ce n'est pas tout; comme il lui fallait de l'argent pour mettre à exécution tous ses plans gigantesques, il résolut de faire fortune: il acheta des carrières et des mines de toutes sortes, et, comme il ne doutait de rien, il crut réellement que sa fortune était faite. Mais ayant refusé, dans un moment d'impatience ridicule, de donner à un nommé Sinotte une misérable somme de $150, Sinotte, exaspéré, vendit aux conservateurs des lettres compromettantes qui lui firent perdre l'adjucation qu'il avait obtenue des autorités municipales et lui enlevèrent un grand nombre de votes.

Voici le bouquet. Se promenant, un jour, autour de la montagne avec un ami, celui-ci remarqua sur le bord du chemin des rochers dont la vue le frappa. Il descendit de voiture et s'écria: " Lanctot, il y a ici une mine de fer, venez voir." Lanctot s'élança de la voiture, examina les rochers que son ami lui montrait, et fut convaincu que c'était bien vrai.

Nos deux amis, enthousiasmés, poussèrent leurs explorations plus loin, chargèrent leur voiture de cailloux et s'en retournèrent chez eux avec la certitude que la montagne de Montréal était pleine de fer.

Quels rêves Lanctot fit cette nuit-là! Ce n'est pas seulement du fer qu'il vit dans ces rêves, mais de l'or, de l'or en quantité infinie. Son ami, qui était chi-

miste, analysa les cailloux qu'ils avaient emportés et constata bel et bien la présence du fer. Deux jours après, Lanctot était aux Etats-Unis, en conférence avec de grands capitalistes; un chimiste était envoyé à Montréal pour visiter les lieux, un rapport favorable était fait, Lanctot achetait la moitié de la montagne de Montréal et en vendait une partie à un Américain de New-York.

Lanctot avait été mystérieux jusque-là, il ne parlait que par monosyllables; il ne marchait plus, il volait: ses voyages aux Etats-Unis, ses visites à la montagne, le soir, la nuit même, piquèrent la curiosité de ses amis; on lui demandait s'il avait trouvé la pierre philosophale: "Mieux que cela," répondait-il d'un air triomphant. Enfin, il éclata; un jour, on lut dans l'*Union Nationale* que M. Lanctot aurait besoin bientôt de 500 à 600 ouvriers pour travailler dans les mines de fer que la montagne de Montréal recelait. Plusieurs le crurent et préparèrent leurs pics et leurs pelles, les autres hochèrent la tête et opinèrent que les mines de fer de la montagne ne tourneraient pas mieux que les carrières et les magasins à bon marché.

Tout cela se passait dans les huit jours qui précédèrent la votation; jusqu'au dernier moment, l'opinion du peuple avait paru favorable à Lanctot; le jour de la nomination, les deux partis en étaient venus aux mains, et les partisans de Lanctot étaient restés maîtres du terrain; toutes les assemblées qui avaient eu lieu avaient été des ovations pour le candidat des ouvriers. Mais M. Cartier avait, en reculant le plus possible l'élection, prévu ce qui arriverait. Malgré tout, Lanctot aurait peut-être été élu si, dans son exaltation, il n'avait pas promis à ses comités tout l'argent dont ils auraient besoin. Plusieurs de ces comités passèrent une partie de la première journée de l'élection à attendre vainement l'argent promis. Le deuxième jour, quand Lanctot eut annoncé qu'il n'avait pas un sou, les ouvriers se mirent tout de même à l'œuvre avec un tel dévoue-

ment qu'ils réduisirent la majorité de M. Cartier à 230 voix.

Lanctot ne vit pas sans émotion s'évanouir les rêves de gloire et de fortune qui le berçaient depuis des mois. Il parut vouloir tenir tête à la mauvaise fortune, changea le nom de l'*Union Nationale* en celui de l'*Indépendance*, et se mit à prêcher en faveur de la rupture du lien colonial. Mais ses paroles ne trouvèrent plus parmi le public l'écho qu'elles avaient autrefois : il eut beau se tourner sur tous les sens, il ne put reprendre sa popularité et surtout faire face à ses affaires. Il était ruiné. Au lieu de se remettre tranquillement à la pratique de sa profession et d'attendre les événements, il partit pour les Etats-Unis, parcourut les divers groupes canadiens-français, semant partout des journaux qui ne vivaient guère que l'espace d'un matin.

Un jour, à bout de ressources, il reprit la route du Canada et se remit à exercer sa profession en société avec l'un de ses frères. Il aurait pu, grâce à son talent d'avocat, se refaire une clientèle s'il ne s'était pas mis dans la tête de se relancer dans la politique et même de briguer les suffrages du peuple.

Il se porta candidat, en 1871, contre l'échevin David ; il eut trois ou quatre cents voix. L'année suivante, en 1872, que vit-on ?... Lanctot soutenir l'homme qu'il avait dénoncé toute sa vie comme l'ennemi de son pays, sir Georges-Etienne Cartier. Il choisissait mal son temps ; le peuple votait en masse pour l'adversaire de Cartier, M. Jetté, qui fut élu par 1,300 voix de majorité.

Ce pauvre Lanctot n'était plus qu'une feuille morte à la merci de tous les vents.

En 1875, il fut obligé de repartir pour les Etats-Unis, suivi de sa femme et de ses enfants. Cette fois, il eut presque de la misère, et sa famille souffrit.

En 1875, il revint au Canada comme agent d'une machine admirable qu'un Canadien des Etats-Unis, M. Lefebvre, avait inventée pour prévenir les accidents

de chemin de fer. Etant allé à Ottawa, il vit M. Lusignan qui, toujours prêt à rendre service à quelqu'un, même à son détriment, lui conseilla de prendre la rédaction du *Courrier de l'Outaouais*, à raison de $15 par semaine. Lanctot accepta, et quelques mois après, grâce aux efforts de M. Lusignan et à la protection du docteur St-Jean, il était nommé rapporteur ou sténographe de la Chambre à raison de $15 par semaine. Il se plaisait à dire, dans ce temps-là, à ses amis, qu'il savait bien qu'il finirait par entrer à la Chambre.

Après la session, il achetait le *Courrier de l'Outaouais*, le transportait à Hull, entreprenait une guerre à mort contre certains employés du conseil municipal de cette ville, et devenait l'homme le plus populaire de Hull. Encore une fois, il avait frappé la veine populaire; on ne jurait que par Lanctot; il faisait mettre à la porte les conseillers et employés municipaux, les remplaçait par des hommes qui lui étaient dévoués; était nommé avocat de la ville, et imposait en toutes choses ses volontés. Malheureusement, là comme ailleurs, il perdit tout en abusant de son influence, en montrant au peuple que l'ambition personnelle, plus que l'intérêt public, le faisait agir; il persécuta tellement ceux qu'il avait renversés, qu'il en fit des victimes et tourna contre lui le sentiment public. Bientôt, il fut abandonné par ses plus chauds partisans; ses adversaires revinrent au pouvoir, le destituèrent comme avocat de la ville, et il perdit même la plus grande partie de sa clientèle.

La santé lui manqua en même temps; le feu qui le dévorait avait fini par le consumer; la machine était usée.

Le printemps dernier, il se rendit, avec sa femme, sur une ferme qu'il avait achetée dans les montagnes, à dix lieues de Hull, dans le but de refaire sa santé. Il avait loué sa maison, à Hull, à son ami M. Lusignan; il était là depuis trois semaines, lorsque tout-à-coup son état empira gravement; il voulut se rendre chez lui et partit, accompagné du père de M. Lusignan; plusieurs fois il

fut obligé de descendre de voiture pour se reposer, pour ne pas mourir en chemin. Il arriva chez lui à huit heures du soir, se coucha et se réveilla vers deux heures avec le râle de la mort ; il appela sa femme, lui demanda de préparer quelques médicaments, et expira. Il fut transporté à Montréal, où il fut inhumé sans bruit, au milieu de l'indifférence générale.

Quelle étrange destinée ! Quelle existence tourmentée ! Quels efforts gigantesques, et quels maigres résultats !

Il est mort à 39 ans, et, cependant, il en avait vécu au moins soixante ; il avait déployé plus de talent, plus d'énergie et d'activité que beaucoup de grands hommes, fondateurs d'empires. Il n'est pas nécessaire de l'avoir connu, il suffit de savoir ce qu'il a fait pour être convaincu que Lanctot avait de grandes qualités, des aptitudes remarquables, une intelligence des plus vigoureuses et des plus brillantes, un esprit ingénieux, fort et souple, un caractère de fer et d'acier, capable d'entreprendre et de mettre à exécution les entreprises les plus difficiles et les plus dangereuses.

Avocat distingué, journaliste redoutable, orateur politique de premier ordre, il semblait posséder tous les talents. A un esprit capable de sonder les questions les plus abstraites du droit, il joignait une imagination qui s'élevait sur les sommets les plus élevés du monde intellectuel. Il était terrible dans la polémique, maniait le sarcasme sans peur et sans pitié, mettait tant d'enthousiasme, de colère et d'indignation dans son style, qu'on aurait cru qu'il écrivait avec un fer rougi au feu.

Violent, implacable dans ses écrits, il montrait dans ses discours une modération qui étonnait tout le monde ; ce n'était plus le même ; il parlait avec une grande véhémence, mais dans un langage généralement poli et modéré.

Il a été certainement l'un des orateurs politiques les plus remarquables de son temps ; il n'avait pas la chaleur, l'influence magnétique de Chapleau, le verbe im-

posant de Morin, l'éloquence raffinée de Laurier, ni la parole pénétrante de Mercier, mais il était de taille à lutter contre ces orateurs distingués sur les hustings, et il savait mieux qu'eux frapper l'esprit d'une population de ville, peut-être parce qu'il était plus démagogue. Son langage était correct, sa phrase longue mais généralement bien faite, sa voix forte et sympathique, son débit un peu monotone et trop solennel parfois pour le husting, mais énergique et animé. Il avait bien la colère, l'indignation, mais il manquait d'émotion, de véritable émotion; il était incapable de pleurer et de faire pleurer un auditoire.

Il n'était ni grand, ni gros, comme pouvaient se l'imaginer ceux qui le jugeaient de loin par le bruit qu'il faisait; il était petit, grêle, mais il avait une belle tête blonde, un front haut, droit, artistique, le regard expressif, une jolie figure blanche qu'encadraient admirablement une chevelure abondante et bouclée, une barbe épaisse et ondulée. Il se plaisait à rappeler qu'un phrénologiste lui avait dit qu'il avait du lion dans le haut de la figure.

Au moral, il offrait de singuliers contrastes à l'œil de l'observateur, un mélange de qualités et de défauts, de diamants et de scories, de bonnes et de mauvaises herbes, véritable kaléidoscope où tout changeait de forme et de couleur en un clin-d'œil. Sobre, moral, laborieux, aimant, généreux, charitable, patriote, religieux même à ses heures, il était aussi parfois rude, violent, intraitable, injuste dans ses emportements et ses vengeances, extrême en tout. Mais son grand défaut, la cause de tous ses écarts de jugement, la source de toutes les erreurs qui ont marqué sa vie, c'était l'ambition, cette fièvre de pouvoir, de fortune et de popularité qui obscurcissait son intelligence, émoussait son sens moral, faussait sa conscience, et lui faisait croire tout ce qu'il avait intérêt à croire. Il avait fini par identifier tellement l'idée qu'il voulait faire triompher avec son intérêt personnel, avec ses projets d'avenir

et d'avancement, qu'il ne pouvait les séparer; il élevait à la hauteur d'un principe ce qui n'était bien souvent, au fond, qu'un rêve de son ambition, et prenait pour une certitude ce qui n'était que le mirage de son amour-propre.

On s'expliquait, en voyant Lanctot, comment certains hommes peuvent, en temps de révolution, sous l'empire de convictions passagères et d'une exaspération dangereuse, commettre tant d'excès.

Lanctot était né agitateur; s'il eût vécu en France en 1793, il eût rivalisé avec Camille Desmoulins en fougue révolutionnaire; si, au lieu de naître, il eût été homme fait en 1838, sa nature révolutionnaire, autant que le patriotisme, en aurait fait un héros; il serait monté sur l'échafaud, en criant comme Hindelang : "Vive la liberté !"





LUDGER LABELLE

LUDGER LABELLE

(1894)

Qui, ayant connu Ludger Labelle, ne se souvient de lui ? Un petit corps grêle surmonté d'une tête forte où le front occupait une place considérable ; un visage long, pâle, des yeux que la pensée semblait pousser hors de leurs orbites, " une tête de Robespierre enfant," a dit Hector Fabre.

L'air, les manières, la physionomie et l'esprit d'un conspirateur, d'un alchimiste du moyen âge. Bien capable, lui aussi, de tout tenter pour trouver la pierre philosophale, le secret de faire de l'or ou de l'argent. De l'esprit jusqu'au bout des ongles, et avec cela un jugement solide et un grand tact. Avec de l'étude, un régime de vie régulier et un caractère plus sérieux, il aurait pu devenir un chef de parti, et on dit que c'était l'opinion de sir Georges-Etienne Cartier.

Dans les années 1862, 1863 et 1864, il était avocat pratiquant à Montréal, en société avec J.-A. Mousseau. Fils d'un ouvrier bien connu, J.-B. Labelle, ami de tout le monde, connaissant le nom de la plupart des ouvriers de la division Est de Montréal ainsi que de leurs femmes et de leurs enfants, il s'était fait en peu de temps une bonne clientèle qu'il négligeait trop malheureusement.

L'homme le plus irrégulier du monde. Il se mettait au travail à une heure de l'après-midi, et quand il allait au bureau de poste, il revenait tard, bien tard, car il donnait la main et offrait un verre de vin à tous ceux qu'il rencontrait. Il commençait la journée quand tout le monde la finissait, à l'heure où le soleil se couche, et il se couchait lorsque tout se réveille dans la nature.

Il aimait la nuit, les ténèbres, il préférait la lune au soleil, les étoiles à la lune et la lumière du gaz ou de la bougie aux étoiles. Il disait que plus il faisait noir, plus son esprit voyait clair. Aussi, c'est le soir, la nuit même qu'il ourdissait ses plans politiques ou municipaux, — car il était membre du Conseil municipal, — qu'il rédigeait des articles pour les journaux.

Il a été rédacteur de la *Guêpe,* petit journal humoristique dont il a fait le succès pendant un certain temps. Il a été aussi l'un des fondateurs du *Colonisateur* dont le but était, comme son nom le dit, de travailler à l'avancement de la colonisation. Ses collaborateurs étaient J.-A. Mousseau, J.-A. Chapleau, L.-W. Sicotte, W. Tessier, L. Ricard, A.-N. Montpetit, U. Fontaine et L.-O. David.

Le journal était lu, mais peu payé ; M. Cérat en était l'imprimeur. La grosse question, tous les samedis, était de savoir quel moyen Labelle trouverait pour l'empêcher de fermer boutique. Chaque semaine apportait la même scène : le père Cérat demandait de l'argent pour payer son papier et ses typos, et Labelle cherchait à le convaincre qu'il devait se contenter de rien ou presque.

— Mais avec quoi, s'écriait M. Cérat, voulez-vous que j'achète, cette semaine, des têtes de bœuf pour mes enfants, si vous ne me payez pas.

— Patience, disait Labelle, ce n'est pas avec des têtes de bœuf, mais avec des poulets que vous nourrirez plus tard vos enfants, quand nous serons ministres.

Naturellement le père Cérat, un bon jour, se fâcha, et le *Colonisateur* disparut ou, plus exactement, ne parut plus.

Labelle fut le principal fondateur du club Saint-Jean-Baptiste qui fit beaucoup de bruit avec peu de chose et finit par être considéré comme une société secrète. Les membres s'engageaient sur l'honneur à ne pas dévoiler les secrets des délibérations. Le mot de passe était “ Marianne vient-elle ? ”

Le secret était facile à garder, car les membres du club passaient leur temps à jouer au billard, au domino et aux cartes ; ajoutons qu'ils ne faisaient rien de bon, ni de mal.

Le résultat le plus clair de cette association a été de faire élire Labelle membre du Conseil municipal et de faire battre Chapleau, qui était pourtant alors déjà populaire, par J.-O. Mercier, marchand-épicier.

Le club servit de refuge, pendant un mois, à l'un des jeunes gens qui, après avoir volé une banque à St-Albans, avaient franchi la frontière et avaient été arrêtés et emprisonnés à Montréal. On sait qu'ils subirent un procès célèbre et qu'ils furent acquittés sur une question de procédure, que de nouveaux mandats furent émis contre eux, à la demande du gouvernement américain, et que, pour ne pas être arrêtés, ils se cachèrent comme ils purent. Ils n'eurent pas de peine à trouver des refuges au milieu d'une population qui était pleine de sympathie pour eux.

Le club Saint-Jean-Baptiste ne fut donc pas sous ce rapport plus coupable que le reste de la population. Mais ses principaux membres voulurent pousser les choses plus loin, lorsqu'ils discutèrent le projet de délivrer les " raiders " avant leur acquittement. Le complot était presque mûr lorsque l'un des conspirateurs reçut une lettre l'avertissant, ainsi que ses compagnons, qu'on les ferait arrêter si on les croyait sérieux.

Labelle a été le chef des jeunes conservateurs qui, sur la question de Confédération, jugèrent à propos de se séparer de leurs chefs, et il fut l'un des principaux fondateurs de l'*Union Nationale*.

Il ne s'entendait pas toujours avec Lanctot et se moquait un peu de ses façons d'agir, mais ils furent d'accord pour combattre la Confédération et se porter candidats contre Cartier aux élections générales de 1867, Labelle pour la Chambre locale et Lanctot pour la Chambre fédérale.

J'ai parlé de cette élection dans la biographie de Lanctot.

Labelle fut sensible à un échec qui ruinait ses espérances, à un moment où sa santé et sa fortune auraient eu plutôt besoin d'un réconfort.

Né faible de corps, il aurait eu besoin pour vivre d'un régime de vie régulier.

Labelle n'avait que trente-cinq ans quand il est mort, mais il avait en toutes choses l'expérience d'un homme de soixante, et il était blasé, ennuyé comme sont tous ceux qui font violence à la fortune pour lui arracher des succès prématurés.

De ce qui précède on a dû conclure que l'originalité était un trait caractéristique de l'esprit de Labelle.

Il vivait avec son père et une de ses tantes. Qui ne se souvient de la tante Théotis? Comme la maison était toujours pleine de monde et que les repas avaient lieu à toute heure du jour et de la nuit, la position de tante Théotis n'était pas une sinécure. Elle s'impatientait quelquefois et trouvait le fardeau un peu lourd. Labelle se faisait un plaisir de la faire endêver; mais elle supportait patiemment tous ses quolibets et ses sarcasmes. Un jour, pourtant, elle perdit patience. Imitant O'Connell, Labelle lui avait adressé les épithètes les plus saugrenues, il l'avait même traitée de concubine, de Messaline. Elle n'avait pas bronché. "Je dirai plus, s'écria-t-il, il est temps que je sois franc avec vous, je dirai que vous êtes une femme verticale." Elle bondit de rage et s'écria: "Ça, par exemple, c'est trop fort, je vais avertir ton père, ce soir, que je m'en vais, je quitte la maison."

Inutile de dire si cette scène nous amusa et si le père Labelle se moqua de ma tante Théotis, quand elle lui fit, le soir, en pleurant, son rapport.

Au demeurant, le meilleur cœur du monde. Il n'avait rien à lui, et ne cherchait à faire de l'argent que pour donner à droite et à gauche, et secourir les malheureux. Il y avait toujours place à sa table et dans sa chambre pour celui qui avait besoin, pour l'étudiant aux abois.

Il tenait de famille sous ce rapport comme sous bien

d'autres; il avait l'esprit vif et le cœur chaud des Labelle.

Il a beaucoup admiré, aimé peut-être, Emma Lajeunesse que nous voyions souvent, en 1862 et 1863, chez M. Jean-Marie Papineau, l'oncle de Ludger Labelle, le meilleur des oncles comme je l'établirai lorsque je parlerai d'Elzéar Labelle.

Emma Lajeunesse n'avait que quinze ou seize ans, à cette époque, et, déjà, elle faisait présager ce qu'elle serait si elle trouvait la protection dont elle avait besoin pour mettre en relief son merveilleux talent.

Nous étions, les jeunes gens de notre époque, Labelle, Chapleau et les autres, ses plus dévoués protecteurs, mais Labelle surtout lui avait voué un véritable culte. C'était à qui de nous ferait, dans le *Colonisateur,* notre organe, l'éloge de la future grande artiste.

C'est Labelle qui eut l'idée d'organiser, sous le patronage de la jeunesse, un concert pour lui donner les moyens d'aller à Albany où elle trouva une protection plus efficace que la nôtre.

J'ai raison de croire que la diva n'a pas oublié ce que Ludger Labelle et la famille Papineau ont fait pour elle.

Peu d'hommes ont été plus aimés que Ludger Labelle; mais il ne suffit pas d'être aimé pour faire son devoir dans le monde. Au contraire, il faut être capable, au besoin, de subir les injustices des hommes, de braver l'impopularité pour un principe, un sentiment, une œuvre utile à la religion, à la société.

Il faut être assez fort pour commencer la vie humblement, pour ne pas escompter les jouissances que promet la fortune.

Il faut bien l'avouer, la vie a été trop facile dans notre pays à ceux qui avaient du talent; ils n'ont pas eu assez à lutter pour gagner leur pain, pour parvenir aux honneurs. La lutte, les épreuves sont nécessaires pour tremper le caractère, développer l'intelligence, fortifier la volonté.

La vie va devenir plus dure et les hommes plus forts.



ELZEAR LABELLE

ELZEAR LABELLE

(1875)

La transition, de Ludger à son frère Elzéar, est naturelle. Cela ne veut pas dire qu'ils se ressemblassent. Autant Ludger était grave, discret, diplomate, ambitieux et pratique, autant Elzéar était léger, ouvert à tous les vents, indiscret et insouciant. Ayant perdu sa mère, lorsqu'il était enfant, il fut recueilli, avec Mme Montpetit et une autre de ses sœurs, par M. et Mme Jean-Marie Papineau, le meilleur des oncles, comme je l'ai dit, la plus dévouée des tantes, grondant souvent tous deux, mais finissant toujours par pardonner à ce gamin d'Elzéar ses escapades.

Elzéar Labelle était l'inconstance même, aujourd'hui avocat, demain marchand, et les jours suivants imprimeur, mais le plus souvent, les trois quarts du temps, le nez au vent, à la recherche d'une aventure, d'une émotion quelle qu'elle soit.

Un jour, parti avec un ami pour Chicago ou New-York, et l'argent manquant, il s'engagea comme garçon de table dans un restaurant et écrivit à l'oncle qui fut bien obligé de lui envoyer de l'argent pour le faire revenir. Une autre fois, il entreprit de se rendre en Europe en gagnant son passage ; on s'en débarrassa, à bord du bâtiment où il était parvenu à s'introduire, en le débarquant à Halifax.

Combien de fois M. Papineau a joué le rôle de père d'enfant prodigue !

Elzéar n'avait pas assez de santé pour se livrer avec autant d'impétuosité à tous les accidents d'une vie sem-

blable. Un jour qu'il était malade, j'allai le voir, il me conseilla de préparer sa nécrologie. "Si je ne meurs pas, dit-il, tu la publieras quand même; je serais si curieux de savoir ce qu'on dira de moi après ma mort." J'acquiesçai à sa demande, et préparai sa biographie. Quelques jours après, il arrivait à mon bureau pour m'annoncer qu'il était ressuscité et m'engager à garder sa biographie en m'assurant qu'elle servirait avant longtemps.

Voici ce que j'écrivais dans l'*Opinion Publique*, en 1872:

Elzéar Labelle

"Eh bien! Il n'est pas mort; pourtant on le croyait bien fini, cette fois, et lui-même trouvait que c'en était fait. Il passa trois jours sans rire; c'était pour tout le monde un signe funeste. Il avait dit, quelques semaines auparavant, à un ami, qu'il venait de prendre un verre de vin pour faire pousser les fleurs au printemps sur sa tombe, et il disait à un autre, lorsqu'il se vit cloué sur son lit par la maladie, qu'il valait mieux en finir une bonne fois que de recommencer tous les ans à mourir à demi; qu'autrement, il finirait par ne plus croire à la mort. Les gens commençaient à dire du bien de lui; plus il avançait vers sa demeure dernière, plus on lui trouvait des qualités, des vertus même. Quant à son esprit et à son talent, il n'y avait qu'une voix pour en faire l'éloge. S'il était mort, sa réputation aurait été faite. On commençait déjà à lui pardonner bien des peccadilles. "Que voulez-vous, disait-on, c'est un poète."

Il veut que je publie la petite nécrologie que j'avais préparée en prévision de sa mort. La voici :

Hier (ou avant-hier) est décédé, à Montréal, à l'âge de vingt-huit ans, un garçon bien connu dans le monde des lettres et de la bohème.

Il est mort comme il a vécu, sans souci, sans regrets, après avoir reçu les derniers sacrements avec des sentiments de foi qu'il n'aurait jamais perdus lors même qu'il l'eût voulu.

Je ne dirai pas qu'il a vécu ce que vivent les roses, cette comparaison serait un peu flattée, mais il aurait pu végéter plusieurs années encore ; il a mieux aimé vivre vite que longtemps. Nature vive, légère et sympathique, n'aimant que le côté plaisant de la vie, faite pour vivre de l'air du temps et des rayons du soleil, déplacée, par conséquent, dans un pays où l'air est froid. Esprit irréfléchi, mais juste et droit lorsqu'il se donnait la peine de réfléchir. Cœur sensible, généreux, prodigue même, mais inconstant et sans cesse à la recherche de nouvelles émotions. Toujours rempli de bonnes résolutions et de fermes propos, et prêt à réparer ses fautes, quitte à recommencer un moment après. S'il était né à Venise, il eût passé sa vie en gondole à chanter ses poétiques inspirations. A Paris, il eût fait, par son esprit, ses gais propos et ses allures, l'admiration du quartier latin : ses chansons auraient couru les rues. On aurait dit en lisant plusieurs de ses vers : “ Mais c'est du Béranger ! ” Enfin il eût vécu partout où il suffit d'avoir de l'esprit et du talent pour vivre ; voilà pourquoi il n'a pu vivre au Canada.

Il était de toutes les fêtes, de toutes les réjouissances et se trouvait à point pour célébrer tous les événements heureux. Pas un mariage, pas un baptême n'arrivait parmi ses amis, sans qu'il en fût, d'une façon ou d'une autre ; il faisait des vers pour les épouses et les mères et buvait à leur santé. Il épiait le premier sourire des marmots et fêtait avec le père leur première dent. De tous les étudiants il était le meilleur ami, et dans les réjouissances qui accompagnaient leur entrée en profession, il brillait au premier rang. Son absence dans ces occasions eût paru d'un mauvais augure.

Tous les ans il disparaissait pendant deux ou trois mois, vaincu par l'ennemi acharné qu'il avait toujours sur les talons, le rhumatisme. Il revenait, le printemps, avec les premiers rayons du soleil, les premières fleurs et le chant du rossignol, la figure épanouie, l'œil illuminé par l'espérance, le cœur plein d'illusions. Il arrivait clopin-clopant, appuyé sur son bâton de vieillesse, et allait ainsi de bureau en bureau annoncer à ses amis l'heureuse nouvelle de sa résurrection. C'est dans ces moments qu'il composait ces jolies chansonnettes, ces douces élégies si remarquables par la fraîcheur des idées et des sentiments, par l'élégance, l'harmonie, la facilité du style et la finesse de l'expression. Sans doute, cela venait souvent sans culture, les chardons se mêlaient quelquefois aux fleurs, mais on n'en appréciait que mieux la fertilité de la nature. Tout le monde se rappelle encore l'enthousiasme qui accueillit sa charmante opérette sur la Confédération, cette spirituelle boutade dont les traits sarcastiques, la verve intarissable et les fines allusions sont dans tous les esprits.

Que n'aurait-il pas fait avec de l'étude, de la persévérance et de la santé? Beaucoup de poètes distingués de France n'ont pas plus de talent naturel.

Longtemps, ses amis se répéteront les bons mots, les vives saillies de ce pauvre Elzéar et parleront des vicissitudes de cette existence originale.

M. Montpetit, un écrivain de talent, dont j'aurai le plaisir de parler avant longtemps, a recueilli les poésies principales de son beau-frère dans un volume que j'ai lu et relu bien des fois.

J'en détache la supplique qu'il adressait au secrétaire du Barreau, en 1871, pour lui annoncer qu'il avait

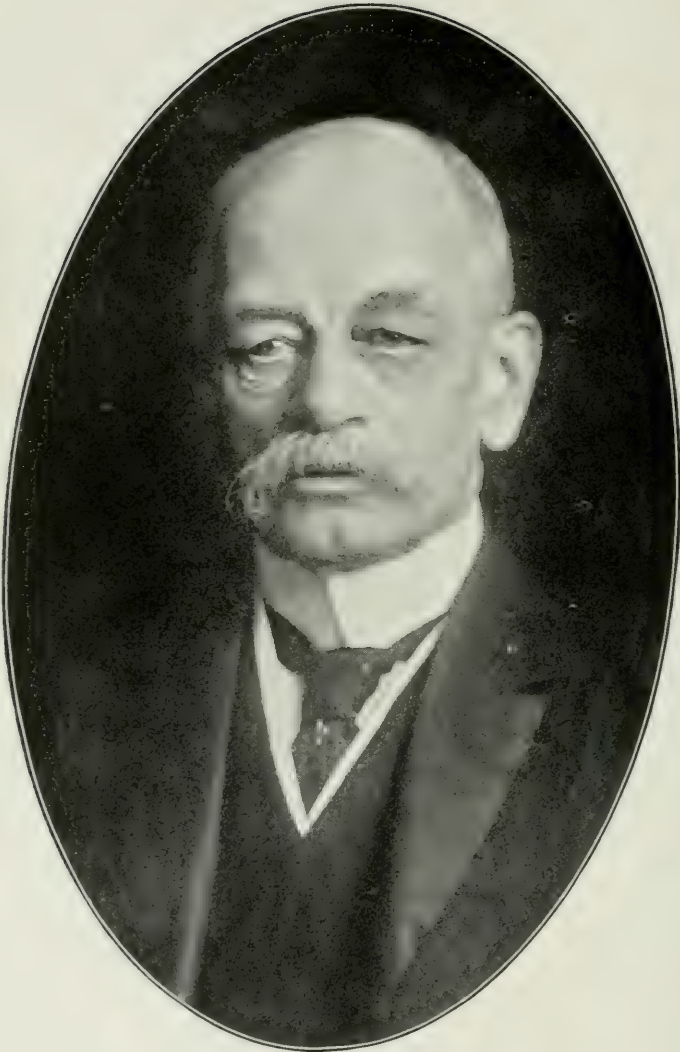
l'intention de se faire réinscrire sur le tableau des avocats pratiquants sans payer ses arrérages.

RETOUR AU BARREAU

AU SECRÉTAIRE DF BARREAU DE MONTRÉAL.

Cette lettre d'affaire,
Monsieur le Secrétaire,
Est pour vous informer,
Que je veux pratiquer.
Or, comme il est d'usage
De payer l'arrérage,
Quand on veut de nouveau
Pratiquer au Barreau,
Je t'écris, pour te dire
(Et je le dis sans rire)
Que je compte sur toi
Pour éluder la loi.





HENRI TASCHEREAU

L'HON. H.-T. TASCHEREAU

(1877)

M. Henri Taschereau, qui vient d'être nommé juge, a fait sa marque dans la littérature, la politique et au barreau.

Il y a quinze ans, au collège même, on lui prédisait un avenir brillant, et on le voit sans étonnement arriver, à l'âge de trente-sept ans, à la magistrature. Doué d'aptitudes remarquables pour les lettres et la politique, il est néanmoins avant tout, avocat.

Il avait la parole un peu froide pour la Chambre et la tribune ; sur le banc, où il faut surtout du jugement, du sens légal, de la précision dans les idées et le langage, il se distinguera.

Dans la famille Taschereau on est juge de père en fils et même en ligne collatérale ; et on arrive au banc sans effort, naturellement.

M. Taschereau est petit, maigre et pâle ; il a l'air maladif, un peu morose ; son caractère est sérieux et réservé ; il parle peu, mais à propos, son opinion en toutes choses a du poids.

Il est fils de l'hon. Jean-Thomas Taschereau, qui vient de démissionner comme juge de la Cour Suprême, et de feu Louise-Adèle Dionne, fille de l'hon. Amable Dionne, seigneur de Saint-Roch des Aulnets et de Sainte-Anne La Pocatière, et conseiller législatif. Madame Dionne a laissé d'excellents souvenirs dans la société canadienne-française de Québec, où elle brillait par son esprit, sa charité et sa piété.

Il est le neveu de Sa Grandeur l'archevêque de Québec.

Il naquit à Québec, le 6 octobre 1839, et fit ses études au petit séminaire de cette ville, où il se distingua dans les dernières années de son cours spécialement et obtint le degré de bachelier ès-lettres en 1859. Son essai d'éloquence (discours d'un chef arabe au calife Omar pour le dissuader du projet de brûler la bibliothèque d'Alexandrie) fut vivement admiré, et est encore cité comme une des meilleures compositions littéraires des divers concours de l'Université depuis sa fondation.

Il eut l'avantage de faire ses études de droit à l'Université Laval de Québec, sous le célèbre professeur français Aubry, dont il fut l'ami intime et l'un des meilleurs élèves.

Nous avons souvent exprimé l'opinion qu'on reconnaissait les élèves de l'Université Laval entre mille à la supériorité de leurs connaissances légales. M. Taschereau se plaisait à dire qu'il devait ses succès rapides dans la profession à l'enseignement qu'il avait reçu dans cette institution.

Admis au barreau, le 5 janvier 1863, il pratiqua d'abord seul, puis en société avec M. Montambault et ensuite avec M. Taschereau-Fortier. Son savoir et son application lui attirèrent en peu de temps une clientèle considérable, et il plaida avec talent et succès, devant les plus hautes cours du pays, des causes importantes.

Il épousa, le 22 juin 1864, Mademoiselle Louise-Sévérine Pacaud, fille cadette de M. Edouard Pacaud, d'Arthabaskaville, l'un des hommes les plus spirituels d'une époque où ils étaient nombreux.

Elu membre du conseil-de-ville de Québec en 1870, il contribua puissamment à réveiller le projet de chemin de fer du Nord, parcourant avec l'hon. M. Cauchon les comtés de Champlain, Portneuf, Joliette, Berthier et l'Assomption pour obtenir des souscriptions.

En 1863, il se portait candidat contre l'hon. M. Langevin, dans le comté de Dorchester, et n'était défait que par une majorité de 35 voix, après une lutte acharnée qui fit sensation dans le temps. En 1872, il était élu à

Montmagny contre l'hon. M. Beaubien, et réélu en 1874 par acclamation. Il ne s'est pas présenté aux dernières élections.

Il prit part, dans la Chambre, à la discussion de questions importantes et donna une haute opinion de son talent d'argumentation, de la solidité de ses idées et de ses principes. M. Taschereau était un des chefs libéraux les plus sincères et les plus inflexibles, voulant l'application rigoureuse des principes du libéralisme politique; entier et logique dans ses opinions et sa conduite, admettant difficilement les mesures de conciliation, les moyens termes.

Le 30 décembre 1875, M. Taschereau prononça le discours de circonstance, à la séance solennelle donnée par l'Institut Canadien de Québec, à l'occasion du centenaire du siège de Québec par les Américains.

Il fit admirer, dans ce discours, les aptitudes littéraires, la hauteur de vues, la finesse des aperçus et le style élégant et châtié qui en auraient fait l'un des meilleurs écrivains du pays, s'il se fût livré à la littérature.

Comme la plupart de nos hommes de talent, M. Taschereau a passé par le journalisme; il publia, en 1862, avec ses ressources personnelles, le journal *Les Débats*, dont les écrits furent très remarqués, et en 1863, il fut l'un des rédacteurs de la *Tribune*.

Il a bien employé sa jeunesse; il a beaucoup travaillé, réfléchi surtout; c'est depuis longtemps un homme mûr, et, quoique jeune encore, personne ne songe à dire qu'il l'est trop pour monter sur le banc.

P. S. — Sa carrière dans la magistrature a été digne des Taschereau. Un peu vif et entier, absolu dans ses idées, il a été droit, juste, impartial, honorable et laborieux, toujours à la hauteur de toutes les questions nombreuses et importantes auxquelles un juge, à Montréal, doit faire face presque tous les jours. Lorsque sir Alexandre Lacoste donna sa démission comme juge

en chef de la Cour d'Appel, personne, ni au barreau, ni sur le banc, ne fut jugé plus digne de le remplacer que le juge Taschereau, et il justifia la confiance générale. Malheureusement la mort se hâta trop à mettre fin à une carrière qui devenait de plus en plus utile à la société. Ils sont précieux et dignes de l'admiration des hommes les magistrats qui à la science joignent un profond sentiment du devoir, une probité à toute épreuve, qui considèrent la magistrature comme un sacerdoce.





ALBANI

ALBANI

(1883)

Une de ces créatures privilégiées qui naissent avec une auréole au front. Organisations d'élite, faites des fibres les plus délicates, des tissus les plus fins de l'humanité. Incarnations sublimes de toutes les harmonies de la nature, depuis le murmure des ruisseaux et le gazouillement des oiseaux, jusqu'au bruit sonore des flots de la mer et des arbres de la forêt agités par la tempête. Véritables sensitives qu'un rien affecte, qu'un rien dilate ou flétrit; harpes éoliennes qui résonnent au moindre souffle; sylphides charmantes qui traversent le monde sur un flot d'argent, dans un nuage d'encens. Le monde se précipite dans le sillon lumineux qu'elles laissent derrière elles et répète, dans le ravissement, les accents harmonieux qu'elles jettent aux quatre vents du ciel. Les rois baisent l'empreinte de leurs pieds et répandent de la poussière d'or sur leur passage; riches et pauvres font retentir l'air de leurs acclamations, car elles ont des accents pour toutes les émotions de l'âme, elles ont le don de faire vibrer toutes les cordes de cet instrument incomparable qu'on appelle le cœur.

On a cru longtemps que ces natures délicates ne pouvaient naître sous notre ciel inclément, qu'il leur fallait, comme à certaines fleurs, les chauds rayons du soleil, la tiède haleine d'un printemps éternel. Déjà, les muses ont prouvé, plus d'une fois, qu'elles aimaient à habiter les rivages grandioses de nos fleuves et de nos lacs, les sommets de nos poétiques montagnes. La musique, surtout, cette fille aimée du ciel, on la trouve partout.

Les étrangers se plaisent à reconnaître le goût et les aptitudes du peuple canadien pour cet art attrayant.

Tous les jours, on rend hommage à des talents qui, sur un théâtre plus vaste, eussent égalé ces grands artistes dont les noms courent le monde.

Emma Lajeunesse, la première, a franchi les limites que notre renommée semblait ne pouvoir dépasser. Oiseau captif, elle a brisé le fil qui l'empêchait de prendre son essor vers les sommets de la renommée. Aussi favorisée des dons du ciel que les grandes cantatrices de l'Europe, elle n'avait qu'à vouloir pour monter jusqu'à elles. C'est déjà fait, l'écho apporte de temps à autre sur nos rivages le bruit de ses triomphes, le retentissement de ses succès. Albani est un nom aussi populaire aujourd'hui en Italie que celui de la Patti et de la Neilsson. Elle porte ce nom en l'honneur de la ville où son talent reçut ses premiers encouragements.

Les journaux d'Europe ont tant répété qu'elle est américaine, que tout le monde a fini par le croire, les Américains les premiers. Nous avons pourtant si peu de gloires dans le domaine des arts, qu'on devrait bien nous laisser celles qui nous appartiennent.

Emma Lejeunesse est une Canadienne-française pur sang. Elle est née à Chambly, et tout le monde se souvient de cette jeune fille, à la figure pâle et rêveuse, à la physionomie lumineuse, qui, dès l'âge de douze ans, donnait des concerts avec sa petite sœur dans nos villes et nos villages. Idole d'un père qui poussait le pressentiment des hautes destinées de sa fille jusqu'à l'exaltation, elle grandit dans la pensée d'aller en Europe. Un moment, on crut qu'elle se ferait religieuse; les bonnes dames du Sacré-Cœur l'espéraient, et Emma avait fini par se faire à cette idée.

Mais, un jour, elle partit pour les Etats-Unis; et, quelque temps après, on apprit que la population d'Albany se rendait avec empressement à la cathédrale catholique de cette ville, pour entendre chanter une jeune fille dont la voix était merveilleuse.

C'était Emma Lajeunesse.

Il y a deux ou trois ans, le rêve de son père s'accomplissait. Emma partait pour l'Europe sous la protection d'une riche famille française. Après quelques mois d'études, elle parut sur la scène, dans les villes du sud de l'Italie, et souleva l'enthousiasme des populations ardentes et passionnées de ces contrées. On se prosterna devant cette étoile naissante, et la renommée, avec ses cent voix, jeta partout son nom.

Dans un concert qu'elle donna, l'année dernière, à Messine, en Sicile, elle fut rappelée dix ou quinze fois, et la dernière fois, plus de deux cents bouquets la couvrirent de fleurs et jonchèrent le théâtre. Trois serins, lancés d'une cage, allèrent voltiger autour de celle qu'on appelle le "Serin d'Amérique." L'enthousiasme ne pouvait se manifester d'une manière plus délicate et plus flatteuse. Les couronnes, les bracelets et les diamants lui arrivèrent pendant plusieurs jours après ce triomphe.

Il est malheureux qu'il ne se soit pas trouvé un homme parmi nous pour faire ce que des étrangers ont fait, afin de procurer à notre pays l'honneur de protéger cette fleur nationale. Hélas ! combien d'autres ont eu à souffrir de notre pauvreté ou de notre indifférence pour nos talents artistiques et littéraires!

Nous espérons que la jeune diva n'oubliera pas sa patrie au milieu des séductions qui l'entourent, et qu'un jour elle viendra, au moins une fois, nous donner l'occasion de saluer et d'applaudir la plus brillante de nos gloires artistiques.

17 mars 1883.

Le 31 mars 1883, j'écrivais dans la *Tribune* :

" Elle est venue."

" Nous l'avons vue et entendue enfin, cette Albani, cette Emma Lajeunesse dont le monde entier admire

le talent. Eh bien! n'est-il pas vrai qu'elle mérite la gloire qui entoure son nom? Les rêves de ceux qui ont entendu ses premiers chants sont réalisés, effacés. Le travail, la persévérance et l'art ont fécondé, embelli et poussé jusqu'aux dernières limites de la perfection les dons merveilleux de la nature. Est-il possible de chanter avec plus de science, de méthode et de distinction, de faire entendre des notes plus pures, des accents plus enchanteurs. Une voix humaine peut-elle être plus divine? Nous aurions aimé la voir et l'entendre dans un opéra, dans une des grandes créations de son génie. Mais ce que nous avons entendu suffit pour donner une idée de l'effet qu'elle produit, lorsque l'intérêt du drame, les attraits de l'action et de la mise en scène se joignent aux charmes de sa voix. Nous nous expliquons l'enthousiasme qu'elle soulève partout, les applaudissements qui retentissent sur son passage. Sans doute, elle a chanté devant des réunions plus aristocratiques, elle a reçu des cadeaux plus beaux que les nôtres, mais nulle part elle n'a été accueillie avec plus d'enthousiasme. Son émotion a prouvé qu'elle appréciait les manifestations bruyantes de notre admiration. Elle a dû voir que le patriotisme donnait à ces manifestations un cachet particulier, une puissance émouvante, que les cœurs battaient aussi fort que les mains."

Un connaisseur, un savant en musique, M. Guillaume Couture, qui n'a pas l'admiration facile, disait:

"Nous n'avions jamais, pour notre part, entendu Albani, mais sa vaste réputation nous avait permis de nous faire une idée approximative de son mérite. Or, nous le déclarons hautement, notre attente a été surpassée, et de beaucoup. Et pourtant, après avoir tout dernièrement applaudi la Patti à New-York et à Bos-

ton, et la Neilsson ici, nous avions quelques raisons d'être difficile.

"Eh bien, pour ne parler que de la plus célèbre des deux, la Patti possède peut-être un registre plus également et plus uniformément timbré, ses notes basses sont peut-être plus rondes et plus sonores, elle a, peut-être, l'avantage d'un mécanisme un tant soit peu plus souple; mais elle ne chante ni avec le sentiment ni avec l'intelligence d'Albani. Pour le sentiment et l'intelligence artistiques, nous croyons Albani sans rivale au monde, la plus grande des artistes par conséquent, car le sentiment et l'intelligence, c'ést tout l'art."

C'est le 24 mars 1883 que la grande artiste parut, la première fois, devant un public canadien. Quelle salle! Quelle foule! Quelles acclamations! Anglais, Canadiens-français et Irlandais rivalisaient d'enthousïasme. Les mains battaient, les hourras soulevaient le plafond de la salle, les couronnes, les bouquets, les corbeilles de fleurs jonchaient la scène.

La veille, elle avait été reçue solennellement à l'hôtel de ville, en présence de l'élite de notre société et des adresses lui avaient été présentées par le conseil de ville et diverses sociétés nationales. Fréchette avait lu, avec une chaleur communicative, une poésie charmante.

Invitations dans les couvents, dans les salons les plus aristocratiques, réceptions magnifiques, tous les hommages lui furent prodigués pendant son séjour à Montréal.

Ces hommages adressés quelquefois à des artistes, qui ont plus de talent que de vertu, paraissent exagérés et peu convenables à grand nombre de personnes: mais, cette fois, il n'y eut qu'une opinion, un sentiment. On rendait hommage non seulement à la grande artiste, mais à la femme vertueuse dont la réputation était

restée intacte au milieu de tous les dangers, de toutes les séductions. On s'applaudissait qu'une Canadienne-française eût donné au monde le spectacle si rare de la vertu dans un monde où elle est fort négligée. On considérait que c'était un honneur pour elle, pour sa famille, pour sa nationalité, pour la maison d'éducation où on avait formé son cœur et son esprit.

Il est bien connu que si la reine d'Angleterre l'estime assez pour la faire asseoir à sa table, c'est autant pour sa vertu que pour son génie artistique.

Elle est restée humble, modeste, bonne pour sa famille, pour son père, pour sa sœur, pour ses amies d'enfance, reconnaissante envers les personnes qui l'ont protégée dans sa jeunesse. Elle paie une pension à son vieux père qui demeure à Chambly, et son frère, Joseph Lajeunesse, prêtre, curé d'une paroisse dans le Nord, lui doit son éducation.

Sa vie a été laborieuse, absorbée du matin au soir par l'étude de son art.

On est porté à croire, en l'entendant, qu'elle chante, comme le rossignol, sans travail, sans préparation. C'est une erreur: le talent sans travail reste toujours incomplet. Demandez à Albani comment elle est arrivée à la perfection artistique. Elle vous répondra que c'est en travaillant, depuis l'âge de quatre ans, du matin au soir, dix et douze heures par jour, en se privant de tous les plaisirs, en fuyant les amusements, les réunions où elle aurait été exposée à se fatiguer, en règlant tous les actes de sa vie, en se surveillant constamment.

Que de soins et de précautions pour conserver sa voix, pour éviter tout accident, tout refroidissement, pour être en état de chanter tous les soirs, pendant des mois? Et pour conserver sa réputation d'honnête femme, pour protéger son inviolabilité de jeune fille et d'épouse, pour échapper aux morsures de l'envie et de la jalousie, dans un monde si jaloux, que de peines et d'efforts!

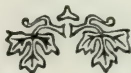
Les grands artistes sont esclaves de leur génie, les

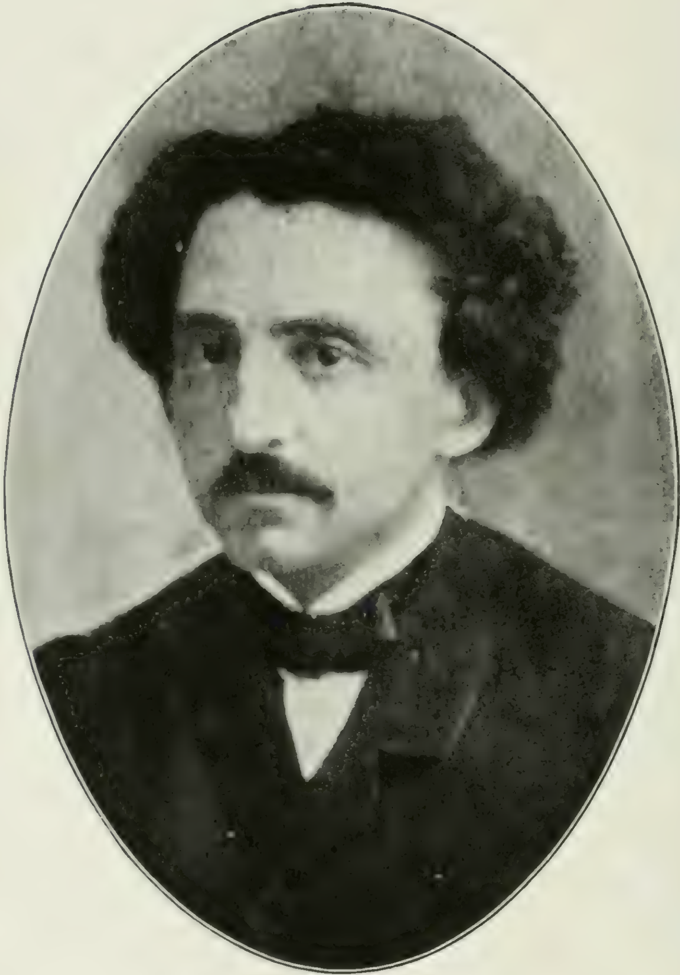
fleurs dont on couvre leurs chaînes ne font que dissimuler leur esclavage, leurs ennuis, leurs déboires et leurs humiliations. On les croit heureux, parce qu'on ne voit pas les épines sous les fleurs, mais ils les sentent, ces épines sanglantes de la vie, d'autant plus que leur sensibilité est plus vive, leur nervosité plus développée. Ils rient souvent, quand ils auraient envie de pleurer, ils chantent quand ils ont le cœur plein de larmes.

Albani est mariée à M. Gye, propriétaire du Covent Garden de Londres, et de ce mariage elle a eu un fils dont la pensée la suit, l'obsède partout.

Albani est venue trois fois au Canada; nous avons pu l'entendre, dans quelques-uns des grands opéras où le monde entier l'avait applaudie, et nous avons pu nous rendre compte de son immense popularité, de sa gloire incontestable.

C'est une des grandes artistes du monde et c'est une Canadienne-française.





CHARLES LABERGE

CHARLES LABERGE

(1894)

Trouver moyen d'être habile et honnête, religieux, pieux même et libéral, modéré, patient, bienveillant et vertueux, dans une atmosphère d'exagérations, de violences, de passions et d'égoïsme, demande un esprit et un caractère bien trempés.

Tel fut Charles Laberge.

Charles-Joseph Laberge est né à Montréal, le vingt octobre mil huit cent vingt-sept. Son père, Ambroise Laberge, était marchand ; sa mère était une demoiselle Franchère, sœur de Gabriel Franchère, l'explorateur. Restée veuve et sans fortune, avec quatre enfants en bas âge, la mère du défunt, chez qui l'énergie était héréditaire, enseigna quelque temps la musique pour subvenir aux besoins de sa petite famille.

Charles, dont la santé était délicate, fut confié aux soins d'un brave cultivateur de la Rivière-des-Prairies. Le grand air, l'exercice et les soins les plus minutieux rétablirent sa santé et lui permirent de commencer ses études.

C'est au collège de Saint-Hyacinthe qu'il entra, dans cette excellente maison d'éducation si fertile en talents. On ne tarda pas à distinguer dans ce petit garçon à l'air si fin et si enjoué, aux allures si vives, les germes d'un talent destiné à jeter un grand éclat.

Ses premiers essais littéraires et oratoires firent sensation ; il obtenait sans effort et sans travail des succès que beaucoup d'autres cherchent vainement en travaillant.

Lord Elgin étant allé visiter le collège de Saint-

Hyacinthe, Charles Laberge fut chargé de lui présenter une adresse. Au lieu de lire, comme on fait généralement, il prononça un petit discours qui fit dire à l'intelligent gouverneur et à sa suite que le jeune Laberge serait un jour un orateur distingué.

Parmi ses compagnons de classe étaient Mgr Fabre, l'hon. Joseph Armand, le Rév. M. Piette, le Rév. M. Champou, M. Louis Delorme, ancien député du comté de Saint-Hyacinthe à la chambre fédérale, M. Hilaire Blanchard, notaire de Saint-Hyacinthe.

Ses études finies, Charles Laberge étudia le droit.

C'était le temps où la jeunesse de Montréal fondait l'Institut Canadien et se préparait par l'étude et la discussion aux luttes de l'avenir. Charles Laberge ne tarda pas à se distinguer au milieu de cette jeunesse ardente.

Reçu avocat en 1848, il entra en société avec R. Laflamme; mais, trois ou quatre ans plus tard, il alla se fixer à Iberville où il se fit en peu de temps une si belle position qu'aux élections générales de 1854, les électeurs du comté d'Iberville l'élurent avec enthousiasme pour les représenter à l'assemblée législative. Il fut l'un des plus brillants dans cette jeunesse ardente de 1854 et l'un des orateurs les plus populaires de l'époque.

Les élections de 1854 furent, comme on le sait, le plus grand succès du parti libéral dans ce pays. Tous ces jeunes gens, qui s'étaient formés dans les luttes de la tribune et du journalisme, s'étaient lancés dans les campagnes et avaient pris d'assaut une quinzaine de comtés.

C'est Laberge qui proposa Dorion comme chef du parti, dans une réunion des députés tenue à bord du *New Era* qui les conduisait à Québec pour l'ouverture de la session.

Dès son premier discours à la Chambre, il fit sa marque parmi les meilleurs orateurs et fut considéré comme l'un des chefs du parti. Il rédigea presque

seul *Les Débats*, un petit journal que les députés libéraux fondèrent en arrivant à Québec afin d'avoir un organe pendant la session.

Ses discours et ses écrits, son esprit et son caractère lui firent une grande popularité. Ses adversaires l'estimaient et le respectaient, ils l'appelaient " le rossignol de la démocratie."

L'auteur de la fameuse *Pléiade Rouge* commençait son portrait en disant : " Saluons avec respect l'étoile de première grandeur qui s'offre à nos regards."

Aucun banquet, aucune réunion n'avait lieu sans que Laberge fût invité à y prendre la parole. Quelquefois le géant Papin le prenait et, le tenant au bout de ses deux bras, disait : " Parle, p'tit Charles."

Lorsque le ministère conservateur tomba, en 1857, sur la question du siège du Gouvernement, il entra comme solliciteur-général dans le gouvernement Brown-Dorion, qui ne dura que vingt-quatre heures.

La faiblesse de sa santé, la violence des luttes politiques de l'époque et les exigences de l'éducation de sa famille le décidèrent, en 1860, à quitter la carrière politique pour se consacrer exclusivement à sa profession.

En 1863, le gouvernement libéral le nommait juge à Sorel, à la place du juge Bruneau qui avait obtenu un congé. Sa droiture d'esprit et d'intentions lui gagna en peu de temps la sympathie et la confiance du barreau et du public dans le district de Richelieu.

Malheureusement, un an après, les ministres conservateurs, qui étaient revenus au pouvoir, le destituaient en donnant pour raison que Laberge ayant été nommé juge suppléant, et, la vacance n'existant plus, on n'avait plus besoin de ses services.

Laberge fut obligé de s'en retourner à Saint-Jean et de se remettre à son bureau. Pendant deux ou trois ans, il ne prit pas une part considérable à la politique ; il se contenta d'écrire de temps en temps quelques articles dans le *Franco-Canadien* qu'il avait fondé en 1860 avec son digne ami, M. Marchand, député de Saint-Jean.

Mais en 1865, lorsqu'il fut question de la Confédération, il reprit la plume et la parole. Ce projet politique, qu'on imposait au peuple sans le consulter, effraya son patriotisme. Un jour, les jeunes gens de Montréal l'invitèrent à venir de Saint-Jean prononcer un discours à une assemblée publique convoquée dans le but de protester contre la Confédération. L'effet qu'il produisit fut considérable. Répondant à ceux qui disaient que les adversaires de la Confédération n'indiquaient aucun autre remède à la situation, il dit :

" Je n'admets pas qu'un changement de constitution " soit devenu nécessaire, mais, supposons qu'il le soit, " sommes-nous justifiables d'accepter un régime poli- " tique qui va nous donner trois ou quatre ennemis au " lieu d'un ? Si déjà nous avons tant de peine à lutter " contre le Haut-Canada, comment ferons-nous lorsque " nous aurons à combattre contre trois ou quatre autres " provinces ?

" S'il faut changer de constitution, séparons-nous, " puisque nous ne pouvons pas nous accorder, et fai- " sons régler les questions de douane et de tarif inté- " ressant toutes les provinces par un petit congrès qui " n'aura pas le droit de s'occuper d'autre chose."

C'est dans cette importante assemblée que M. Cherrier prit la parole et parla avec tant de force contre le nouveau projet politique. M. Cherrier parlait bien, mais il hésitait quelquefois et ne trouvait pas toujours du premier coup le mot qu'il cherchait.

" Quel est, disait-il, le pouvoir le plus, le plus propre .....propre.....à.....

C'est un " pouvoir d'eau," dit Laberge,

C'est à peu près dans le même temps qu'il publia dans l'*Ordre* des articles remarquables qu'il signa : *Libéral mais Catholique.*

Laberge n'avait jamais partagé les idées avancées de quelques-uns de ses amis : en vieillissant il s'en éloigna davantage et ne garda du libéralisme que ce qui est compatible avec les principes catholiques et l'état social

de notre pays. Il sut en cela concilier ses convictions de catholique avec l'intérêt du parti auquel il appartenait.

C'est la raison qui le fit choisir comme rédacteur du *National*, lorsqu'un grand nombre de citoyens de Montréal résolurent, après la chute du *Pays,* de fonder un journal dont les principes fussent acceptables par tous les amis de la bonne administration des affaires publiques.

Malheureusement la terrible maladie qui le minait et le conduisait lentement au tombeau, l'empêcha de donner quelquefois à sa rédaction l'énergie et la vivacité nécessaires. Il est même étonnant qu'il ait pu jusqu'au dernier moment déployer autant de talent et supporter le travail assidu qu'exige la rédaction d'un journal quotidien.

Laberge était petit de taille, délicat, mais bien fait. Une tête finement taillée, pourvue d'une chevelure abondante, noire et bouclée, un front découvert à lignes régulières, un regard doux et modeste, une physionomie franche, ouverte, pleine de finesse et de bienveillance, un air pensif, un peu rêveur... tout son extérieur inspirait la sympathie et révélait une nature d'élite, une intelligence de premier ordre.

Il y avait dans ses manières comme dans ses actes une délicatesse qui tenait plus de la femme que de l'homme, une distinction et une douceur qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. On aurait dit qu'il était sans cesse préoccupé du désir de se rendre utile et agréable à ses semblables, d'éviter tout ce qui pouvait froisser et incommoder ceux avec qui il vivait. Comment définir sa charité! Sous ce rapport comme sous plusieurs autres, il ressemblait à Norbert Morin ; il donnait au delà de ses moyens ; jamais un malheureux ne lui tendait vainement la main ; plusieurs fois il s'est privé et mis même dans l'embarras pour satisfaire ce noble penchant.

Il faisait le bien naturellement, sans effort et sans

arrière-pensée, secrètement et discrètement. C'est de lui qu'on peut dire qu'il était "Franc et sans dol", qu'il aimait son prochain, sa patrie et son Dieu, que jamais volontairement il n'a fait de mal à personne. Il n'y avait pas de place en lui pour l'égoïsme, pour la haine et pour l'orgueil; même au plus fort de la lutte, dans les discussions les plus ardentes, il conservait son sang-froid et sa bienveillance, et s'oubliait soi-même pour ne voir que l'intérêt public.

Ajoutons enfin qu'à toutes ces qualités du cœur, Laberge joignait les dons les plus précieux de l'intelligence. Ses discours et ses écrits, alors que ses facultés étaient dans tout leur éclat, étaient pleins de verve, pétillants d'esprit, remarquables par le fond et par la forme.

Doué d'une imagination brillante, d'une sensibilité exquise, d'un jugement sain et d'un grand discernement, il unissait des facultés qui s'excluent d'habitude.

Ses discours à la Chambre sur le divorce et les écoles séparées, ses conférences à l'Institut Canadien sur le duel et le progrès, et les nombreux écrits qu'il a publiés dans l'*Avenir*, le *Pays*, le *Franco-Canadien* et l'*Ordre* mériteraient d'être réunis et formeraient un volume précieux.

Il est malheureux que la maladie soit venue l'abattre dans le temps où son talent mûri par l'étude et la réflexion aurait pu produire des fruits si abondants.

Mais hélas! on dirait que notre société est condamnée à subir ces trépas prématurés, ces pertes funestes.





SIMEON MORIN

SIMEON MORIN

(1894)

Météore brillant dont le passage rapide à travers le firmament a ébloui un instant tous les regards ; étoile d'un matin qui n'a pas eu de lendemain ; plante fugace qui n'a voulu, il semble, étaler ses charmes qu'un moment, pour se faire regretter.

Sous la tombe obscure qui, dans un humble village de campagne, couvre les restes de Siméon Morin, que de promesses, d'espérances et de rêves ensevelis ! C'est bien là, sur cette tombe, qu'on devrait mettre une colonne brisée, une corne d'abondance renversée, tout ce qui peut symboliser une existence prématurément détruite.

La nature avait tout fait pour lui ; elle lui avait donné ce qui séduit et entraîne les hommes, la beauté intellectuelle et physique, les dons du corps et de l'esprit.

A l'époque où nous le représentons, un embonpoint un peu précoce et forcé corrigeait ce qu'il y avait de trop jeune, de trop efféminé dans sa figure ; la taille et les formes vigoureuses de l'homme, avec ces traits et ce teint d'enfant ou de jeune fille, produisaient un bon effet. On aimait à voir tant de talent et de vigueur joints à tant de jeunesse et de fraîcheur. On était prévenu favorablement avant de l'avoir entendu : et quand on l'entendait donc ! Il fallait voir l'enthousiasme de la foule.

On venait de dix et vingt lieues à la ronde aux assemblées auxquelles il devait parler, et on trouvait que

personne ne lui était supérieur. Pourtant, les orateurs ne manquaient pas à cette époque : c'étaient Papin, Loranger, Laberge, Piché, les Dorion, Laflamme, Labrèche-Viger, et combien d'autres ?

Morin n'avait pas la culture littéraire de Laberge, l'esprit fin de Loranger, le souffle puissant de Papin, mais il était plus complet, plus entraînant et plus frappant. Il avait de la hauteur dans les idées et de la vigueur dans l'expression, de la chaleur et de la noblesse dans le geste, dans la physionomie, dans la déclamation. Rien de vulgaire, de populacier chez lui ; on se sentait, en le voyant, en face d'un homme supérieur, auquel l'esprit de parti pouvait faire commettre des fautes, mais point de bassesses. Il avait l'air et le ton des orateurs de bonne race, le coup d'aile des oiseaux de haut vol.

Les luttes de partis commençaient alors à devenir trop personnelles, trop violentes ; on faisait un abus coupable de la religion et de l'argent, mais il y avait place encore pour les esprits et les caractères élevés. Les hommes de talent de la Pléiade Rouge, développant les germes de libéralisme qui existaient dans presque tous les esprits instruits de notre pays, avaient fait éclore des idées avancées dont la discussion donnait de l'essor au talent.

Morin compléta la ruine de ces idées, la déroute de cette école politique, dont le parti libéral d'aujourd'hui, devenu très conservateur, expie encore les fautes et les exagérations. Il s'attaqua au représentant le plus populaire de cette école, à celui qu'on appelait alors Danton ou le *Gros Cannon* de la démocratie, au géant Papin, qui se portait candidat dans le comté de l'Assomption contre M. Louis Archambault.

La lutte fut terrible.

Morin n'avait alors que vingt-trois ans, et il avait l'air d'un enfant. C'était la lutte de David contre Goliath. Le géant fut élu par quelques voix de majorité seulement.

Deux ans après, en 1856, Morin était élu par acclamation dans le comté de Terrebonne. Il soutint devant la Chambre la réputation d'orateur qu'il s'était faite sur les hustings. Les journaux anglais l'appelèrent *the rising star*, l'étoile naissante du nord. Du premier coup, il prit le ton de l'éloquence parlementaire et conquit sa place parmi les premiers orateurs de la Chambre. Doué d'imagination, de jugement et d'un grand sens politique, connaissant, comme par intuition, le droit constitutionnel, ses discours remplis de raisonnements frappants et concis, prononcés dans un langage choisi, d'une voix un peu claire, mais sonore et agréable, faisaient autant d'impression sur la Chambre que sur le peuple.

C'était la même chose au Barreau, à la Cour criminelle surtout, où il plaida des causes qui eurent du retentissement.

Qui ne se rappelle le procès du jeune Parent, accusé d'avoir tué un vieillard du nom de Simpson ? Lafontaine et Aylwin sur le banc ; Johnson, représentant la couronne ; Loranger et Morin, plaidant pour l'accusé !...

La Cour criminelle n'a pas eu de plus beaux jours. Morin fut magnifique. Il nous semble encore entendre cette voix vibrante, émue, cette parole tantôt véhémente, tantôt sarcastique ou suppliante.

Le juge Lafontaine s'essuyait les yeux ; la plupart des jurés pleuraient : Parent fut acquitté. Dans la cause de Vincelette et Gaboury, à laquelle s'attachait un intérêt politique, il eut des mouvements magnifiques, des mots terribles. Parlant d'une femme qui s'était évanouie en rendant un témoignage suspect, il s'écria :

“ Vous l'avez entendue, vous l'avez vue, pâle d'abord, froide comme le marbre, puis haletante, agitée, bouleversée par le remords, et suant le parjure que sa bouche ne pouvait plus proférer.”

La politique l'arracha malheureusement à la profession pour le jeter dans cette vie d'émotions, d'enivre-

ments et de déboires où les naufrages sont si nombreux et lamentables. Devenu ministre, à l'âge de vingt-huit ans, entouré d'amis et d'admirateurs, il lui manqua, pour continuer à s'illustrer et à honorer son pays, les habitudes de tempérance, de travail et l'amour du devoir qu'il avait perdus dans le brouhaha politique. Il montra qu'il avait plus de talent que de caractère; ses meilleurs amis furent consternés, le peuple désappointé. Battu en 1861 et en 1863, il accepta la place de secrétaire de la Codification, et en 1873, il fut nommé protonotaire de Joliette.

C'était un ensevelissement peu digne d'un homme fait pour être un chef de parti, et qui, probablement, eût remplacé Cartier.

On a dit que Cartier n'a pas cherché à se préparer des successeurs ou des héritiers politiques, et qu'il n'a pas fait pour Morin tout ce qu'il aurait pu. On aime tant à justifier de quelque manière les fautes et les chutes de ceux qu'on aime, qu'on est souvent injuste envers les autres. Il n'y a pas d'excuse acceptable pour celui qui, pouvant servir, illustrer même son pays, son nom et sa famille,refuse de vivre et de travailler. Ceux-là ne sont pas de véritables grands hommes qui, parcourant un chemin semé de fleurs, s'arrêtent et se découragent aux premières épines qu'ils rencontrent.

M. Morin était né à Lavaltrie, de Joseph Morin, cultivateur, et de Félicité Pelletier, le 20 janvier 1831. Il était, par sa mère, petit neveu de Solomon Juneau, le célèbre fondateur de Milwaukee, et cousin de Joseph Papin par la branche des Pelletier. Tout jeune, il donna des preuves de la plus vive intelligence. Il entra au collège de l'Assomption, à l'âge de neuf ans, et en sortit, ses études faites, à l'âge de dix-sept ans. C'est là, au collège, qu'il commença à faire sa réputation d'orateur. Dans le discours et la composition, il n'avait pas d'égal; ses succès, dans les pièces où il jouait les principaux rôles, enthousiasmaient les élèves et leurs parents. " Il deviendra un grand orateur, ce petit Morin " disaient tous ceux qui l'entendaient.

Il vint étudier le droit à Montréal et entra dans le bureau de MM. Cherrier et Dorion. Reçu avocat, il forma une société avec l'hon. Gédéon Ouimet et M. Wilfrid Marchand. Mais, comme nous l'avons dit, c'est à la politique surtout qu'il donna son temps et consacra ses brillantes facultés.

La politique!... Quelle sirène dangereuse à un âge où l'amour de la gloire, les applaudissements et les fanfares de la renommée exercent tant d'empire sur l'âme! Les succès qu'elle offre au jeune homme de talent sont si faciles, si rapides et si retentissants, comparés à ceux d'une profession qui demande des années d'un travail pénible et souvent ingrat! Arriver au pas de course, au milieu des applaudissements de tout un peuple et des fumées de la gloire, est si agréable! On n'est pas encore rendu, dans notre pays, à la conclusion qu'il vaut mieux aller moins vite et plus sûrement; que le temps, l'étude et l'expérience sont les éléments nécessaires des réputations durables et des existences vraiment utiles.

Morin fit ce que les hommes de talent, qui ont de l'ambition, ont toujours fait et font encore dans notre pays, il s'occupa de journalisme et de politique, mit sa plume et sa parole au service de son parti. L'un des fondateurs et rédacteurs de la *Patrie,* il écrivit dans ce journal distingué des articles qui furent fort appréciés. Les fondateurs de la *Patrie* s'aperçurent, comme bien d'autres avant et après eux, que, faute de grandes fortunes, il n'y a pas de place, dans notre monde politique, pour des journaux ou des hommes de parti indépendants; que le seul moyen de réussir et d'être utile est d'emboîter le pas derrière les chefs, tout en cherchant à les contrôler et à leur faire adopter les mesures qu'on croit utiles au pays.

Morin, dont la parole était partout recherchée, prit part aux luttes émouvantes qui finirent par la division de l'Institut Canadien et la fondation d'une institution qui n'a pas fait le bien qu'aurait produit l'autre, si, au lieu de l'abandonner, on avait persisté à y rester pour la réformer.

Je ne parle que de la jeunesse de Morin pour la bonne raison qu'il n'y a rien à dire de Morin devenu homme. Après trente ans, cette étoile brillante, sur laquelle tout le pays avait les yeux fixés, commence à pâlir, à s'éclipser et finit par disparaître au milieu de l'indifférence générale -- éclipse fatale qui a privé le pays d'une de ses plus vives lumières, fin prématurée d'une existence qui aurait pu être si glorieuse pour la patrie.

Il n'y a pas de doute que l'un des défauts les plus saillants de notre race est le manque d'application, de patience et de persévérance, le besoin exagéré de plaisir et d'amusement, une répugnance pour le travail long, aride et ennuyeux, pour l'effort continu et fatigant.

C'est un défaut contre lequel il faut réagir énergiquement et prémunir la jeunesse.





F.-X.-A. TRUDEL

F.-X.-A. TRUDEL

(1894)

Voilà un caractère ! Voilà un homme !

On dira tout ce qu'on voudra, il avait des défauts, c'est vrai, comme toutes les natures fortement trempées, les esprits ardents, les caractères violents, mais c'était un homme.

Il avait des principes dont il exagérait la portée, il était agressif, injuste parfois en apparence, intransigeant, mais c'était un croyant sincère, convaincu et prouvant sa sincérité par ses actes ; il prêchait fort, mais il pratiquait ; il était vertueux et il avait du mérite à l'être, car il avait à vaincre un tempérament de feu ; c'est peut-être cette lutte contre lui-même et un travail de toutes les heures qui l'ont tué avant le temps.

Oui, c'était un croyant des temps anciens, un apôtre, un martyr, qui aurait pu être, quelques siècles plus tôt, un saint François-Xavier, un saint Ignace ou un saint Augustin ; un Godefroy de Bouillon montant, la croix sur la poitrine et l'épée à la main, sur les murs de Jérusalem ; un Guise sous Henri II ou Henri III ; un paladin du moyen âge toujours prêt à tirer l'épée contre les ennemis de la religion.

Il n'aurait pas eu de peine à se convaincre que, pour sauver la foi, il fallait renouveler les autodafés.

Descendant d'une de nos plus anciennes et admirables famille canadiennes, il avait toute la ferveur religieuse et nationale et la vigueur morale et corporelle de ses ancêtres. Il était grand, robuste, blond, avec des yeux bleus, un teint brillant ; il portait une longue moustache et une impériale qui lui donnaient l'allure d'un

militaire. Un beau type, il faut l'avouer, un peu l'air du général de Charette, capable d'ailleurs, comme lui, de se dévouer, de tout sacrifier pour le Pape, l'Eglise et même sa nationalité. Car, il faut le dire à sa louange, la religion et la patrie avaient dans son cœur des parts égales, il était aussi bon Canadien que catholique. Il le prouva lorsqu'il entreprit, dans l'*Etendard,* la défense des Métis du Nord-Ouest. Ses écrits vigoureux contribuèrent puissamment à la chute du ministère Ross et du ministère Taillon et au succès du parti libéral-national.

Le programme catholique et l'*Etendard* furent ses deux œuvres principales, celles qui firent le plus de bruit autour de son nom.

Le programme catholique! On ne dirait pas, aujourd'hui, qu'il a partout allumé des feux si ardents, soulevé des discussions si acrimonieuses!

Qu'est-ce donc que ce programme catholique? Une déclaration solennelle par laquelle on s'engageait à agir, en toutes choses et en toutes circonstances, d'après les principes vraiment conservateurs et catholiques. On voulait réformer, purifier le parti conservateur et l'engager à être plus fidèle aux principes qu'aux hommes. Les chefs conservateurs eurent peur de cet enfant nouveau et cherchèrent à l'étouffer dans son berceau; ils disaient que sa mission ne pouvait être que fatale au parti conservateur tel que constitué et servir les intérêts du parti libéral.

Il y avait aussi, dans ce dernier parti, un groupe indépendant qu'on appelait les Nationaux, qui répudiaient les idées trop avancées des anciens chefs libéraux. Les Nationaux et les Programmistes réunis ont fait arriver le parti libéral au pouvoir, à Ottawa, en 1873, et à Québec, en 1887.

Il n'y a pas de doute que l'*Etendard,* inspiré par Trudel, a puissamment contribué au succès du mouvement Riel et à l'avènement de M. Mercier, en lui assurant les sympathies d'une portion considérable du clergé.

C'est, en grande partie, pour lui donner plus de force dans la lutte qu'il avait entreprise contre les chefs conservateurs que le parti libéral prit le nom de National.

La mort de Trudel, les imprudences de M. Mercier et de ses amis, et ce qu'on appelle *Le scandale de la Baie des Chaleurs* détruisirent en peu de temps tout cet échafaudage politique élevé avec tant de peine, firent revenir le parti conservateur au pouvoir, et le parti libéral reprit son nom qu'il avait quitté pour satisfaire à des exigences plus ou moins incompréhensibles.

Peut-on exiger sérieusement que les Canadiens-français renoncent à la politique plutôt que de porter le nom du parti qui a leur confiance, ou qu'ils s'appellent libéraux à Ottawa et nationaux à Québec?

Peut-on espérer que les Anglais, pour faire plaisir aux Canadiens-français, vont renoncer aux noms qui, en Angleterre comme au Canada, étiquètent les deux grands partis qui se disputent le pouvoir? Prenons garde de ruiner le prestige de nos hommes publics aux yeux des autres races par des exigences déplacées.

La croisade religieuse et nationale faite par Trudel dans l'*Etendard*, de 1885 à 1890, a été puissante. Exagérée parfois sur certains points, elle a un peu secoué les consciences endormies et fait pénétrer partout des sentiments de justice et d'honnêteté; elle a appris à mieux juger les hommes des deux partis, à éviter la confiance illimitée ou la méfiance absolue dans un parti comme dans l'autre.

Trudel parlait et écrivait avec une vigueur, une conviction et une abondance d'arguments qu'on rencontre rarement; ses écrits avaient fini par acquérir une précision et une concision qui manquaient à ses discours généralement longs et diffus. Il était devenu un des polémistes les plus instruits, les plus redoutables de notre époque.

Mais aussi quelle peine il se donnait, quelle recherches il faisait pour convaincre ses lecteurs!

Il travaillait constamment, la nuit surtout, jusqu'à quatre heures du matin; il se couchait quand la fatigue lui faisait tomber la plume des mains. Il avait son lit près de son bureau, au quatrième étage de la maison où l'*Etendard* était imprimé.

A ce travail énervant joignons les malheurs domestiques, les embarras financiers, les ennuis et les déboires d'une position politique et religieuse pleine de responsabilités, d'une lutte quotidienne contre les adversaires les plus puissants, et l'on comprendra pourquoi cet homme si fortement constitué est mort à un âge si peu avancé.

A peine reçu avocat, il avait épousé l'une des filles de l'hon. L. Renaud, cet homme remarquable sorti des rangs les plus humbles de la société et devenu l'un des plus grands commerçants du pays, l'un des chefs du parti conservateur, mort sénateur.

M. Renaud était alors millionnaire. Il n'épargna rien pour que le mariage de sa fille, avec l'un des jeunes hommes les plus estimés de l'époque, eût le plus grand éclat. Les cadeaux les plus riches, les souhaits de bonheur arrivèrent de partout. Ce fut le mariage le plus brillant de l'époque.

Un procès émouvant, douloureux, apprenait au public, il y a quelques années, à se méfier de ces apparences trompeuses.

La paix n'avait pas duré longtemps dans ce ménage couvert de fleurs et d'encens. Pourtant, rien de bien grave: des exagérations, des entêtements, des caprices, des incompatibilités d'humeur.

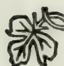
Pauvre Trudel! Il a bien souffert, et il n'est pas étonnant qu'il soit mort d'une maladie de cœur. Il a commis des fautes, il avait un caractère et un tempérament difficiles à maîtriser, un esprit obstiné, d'une logique impitoyable et souvent inopportune. Il avait les défauts de ses qualités.

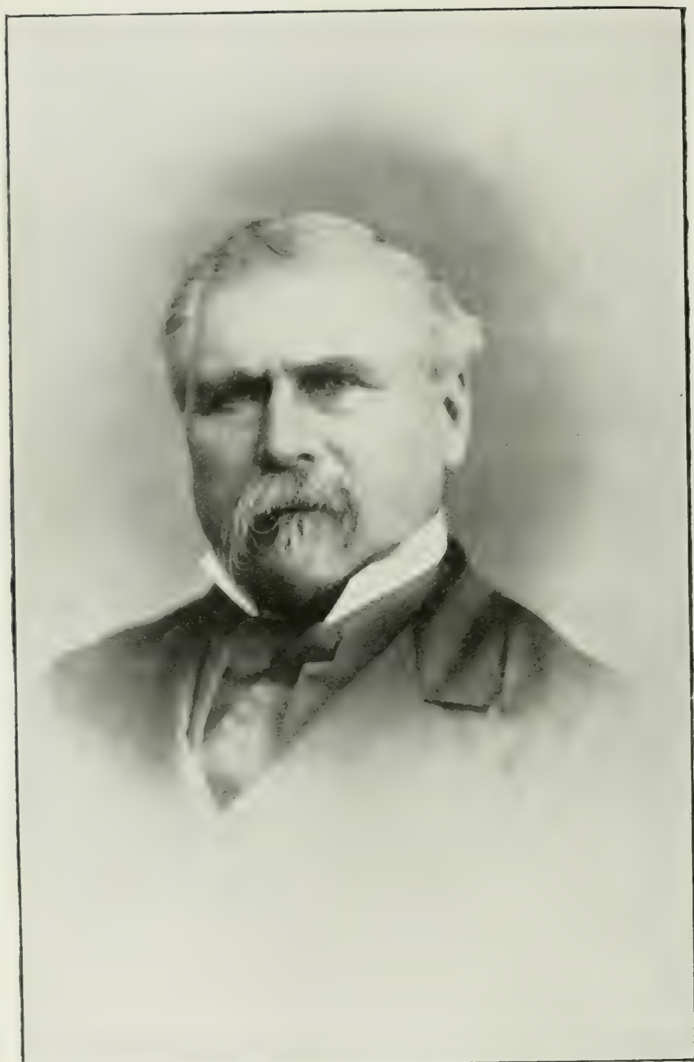
C'est l'histoire de tous les hommes.

Les forts, les nerveux, les puissants sous le rapport physique et moral sont presque toujours impatients, violents, obstinés. Les doux, les modérés, les patients sont portés à la mollesse, à l'indifférence, à l'indécision.

Qui est sans péché ?

Trudel a eu une consolation, une seule: le respect et l'admiration de tous ceux qui savent apprécier le talent et la sincérité d'un homme.





THOMAS-JEAN-JACQUES LORANGER

THOMAS-J.-J. LORANGER

(1894)

L'un des hommes les plus instruits, les plus éloquents et les plus spirituels de son temps ; un esprit essentiellement français dont le fond était sérieux et la forme piquante, éblouissante, gracieuse, une étoile de première grandeur dans cette pléiade de talents qui ont brillé d'un si vif éclat de 1848 à 1867. L'un des chefs les plus populaires du parti conservateur, l'adversaire le plus redoutable des Papin, des Dorion, des Doutre et des Laflamme, l'émule des Cartier, des Morin et des Turcotte, l'orateur, avec Chauveau, des grandes circonstances, des fêtes patriotiques.

Il était petit, court, mais robuste et vigoureux; sa voix était grêle et sifflante, mais il savait cependant la rendre presque agréable en la pliant à sa volonté et à son esprit.

Il y avait de la magie dans sa manière de parler, dans ses gestes, sa tenue, sa voix et son style. Il joignait à l'esprit le plus fin, le plus retors, une imagination de feu, un jugement légal. Il était né avocat, orateur, avec l'amour du travail et le goût des lettres.

Aussi, dans la conversation, dans un salon, au palais ou à la tribune, devant des juges ou des jurés, en présence d'un auditoire instruit ou populaire, il avait peu d'égaux. Il était, avec Siméon Morin, l'orateur aimé des foules ; on allait loin pour les entendre et on revenait en répétant les bons mots, les fines reparties de Loranger.

Il était aussi dangereux à attaquer que Taillon, ses adversaires avaient soin de ne pas trop le provoquer.

Un jour qu'il parlait à Laprairie, un individu l'interpellait à tout instant; il demanda à un de ses amis qui il était. On lui répondit qu'il sortait du pénitencier, et il continua son discours. L'individu l'ayant de nouveau interrompu, "Messieurs les électeurs, dit-il, laissez-le parler, il serait cruel de lui refuser ce plaisir, il en a été privé pendant si longtemps."

Dans une grande assemblée tenue à Sainte-Rose, l'un des orateurs de la circonstance, un riche marchand de farine, l'avait attaqué un peu rudement, dans un langage peu correct, rempli de ce qu'on appelle des *cuirs*. Loranger ayant pris la parole après lui, dit:

"Messieurs, vous venez d'entendre M. X... C'est, comme vous le savez, un riche marchand qui a fait sa fortune en vendant de la farine, mais après l'avoir entendu, vous devez être convaincus, comme moi, qu'il aurait fait une bien plus grande fortune dans le commerce de cuir."

Il siègeait, un jour, à Montréal, dans une cause où un usurier demandait le paiement d'un billet d'une cinquantaine de piastres. On prétend que le juge Loranger avait eu à se plaindre de lui. L'avocat du défendeur, qui ne savait pas trop comment défendre son client, interrogea le demandeur et chercha à lui faire dire qu'il prêtait à la semaine, à raison de 50 pour cent. Le demandeur refusait de répondre, se contentant de dire qu'il faisait de grandes affaires.

"N'insistez pas, dit le juge, à l'avocat du défendeur, je comprends, le demandeur veut dire qu'il *vole* dans les hautes sphères de la spéculation."

Une vieille fille refusait de dire son âge. Les avocats avaient beau la tourmenter, tout était inutile. Le juge leur dit, avec son air narquois, les yeux tournés vers le plafond: "Vous voyez bien, messieurs, qu'elle refuse de s'incriminer."

Il faisait partie du cabinet, lorsque la question du choix de la capitale fut soulevée. L'excitation fut grande, on ne pouvait trouver une majorité ni pour

Montréal, ni pour Québec, ni pour Toronto. La question fut déférée à la Reine qui choisit Ottawa. Naturellement personne ne fut content, mais les partisans de Toronto et de Québec aimaient mieux que ce fût Ottawa que Montréal. Une motion de M. Piché, pour rejeter la décision de la Reine, fut adoptée ; le ministère Macdonald-Cartier donna sa démission ; le ministère Brown-Dorion fut formé et renversé, quarante - huit heures après. Les ministres conservateurs revinrent au pouvoir en changeant de portefeuilles pour éluder la loi, afin de n'être pas obligés de se faire réélire. C'est ce qu'on appelle le *double shuffle*.

Loranger, qui avait chaudement combattu pour Montréal, dans le cabinet, et avait eu à ce sujet avec Cartier des discussions acerbes, fut exclu du nouveau ministère.

A partir de cette époque, la mésintelligence qui régnait entre Cartier et Loranger s'aggrava de jour en jour. Cartier était absolu, arbitraire, rude parfois. Loranger, qui avait conscience de sa valeur, aurait eu besoin d'être traité avec ménagement. Il contribua puissamment à la chute du gouvernement sur le bill de la milice en 1862 et à faire arriver le ministère Macdonald-Sicotte. Ce fut la première tentative faite pour réagir contre l'hostilité du sentiment public à l'égard des libéraux avancés et favoriser les vues des conservateurs qui voulaient, comme Loranger, se séparer de leur parti, en mettant de côté Brown et Dorion, les chefs du parti libéral. C'est l'origine du parti national qui, en 1862, comme en 1873 et 1887, donna le pouvoir aux libéraux et disparut. Peu de temps après la formation du nouveau ministère, M. Sicotte, découragé, donna sa démission pour monter sur le banc, et M. Loranger fut lui-même nommé juge.

Il administra d'abord la justice dans les districts de Beauharnois et de Saint-Jean et devint ensuite juge à Sorel. On regrette toujours que des hommes si bril-

lants quittent la politique où ils auraient pu être si utiles et faire tant honneur à leur pays.

Sur le banc comme au Barreau ou à la tribune, Loranger eut de grands succès et rendit, dans des causes émouvantes, des jugements remarquables. Quand il venait siéger à Montréal, nous manquions rarement, un certain nombre, la chance d'aller l'entendre ! C'était fête pour nous. Il trouvait moyen d'être éloquent dans les causes les plus arides, dans la discussion des questions les plus abstraites de droit civil ou constitutionel.

Sa carrière d'avocat et de jurisconsulte a été bien remplie. Il a plaidé devant la Cour seigneuriale la cause des censitaires, et l'on peut voir sa figure si fine dans le tableau qui fait revivre une séance de ce tribunal. Dans la fameuse cause de Lériger dit Laplante, il s'est distingué devant le Conseil privé ; c'était la première fois qu'un avocat canadien se faisait entendre devant ce haut tribunal.

Lorsqu'il plaidait à la Cour criminelle, il y avait foule pour l'entendre. C'est là surtout que son esprit fin, rusé, éclatant, déployait toutes ses ressources. Dans cette cause de meurtre de Parent et Simpson, que j'ai mentionnée en parlant de Morin, il fut merveilleux. Morin avait été émouvant, solennel, dramatique ; Loranger se montra fin, caustique, ironique, subtil. Il fit de la gymnastique sur des pointes d'aiguilles, sur des lames de rasoir. La grande question, dans cette cause, le point important, c'était d'établir qu'un arbre trouvé sur le corps du défunt n'avait pas été coupé par l'accusé.

Loranger parla un quart d'heure pour prouver que les coches de la hache ne correspondaient pas aux entailles de l'arbre.

Il laisse, pour attester ses connaissances légales, la codification des lois provinciales et deux volumes de commentaires sur notre Code civil.

Il n'était pas parfait, il avait ses défauts, les défauts des hommes nerveux, ardents et ambitieux ; mais il faut

lui pardonner beaucoup, parce qu'il a beaucoup aimé les siens.

Le patriotisme est héréditaire dans la famille Loranger, les cœurs y sont aussi français que le nom.

C'était un patriote; il l'a prouvé en consacrant les dernières énergies de sa vie au progrès et à l'avenir de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Un jour, en 1884, j'eus l'idée de m'adresser à lui pour lui demander s'il accepterait la présidence de cette société, et s'il consentirait à entreprendre la construction d'un édifice qui serait non seulement un lieu de réunion pour la famille canadienne, mais un musée et un institut littéraire et scientifique, dont les revenus pourraient être consacrés à des œuvres utiles, sérieuses et pratiques.

Il trouva l'idée bonne, le programme patriotique et se donna beaucoup de peine pour le mettre à exécution.

C'est sous sa présidence que le terrain de la rue Craig fut acheté et qu'on y fit la bénédiction de la première pierre. Plus tard, l'Association jugea à propos de construire sur la rue Saint-Laurent et vendit le terrain de la rue Craig avec un profit qui lui fut d'une grande aide.

Les deux juges Loranger ont attaché leur nom aux modestes et difficiles commencements de cette œuvre dont ils ont su apprécier le but et prévoir les heureux résultats.

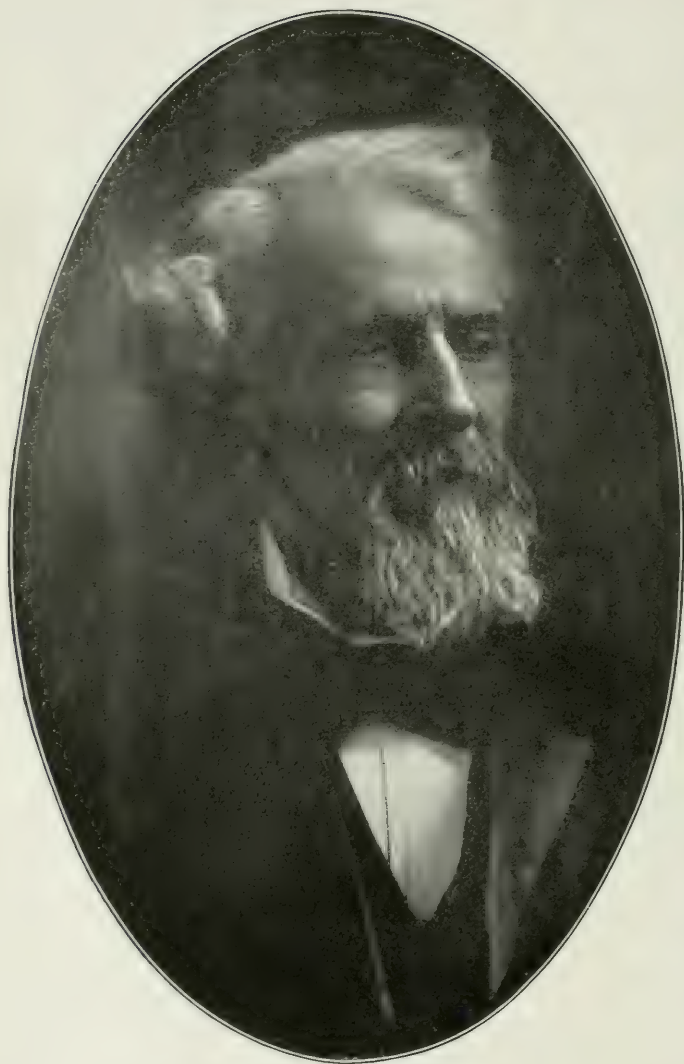
Un jour viendra où l'on comprendra les motifs de ceux qui ont fait des sacrifices pour faire de la société Saint-Jean-Baptiste un boulevard, une citadelle nationale, une puissante association de protection et de secours mutuels dont les bras s'étendront dans toutes les parties de l'Amérique pour aider tout ce qui sera français et catholique.

Le juge Loranger avait une haute idée de l'influence que l'Association Saint-Jean-Baptiste était appelée à exercer sur les destinées de la nationalité canadienne-française, et il croyait que la fédération des sociétés

Saint-Jean-Baptiste du Canada et de l'Amérique, et la construction de l'édifice national donneraient à cette Association les moyens pratiques d'accomplir sa mission.

Il prenait plaisir à répéter que l'Association Saint-Jean-Baptiste avait été fondée en 1834, à la veille des troubles politiques, pour remplacer la Chambre d'Assemblée que les gouvernements du temps empêchaient de délibérer, pour servir d'organe et d'interprète aux défenseurs de nos libertés politiques. Il disait qu'on devrait la conserver et la fortifier pour les luttes de l'avenir.





L.-O. LORANGER

L.-O. LORANGER

(1894)

Thomas-Jean-Jacques Loranger avait deux frères plus jeunes que lui, Joseph-M. Loranger et L.-Onésime Loranger, tous deux avocats, ses associés et les héritiers de sa clientèle. Joseph est mort, il y a quatre ans, sincèrement regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier ses charmantes qualités d'esprit et de cœur. Mais c'est Onésime qui a hérité surtout des talents du frère aîné, de ses aptitudes pour le droit et la politique, de son esprit vif, brillant et perspicace. Il a moins d'imagination et de brio, mais plus de précision dans l'esprit, de clarté dans le langage et de prudence dans le caractère. Plein d'urbanité, lui aussi, dévoué à sa famille, à ses amis, juste pour ses adversaires, laborieux, instruit, religieux. Il a une âme chaude, sympathique, une intelligence bien équilibrée, un tact remarquable.

Il a été échevin, député, ministre, il aurait pu être premier-ministre et on dit qu'il pourrait l'être encore. Son nom a été souvent mêlé à certaines combinaisons ministérielles. Il n'y a pas de doute qu'il possède la plupart des qualités nécessaires pour jouer un rôle politique et que son tact, ses manières, ses connaissances, son esprit logique, fin et diplomatique en feraient un premier-ministre recommandable, un digne représentant de sa nationalité.

Mais à tout il a toujours préféré être avocat et, maintenant qu'il est juge, il est trop prudent pour courir les hasards et les aventures de la politique.

Son expérience personnelle et celle de son frère ne sont pas de nature à le faire rentrer dans le chemin

poudreux qu'il a quitté. Il est arrivé à la conclusion que, pour réussir dans la politique, il faut être avant tout un homme de parti, qu'il n'y a pas de place ici pour ceux qui se croient obligés, dans certaines circonstances, de différer d'opinion avec leurs amis.

Il a voulu être indépendant comme son frère, sortir des rangs de temps à autre, et il s'est aperçu que c'était un jeu dangereux.

En 1864, il était du nombre des conservateurs qui condamnaient la Confédération. Le nouveau système établi, il l'accepta disant qu'il ne restait plus qu'à le faire fonctionner le mieux possible. En 1872, au milieu de l'agitation produite par la question des écoles du Nouveau-Brunswick, il approuva la formation du parti national dans le but d'unir les hommes de bonne volonté des deux partis et, peu de temps après, il rentrait dans les rangs du parti conservateur pour ne plus en sortir. On a beaucoup critiqué ce revirement soudain; mais, comme je l'ai dit plus haut, M. Loranger est un homme prudent et pratique; il est mesuré dans sa conduite comme dans ses discours, jamais de coups de tête, ni d'enthousiasme, il ne fait et ne dit que ce qu'il croit utile ou opportun.

Patriote, toutefois, convaincu que la nationalité canadienne-française a une mission à remplir sur le continent américain, dévoué aux intérêts nationaux et à l'Association Saint-Jean-Baptiste. Comme son frère, il a voulu attacher son nom à la réorganisation de l'Association et à la construction de l'édifice national. En 1874, lorsque nous résolûmes de réunir à Montréal toutes les forces nationales et de donner au monde le spectacle imposant de notre vitalité, c'est à lui que nous nous adressâmes pour prendre la direction de l'organisation. On se souvient de l'éclat de cette belle fête et du retentissement qu'elle eut dans le Canada et l'Amérique.

Il est mesuré, discret dans son patriotisme comme

en toutes choses. Il a, un jour, résumé ses principales idées politiques et nationales dans les paroles suivantes:

" Je suis, dit-il, opposé à tout changement dans la " constitution du pays, car je suis convaincu que notre " nationalité en souffrirait, que notre intérêt est de " rester dans le *statu quo* jusqu'à ce que nous soyons " assez forts pour nous conserver.

" Qu'on étudie tous les changements de constitution " qui ont eu lieu et l'on verra qu'ils ont été faits contre " notre intérêt sous le contrôle et l'inspiration d'hommes " naturellement disposés à favoriser les influences qui " nous sont hostiles. Les efforts de ceux qui veulent " conserver la nationalité doivent avoir pour objet la " possession du sol, le défrichement des terres incultes, " la colonisation. Ils doivent compter sur l'influence " du nombre, s'appliquer par conséquent à empêcher " nos compatriotes de partir et à faire revenir ceux qui " sont partis. Quand nous aurons le sol et le nombre, " il faudra bien compter avec nous et nous pourrons " résister à tous les changements.

" Au point de vue national comme sous le rapport " matériel, je ne vois pas ce que nous pourrions gagner " à un changement de constitution que nous ne pour- " rons contrôler. Mieux vaut pour nous profiter de la " constitution actuelle et des avantages qu'elle nous " donne pour nous renforcer par l'éducation et la colo- " nisation. Notre gouvernement provincial devrait faire " passer avant tout la colonisation, consacrer toutes les " ressources de la province au défrichement des terres. " Là est le salut national."

Ces paroles méritent d'être méditées.

N. B. Le juge Loranger célébrait l'année dernière le cinquantième anniversaire de son admission au barreau, et les avocats de Montréal lui présentaient à cette occasion une adresse de félicitations et lui offraient un banquet. Les éloges et les appréciations les plus flat-

teuses de sa carrière légale lui arrivaient de tous côtés et il les méritait.

Au barreau, au conseil municipal, à la Chambre, dans la magistrature, il a fait honneur à sa famille, à ses compatriotes.

Il a accepté la présidence du bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame, l'une des bonnes œuvres du docteur E.-P. Lachapelle, et assumé la lourde responsabilité de mettre cette institution nationale en état d'accomplir sa noble mission. Il a fait un appel chaleureux à la générosité publique et la population canadienne-française a répondu en souscrivant la somme qui était requise.





RODRIGUE MASSON

RODRIGUE MASSON

(1894)

Mon père demeurait au Sault-au-Récollet, dans le bassin que la rivière Ottawa forme tout près du couvent du Sacré-Cœur. C'était le chemin que prenaient les gens de Terrebonne allant à la ville.

Je me souviens comme nous nous empressions, mes frères et moi, de sortir de la maison pour saluer M. Joseph Masson, quand il passait comme un éclair.

Notre père nous avait souvent raconté l'histoire de la fortune de M. Masson; nous la connaissions par cœur; nous nous amusions quelquefois à faire des calculs sur le nombre de tombereaux nécessaires pour transporter cette fortune en piastres, en trente sous et en *coppes* de Montréal à Terrebonne.

Le nom de M. Masson et ses trésors miroitaient dans nos rêves d'enfants.

M. Masson a laissé une nombreuse famille, plusieurs fils dont les plus connus sont, l'honorable Edouard Masson qui fut l'un des hommes les plus spirituels, les plus aimables et les plus prodigues de son temps, et celui qui fait le sujet de cette notice biographique.

Il est un fait regrettable, que les amis de leur pays déplorent souvent, c'est que la plupart des fils de nos hommes remarquables par leur fortune ou leurs talents, ne profitent guère des avantages que leur naissance leur donne. Que sont devenues ces nobles et vieilles familles dont les noms glorieux illuminent notre histoire ? Que sont devenues ces grandes maisons de commerce fondées par des Canadiens-français?

La tradition, l'enchaînement manque, on est toujours à recommencer.

On ne peut faire ce reproche à Rodrigue Masson; il a su profiter de l'éducation et de la fortune que son père lui a données et des talents dont la Providence l'a doué, pour être utile à son pays.

Il a été député, ministre à Ottawa, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; il est maintenant sénateur et membre du Conseil de l'instruction publique. Il a rempli toutes ces charges avec honneur pour lui et ses compatriotes. Quoique sincèrement conservateur, il n'a pas craint, en différentes circonstances, de manifester une parfaite indépendance de caractère à l'endroit de son parti.

Ses adversaires cependant prétendent que, vu sa fortune et son influence, il n'a pas été aussi indépendant qu'il aurait dû l'être dans l'intérêt de ses compatriotes. Il s'est tu quelquefois, mais il n'a pas protesté, il a laissé faire, il s'est lavé les mains.

Pouvait-il et devait-il faire plus ?

Il pourrait dire peut-être: "A quoi m'aurait servi de me mettre en désaccord sur un point avec un parti dont j'approuvais la politique générale, pour faire arriver au pouvoir un parti dont je condamnais les principes." Ce raisonnement peut être juste dans les circonstances ordinaires, quand il s'agit de questions de peu d'importance; mais il est condamnable quand l'honneur, la dignité, les plus graves intérêts d'un pays sont en jeu.

On dit que, sur la question des écoles, de la langue française, des troubles du Nord-Ouest, de l'exécution de Riel, il aurait pu prendre une position plus conforme à ses déclarations et à ses protestations passées. On l'accuse de n'avoir pas, dans l'espace de vingt ans, trouvé le moyen d'affirmer son indépendance et son impartialité d'une manière sérieuse et efficace.

Il est vrai que ce reproche peut s'appliquer à presque tous les hommes politiques des deux partis, mais ils ne sont pas communs ceux qui, comme M. Masson, peuvent être indépendants sans ruiner leur influence et leur avenir.

On entend quelquefois des hommes politiques dire : " Je voudrais bien être indépendant, je donnerais une leçon au gouvernement." Malheureusement ceux qui peuvent l'être et peuvent donner l'exemple ne font pas mieux. Avouons que pour être indépendant dans un pays où l'esprit de parti et l'intérêt personnel exercent tant d'empire, il faut se résigner à être isolé, à passer pour capricieux et impraticable.

Et puis, l'expérience et la réflexion démontrent que les Canadiens-français ne peuvent, sans danger, s'isoler, faire bande à part, qu'il faudrait de bien graves raisons pour les justifier de prendre une pareille position.

On prétend que, privément, M. Masson a souvent donné des conseils et des avertissements à ses amis politiques et on affirme avec raison et avec plaisir qu'au moins il a conservé intacte sa réputation personnelle. Dieu merci ! On ne l'a jamais accusé de s'être servi de sa position pour favoriser indûment ses intérêts personnels ou ceux de son parti. Sa conduite a toujours été digne, morale, sa vie bonne, studieuse, respectable, ses manières, sa conversation et sa tenue, celles d'un gentilhomme. C'est toujours un honneur et un avantage pour un peuple d'être représenté par des hommes de cette valeur. Ils nous conservent cette réputation de politesse, d'urbanité et de savoir-vivre que nos pères nous ont faite et à laquelle les gouvernements anglais et les étrangers en général ont toujours rendu hommage.

Il faut bien avouer que plusieurs de nos hommes publics laissent à désirer sous ce rapport. Ils n'ont pas plus hérité de la délicatesse que des principes des Lafontaine, des Viger, des Cherrier, des Dorion.

M. Masson est nerveux, impressionnable, ses mouvements sont vifs, sa parole chaude, sa voix vibrante : c'est dire qu'il est orateur. Il parle facilement, avec une grande volubilité. Lorsqu'il était à la tête des conservateurs, combattant contre le ministère Mackenzie, il faisait des discours véhéments, violents même.

Il luttait avec la fougue d'un soldat montant à l'assaut d'une citadelle; du train qu'il y allait on eût juré qu'il ne finirait pas sans planter son drapeau dans le camp ennemi. Sa nervosité nuisait à l'effet de sa parole; il s'emportait, comme un cheval qui prend le mors aux dents, et sa parole bruyante, précipitée, étourdissait la Chambre.

Cependant, il s'exprimait toujours bien, dans un langage correct, et la députation, comme le peuple, aimait l'entendre.

La famille Masson a droit d'être fière de lui, et sa nationalité de le réclamer comme un de ceux qui l'honorent le plus par leur caractère, leurs convictions, leur probité et leur intelligence.



J.-A. MOUSSEAU

(1894)

Un homme de talent encore, mort trop jeune, à un âge ou il aurait dû commencer à jouir des fruits de son travail, lorsqu'il commençait à se plaire sur le banc où on l'avait placé un peu malgré lui.

Un excellent homme, très français, très catholique, le meilleur des époux et des pères de famille, rempli de bons sentiments et de principes solides, mais d'une morale facile en politique, comme presque tous les hommes de son temps. Aimant cette politique, cette vie d'émotions, de jouissances et de déboires, de triomphes et d'humiliations que les ambitieux aiment pour les honneurs ou l'argent qu'elle procure parfois, les patriotes, pour le bien qu'ils peuvent y faire.

Mousseau a le mérite de s'être fait lui-même.

Lorsqu'il arriva à Montréal pour étudier le droit, il n'avait presque pas fait d'études classiques. Pourtant, il a été avocat, journaliste, député, ministre à Ottawa, premier-ministre à Québec, il a beaucoup écrit et parlé, et ses discours comme ses écrits étaient bien faits.

C'était une bonne tête munie d'un jugement sain, d'une grande mémoire et d'une vive imagination. C'était surtout un travailleur, un piocheur, passant des nuits entières à étudier, à consulter les auteurs, à préparer ses plaidoyers ou ses écrits. Souvent après avoir plaidé toute la journée, il se remettait au travail, à huit heures, le soir, pour continuer jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Il se tenait éveillé en prenant une dizaine de tasses de café et souvent d'autres stimulants. Habitude funeste !

J'étais son associé, lorsque nous fondâmes l'*Opinion*

Publique. C'était en 1870. M. Desbarats venait d'ouvrir un atelier d'imprimerie et de fonder un journal anglais, dans le but d'exploiter un procédé nouveau de gravures appelé Leggotypie. Le journal anglais, illustré au moyen de ce procédé, semblait avoir du succès, je proposai à Mousseau de suggérer à M. Desbarats d'avoir un journal français du même genre. Le projet plut à Mousseau, fut accepté par M. Desbarats; nous formâmes une société et l'*Opinion Publique* fut fondée. Elle eut un succès sans précédent et atteignait, en deux ans, le chiffre énorme, à cette époque, de 12 à 13,000 abonnés. Tous les écrits étaient signés et chacun écrivait ce qu'il voulait dans un sens politique ou dans l'autre. Cette liberté rendait la rédaction piquante et plaisait aux deux partis. Mais cette entente salutaire cessa, lorsque mes deux associés voulurent publier un article pour défendre le gouvernement accusé d'avoir donné le contrat du chemin de fer du Pacifique à sir Hugh Allan, moyennant le paiement d'une somme considérable pour des fins électorales. Comme on refusait de me laisser exprimer une opinion différente sur cette question, je me crus obligé de protester, de menacer de retirer mon nom du journal, si on ne tenait pas compte de mes protestations. L'article ayant paru, je donnai ma démission. Si j'avais attendu deux mois, j'aurais été maître de la situation, car le gouvernement conservateur donna sa démission et les libéraux arrivèrent au pouvoir. J'aurais conservé l'*Opinion Publique* dont j'étais le véritable père.

Que de déboires et d'ennuis m'a valu cette conception exagérée de l'honneur dans cette affaire!

Le rôle politique de Mousseau n'a pas été brillant; il a servi son parti comme bien d'autres avec le zèle d'un homme qui croit que la fin justifie les moyens. Après Dieu, c'est au parti conservateur qu'il croyait le plus; tout était permis pour le triomphe de ce parti.

On lui joua un mauvais tour, quand on le força de donner son portefeuille fédéral à Chapleau pour prendre

le sien à Québec. La succession était onéreuse. Placé en face d'un coffre vide et de besoins considérables, d'adversaires redoutables, aux prises avec Mercier, l'homme le plus habile, le lutteur le plus infatigable et le plus vigoureux que notre monde politique ait produit, entouré d'amis auxquels il ne pouvait rien refuser, il ne chercha qu'à adoucir le plus possible les ennuis de sa position, à alléger le poids de son fardeau. Lui qui avait travaillé avec tant d'enthousiasme pour l'établissement de la Confédération, il fut forcé d'admettre et d'arriver à la conclusion qu'elle ne donnait pas aux provinces les moyens de faire ce que leur développement exigeait, qu'elle avait été injuste surtout pour la province de Québec qu'on avait dépouillée de ses droits de douane, sa principale source de revenus, sans compensation suffisante.

Mousseau eut la bonne pensée, il faut lui en tenir compte, de demander la révision du pacte fédéral sous ce rapport et de poser, comme programme, que les sommes payées aux provinces pour les dépenses de leur administration devaient être augmentées, soit en basant le subside de 80 cents par tête sur le chiffre de la population, soit en tenant compte à la province de Québec des dettes qu'elle avait contractées pour la construction de chemins de fer utiles aux autres provinces de la Confédération. Le gouvernement fédéral accepta cette dernière proposition et y donna effet, sous le ministère Ross, en mettant au crédit de la province de Québec une somme de cinq millions de piastres dont il s'engagea à lui payer l'intérêt tous les ans. Mousseau ne fut pas assez longtemps au pouvoir pour récolter les fruits de l'idée qu'il avait semée. Ceux qui demandaient, à grands cris, une politique d'économie ne trouvèrent pas chez Mousseau l'énergie que les circonstances exigeaient. Pas plus que Chapleau, et, plus tard, Mercier, il eut le courage de réagir contre le système d'administration en vigueur depuis bien des années.

La pauvreté de la plupart de nos hommes publics est une source de dangers et de tentations, quand ils n'ont pas appris à se contenter de peu, à vivre comme vivaient les Lafontaine, les Morin, les Viger et les Papineau. Ils sont rares les hommes qui, en face de besoins pressants, de créanciers acharnés, ne se croient pas autorisés à accepter des faveurs en échange de services ministériels ou parlementaires. D'abord, c'est pour le parti, c'est pour les élections; mais la pente est facile, on finit par confondre l'intérêt du parti avec son propre intérêt, on mêle les comptes.

C'est le mal de notre temps, le fléau des institutions démocratiques. Ceux qui ont introduit ce virus politique parmi nous ont une grave responsabilité devant Dieu et devant les hommes.

Les scandales révélés, les abus commis ont profondément humilié les hommes sincèrement catholiques et canadiens-français. Nos ennemis en ont tiré des conclusions et des comparaisons cruelles pour notre foi et notre patriotisme.

Il y a là une réforme immense à faire, une réforme digne de tous les grands esprits et des nobles cœurs qui s'intéressent à l'honneur de la religion et de la patrie, à l'avenir de la société.

Sous des apparences de colosse, Mousseau n'était ni assez fort, ni assez énergique pour conduire la barque de l'Etat dans un moment aussi difficile. On le força à comprendre que son intérêt et celui de son parti lui faisaient un devoir de se retirer et d'accepter une place de juge.

Il n'a pas eu le temps de donner sa mesure comme magistrat, mais son jugement sain, son esprit droit, son désir d'être juste et son amour du travail en auraient certainement fait un juge distingué. Les déboires de la politique avaient considérablement modifié son caractère ; mais lorsque je l'ai connu intimement, c'était l'homme le plus heureux du monde.

Excellente nature qui cherchait constamment le bon-

heur pour lui et pour ceux qui l'entouraient, sa femme, ses enfants, ses amis. Toujours satisfait, content de lui-même et des autres, voyant tout en beau, se croyant riche, quand il n'avait pas le sou, calme et souriant au milieu des épreuves, convaincu que tout ce qui lui arrivait était pour le mieux, plein de foi en la Providence, de confiance en son avenir, convaincu qu'il serait tout ce qu'il voudrait, voyant toujours l'arc-en-ciel à travers les nuages de l'horizon; un bon dîner, un verre de vin, une promenade, un rien lui faisait oublier tous les ennuis que ses dettes lui causaient.

Quand l'épreuve était trop forte, il allait au confessional, communiait et retrouvait toute son énergie, toute sa gaieté.

Rien ne le décourageait. Un jour, un ami lui disait:

— Si tu étais condamné à être pendu, trouverais-tu moyen d'avoir des illusions?

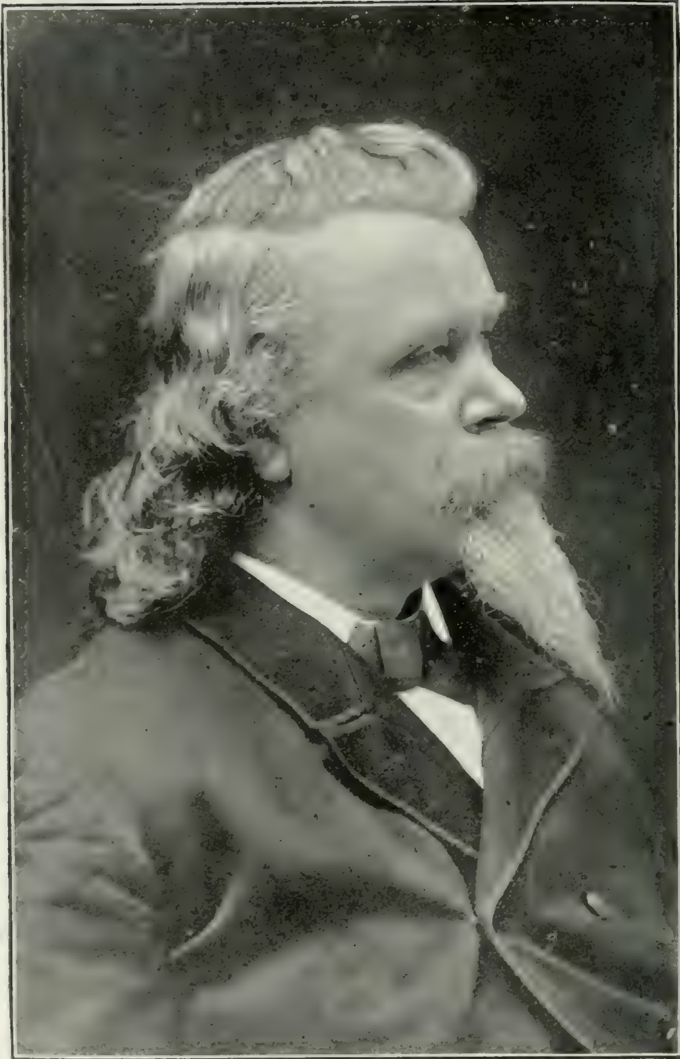
— Certainement, répondit-il, je dirais que la corde va casser.

Il n'avait pas cinquante ans, lorsqu'il est mort. C'est mourir bien jeune, quand on aime tant la vie, qu'on est fait pour être heureux.

Cependant, il se résigna facilement et promptement à partir pour l'autre monde; il ne songea qu'à se bien préparer pour faire le grand voyage.

Il garda jusqu'à la fin sa sérénité d'âme. Il passa les dernières heures de sa vie à constater les progrès de la maladie, à se regarder mourir. Il vint un moment où il dit au juge Mathieu qui était à son chevet: "Tiens, je ne te vois plus, et j'ai de la peine à parler... c'est la fin."

Il a été fort regretté, car sa bonté, sa douceur, sa bienveillance, sa libéralité et sa bonne humeur lui avaient fait beaucoup d'amis.



DAVID MARSH

DAVID MARSIL

(1894)

Wilfrid Prévost était bien malade au commencement de la dernière session, au Château Frontenac.

Avant de partir pour ne plus revenir, il disait à un ami : " Marsil est malade, lui aussi, il me suivra de près... Savez-vous, ajouta-t-il, après un moment de réflexion, que lorsque nous serons morts, ce sera difficile de nous remplacer avec nos défauts et nos qualités ? "

Il avait raison de croire que son ami ne lui survivrait pas longtemps, et de dire qu'ils seraient tous deux difficiles à remplacer. C'étaient deux types de force, de vigueur physique et intellectuelle, deux natures ardentes, originales, exubérantes, comme on en voit peu.

On les appelait les " Patriotes " ou les " Lions du Nord ", et ils méritaient de porter ces noms, car ils étaient patriotes, et ils avaient du lion la force et le courage.

Eh bien ! ils s'en vont, les patriotes, ils meurent, les lions, malgré leur vigueur, leur énergie indomptable : ils s'en vont, les Marsil et les Prévost, tous ces survivants d'une génération de lutteurs, ces représentants de familles au caractère viril, à la tête ardente, au sang chaud. On n'entendra plus leur éloquence grandiose, un peu fantasque, leurs accents enflammés, leurs imprécations à la Camille. Ils tombent, ces chênes puissants que rien ne semblait pouvoir abattre, qui paraissaient indéracinables. Trop confiants dans leur force, dans leur vitalité, un peu enfants sous des dehors sévères, aimant toutes les émotions de la vie, passionnés

pour la politique, pour ses luttes et ses dangers, ils se dépensaient outre mesure.

Ce pauvre Marsil! Je le voyais, il y a quelques jours, à Québec. Après avoir dit que sa santé était meilleure, il ajouta: "Sois tranquille, je ne mourrai pas avant d'avoir prouvé que le décret d'excommunication de Mgr Lartigue n'a jamais été lu à Saint-Eustache et que, par conséquent, on n'avait pas le droit d'exclure les cendres de Chénier de la terre sainte."

Il est mort avant d'avoir vu la réalisation de ses vœux et de ses espérances, mais les patriotes ont dû bien le recevoir dans l'autre monde, car il a beaucoup parlé, beaucoup travaillé toute sa vie pour leur réhabilitation.

Il a été bon médecin, excellent chirurgien, orateur populaire de premier ordre, mais avant tout patriote. Il avait l'âme ouverte aux grandes inspirations de la liberté, du patriotisme, de la religion, le cœur accessible aux sentiments les plus nobles. Ce grand fauve qui secouait sa crinière touffue sur ses larges épaules, et poussait des rugissements dans les assemblées populaires, était un doux, un patient, un artiste qui touchait l'orgue tous les dimanches, à l'église de sa paroisse, et chantait des hymnes avec l'onction et la ferveur d'un moine de Solesmes.

C'est un des hommes qui ont le plus contribué à me faire croire, quand j'étais jeune, qu'on était souvent injuste envers les libéraux, qu'on avait tort de les combattre tous sans distinction comme des hommes dangereux.

Pouvait-on être si bon, si patriote, si enthousiaste du vrai et du beau, et être dangereux ?

Son état normal n'était pas l'excitation, c'était plutôt le calme, la douceur, l'esprit de conciliation avec un peu de rêverie et d'indolence.

Il fallait, pour mettre cette grosse machine en mouvement, des circonstances spéciales, l'influence de la lutte, de la discussion, d'un courant patriotique.

La question Riel, par exemple, eut le don de l'émou-

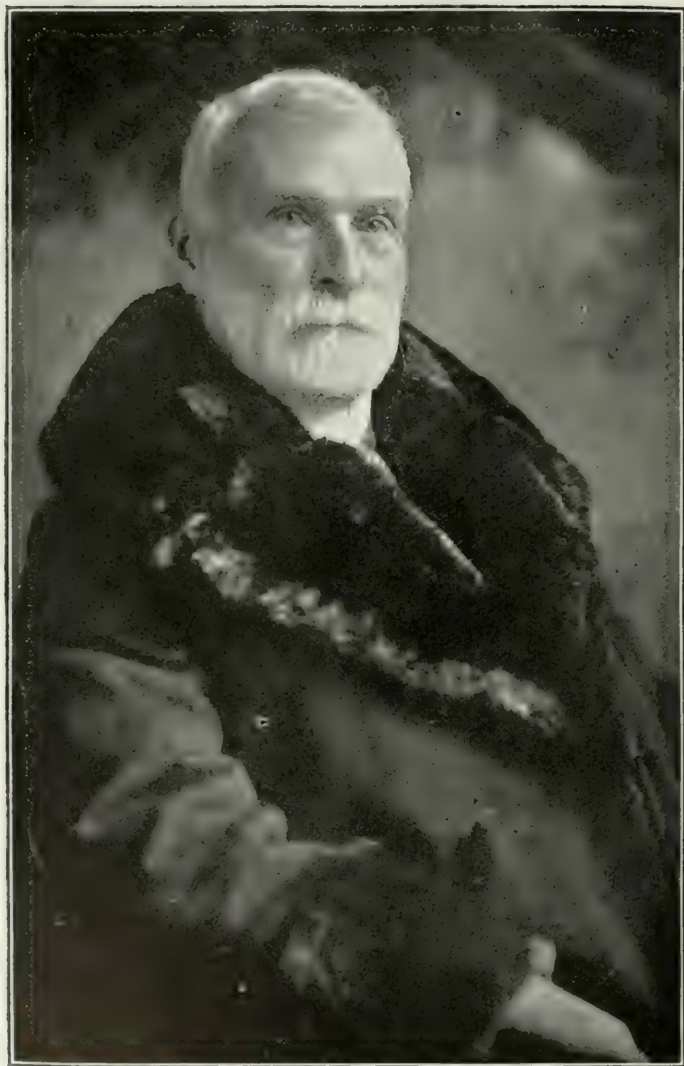
voir; de tous les orateurs qui enflammèrent, à cette époque, l'opinion publique, Marsil fut, peut-être, le plus populaire. Il paraissait à sa place sur le Champ-de-Mars, à Montréal, en face d'une foule de dix à quinze mille personnes. Un pareil auditoire convenait à sa voix, à sa taille.

Il manquait de vernis, son éloquence était un peu rude, sauvage, mais elle recélait des éclairs et du tonnerre.

Je me figurais quelquefois David Marsil à une époque tourmentée, dans un temps de luttes patriotiques, et je me rendais compte du rôle joué par les Chénier, les de Lorimier et les Cardinal. Aussi, il répétait souvent: "C'est un bonheur, mon petit, que nous ne soyons pas nés vingt ans avant 1837, car nous aurions été pendus tous deux."

Marsil va manquer à nos luttes politiques, à nos fêtes nationales; on ne verra plus sa grande et puissante figure dominer nos assemblées populaires. Mais ceux qui l'ont connu et aimé transmettront à leurs descendants son nom et le souvenir de son patriotisme.





L.-O. TAILLON

L.-O. TAILLON

(1894)

Premier-ministre de la province de Québec.

Une forte et brillante organisation physique et intellectuelle, une nature de soldat et d'artiste, pleine de vitalité, de vivacité, de contrastes, faite de poudre à canon et d'huile d'olive ; un caractère original passant facilement de la brusquerie et de l'impatience à la douceur et à l'attendrissement : un esprit fin, remuant, brillant comme une aurore boréale, souple, propre à tout ; une tête vivante où les idées sérieuses, sombres même, et les pensées joyeuses se succèdent et se remplacent avec la rapidité de l'éclair, une voix superbe, pour chanter ou pour parler ; une éloquence un peu indolente, parfois, comme son caractère, puis soudain agressive, belliqueuse, retentissante ; une verve intarissable ; une mitrailleuse de bons mots, de reparties, de boutades et d'apostrophes spirituelles.

Superbe dans ses emportements ; le Vésuve en éruption, la tempête avec ses foudres et ses éclairs, la mer en furie... Puis soudain, l'apaisement, les rayons d'un soleil radieux à travers les nuages, les couleurs de l'arc-en-ciel dans le firmament, le chant du rossignol dans le feuillage.

Il n'y a pas à se méprendre sur ses sentiments. Comme la plupart des nerveux, il manifeste par des signes visibles ce qu'il ressent. La manière seule dont il tire sa barbe de patriarche suffit pour exprimer ses sentiments. Quand il la tire doucement sur sa poitrine en la caressant, il est de bonne humeur ; mais lorsque de la main gauche et de la main droite il la tire en sens contraires, gare à ceux qui l'approchent.

Pour se débarrasser des importuns qui le poursuivent partout, il a tout un système de ruses ingénieuses, il a le secret de Givès quand il le veut, et pour qu'on ne l'approche pas trop, il a fait attacher les chaises de son bureau au mur, les gens ont beau s'agiter, essayer de s'avancer, la chaise reste collée au mur. Une fois, cependant, la chaîne cassa; il faillit en perdre connaissance; cet incident acheva de le rendre sceptique.

Lorsque le chemin de fer du Nord était sous le contrôle du gouvernement, ce pauvre Taillon était assiégé du matin au soir par ceux qui voulaient faire partie de l'administration de ce chemin. Un jour, plus impatienté que de coutume, il s'écria: “Eh bien! il ne res-
“tait plus qu'une place dans les chars pour les voya-
“geurs, prenez-la, je vais être débarrassé, nous allons
“annoncer que non seulement les bureaux, mais tous
“les chars, même celui réservé au bagage sont remplis,
“qu'il n'y reste plus une place ni pour les employés ni
“pour le public.”

Le solliciteur, ébahi, se mit à rire et s'en alla raconter l'aventure qui fit du bruit.

Une autre fois, ne sachant que répondre à quelqu'un qui le tourmentait: “Tiens, voulez-vous ma place? Prenez-là, je m'en vais.” Et il partit.

Au reste le plus aimable, le plus réjouissant des hommes en société, musicien, artiste même, causeur charmant.

Il vient de Terrebonne comme les Chapleau, les Desjardins, les Masson, même un peu les Prévost; c'est une terre où le talent pousse mieux que le blé.

Ses études finies, il prit la soutane; mais, s'apercevant que sa vocation l'appelait ailleurs, il étudia le droit, se fit recevoir avocat et forma une société avec Trudel. La poudre et le feu réunis. Une pareille union ne pouvait durer longtemps.

Taillon se rendit populaire en s'occupant d'élections municipales et de l'organisation de la grande manifestation nationale de 1874. Il parlait et il chantait;

après avoir commencé à ébranler les gens, par son éloquence vigoureuse, il les enlevait par ses chants patriotiques, par des éclats de voix qui faisaient trembler toutes les vitres du faubourg Québec.

Un si bel orateur et un si beau chanteur devait nécessairement être élu par une population impressionable comme celle de la division Est de Montréal. Aussi le fut-il et resta-t-il député de cette division jusqu'en 1887. Il le serait encore sans le mouvement Riel qui l'obligea d'aller se faire élire à Montcalm. "J'ai perdu Montréal, disait-il, mais j'ai gardé *mon calme*."

Depuis, lors de la crise, causée par le renvoi du ministère Mercier par le gouverneur Angers, il alla bravement se faire élire à Chambly.

Il a été procureur-général dans le ministère Ross, puis premier ministre en 1887, pendant quelques jours; chef de l'opposition sous le règne Mercier, depuis 1887 jusqu'en 1890, et il est premier-ministre depuis la retraite de M. de Boucherville.

M. Taillon est un honnête homme qui cherche à gouverner honnêtement.

Cette qualité fait sa force auprès des hommes de bonne volonté et sa faiblesse aux yeux des gens d'affaires qui ne le trouvent pas assez pratique. Il n'a jamais été accusé sérieusement de s'être servi de sa position pour son intérêt ou celui de ses amis politiques. N'ayant ni femme ni enfants, vivant de peu, il est à l'abri des tentations qui obsèdent la plupart de nos hommes publics. Il tient à sa réputation et il prend les moyens de la conserver.

Il la gardera plus facilement que le pouvoir.

Succédant à M. de Boucherville dont l'honnêteté est incontestable, à la tête d'un ministère formé pour administrer honnêtement les affaires de la province de Québec, sa position est délicate, sa responsabilité sérieuse. Qui dira ses ennuis, ses impatiences, ses découragements ? D'un côté les mécontents que l'imposition de nouvelles taxes a faits partout, de l'autre, les politi-

ciens affamés qui trouvent la pâture trop maigre, plus loin les adversaires qui naturellement profitent de tous ces mécontentements et, au-dessus de tout cela, les besoins pressants d'une province dont les finances sont délabrées! Avouons que c'est une situation peu séduisante pour un homme porté à la gaieté.

Il y a des gens qui, tous les matins, s'attendent à lire, dans leur journal, que M. Taillon a, dans un moment d'impatience, jeté son portefeuille aux pieds du Lieutenant-gouverneur.

On exagère; M. Taillon ne déteste pas autant qu'on le dirait la politique. On croit qu'il veut être juge : c'est une grande erreur, il aime mieux être premier ministre: mais à tout cela il préfèrerait une position paisible, tranquille, qui lui donnerait des loisirs. Il aimerait mieux être protonotaire, shérif ou greffier que ministre ou juge. Il a de la conscience et une médiocre confiance en lui-même, il a peur des grandes responsabilités. Cependant, il finira par être juge, mais à la campagne, si on veut lui être agréable.

Les jouissances de la vanité, des applaudissements et de la courtisanerie, si chères à la plupart des hommes politiques, n'ont pas un grand effet sur lui, elles l'ennuient même parfois; mais les émotions de cette vie agitée, et les efforts de travail, d'intelligence et d'activité qu'elle impose conviennent à son tempérament nerveux, à son esprit inquiet et remuant, à son caractère porté à l'insouciance, malgré ses ardeurs passagères. Dans tous les cas, au point de vue national, il fait bonne figure à la tête de la province, et ses amis politiques auraient tort de le laisser partir, son nom a une force nationale et morale qu'ils trouveront difficilement ailleurs. J'ai dit que Taillon n'avait ni femme ni enfant; il a été marié cependant, et son mariage est un des souvenirs douloureux, dramatiques de sa vie. Il avait trente-huit ans, lorsqu'il se décida, après avoir longtemps réfléchi, à épouser une charmante femme,

Madame veuve Bruneau. Huit mois après, elle mourait presque subitement.

Le coup fut terrible, la blessure profonde ; la souffrance dure encore. Non seulement il n'a pas oublié, mais on dirait même parfois qu'il n'a pas pardonné à la Providence de l'avoir frappé si cruellement.

Bien entendu, le mot " pardonné " n'est mis ici que pour indiquer son état d'âme, il est trop chrétien pour qu'on prenne le mot à la lettre.

Quand on lui parle de se remarier, dans des moments où le temps est sombre, il s'emporte, vous prie de le laisser tranquille et dit qu'il n'est pas assez imprudent pour s'exposer encore au même danger.

En résumé, c'est une personnalité piquante, un caractère et un esprit d'une originalité et d'une vivacité intéressantes, un homme de cœur et d'esprit, une riche et vigoureuse nature.

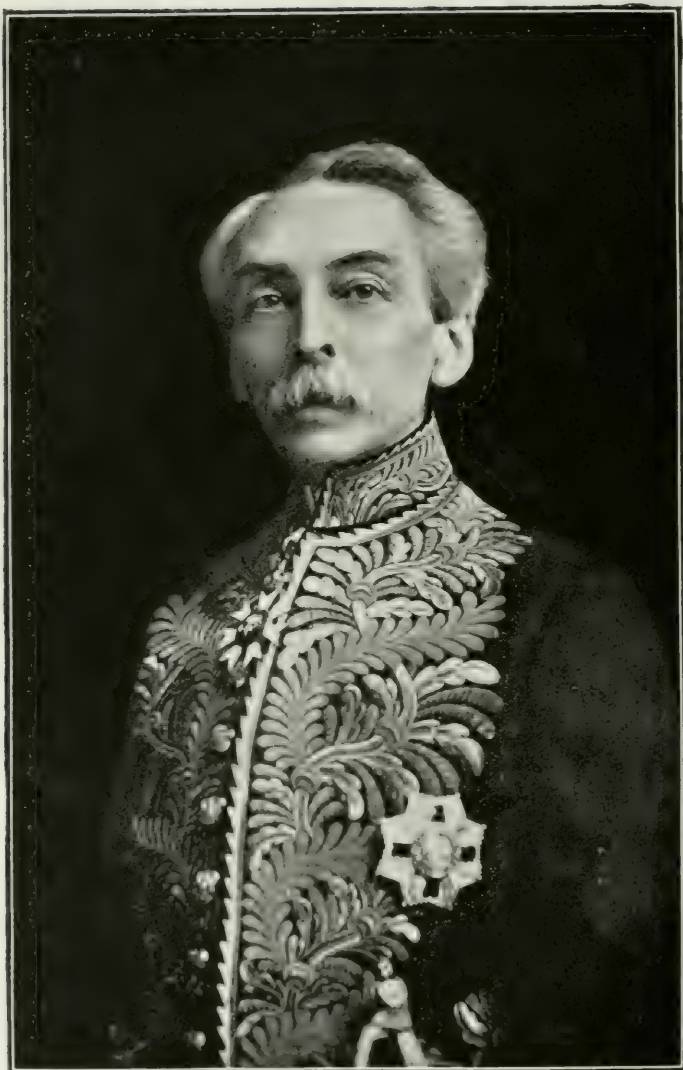
P. S. En 1896, M. Taillon donnait sa démission comme premier-ministre de la province de Québec, et entrait, avec MM. Angers et Desjardins, dans le ministère Tupper pour l'aider à faire triompher sa politique sur la fameuse question des écoles. Il n'y a pas de doute qu'il était sincère et qu'il croyait véritablement que le *bill rémédiateur* était la solution la plus pratique de cette question épineuse. Ce ne fut pas l'opinion des électeurs, aux élections générales de 1896, car ils votèrent contre le ministère Tupper, et M. Laurier arriva au pouvoir.

M. Taillon avait sacrifié inutilement sa position à Québec ; il rentra dans la vie privée pour se consacrer exclusivement à l'exercice de sa profession. Le dévouement, la probité, la délicatesse de sa conscience et de ses sentiments ne l'ont pas enrichi, mais l'homme qui reste pauvre volontairement, par principe, par conviction, et refuse des positions honorables afin de mériter sa propre estime et celle de ses concitoyens, cet homme a droit à la reconnaissance publique. Sa modestie et

son désintéressement servent d'exemple et de leçon. On peut différer d'opinion avec lui, on peut le critiquer même, mais on doit le faire, chapeau bas.

On peut dire de M. Taillon, comme de M. Marchand, qu'ils ont été des premiers-ministres modèles sous le rapport de la probité, ce qui ne les a pas empêchés d'être deux hommes d'esprit.





SIR L.-A. JETTE

L.-A. JETTE

(1894)

Il y a une vingtaine d'années, on remarquait au collège de l'Assomption un petit garçon à la figure pâle, à l'air maladif, aux membres délicats, toujours mis avec élégance, poli, affable, mais réservé, sage, studieux et modeste, soumis sans affectation et conservant toujours, dans l'accomplissement de ses devoirs et dans ses relations avec ses maîtres et ses condisciples, sa dignité et son indépendance. Il n'était pas le premier de sa classe, mais il aurait pu l'être, s'il n'avait pas employé la plus grande partie de son temps à lire tout ce qui lui tombait sous la main. La bibliothèque du collège ne lui suffisait pas, il trouvait moyen de se faire apporter des livres du dehors et des journaux, des journaux libéraux surtout, car, dès ce temps-là, ce petit garçon si humble et si modeste avait ses idées à lui, sa manière de voir les choses en politique.

Mais comme il ne faisait pas parade de ses connaissances et de ses sentiments et laissait alors comme aujourd'hui les autres penser comme ils voulaient, tout le monde l'aimait et respectait ses opinions. Il était si gentil, si doux, si délicat, il faisait si bien tout ce qu'il faisait! Comment ne pas l'aimer?

Ce petit garçon qui faisait si peu de bruit au collège est aujourd'hui l'un des avocats les plus distingués de Montréal, et l'un des représentants, dans la Chambre des Communes, de la grande métropole.

M. Jetté est un exemple frappant de ce qu'on peut faire avec du travail, de la modération, des principes sains et une bonne conduite. Il a fait son chemin

tranquillement, sans impatience et sans bruit inutile, sans déranger le cours naturel des choses. Il a mûri lentement comme les bons fruits et ne s'est pas laissé cueillir avant le temps.

Le public a fini par remarquer ce jeune homme modeste qui remplissait si bien ses devoirs de chrétien et de citoyen, sans affectation et sans hypocrisie, et se distinguait dans sa profession par des habitudes de travail et de régularité qu'on trouve rarement chez les jeunes avocats .

M. Jetté n'a pas la chaleur, l'enthousiasme et la facilité de parole de certains orateurs, mais sa parole élevée, franche, pleine de sens et de logique, produit un excellent effet sur un auditoire instruit. Son éloquence froide et calme comme sa raison ne remue pas les âmes, mais elle porte la conviction dans les esprits et inspire la confiance et le respect.

M. Jetté a le mérite de dire en bon français, dans un langage correct, clair, sobre, élégant et châtié, des choses sensées et pratiques, mérite assez rare chez nos avocats et nos orateurs politiques. Il ressemble sous ce rapport à Laurier et excelle dans l'exposition d'un principe, dans la démonstration d'une vérité. Son esprit lucide et logique jette de la lumière sur les questions les plus compliquées et sait mettre en relief les points les plus importants.

Le talent de M. Jetté a été apprécié avec beaucoup de justesse dans un rapport étendu de la cause Guibord fait par la *Gazette judiciaire* de Belgique, journal important rédigé par des hommes d'une grande valeur.

Après avoir résumé la plaidoirie de M. Jetté et en avoir signalé les principaux points, la *Gazette* ajoute :

" Ces paroles, comme toute la plaidoirie de M. Jetté, " ont un remarquable accent de sincérité et de loyauté. " M. Jetté nous paraît d'ailleurs un avocat d'une haute " valeur qui serait au premier rang dans tous les bar- " reaux où se plaident de grandes causes."

La *Gazette judiciaire* fait ensuite les observations qui

suivent sur les plaidoiries des avocats qui ont figuré dans la cause Guibord : " On comprendra, dit-elle, que " nous ne puissions reproduire ici des plaidoiries dont " la moins longue prend toute une audience. Elles ont " cela de remarquable que la langue en est excellente " de clarté, de précision, d'appropriation parfaite des " termes aux matières qu'on traite. Elles se distin- " guent par une sobriété d'ornements qui convient aux " discussions de droit sans recherche aucune de l'an- " tithèse, des cliquetis du mot, de la phrase. Voltaire " écoutant la plaidoirie de M. Jetté à Montréal se trou- " verait moins dépaysé et plus à l'aise qu'à la Cour " d'Appel de Paris ou à l'Assemblée législative de " Versailles."

M. Jetté est tout entier dans ses discours, et on est convaincu plus que jamais, en l'entendant parler, que le style c'est l'homme. On y reconnaît non seulement l'avocat au jugement droit, à l'esprit subtil, mais encore l'homme de lettres au goût délicat, à l'intelligence cultivée. Doué de dispositions littéraires qui en auraient fait un excellent journaliste, il a su en profiter.

M. Jetté a l'esprit comme le cœur français, aime la fine plaisanterie, les choses bien dites et a un sentiment très vif du beau dans les arts et les lettres.

Un homme qui travaille de douze à quinze heures par jour, dont tous les instants sont comptés, dont la vie est réglée comme un cadran, a le temps de faire bien des choses.

Achevons de faire connaître en deux mots le caractère de M. Jetté en disant qu'il est la loyauté, la délicatesse et la bienveillance personnifiées. Cette délicatesse et cette bienveillance, il en est tout imprégné en quelque sorte, il les porte dans sa figure, dans ses gestes, dans toute sa personne ; pas un mot, pas un mouvement chez lui qui ne soit marqué au coin de la distinction, de la bienséance et de la courtoisie la plus parfaite.

M. Jetté est né honnête et vertueux, et il l'est main-

tenant sans effort, car il a su cultiver ces heureuses dispositions.

Son tempérament froid qui lui nuit, quand il parle, lui est très utile sur le banc en laissant à sa raison l'empire qu'elle doit exercer sur la volonté de l'homme. Ajoutons qu'il possède des principes de religion et de morale solides, des convictions nationales les plus sincères et l'on s'expliquera l'influence dont il jouit, l'on comprendra que tant de personnes désirent qu'il aît bientôt sa place dans le gouvernement de la nation.

M. Jetté est né à l'Assomption, le 15 janvier 1836. Son père était autrefois marchand dans ce village. Sa mère, Madame Caroline Gauffreau, est la petite fille d'un planteur de Saint-Domingue qui fut ruiné par la révolution de 1793.

On sait l'effet que produisit dans les colonies françaises la proclamation des droits de l'homme. Les nègres de Saint-Domingue, comme ceux de Haïti, voulurent affirmer leur droit à l'égalité et à la liberté en massacrant leurs maîtres, en mettant tout à feu et à sang.

La famille de M. Gauffreau fut sauvée, grâce au dévouement d'un esclave qui l'avertit à temps du danger qui la menaçait et réussit à l'embarquer à bord d'un navire qui partait pour New-York.

M. Gauffreau resta dans l'île pour tâcher de préserver ses propriétés de la dévastation, mais ses efforts furent inutiles, il perdit tout ce qu'il possédait et il en mourut bientôt de chagrin.

Madame Jetté épousa en premières noces, à New-York, un avocat canadien, fils de l'hon. M. Faribeault. Etant devenue veuve, elle alla demeurer chez son beau-père, à l'Assomption, où elle épousa M. Jetté.

Le représentant de la division Est de Montréal ayant fini ses études à dix-sept ans, vint à Montréal étudier le droit sous MM. Pelletier et Bélanger. Il fut reçu avocat en 1857 et forma une société avec MM. Hector Fabre et Siméon Lesage, société de gens d'esprit et de gentilshommes s'il en fut jamais.

Dans un pays où un avocat doit être avant tout un homme d'affaires, une pareille société ne pouvait durer. La nature avait fait Fabre journaliste, il fallait bien qu'il le devînt. M. Lesage, qui aurait du être ambassadeur, devint assistant-ministre des travaux publics à Québec. M. Jetté resta avocat.

Depuis deux ans il a pour associé M. Béïque que la Providence semble avoir fait exprès pour lui tant ils se complètent.

La position que M. Jetté s'était faite au barreau, la confiance et les sympathies que son intelligence et son caractère lui avaient gagnées dans le public, le désignaient depuis longtemps comme l'un des candidats les plus forts du parti qu'il soutenait. Le rôle brillant qu'il joua dans le fameux procès Guibord le signala davantage à l'attention publique.

M. Jetté n'avait pas pris jusqu'alors une part très active à la politique. Quoique partisan de M. Dorion, il appartenait à la fraction modérée du parti libéral et avait toujours, comme Laberge et plusieurs autres, condamné les écarts de quelques libéraux de 49 et même de 54.

Il avait déjà indiqué ses tendances en quittant l'Institut Canadien, lors de la malheureuse scission qui eut lieu dans cette institution. Il avait fait voir comment il entendait le libéralisme, lorsqu'il devint rédacteur en chef de l'*Ordre* sous le gouvernement McDonald-Sicotte, le gouvernement des libéraux modérés.

M. Jetté est catholique, national, et libéral dans le bon sens du mot. Les mots de libéral et de conservateur semblent avoir perdu leur sens dans ce pays depuis plusieurs années, car on les applique à tort et à travers. On a pris l'habitude d'appeler libéraux ou *rouges* tous ceux qui combattaient le gouvernement conservateur.

Les chefs du parti conservateur avaient soin, pour rester au pouvoir, de faire croire que tous ceux qui voulaient les renverser étaient des hommes dangereux, professant le libéralisme condamné par l'église, et ils

rappelaient sans cesse les écrits de certains libéraux de 49 et de 54 pour entretenir la défiance publique.

M. Jetté crut que, dans l'intérêt du pays et de son parti, et afin de rallier sous le drapeau de l'opposition tous ceux qui désapprouvaient les actes des chefs du parti conservateur, il fallait avoir une bonne fois le courage de rompre avec un passé dont l'influence nous était si funeste : " Pourquoi, disait-il, persister à porter " la responsabilité d'idées que nous ne partageons pas " et nous condamner sans raison à une éternelle impuissance ? "

Tout le monde applaudit à ce raisonnement, la jeunesse surtout, et le parti national fut fondé ; on voulut écarter même un nom qui n'était plus qu'un épouvantail et un souvenir.

C'est grâce à ce programme que M. Jetté put poser en 1871 sa candidature contre le chef même du parti conservateur, le tout-puissant sir Georges-Etienne Cartier. Des hommes qui jusqu'alors avaient repoussé le programme libéral acceptèrent le drapeau national, et on se rappelle avec quel enthousiasme le peuple accueillit une candidature qu'il regardait comme l'inauguration d'une ère nouvelle.

Dans plusieurs parties du pays on put constater les heureux effets de la transformation qu'avait subie le parti libéral.

Le rôle de M. Jetté à la Chambre des Communes ne fut pas à la hauteur des espérances de ses amis.

C'était un chef qu'on avait voulu élire, un futur ministre, il ne fut ni l'un ni l'autre. Il n'avait ni l'ambition, ni la hardiesse nécessaires pour s'affirmer, s'imposer surtout : il céda le pas aux anciens libéraux peu disposés à se démettre au profit d'un homme qui savait si bien se soumettre.

On donna raison aux conservateurs de dire que la fondation du parti national n'avait été qu'un leurre, un mouvement stratégique imaginé pour faire arriver le parti libéral.

Ajoutons à cela que le peuple, affamé par une crise financière qui durait depuis quatre ans, demandait la protection, à grands cris, au gouvernement et surtout à M. Jetté et ses amis qui l'avaient promise.

Le gouvernement Mackenzie avait consenti à élever les droits de $2\frac{1}{2}$ pour cent, mais ne voulait pas aller plus loin.

Lorsque les élections de 1878 arrivèrent, la misère règnait partout et le parti conservateur, trop habile pour ne pas profiter de la situation, prêchait la protection qu'il avait combattue quand il était au pouvoir, attribuait les maux du peuple au tarif qu'il avait fait lui-même et promettait la prospérité au pays.

Le résultat était facile à prévoir.

M. Jetté ne pouvait se porter candidat et se faire élire dans la division Est de Montréal qu'en adoptant le programme des conservateurs. Il crut le moment favorable de quitter la politique dont les violences et les roueries lui répugnaient pour accepter la place de juge et remplir des fonctions plus conformes à ses goûts, à son caractère et à ses talents.

Il est sur le banc ce qu'il a toujours été : digne, consciencieux, laborieux, catholique et libéral, ennemi de l'injustice et de l'exagération, protecteur de tous les droits, fidèle et loyal interprète de la loi.

Il travaille lentement mais sûrement, les clients et les avocats attendent un peu longtemps, mais l'excellence de ses jugements lui fait pardonner sa lenteur. Quelques-unes de ses décisions, dans des causes où se soulevaient des questions de droit civil de la plus haute importance, ont été fort remarquées non seulement ici, mais en France et en Angleterre. Mentionnons entre autres la cause Laramée où il a exposé avec tant de science et de précision la loi qui régit le mariage dans ce pays ; on trouva ce jugement si important que M.

Blake en demanda la production devant la Chambre des Communes. Citons encore le jugement qu'il rendit contre les compagnies d'assurance poursuivies pour le paiement de la taxe imposée par le gouvernement local.

Il a, dans des matières touchant à la religion et à la politique, rendu des décisions et exprimé des opinions qui n'ont pas plu aux parties intéressées, aux violents ; il a pu se tromper, il a pu, dans certains cas, profiter de l'occasion pour donner une leçon à des gens peu disposés à la recevoir de bonne grâce, mais on n'a jamais mis en doute son intégrité et sa bonne foi.

Personne ne représente plus que lui dans ce pays les sentiments de ceux qui veulent qu'on interprète la religion de manière à la faire respecter et à lui concilier tous les cœurs et les esprits, à démontrer qu'elle n'est pas antipathique aux réformes, aux saines idées de progrès et de liberté.

La robe du magistrat n'a pas étouffé en lui les aspirations de l'homme de lettres et du philosophe, les sentiments du patriote.

Professeur de droit à l'université Laval, président de la Société d'Economie politique, membre de plusieurs autres associations scientifiques et nationales, rien de ce qui intéresse la société et l'avenir de son pays ne lui est indifférent.

Partout il prêche par l'exemple et la parole, sa vie modeste et laborieuse aura été plus utile que des existences beaucoup plus bruyantes.

N. B. — M. Jetté a été depuis lieutenant-gouverneur de la province de Québec et il a rempli les fonctions de cette importante position avec une rare distinction. Il a dans plusieurs circonstances prononcé des discours de haute pensée et de forme délicate, élégante. Dans les collèges et les couvents qu'il visitait, il écoutait les adresses élogieuses qu'on lui présentait avec une douce résignation, et il y répondait avec une onction qui le faisait prendre pour un évêque par les jeunes élèves.

Après avoir été à Spencer-Wood pendant dix ans, il est rentré dans la magistrature comme juge de la Cour supérieure à Québec.

Il est physiquement et intellectuellement ce qu'il était, il y a trente ou quarante ans.

Les chênes tombent autour de lui et il reste debout: le roseau plie mais ne casse pas; une vie laborieuse mais sage et réglée dure longtemps.

On est porté quelquefois à regarder d'un œil jaloux les hommes dont la vie a été une suite ininterrompue de succès, on dit: " Quel chançard! "

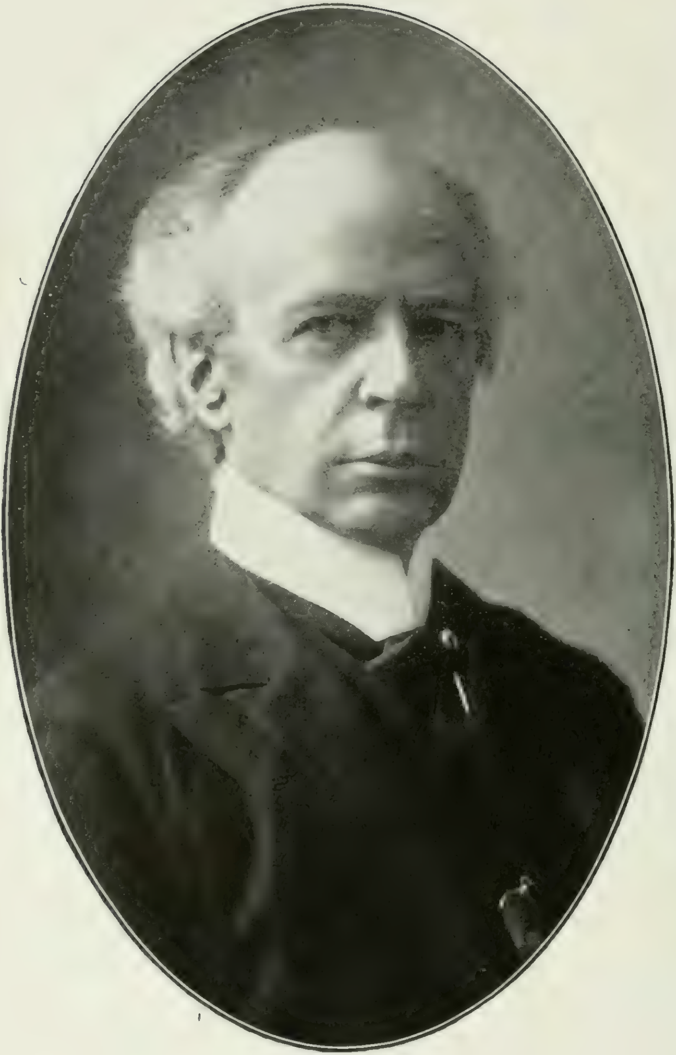
On oublie que ce chançard est un homme qui, pendant quarante ou cinquante ans, a travaillé dix ou douze heures par jour et n'a jamais cessé de cultiver, de développer ses qualités de cœur et d'esprit, de se rendre capable d'occuper honorablement les positions les plus élevées, les plus utiles à la société.

Ceux qui le critiquent pourraient, en l'imitant, mettre la chance de leur côté.

Ajoutons que les hautes positions et tous ces honneurs dont il a été favorisé, il les doit uniquement à son mérite et à la haute idée qu'on avait de son talent et de son caractère, jamais à l'intrigue, à la sollicitation.

Il est plus facile de le critiquer que de l'imiter.





SIR WILFRID LAURIER

LAURIER - CHAPLEAU - MERCIER

(1894)

Les trois hommes les plus populaires de notre temps...

Ils se ressemblent peu sous l'aspect physique ou moral.

Laurier est le plus grand des trois, il a plus de six pieds : il porte la tête haute, son port est noble, son pas léger, on dirait qu'il ne touche la terre que du bout des pieds.

Chapleau est moins grand, moins élancé, plus fort en chair, plus vif, plus nerveux, il porte la tête basse, une belle tête couverte d'une chevelure abondante et déjà blanche.

Mercier est le plus massif des trois, le plus fortement constitué, le plus musculeux ; il est grand, a les yeux et les cheveux noirs et porte une forte moustache — un vrai type de mousquetaire — la personnification de la force et de l'énergie. Il marche pesamment, avec l'assurance d'un homme qui croit que la terre lui appartient, il n'a ni l'élégance, ni la dignité personnelle des deux autres, de Laurier surtout.

Leur genre d'éloquence diffère comme leur organisation physique.

Voyez Laurier : ses sentiments, ses pensées sont nobles, élevés comme sa tête, comme son regard, on voit qu'ils viennent d'en haut, des hautes régions du monde intellectuel. Son langage est correct, élégant, gracieux comme ses manières, sa voix douce, sonore, harmonieuse.

Chapleau est moins élevé, moins correct, moins mesuré dans sa tenue et son langage, moins logique, mais plus vif, plus sympathique, plus vibrant, plus émou-

vant, il a plus de chaleur, de magnétisme et d'électricité — c'est une batterie électrique. Il regarde, pendant qu'il parle, à droite et à gauche, comme pour s'inspirer de tout ce qu'il voit et entend.

Mercier ne regarde ni en haut, comme Laurier, ni autour de lui, comme Chapleau, mais droit devant lui ou plutôt dans les yeux de son auditoire. Laurier parle par devoir, pour le plaisir de dire de belles et bonnes choses qui porteront leurs fruits un jour ou l'autre; Chapleau, pour plaire à ses amis, se faire applaudir, pour constater l'effet magique de sa parole sur une assemblée publique; Mercier, pour persuader, et convaincre, pour se faire des partisans et des admirateurs, pour remporter une victoire, un triomphe.

Mercier est le plus solide, le plus vigoureux, le plus pénétrant. Pénétrant est bien le mot qui caractérise le mieux son éloquence. Voyez son geste, on dirait le mouvement de la hache qui frappe l'arbre à la racine, et dont chaque coup enlève un morceau. Il est moins fascinateur que Chapleau par la voix, le geste, la physionomie, mais il l'est plus par la manière habile de présenter une question, de la tourner et retourner sur tous les sens, de la rendre lumineuse, de la faire pénétrer dans les esprits les plus prévenus. Il est moins poète, moins artiste que Laurier et Chapleau, mais il est plus avocat et il sait mieux se mettre au niveau du peuple, il séduit et attire ses auditeurs et les enlace dans les mailles d'une argumentation dont ils ne peuvent sortir.

Laurier est le plus distingué, le plus parfait. Moins sentimental et moins démonstratif, moins enclin à faire des professions enthousiastes de foi et de patriotisme, moins fertile en expédients et en ressources, mais croyant plus que ses deux rivaux à l'influence de la raison, de l'honneur et de la vertu, des nobles sentiments, des grandes pensées.

L'éloquence de Chapleau est plus ou moins vague et désordonnée, elle brille comme l'éclair à travers les

nuages, elle flotte souvent dans un déluge de mots sonores et brillants ; celle de Mercier manque quelquefois de distinction, de relief ; la parole de Laurier est toujours nette, claire, limpide et gracieuse, elle dédaigne le faux, le clinquant, le truc et la flagornerie. Elle brillerait à Paris comme à Londres, à Westminster comme au Palais-Bourbon.

Chapleau et Mercier sont des modernes, des hommes de leur temps, en ayant toutes les qualités, tous les défauts, ne voulant être ni plus sages ni plus vertueux que les autres, prenant les hommes tels qu'ils sont et les gouvernant comme ils veulent l'être, n'ayant nullement l'intention de les rendre meilleurs.

Tous trois catholiques et Canadiens-français, mais chacun à sa façon ou plutôt suivant son caractère et sa mentalité.

Exemple: Laurier aurait sauvé Riel par principe, par esprit de justice ; Mercier par sentiment national ; Chapleau a laissé faire par prudence.

Je n'ai pas connu un homme qui ait cultivé et développé autant que Laurier ce que la nature et la Providence lui avaient donné de forces physiques et intellectuelles. Aussi, avec une constitution débile, ingrate, il vivra quinze ou vingt ans de plus que la plupart des hommes de son temps, et, sans effort, sans intrigue, il arrivera à la plus haute position qu'un Canadien-français puisse atteindre dans un pays anglais.

Résumons: Laurier est le type de l'orateur parlementaire, de l'homme d'Etat, du grand citoyen. Chez lui le caractère est à la hauteur de l'intelligence.

Chapleau est la personnification la plus brillante que nous ayons eue du tribun, du politicien habile, souple et rusé de notre temps.

C'est l'orateur aimé des foules... et des dames, ce qui veut dire qu'à l'éclat, au brio, à la fougue et à la passion, il joint la délicatesse et la finesse de l'esprit.

Mercier est tout à la fois orateur parlementaire, avocat et tribun. C'est le lutteur le plus fort, le plus

habile, le plus infatigable, que j'aie connu à la Chambre ou à la tribune....

Au moment où j'écris ces lignes j'apprends qu'il se meurt...

Devant cette tombe qui s'ouvre pour recevoir sa dépouille mortelle, la critique désarmera, sans doute, pour rendre hommage à la splendeur et à la puissance de son intelligence, de son génie politique, à l'énergie de son caractère, à la sincérité de son patriotisme.

A travers toutes les vicissitudes d'une vie pleine d'orages et de tempêtes, malgré des fautes et des faiblesses, il a conservé jusqu'au dernier moment toute la ferveur des sentiments religieux et patriotiques de sa jeunesse. De tous les hommes politiques que j'ai connus, c'est celui qui, en toutes choses et en toutes circonstances, était le plus porté à envisager les questions au point de vue national.

Il était franchement, sincèrement et profondément patriote sans fanatisme.

Peu d'hommes ont eu des amis plus dévoués, des admirateurs plus enthousiastes, des triomphes plus éclatants, des revers plus accablants. Il était plus fort, plus grand dans la défaite que dans la victoire.

Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup souffert.

*
* *

Montréal 1894.

P. S. Mercier et Chapleau ne sont plus. Ils sont disparus un peu amoindris, comme dans un nuage.

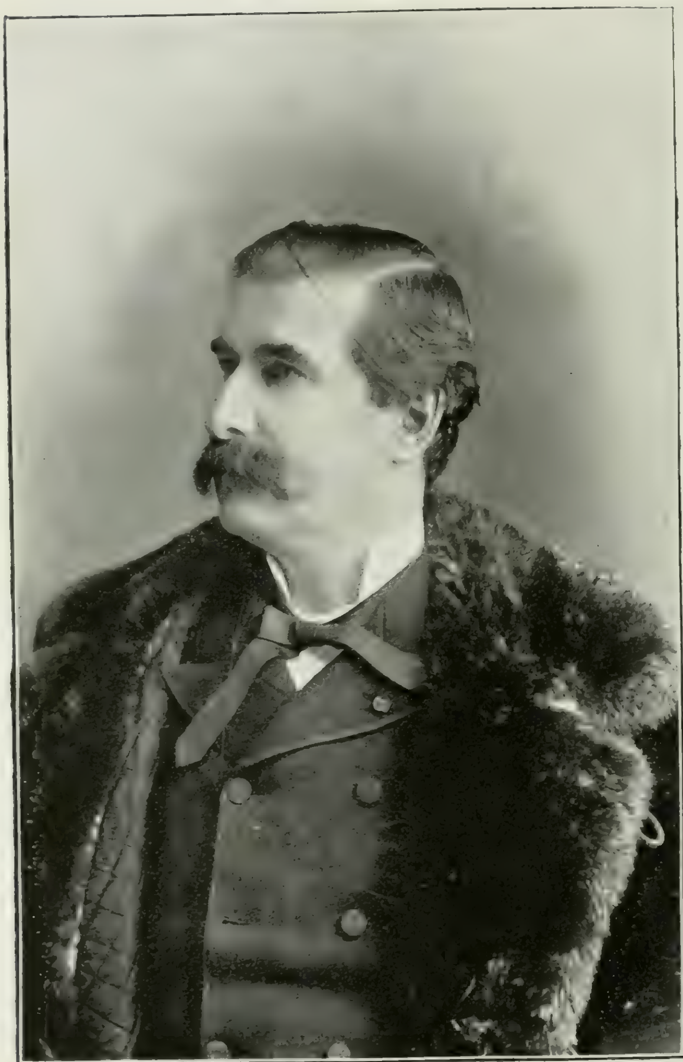
Laurier est encore vivant, très vivant, plus fort et plus brillant que jamais, mûri par l'étude et l'expérience, toujours sage, modeste et bienveillant, calme au milieu des tempêtes, tournant les obstacles qu'il ne peut briser, toujours occupé de vastes projets, d'entreprises destinées à faire du Canada un grand pays, rendant à

chaque province, à chaque nationalité ce qui lui appartient et s'efforçant de concilier ses devoirs envers le Canada avec la loyauté que nous devons à l'Angleterre, irréprochable dans sa vie privée, l'égal des grands hommes d'Etat et des orateurs les plus accomplis du monde, l'homme de sa province et du Canada, soupirant après le repos, mais restant où il est par devoir, pour compléter son œuvre de paix, de concorde et de progrès, s'efforçant en toute loyauté de tirer le meilleur parti possible de la Confédération qu'il a combattue, ayant à cœur de prouver qu'elle peut fonctionner sans provoquer les divisions funestes que ses adversaires redoutaient, croyant toujours, trop peut-être, au triomphe de la raison et de la justice. Habitué à dissiper les nuages qui plus d'une fois faillirent déchaîner sur le pays des tempêtes dangereuses, il croit qu'il en sera toujours ainsi.

Tant qu'il sera là... oui, peut-être. Mais après ?

Heureusement la vague qui le porte n'a pas encore commencé à baisser.





HONORE MERCIER

HONORE MERCIER

En 1879 Honoré Mercier entrait dans le ministère Joly en qualité de solliciteur-général. Voici ce que j'écrivais à cette occasion dans *l'Opinion Publique...*

Qui ne connaît le nouveau solliciteur-général? Depuis quinze ans il a paru sur tous les hustings de la province de Québec et pris part aux luttes politiques les plus acharnées. Toujours prêt au combat, toujours armé de pied en cape; il a été sans cesse sur la brèche, frappant à droite et à gauche, rendant avec vigueur les coups reçus, tout dévoué à ses amis et implacable pour ses adversaires.

Si devenir ministre, à une époque et dans un pays où le pouvoir ne donne ni fortune ni gloire à ceux qui le recherchent, pouvait être considéré comme une récompense, on devrait dire qu'il a bien gagné cette récompense.

M. Mercier est solidement construit, et, cependant, les fatigues et les émotions de la lutte, un travail soutenu et un mauvais régime ont fini par ébranler considérablement sa santé. On s'est même demandé, un instant, s'il était en état de soutenir une lutte terrible comme celle qu'on lui prépare. A ceux qui lui ont manifesté leurs craintes, il a répondu: "Quand on s'est battu pendant des années et qu'on a été criblé de coups, on ne recule pas devant un combat décisif par la crainte d'y perdre la vie."

Tout l'homme est là.

Sous des dehors calmes, une physionomie douce et sereine, une figure toujours souriante et des manières un peu nonchalantes, il cache une grande vigueur d'esprit et de volonté.

On ne trouve pas souvent une nature aussi bien équilibrée, une organisation aussi parfaite. Les illusions et les entraînements de l'imagination, de la gloire et de l'ambition sont chez M. Mercier heureusement tempérés par une raison saine, un esprit fort, positif et réfléchi.

Ses succès comme journaliste, avocat et tribun attestent la variété de ses facultés, la souplesse de son talent, la richesse de son intelligence. Les espérances et les illusions dont le talent se berce, ne l'empêchent pas de voir les choses telles quelles sont, d'aimer le monde malgré ses imperfections, la politique malgré ses déboires. A la facilité d'embrasser l'ensemble, l'aspect général d'une question et de saisir ses côtés les plus saillants, il joint la faculté de l'analyse; son esprit semble s'étendre et se concentrer, se dilater ou se replier sur lui-même à volonté.

Sa physionomie, son regard surtout, dénotent quelques-uns des traits les plus saillants de son intelligence et de son caractère, la clairvoyance et la pénétration de l'esprit, la véhémence des sentiments alliée à l'habitude de la réflexion et à la force de la volonté. Si on ajoute à cela que c'est un homme d'action et d'organisation, un avocat plein de ressources et un orateur puissant, il faut bien avouer qu'il a tout ce qu'il faut pour se distinguer dans la politique et dans le barreau.

Sa réputation d'orateur est établie sur des bases solides; il l'a gagnée par des succès sérieux et honorables. On fait si facilement dans ce pays des réputations à des hommes dont le bavardage, l'audace et les exagérations d'idées et de langage constituent le principal mérite, qu'on est arrivé à tout confondre, l'or avec le cuivre, le diamant avec la pierre grossière.

M. Mercier appartient à la bonne école; il a des idées et du style, il parle français, il connaît les sujets qu'il traite et sait se faire comprendre des plus ignorants; il instruit, intéresse et convainc son auditoire. Il n'a pas la chaleur, la voix et la verve de Chapleau, ni l'élo-

quence sympathique et gracieuse de Laurier, mais il l'emporte en général sur nos meilleurs orateurs par le poids et la vigueur de ses arguments, l'abondance des renseignements, la connaissance des sujets qu'il traite, la clarté de ses démonstrations, la justesse de ses comparaisons.

L'éloquence de M. Mercier est originale. Une voix douce, un peu chantante, une figure sympathique, des manières insinuantes lui donnent un air de prédicateur de retraites qui ne déplaît pas au peuple. "Il prêche bien" a dit, un jour, quelqu'un qui l'avait entendu. De fait, c'est un véritable apôtre politique, plein de zèle pour le triomphe de ses idées, toujours prêt à enseigner au peuple l'évangile de son parti.

Il n'a pas toujours été libéral; il a fait ses premières armes sous le drapeau conservateur, et les libéraux ont mis du temps à lui pardonner la guerre qu'il leur a faite à l'époque où il rédigeait le *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Pour dire vrai, en ce qui constitue les principes fondamentaux de la religion ou de la politique, c'est un conservateur, comme la plupart des libéraux, croyant et pratiquant ce que l'église enseigne. Il est libéral seulement parce que c'est la désignation reconnue de tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'appartiennent pas au parti conservateur. La lutte qu'on lui a faite, dans certains milieux ecclésiastiques, l'a bien aigri un peu, mais pas au point de lui faire perdre ses convictions religieuses.

On lui a reproché et on lui reproche encore d'avoir abandonné le drapeau conservateur. Nous l'avons dit souvent, changer de parti dans un pays où on peut le faire sans changer de principes et même, plutôt pour rester fidèle à ses principes, peut être un mérite au lieu d'une faute, suivant les motifs et les circonstances.

Honoré Mercier est né à Iberville, le 15 octobre 1840. Son père naquit à Saint-Pierre, comté de Montmagny, et vint s'établir à Saint-Athanase, dont il fut un des premiers colons.

Après d'excellentes études au collège des Jésuites, Mercier entra comme étudiant en droit chez MM. Laframboise et Papineau, où il eut pour compagnon M. Fontaine, avocat et journaliste distingué, rédacteur du *Journal de Saint-Hyacinthe.*

En 1862, Mercier soutenait le ministère Macdonald-Sicotte, suivait M. Sicotte dans l'opposition en 1863, et, lors de l'élévation de M. Sicotte à la magistrature, reprenait sa place sous M. Cartier.

M. Sicotte fut, en 1863, ce que M. Jetté fut plus tard, en 1871, le chef d'un parti libéral modéré qui ne vécut pas longtemps. A ces deux époques, on a voulu rassurer le clergé et faire tomber les craintes qu'avaient fait naître les idées avancées de quelques-uns des chefs et des organes du parti libéral, en mettant à la tête de ce parti des hommes dont le caractère et les principes n'inspiraient aucune méfiance. Chaque fois, ce mouvement a eu des succès et agité considérablement l'opinion publique, mais il n'a pas duré, parce que jusqu'à présent, il n'y a pas eu de place dans notre société politique pour une organisation en dehors des partis régulièrement constitués .

M. Mercier crut, en 1862, à l'avenir du parti libéral modéré de M. Sicotte, comme il devait croire plus tard, avec bien d'autres, à celui du parti national de M. Jetté.

La retraite de M. Sicotte ayant fait perdre à M. Mercier ses illusions, il se rangea dans l'opposition sous M. Georges-Etienne Cartier, dont il se sépara, peu de temps après, ainsi qu'un certain nombre de jeunes conservateurs, sur la question de Confédération.

Le nouveau régime établi, il l'accepta, rentra au *Courrier de Saint-Hyacinthe* en 1866, mais n'y resta pas longtemps. Trois mois après, il désapprouvait la politique du gouvernement sur la question de l'arbitrage impérial, et se séparait définitivement du parti conservateur. Les conservateurs attribuent ce revirement soudain à des raisons plus personnelles que politiques, à des désappointements.

Ayant été reçu avocat en 1865, il donna tout son temps à sa profession et réussit à se faire une belle position dans le barreau de Saint-Hyacinthe. En 1871, il reparaissait sur la scène politique et soutenait avec énergie la candidature de M. François Langelier dans le comté de Bagot. L'année suivante, il devenait secrétaire du parti national dont il avait salué avec joie la naissance, se portait candidat dans le comté de Rouville pour la Chambre des Communes, et se faisait élire. Aux élections générales qui suivirent la chute du gouvernement conservateur, en 1874, il crut devoir céder la place à M. Cheval pour ne pas diviser les forces libérales en face d'un adversaire redoutable, M. Gigault, représentant actuel du comté de Rouville. L'année dernière il se présentait dans le comté de Saint-Hyacinthe, et M. Tellier le battait par une majorité de six voix.

Comme on le voit, il n'a pas perdu de temps, sa vie a été laborieuse et agitée; tous ses instants absorbés par le journalisme, le barreau ou la politique.

Jamais de repos pour cet esprit remuant et curieux, pour cette nature militante et avide d'émotions, pour ce travailleur infatigable qui, dans le temps où il aurait le plus besoin de tranquillité, se replonge plus avant que jamais dans les eaux tourmentées de la politique. "Le sort en est jeté, dit-il, il faut que je marche."

C'est heureux, après tout, que les déboires n'éloignent pas des affaires publiques les hommes de mérite réel que les deux partis renferment. Les conservateurs peuvent bien faire la guerre à M. Mercier. C'est leur droit. Mais il ne leur sied pas plus de nier sa capacité qu'aux libéraux de contester celle de Chapleau. Le véritable talent cultivé et mûri par le travail est une plante si rare parmi nous et si peu appréciée, qu'il y a du plaisir à le signaler au milieu des mauvaises herbes dont notre champ politique est infesté.

Après la chute du ministère Joly, dont le règne fut court, Mercier songea à disparaître de la vie publique

pour se consacrer exclusivement à l'exercice de sa profession. Mais les instances de ses électeurs et de ses amis l'en empêchèrent. En 1881, M. Beausoleil, l'une des plus fortes têtes du parti libéral, lui offrit la première place dans son étude, et Mercier accepta. En 1883, il devenait le chef de l'opposition aux acclamations de tous les libéraux de la province de Québec. L'Opposition, dans la Chambre, était bien faible; elle comptait à peine une quinzaine de membres, mais elle était forte par le talent, le courage et sa confiance illimitée dans la vaillance de son nouveau chef. Jamais confiance ne fut plus justifiée, car jamais chef ne déploya plus d'énergie et d'habileté, ne fit un travail plus intelligent, plus efficace. Chapleau était parti pour Ottawa, abandonnant à M. Mousseau la position de premier-ministre à Québec, le livrant aux lions de l'Opposition.

Chapleau était bien le plus capable de lutter, de défendre son parti contre les dangers qui le menaçaient; mais toujours prévoyant, toujours soucieux de ses intérêts personnels, il crut prudent de se réfugier à Ottawa et de laisser ses amis aux prises avec un homme qu'il redoutait. Il eut l'occasion, en 1883, de constater à ses dépens la valeur du nouveau chef du parti libéral. C'était à la fameuse assemblée de Saint-Laurent. Mousseau, dont la première élection dans ce comté avait été annulée, s'y portait de nouveau candidat, et il avait appelé Chapleau à son secours. Des milliers de personnes étaient accourues de partout pour assister à ce duel émouvant.

Chapleau parla le premier et fut, comme de coutume, éloquent, spirituel et porta des coups formidables aux libéraux, aux programmistes ou *Castors* qui soutenaient la candidature de M. Descarries, l'adversaire de M. Mousseau. Mercier lui riposta par une philippique écrasante de force et de logique; chacune de ses phrases éclatait comme une bombe et faisait voler en éclats les périodes sonores de son éloquent rival.

M. Chapleau avait dit, en parlant des *castors* qui lui faisaient la vie dure et le dénonçaient comme un libéral dangereux: "Vous connaissez, messieurs, ces petites bêtes noires qui vont et viennent par bandes et s'agitent sur les eaux boueuses des marais qu'elles affectionnent: c'est laid et ça ne sent pas bon, c'est une espèce de vermine. Vous leur donnez le nom de *castors*. Eh bien! Nos *castors* politiques leur ressemblent, ils devraient être frères."

Mercier répondit à cette attaque contre ses alliés:

"M. Chapleau n'aime pas les *castors*. C'est connu. Il trouve qu'ils sont incommodes. C'est vrai. Il affirme qu'ils font leur œuvre avec de la boue. Comment pourrait-il en être autrement? Peuvent-ils combattre les mauvais conservateurs, comme M. Chapleau et ses amis, sur leur propre terrain, en passant ailleurs que dans la boue. Ils ne pourraient les rejoindre ailleurs. M. Chapleau ne veut pas des *Castors*, et Dieu sait pourtant qu'un peu d'huile qui porte ce nom ferait du bien à notre province malade et en grand besoin de purgation, Et avouons que le jour où cette purgation sera assez forte pour chasser de ses veines le *sénécalisme* qui l'empoisonne, sera un jour de triomphe pour tous les honnêtes gens."

Dans l'espace de trois ou quatre ans, Mercier culbutait trois premiers-ministres, jetait la confusion et l'alarme dans les rangs du parti conservateur et portait jusqu'aux nues les espérances des libéraux. Tous les jours, pendant les sessions, des centaines de personnes se rendaient à la Chambre pour l'entendre, pour le voir aux prises avec des hommes de valeur, mais incapables de résister à ses assauts formidables.

Tout le monde reconnaissait qu'à la première occasion il planterait son drapeau sur la citadelle de Québec. L'exécution de Riel lui fournit cette occasion, et il sut magnifiquement en profiter.

Il avait fait proposer, par un de ses amis, une résolution dénonçant cet acte inique, et le gouvernement avait fait repousser cette résolution par sa majorité. Mercier parcourait la province de Québec, tenant à la main l'arrêt de mort de ce pauvre Riel et souleva partout la colère et la pitié de la population, la pitié pour l'infortuné chef des Métis, la colère contre ceux qui l'avaient abandonné à la vengeance orangiste.

On se croyait revenu au temps de Papineau ; dans tous les comtés de la province de Québec, des foules nombreuses accouraient de partout pour l'entendre, et l'acclamaient avec enthousiasme.

Aussi, aux élections générales de 1886, le peuple lui donnait une majorité, et il devenait premier-ministre de la province, à la session de 1887.

Les premières années de son administration furent brillantes. Il avait eu l'habileté de faire commettre au fameux curé Labelle l'imprudence de consentir à devenir le chef du département de la Colonisation. C'était un bon tour joué aux conservateurs, quoique peu conforme aux principes du parti libéral, qui se plaignait si amèrement depuis longtemps de l'ingérence du clergé dans la politique. Les travaux et le zèle inlassable du curé Labelle pour la colonisation avaient fait presque une institution nationale de ce brave prêtre qu'on aurait dû tenir éloigné du fracas des luttes politiques. Si cette nomination fut nuisible au prestige du curé, elle accrut celui du ministre et fut considéré comme un coup de maître. Comment le clergé pouvait-il mettre en doute l'orthodoxie d'un homme qui faisait d'un prêtre presqu'un ministre et l'un de ses conseillers intimes ?

Des lois sages et patriotiques en faveur de la colonisation, de l'agriculture, de l'instruction publique et de l'administration de la justice, l'établissement des écoles du soir, le règlement de l'épineuse question des biens des Jésuites, la création du "Mérite Agricole" et l'octroi de cent acres de terre aux pères ou aux mères

de douze enfants, l'organisation de concours d'agriculture, la formation de sociétés agricoles et laitières, et d'autres mesures destinées à accélérer le progrès de la province de Québec, augmentèrent la popularité de Mercier et sa réputation d'homme d'Etat.

Mais il fallait de l'argent pour alimenter tous ces projets grandioses, mener à bonne fin toutes ces entreprises nationales. Or, la province était pauvre et vivait d'emprunts depuis quelques années; le subside qu'elle recevait du gouvernement central, en échange de ses droits de douane et d'accise, était tout-à-fait insuffisant. Il avait été question depuis longtemps de demander un rajustement plus équitable de ce subside fédéral en le basant, non pas sur le chiffre de la population de 1861, mais sur celui des recensements décennaux.

On se plaignait aussi des empiètements du pouvoir fédéral sur les droits des provinces et du désaveu de certaines lois provinciales. Mercier résolut de faire un coup d'éclat et d'Etat. Il invita tous les premiers-ministres provinciaux à venir à Québec discuter ces questions vitales. Ils répondirent à son appel et se réunirent à Québec, en octobre 1887. La vieille capitale, toujours un peu coquette, malgré son âge, ne manqua pas, sous l'inspiration d'un premier-ministre aussi cordial que pompeux, de justifier sa réputation d'hospitalité et de déployer tous ses charmes.

Les réunions de la conférence interprovinciale furent très animées, et se terminèrent par l'adoption de vingt-trois résolutions dont les principales se prononçaient contre le droit accordé par la constitution au gouvernement central, de désavouer toutes les lois des législatures locales, contre la nomination à vie des sénateurs, contre le maintien des conseils législatifs dans les provinces où l'Assemblée législative y était opposée, en faveur de la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis, en faveur surtout de l'augmentation du subside fédéral.

Ces résolutions, celles surtout ayant trait au subside fédéral, ne reçurent pas, à Ottawa, l'accueil qu'elles méritaient. Sir John A. Macdonald ne pouvait mettre d'empressement à reconnaître les faiblesses de son œuvre de prédilection, la Confédération, à délier les cordons de la bourse fédérale pour réparer une injustice dont il était plus que tout autre responsable. Mais la question ne pouvait être enterrée pour toujours; il était réservé au gendre et l'un des successeurs de M. Mercier, de la ressusciter et d'assurer son triomphe.

Les élections de 1890 donnèrent à Mercier une majorité écrasante. Il était à l'apogée de son prestige, de sa popularité. Mais on commençait à lui reprocher de manquer de sagesse et de prudence dans l'administration des affaires publiques, d'avoir le cœur et la main trop larges, de trop aimer le faste, les honneurs et le plaisir, et de laisser bien des abus se commettre autour de lui, d'avoir recours, lui et ses amis, à toutes sortes d'expédients, pour se procurer de l'argent.

En 1891, pendant un voyage qu'il fit en Europe, ses ennemis lancèrent dans le public des rumeurs qui prirent bientôt la forme d'accusations dangereuses. On disait qu'un imprimeur, M. Langlais, avait été obligé de payer $50,000 dans l'intérêt de M. Mercier et de ses amis, afin d'obtenir un contrat de papeterie pour dix ans, et que M. Armstrong avait payé $100.000 pour le règlement d'une réclamation de la Compagnie de la Baie des Chaleurs. Cette compagnie s'étant adressée au Parlement fédéral, en 1891, pour obtenir de l'aide, le Sénat, qui était en grande majorité conservateur, fit une enquête sur ces accusations et les trouva bien fondées.

Lorsque Mercier revint d'Europe, l'opinion publique était fort agitée et se demandait ce qu'il allait répondre à ces accusations. Malheureusement il s'en alla à Tourouve, sa résidence d'été, où il s'occupa beaucoup plus de se récréer et de recevoir les hommages de ses admirateurs, que de se disculper aux yeux du gouverneur et du public.

Ce n'était plus le Mercier d'autrefois, le lutteur qui ne laissait rien au hasard ; les délices de Capoue l'avaient amolli. Lorsqu'il se redressa, il était trop tard. Une commission de trois juges avait été nommée pour faire une enquête, et deux de ces juges, des conservateurs, avaient fait un rapport qui parut suffisant au lieutenant-gouverneur, M. Angers, pour l'autoriser à le démettre.

Etrange anomalie! C'était le même M. Angers qui, douze ans auparavant, menait la campagne contre le lieutenant-gouverneur Letellier et le faisait destituer par le Parlement fédéral pour avoir violé la constitution, en renvoyant un ministère soutenu par la majorité de la Chambre. Or, il est incontestable que Mercier avait la confiance de la majorité de la Chambre, lorsqu'il fut démis par M. Angers.

Le cadre de cette biographie ne me permet pas de discuter au long cette grosse question et de faire l'analyse des torts et des erreurs qu'elle engendra et qui furent commis de part et d'autre. M. Angers et ses amis aiment naturellement à dire que le verdict du peuple, en donnant au gouvernement de Boucherville, en 1892, une majorité écrasante, les a absous. Mais il est un reproche auquel ils n'ont jamais pu répondre d'une façon satisfaisante: c'est d'avoir traîné ce pauvre Mercier malade, ruiné, presque aveugle devant une Cour d'assises, comme un vil criminel. Le jury l'acquitta et le peuple le porta en triomphe.

Ses ennemis, en le poursuivant avec tant d'acharnement, lui mirent au front l'auréole de la persécution et réveillèrent en sa faveur les sympathies du peuple qui l'avait tant aimé.

Il n'y a pas de doute que les électeurs l'auraient ramené au pouvoir s'il eût vécu, mais il ne sut pas plus conserver sa santé que le pouvoir, une maladie cruelle le conduisit lentement au tombeau après l'avoir rendu presque complètement aveugle.

Ses malheurs feront oublier ses fautes, et le peuple

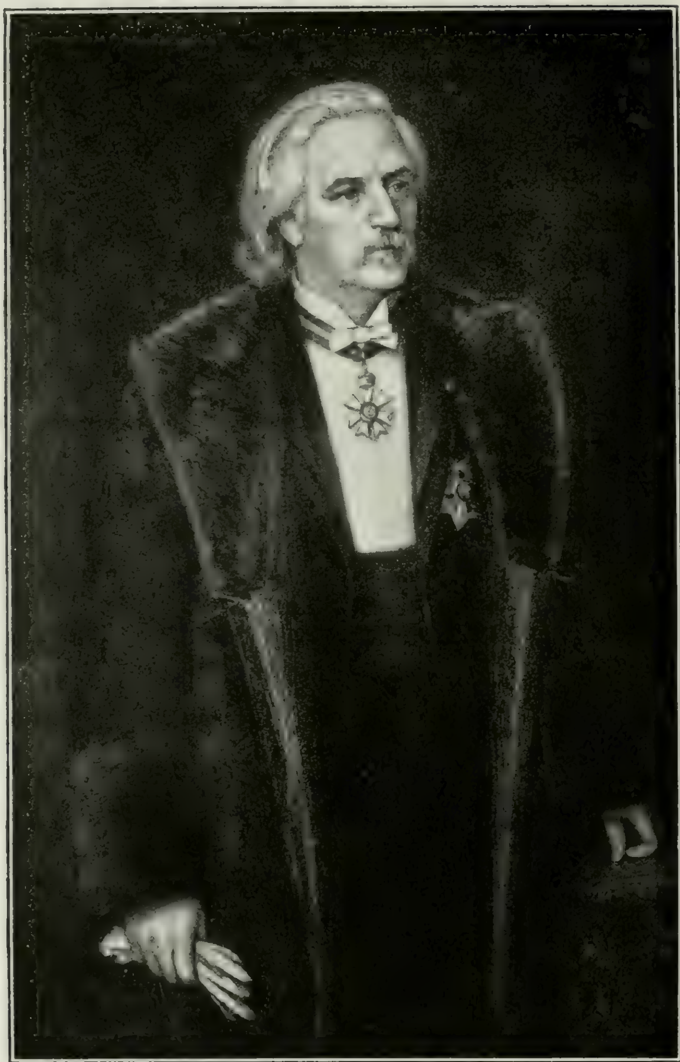
ne se souvint plus que de ses triomphes oratoires, de ses grandes qualités de cœur et d'esprit et de son patriotisme incontestable. Ses ennemis eux-mêmes furent forcés d'avouer que son rêve était de faire sa nationalité forte, grande, puissante, de lancer la province de Québec dans la voie du progrès, de la mettre à la tête de la Confédération.

On lui fit des funérailles royales et des milliers de Canadiens-français ne cessent, depuis sa mort d'aller, tous les ans, le 1er novembre, visiter son tombeau et le recouvrir de fleurs. Son nom lancé dans une assemblée populaire ne manque jamais de provoquer des applaudissements.

Il aimait le peuple, et il en était aimé, il prenait part à ses joies et à ses chagrins, allait dans les maisons de l'ouvrier et du cultivateur, embrassait leurs enfants, s'informait de leurs affaires, de leurs besoins et leur donnait des conseils. " Il n'est pas fier, celui-là " disaient les gens de la campagne. On lui pardonnait beaucoup parce qu'on le savait bon, généreux, charitable, toujours prêt à rendre serivce, à donner jusqu'à son dernier sou, parce que la vie qu'il aimait tant, trop même, il la voulait bonne pour les autres, pour les siens, pour ses amis et ses compatriotes. On disait que s'il avait recherché l'argent ce n'était pas pour lui, mais pour sa cause, son parti, pour le triomphe de ses idées et de sa politique nationale.

Lorsqu'il fut disparu, le peuple se rendit compte qu'il avait perdu un ami sincère, un champion intrépide de ses droits, de ses traditions religieuses et nationales.





SIR ADOLPHE CHAPLEAU

(1874)

ADOLPHE CHAPLEAU

Moins grand, moins maigre et aussi pâle que Laurier; d'épais cheveux noirs flottent sur ses épaules; il a le front droit et haut des penseurs, le nez vigoureux des hommes passionnés ou ambitieux, des yeux de couleur indécise et au regard chatoyant, une bouche éloquente, mais dont les lèvres molles indiquent la mobilité du caractère, une physionomie toute imprégnée d'intelligence, des manières élégantes et agréables; un extérieur qui pique la curiosité, assez calme et froid en apparence; une organisation cependant toute de nerfs et de muscles, où le sang brûle...

Il est facile de se convaincre, en voyant Chapleau, que ce n'est pas un homme ordinaire. C'est un de ces visages pâles dont César conseillait de se méfier, parce qu'ils sont capables de tout, en bien et en mal.

M. Chapleau a en effet une intelligence hors ligne, les facultés les plus variées et les plus précieuses, un esprit capable de résoudre les problèmes les plus difficiles de l'algèbre aussi bien que d'apprécier la délicatesse d'un sonnet ou d'une mélodie.

Personne ne possède plus que lui le don de l'éloquence, ce talent précieux qui consiste à agir sur ses semblables au moyen de la parole.

Trois choses constituent l'orateur: la puissance de penser, la faculté de sentir vivement et la facilité de traduire au dehors par la parole, ses idées et ses sentiments.

M. Chapleau est doué à un degré considérable de ces trois facultés. La pensée chez lui est souvent profonde, vive et colorée; elle prend toutes les formes,

toutes les couleurs, brille comme un éclair, bondit comme l'eau d'une cataracte, ou étincelle comme une chaîne de diamants. Son imagination lui fournit constamment une foule d'images qui donnent de l'éclat à ses discours. Il excelle dans l'apostrophe et la repartie, manie le sarcasme avec beaucoup d'habileté, et abonde en saillies et en bons mots qui font sa fortune devant les masses. Sa phrase n'est pas toujours correcte, mais elle est forte en couleurs, pleine de vie.

Son organisation physique se prête admirablement aux opérations de son esprit ; une sensibilité nerveuse étonnante tient constamment son intelligence en activité et dans l'excitation. On croit, en l'entendant parler, au système de Bacon qui dit que les idées viennent des sens. C'est à cette sensibilité nerveuse que M. Chapleau doit en grande partie ces élans passionnés, ces mouvements emportés qui enlèvent un auditoire, qui le font ressembler à une sybille inspirée. C'est elle qui le monte comme un orgue de Barbarie et le fait parler avec autant d'émotion du vol d'un mouton que de la mort d'un homme. M. Chapleau a une facilité étonnante de s'assimiler les idées des autres ; un mot suffit pour lui faire improviser un discours d'une heure.

Ajoutons que M. Chapleau a de la pose, du geste et une voix mélodieuse que l'on prend plaisir à écouter, même quand on ne partage pas ses opinions.

M. Chapleau est un véritable tribun, un orateur populaire remarquable. Il a tout ce qu'il faut pour fasciner une foule, la faire rire ou pleurer, pousser des cris de joie ou de fureur. Il a ce feu, cette vigueur et cette émotion réelle ou feinte, ces phrases pompeuses et ces aperçus pittoresques et hardis qui frappent et séduisent l'esprit.

C'est un charmeur, un magnétiseur, un acteur superbe.

Comme l'or et le diamant, le talent, quel qu'il soit, a besoin d'être poli et façonné pour briller dans tout son éclat. C'est une des conséquences de cette inexo-

rable loi du travail à laquelle personne ne peut se soustraire, l'homme de talent moins que tout autre. Voltaire a dit que le génie, c'est le travail. C'est vrai en ce sens, que, sans le travail, le génie n'a pas plus de valeur que l'or enfoui dans les entrailles de la terre.

Non seulement l'orateur doit perfectionner son talent par l'étude, mais il doit le respecter en ne cherchant ses inspirations qu'aux sources les plus pures de la vérité et du bien. La parole doit toujours être l'expression d'un esprit possédé par l'amour de la vérité et le goût du beau. Rien de plus fatal à l'éloquence et de plus contraire à l'idéal qu'elle doit poursuivre que l'habitude de parler pour parler, sans idées arrêtées et sans convictions, de soutenir le pour et le contre suivant l'occasion ou l'intérêt personnel.

Comme toutes les organisations nerveuses et artistes, Chapleau est sensible aux applaudissements, à la louange; il recherche les fortes émotions, les distractions violentes, l'occasion de remporter un triomphe oratoire.

Nos cours de police et la politique sont ordinairement peu faites pour élever le talent et former l'esprit. L'homme, dont le caractère n'est pas fortement trempé, y contracte facilement l'habitude de faire de la parole un métier comme un autre.

Chapleau commença ses études au collège de Terrebonne et les termina au collège de Saint-Hyacinthe. Lorsqu'il arriva à Saint-Hyacinthe, les élèves de ce collège, qui avaient entendu parler de lui comme d'un garçon extraordinaire, l'accueillirent avec un sentiment de curiosité dans lequel il entrait peut-être un peu de jalousie. Ils ne voulaient pas qu'un étranger prît la première place dans une classe où il y avait plusieurs élèves d'élite. Il leur fallut bien cependant reconnaître, avant longtemps, le mérite du nouveau venu, dont le talent, activé par un travail considérable, se déploya avec éclat. A la fin de l'année, Chapleau remportait plusieurs premiers prix dans les matières les

plus abstraites de la philosophie, et donnait dès lors la preuve de cette souplesse d'esprit et de cette variété d'aptitudes qui le caractérisent.

Il est bon de dire, en passant, que Chapleau était l'un des élèves les plus pieux, les plus studieux du collège, et que son excellente conduite faisait croire qu'il prendrait la soutane. *Quantum mutatus ab illo!* Rien d'extraordinaire qu'il en aît été ainsi. Chapleau, comme les hommes passionnés, sera toujours tout l'un ou tout l'autre. Si Chapleau était entré dans l'état ecclésiastique, il eût été le Lacordaire du Canada; son éloquence vigoureuse eût attiré tous les hommes à l'église et ses accents inspirés eussent converti les belles pécheresses qui se seraient pressées autour de la chaire pour l'entendre.

Malheureusement, au lieu de préférer la théologie, il étudia le droit. Il entra dans l'étude alors populaire de MM. Ouimet, Morin et Marchand.

C'était à une époque où les chefs habiles du parti conservateur enrôlaient sous leur drapeau la jeunesse de talent et l'envoyaient partout prêcher leur politique dans nos campagnes.

Exaltés par les succès de Siméon Morin, dont l'étoile était dans tout son éclat, les jeunes gens répondaient à l'appel des chefs, et se lançaient dans une carrière où plusieurs ont récolté bien des déboires et contracté des habitudes qui leur ont été funestes.

Chapleau se livra tout entier à cette vie d'émotions qui convenait à son tempérament: les éloges qu'il recevait partout, les ovations qu'on lui faisait l'enivraient et excitaient sans cesse son ardeur.

Dans les salons comme dans les clubs et les assemblées populaires, il brillait et faisait admirer sa présence d'esprit et sa parole entraînante, car dans plusieurs maisons, à cette époque, lorsque le bal était fini, on récitait des vers, on improvisait des discours. Chapleau était toujours le héros de ces charmantes réunions.

C'est au milieu de ces succès qu'il fut admis au barreau. La nature de son talent et sa réputation le portèrent vers la Cour criminelle où des succès éclatants lui firent immédiatement une clientèle considérable.

Il devint l'avocat favori des grands et des petits criminels qu'il arrachait au pénitencier et à l'échafaud avec un bonheur presque constant. Il a figuré dans une quinzaine de procès pour meurtre et prononcé chaque fois des discours qui ont fait sensation.

Sa figure pâle et sympathique encadrée d'une longue chevelure qu'il faisait flotter sur ses épaules, la façon dont il savait se draper dans sa toge, sa voix mélodieuse et ses appels touchants, passionnés, à la pitié, à la miséricorde, avaient un effet merveilleux sur les jurés.

Ces succès lui ouvraient naturellement la porte du Parlement. Il entra à la Chambre locale, en 1867, comme représentant du comté de Terrebonne.

Là comme ailleurs ses débuts furent brillants. Le discours qu'il prononça en proposant l'adresse en réponse au discours du Trône, le plaça immédiatement au premier rang des orateurs de la Chambre. Mais son début fut peut-être son plus grand succès, il parla ensuite trop souvent et avec trop de négligence pour sa réputation. Comme je l'ai remarqué, il faut à une Chambre d'assemblée une éloquence plus sobre et plus sérieuse que celle qui plaît à la masse.

(1894)

Depuis, Chapleau a été premier-ministre à Québec, ministre à Ottawa,et il est maintenant lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Il n'a cessé de marcher de succès en succès, de gravir les échelons de la vie. Les orages ont éclaté sur sa tête, la tempête a souvent menacé de briser sa nacelle, mais triomphant de toutes les épreuves, il est arrivé sain et

sauf au port. Soupçonné, accusé, écrasé parfois en apparence sous le poids des reproches, il a fini par échapper au danger, par se faire tout pardonner à force d'éloquence, et grâce à la sympathie des amis dévoués qui l'entourent.

Il a eu, pour l'aider, deux hommes de grande valeur: Dansereau et Sénécal. L'un approvisionnait son arsenal intellectuel et oratoire; l'autre lui fournissait ce qu'on appelle vulgairement le *nerf de la guerre.* Ils formèrent un triumvirat redoutable qui, pendant plus de dix ans, gouverna la province de Québec.

Chapleau eut à combattre, comme Cartier, les *Programmistes* ou *Castors,* qui le trouvaient trop libéral, dangereux pour l'Eglise et pour l'Etat.

En face de cette existence agitée et brillante comme un météore, on ne peut s'empêcher de se poser les questions suivantes :

A-t-elle été, cette existence, aussi utile que brillante, aussi féconde que retentissante ?

Chapleau a-t-il donné à son pays la pleine mesure et tous les fruits de son talent? Sa nationalité lui doit-elle autant que son parti? Que restera-t-il de cette éloquence qui aura, pendant quarante ans, charmé les hommes de son temps et provoqué les acclamations sur son passage ?

L'amour de son parti, la passion du pouvoir et de la popularité n'ont-ils pas eu trop d'empire sur ses actes et ses paroles? Il a puissamment contribué par sa parole entraînante à faire accepter la Confédération. Lorsque la jeunesse du parti conservateur se divisa en deux camps, sur cette question il resta fidèle au parti au pouvoir, dénonça énergiquement ceux qui refusaient d'accepter le nouveau régime et alla à la porte de toutes les églises, sur toutes les estrades proclamer que la Confédération offrait à nos intérêts religieux et nationaux toutes les garanties, toute la protection désirable.

Ne devait-il pas, plus que tout autre, faire preuve

d'énergie et d'indépendance dans des circonstances où l'honneur et l'influence de sa nationalité étaient en jeu?

Lorsque les Canadiens-français, lorsque tous les hommes justes du monde entier imploraient la pitié du gouvernement en faveur d'un malheureux que la persécution avait conduit à la folie et à la révolte; quand ses compatriotes, sans distinction de partis, le suppliaient de profiter de l'occasion pour rallier toute la province de Québec autour du même drapeau, qu'est-ce qui l'a empêché de jouer un rôle si honorable pour lui et ses concitoyens?

Se fait-on une idée de l'effet qu'auraient produit la parole et l'exemple d'un Chapleau, lâchant son portefeuille, plutôt que d'apposer sa signature aux décrets de mort de l'influence française et catholique dans le Nord-Ouest ?

Il n'aurait peut-être pas sauvé Riel, ni la langue française et les écoles catholiques; mais cet acte d'énergie lui aurait gagné le respect de ses adversaires et les sympathies de ses compatriotes; il aurait réveillé la conscience publique endormie.

Il a dit, pour s'excuser, qu'il n'a pas voulu prendre la responsabilité d'activer une agitation nationale qui n'aurait pas sauvé Riel et aurait pu être funeste à la province de Québec, qu'il faut prendre garde dans la Confédération de provoquer la coalition de toutes les forces anglaises et protestantes.

C'est la raison que donneront tous les hommes d'Etat Canadiens-français pour expliquer les concessions faites à une majorité qui deviendra de plus en plus puissante et exigeante.

Mais il semble que jamais résistance à une injustice sanglante n'eût été plus justifiable.

Beaucoup prétendent que le souci de ses intérêts personnels l'a emporté, dans cette circonstance, comme dans plusieurs autres, sur toute autre considération.

(1910)

Il est mort en 1898 après avoir fait, pour obtenir du gouvernement Laurier, un renouvellement de son mandat de lieutenant-gouverneur, des démarches que ses amis politiques ont avec raison hautement désapprouvées. Choyé, encensé, comblé d'honneurs depuis quarante ans, il n'a pu se résigner a descendre du piédestal où il aimait tant à trôner, à recevoir les hommages du public, à jouir des séductions du pouvoir et de l'argent. Personne n'aurait dû, plus que lui, tenir à conserver la confiance et le respect du grand parti dont il avait été l'étoile la plus brillante et le favori, le plus aimé.

Mais s'il n'a pas été tout ce qu'il aurait pu être, il a, pendant près de quarante ans, fait honneur à sa province, à sa nationalité par son esprit, son tact et son habileté, par un talent oratoire qu'il a souvent mis au service du droit, de la justice, des causes religieuses et nationales.

J'entends quelquefois comparer le talent de M. Bourassa à celui de Chapleau. L'éloquence de Chapleau était plus chaude, plus sympathique, plus réellement émue, sa voix était plus agréable, sa prestance et sa physionomie plus impressionnantes. La parole de M. Bourassa l'emporte par la correction, la méthode, la culture, la force et la véhémence; mais elle est fière, hautaine, rude parfois, plutôt animée par la colère que par une véritable émotion. M. Bourassa ne semble pas capable, comme Chapleau, de faire pleurer un jury, d'émouvoir le juge lui-même. Mais, parlant devant un auditoire instruit, sur une grande question politique, religieuse ou sociale, il aurait plus de succès.

Quoi qu'il en soit, l'éloquence de Chapleau a laissé des traces profondes et lumineuses dans la mémoire du peuple.





FAUCHER DE SAINT-MAURICE

FAUCHER DE SAINT-MAURICE

(1903)

On ne peut prononcer le nom de Faucher de Saint-Maurice sans éveiller, parmi ceux qui l'ont connu et aimé, tout un monde de souvenirs joyeux, d'aventures réjouissantes. C'était un type que mettaient à part le brio de son esprit, l'originalité de son caractère et les péripéties de son existence. Il appartenait à cette catégorie d'hommes étranges qui semblent organisés pour ne voir de la vie que le côté agréable et joyeux, pour se réjouir et amuser leurs contemporains. Venus comme par hasard, par accident, dans un monde absorbé par le souci des choses pratiques, ils semblent déplacés, dépaysés, et se vengent des tristes réalités de la vie en les narguant, en leur préférant les chimères et les illusions.

Pourtant, Faucher était sérieux à ses heures ; le fond religieux et patriotique de sa nature se manifestait par des conversations et des écrits qui dénotaient des connaissances variées et une intelligence d'élite. Il a même été député et président de l'Assemblée législative à Québec, et il s'est acquitté convenablement des devoirs que ces positions élevées lui imposaient. Mais sa nature de bohème, son caractère fantasque reprenait vite le dessus et le jetait dans les situations les plus extraordinaires. Cet homme d'esprit avait une manie, la manie des grandeurs, la passion des honneurs, des décorations et un désir insatiable de se singulariser, qui lui a fait perdre une partie de sa vie à mystifier ses contemporains. Oui, il fut un grand mystificateur, mais le plus aimable, le plus charmant des mystificateurs.

A l'âge de vingt ans, il était allé au Mexique, s'était engagé dans l'armée de Maximilien, y avait conquis les épaulettes de capitaine, et en avait rapporté un assortiment de médailles plus ou moins authentiques.

Il adorait les médailles. Et comme il entretenait une correspondance avec toutes les puissances du monde, il en obtenait beaucoup, ce qui ne l'empêchait d'ailleurs pas de s'en faire fabriquer au besoin.

La décoration qu'il affectionnait davantage et qu'il portait le plus fièrement était la rosette de la Légion d'honneur. Ah! celle-là, malheur à qui aurait osé y toucher !

Personne n'aimait la France plus que Faucher de Saint-Maurice; personne n'en parlait avec une admiration, une émotion plus sincère. Lorsqu'un vaisseau français entrait dans le port de Québec, il était le premier à le saluer, à le visiter, à faire la connaissance du capitaine et des officiers qui l'aimaient du premier coup à cause de son esprit si français et de son cœur si généreux. Il s'installait à bord du vaisseau et on aurait bientôt cru qu'il en était le capitaine à la manière dont il se comportait envers les visiteurs.

Il n'avait rien à lui; il eût volontiers donné sa chemise à qui la lui aurait demandée; mais, par compensation, le bien de ses amis était son propre bien. Un jour, il arrive à Montréal et s'installe chez son ami DeCelles qui était alors rédacteur à la *Minerve.*

Qui n'a pas connu la chambre de DeCelles! Elle a servi de refuge à nombre de naufragés, d'amis en détresse !

Faucher s'y était installé. Ayant appris, dans le cours de la journée, qu'il y avait bal, le soir, dans une des principales familles de Montréal, il voulut s'y faire inviter à tout prix, et il réussit. Mais une fois l'invitation reçue, il songea qu'il n'avait pas l'habit de rigueur, et il devint perplexe. Mais soudain, en jetant un regard sur la garde-robe de DeCelles, il trouva tout ce

qui lui manquait. Son parti fut vite pris : il s'empara de ce qu'il lui fallait, et alla se promener en attendant l'heure du bal.

De Celles avait été également invité à cette soirée. On peut juger de son désappointement, lorsqu'il arriva à sa chambre pour s'habiller. Il pensa bien que Faucher était le coupable, et il en prit philosophiquement son parti.

A trois heures du matin, Faucher arriva et se jeta dans les bras de DeCelles endormi, en le remerciant de lui avoir procuré le bonheur d'assister à une fête aussi charmante.

— Mais j'aurais bien voulu, moi aussi, me payer ce plaisir, dit DeCelles, puisque j'étais invité...

— Bah ! tu ne te serais pas amusé comme moi, mon cher, et ton habit sur toi n'aurait pas produit le même effet... Regarde-moi donc ! n'est-ce pas qu'il me va comme un gant ?

DeCelles regarda et aperçut, dans les manches de son habit, près des épaules, deux trous béants.

— Oui, regarde à ton tour dans quel état tu me rapportes mon habit... Tiens, laisse-moi dormir et couche-toi.

Il arrivait souvent à la maison pour dîner avec des amis qu'il avait rencontrés par hasard sur son chemin, et sans avoir eu le temps de prévenir sa femme qu'il mettait ainsi au désespoir.

Un jour, il rencontre DeCelles, à Québec ; il lui saisit les deux mains et lui dit :

— Tu arrives bien, je m'en allais à bord de la frégate chercher deux officiers français que j'ai invités à dîner.

DeCelles, qui connaissait ses imprudences, lui demanda si sa femme était prévenue.

— Bah ! répondit Faucher, elle se tirera bien d'affaire : je vais chercher une bouteille de vin en passant.

DeCelles, inquiet, aurait bien voulu s'échapper, mais Faucher ne l'aurait jamais lâché.

Ils se rendent à bord et reviennent avec les deux officiers.

Madame Faucher faillit se trouver mal lorsqu'elle apprit que ces messieurs venaient dîner. Il n'y avait pas un radis à la maison.

— Très bien, messieurs, dit Faucher, vous ne perdrez rien au change, allons dîner au restaurant.

DeCelles pâlissait et se demandait comment cette aventure allait finir. Faucher le prend à l'écart et lui dit :

— Vite, vite, mon cher, prête-moi dix piastres, sinon, tu le vois, je suis perdu. Le bon DeCelles s'exécuta.

— Prêter à Faucher, en pareil cas, nous rapporta DeCelles, était synonyme de donner ; mais je ne regrettai pas mon argent, car jamais dîner ne fut plus gai, plus amusant. Faucher se surpassa. Les officiers français étaient en admiration devant sa faconde intarissable et spirituelle.

Mais je n'entreprendrai pas de raconter toutes les aventures de Faucher de Saint-Maurice, ses duels, et ses originalités. Ce serait trop long, et il aurait appartenu à Fréchette ou à Charles Langelier d'en faire le récit. Je veux cependant dire un mot de ce qui m'est personnel.

En 1888, nous fûmes chargés, par le gouvernement, Faucher et moi, de représenter la province de Québec à la grande convention canadienne-française de Nashua. Faucher était en extase.

— Te rends-tu compte, me dit-il, de l'honneur que l'on nous fait en nous choisissant pour représenter la province de Québec à l'étranger? Nous sommes de véritables ambassadeurs... Tu n'as pas l'air de comprendre l'importance de notre mission.

Nous avions reçu chacun $250 pour notre voyage. La veille de notre départ, il vint à moi :

— Mon cher, je ne puis partir si tu ne me prêtes pas $50.

— Mais qu'as-tu fait de tes $250 ?

— Demande-le à mes créanciers qui me poursuivent partout depuis quelques jours comme des loups affamés... Et puis, il me fallait bien m'habiller d'une manière digne de la grande mission qui nous a été confiée.

Je lui prêtai cinquante piastres.

Jamais homme ne fut plus heureux, plus gai, plus spirituel durant le voyage; mais, en arrivant à Nashua, il fut un peu désappointé; il croyait que toute la ville serait sur pied pour saluer les ambassadeurs de la province de Québec.

L'hôtel lui parut aussi peu digne de si grands personnages. Il fallut lui faire comprendre que nous n'étions ni à New-York, ni à Boston. Il finit par reprendre sa belle humeur et ses airs de grand seigneur d'Espagne, et s'appliqua pendant trois jours à éblouir la population de Nashua et à concilier autant que possible sa dignité d'ambassadeur avec ses instincts de bohème. Il était superbe, lorsque nous sortions dans les rues de Nashua; personne ne saluait avec plus d'empressement et de dignité. Il me disait à tout instant:

— N'oublie pas que nous sommes des ambassadeurs.

Une grande démonstration eut lieu dans le parc principal de Nashua. On nous y conduisit dans un magnifique carrosse à deux chevaux. Lorsque nous arrivâmes dans le parc, Faucher tout à coup tressaille, et me saisissant par le bras, me dit:

— Vite, vite, lève-toi... Entends-tu le canon? C'est nous qu'on salue... Vingt et un coups de canon pour nous !...

Et se dressant de toute sa hauteur et même davantage, il saluait la foule qui l'acclamait. J'avais l'air d'être son secrétaire.

La veille de notre départ, il me dit, un peu tristement:

— Mon cher, notre mission achève. Dans quelques jours nous serons redevenus des mortels ordinaires: je veux que nous jouissions de nos derniers moments de grandeur en allant prendre un dîner à Boston. J'ac-

ceptai, non pas sans une certaine inquiétude. Il me conduisit à un restaurant français de premier ordre. Lorsque le gérant et les garçons le virent entrer dans tout l'éclat de sa splendeur, avec la rosette de la Légion d'honneur à sa boutonnière, ils s'empressèrent autour de lui.

— Je désire, dit-il, dîner ici avec Son Excellence.

Je regardai, effaré, autour de moi pour voir de qui il pouvait bien parler. Mais il me lança un regard qui me figea.

Deux garçons nous conduisirent dans une des pièces de luxe du restaurant, et Faucher dit en s'asseyant:

— Excellence, voici le menu, commandez !

Et, continuant de parler pendant que je parcourais la carte:

— J'ai eu le bonheur de rencontrer, lorsque je suis sorti seul, ce matin, dans Boston, le général X... que j'avais connu durant la guerre du Mexique. Il se jeta dans mes bras et me dit: " Mon cher ami, je ne puis oublier que je vous dois la vie. Sans le fameux coup d'épée qui me délivra d'un diable de Mexicain, j'étais un homme mort..."

Et Faucher se mit à raconter la bataille où cet incident mémorable avait eu lieu.

Les garçons, ébahis, l'écoutaient avec admiration et semblaient cloués sur place.

— Eh bien! que faites-vous donc? leur dit Faucher... Exécutez plutôt l'ordre de Son Excellence.

— Pardon, Excellence! dit l'un des garçons. Mais c'était si intéressant !....

— C'est vrai, dit Faucher; allez!

Lorsque les garçons furent partis, je lui dis en riant:

— Dis-moi donc pourquoi tu me traites d'Excellence? Pourquoi tout ce faste?

— Pourquoi? Parce que je veux qu'une fois dans la vie tu sois traité comme tu le mérites... Seulement tu aurais pu me rendre le change... Le garçon a eu plus d'esprit que toi, il m'a appelé Excellence...

— Mais si, moi qui parais être ton secrétaire, j'ai droit, au titre d'Excellence, quel titre faudrait-il te donner?

— Appelle-moi, marquis, duc, prince, c'est bien facile.

— Ah! par exemple, c'est trop fort, lui dis-je, je ne puis aller jusque-là.

Les garçons revinrent chargés de plats. Et Faucher reprit sa narration:

— Le général X... me dit en me quittant: “ Prince, j'espère que j'aurai le plaisir de vous voir bientôt à Paris.”

En entendant le mot “ Prince,” les garçons faillirent laisser tomber leurs plats, et j'eus toutes les peines du monde à m'empêcher d'éclater de rire.

Faucher ne riait pas. Il continua de parler de la guerre du Mexique, du rôle brillant qu'il avait joué, de grands personnages qu'il avait connus, etc., etc.

Lorsque nous quittâmes le restaurant, après avoir réellement dîné comme des seigneurs, tous les garçons étaient accourus pour voir le Prince et Son Excellence et nous saluer avec une vénération sincère.

Quand nous fûmes seuls, je demandai à Faucher quel plaisir il avait éprouvé à mystifier ces braves gens.

— Le plus grand plaisir du monde, répondit Faucher; j'étais heureux pour toi et pour moi de leur ébahissement, de leur admiration...

Je n'ai jamais compris ni su comment, ni quand il avait payé ce fameux dîner, dont le souvenir me donne des accès de gaieté.

Un an plus tard, je rencontrai Faucher à Québec. Il me rendit mes cinquante piastres et m'invita à déjeuner. Il parla longuement de notre mission à Nashua où il avait ressenti de nouvelles émotions.

— Tu ne saurais t'imaginer, me dit-il, ce qui m'est arrivé dans cette ville de Nashua où nous avions joué le rôle d'ambassadeurs, où nous avions été salués par vingt et un coups de canon. Je retournai, six mois

plus tard, à Nashua, et après avoir revu avec émotion les lieux témoins de notre grandeur, je me rendis à la gare. J'étais sur la plate-forme du chemin de fer, attendant le train, lorsqu'un individu qui venait d'arriver, conduisant une voiture à bagages, me dit avec un aplomb qui me magnétisa :

— Boss, ayez donc soin de mes chevaux, un instant.

Je pris machinalement les rênes qu'il me mit dans les mains, et j'attendis philosophiquement qu'il revînt. A son retour, il me remercia et m'offrit une pièce de dix sous que j'acceptai afin de rendre plus complet le témoignage de ma déchéance. Et je pris le train en songeant amèrement à l'inconstance de la fortune, à la vanité des choses humaines.

Pauvre Faucher ! Il est disparu comme bien d'autres, mais ses nombreux amis ne l'ont pas oublié. Ils parlent souvent de son grand cœur, de son esprit gaulois, de son amusante et inoffensive manie.

On ne pouvait pas ne pas l'aimer.





FELIX G. MARCHAND

FELIX MARCHAND

(1904)

Il est des hommes dont la vie est bonne pour leurs parents, leurs amis, leurs concitoyens, pour tout le monde; dont la vue seule inspire de bons sentiments, réjouit l'âme; qui répandent le bonheur autour d'eux.

Félix Marchand était de cette classe privilégiée d'hommes qui paraissent vivre pour être heureux et rendre les autres heureux.

Il avait l'esprit qui amuse et réjouit, le cœur qui émeut, la bienveillance la plus franche, la plus sincère, la bonté, la charité du véritable chrétien, une rare délicatesse de sentiments qui se manifestait dans toutes ses actions, dans toutes ses paroles.

Rien de grossier, de trivial, de mesquin, de heurté, de choquant chez lui; il avait les idées intérieures et extérieures du gentilhomme.

Il était bon naturellement, sans effort, craignant toujours de blesser quelqu'un, de faire de la peine à autrui, de manquer d'égards et de charité.

Sa conversation était charmante, pleine d'esprit, de bons mots, de gaieté; il était aussi français de cœur que d'esprit. Plusieurs de ses bons mots et de ses reparties sont connus. Un jour, à l'Assemblée législative de Québec, il était question d'emprunts. Le ministère Joly avait réussi à faire un emprunt à 4% et le gouvernement Chapleau avait été forcé de payer 5% pour un emprunt de même nature. Mais Adélard Sénécal, voulant mettre ses amis en état de dire que leur emprunt était aussi avantageux que celui de M. Joly, avait payé la différence de 1%. Les députés de l'opposition interpellaient les ministres et les pressaient

de dire combien ils avaient payé. Enfin, l'un des ministres, M. Loranger, répondit laconiquement :

— Quatre pour cent *net*.

— Oui, répondit Marchand, quatre pour cent *net* et un pour cent *sale*.

Marchand aimait les lettres, les cultivait avec amour et succès, ses poésies, ses charmantes comédies dénotent un talent peu ordinaire, des aptitudes remarquables. Le notaire, l'avocat ou le médecin qui cultivent les fleurs de la poésie au milieu des pierres et des épines de leurs occupations prosaïques, ont un grand mérite.

M. Marchand fut notaire, journaliste, homme politique, député, ministre. Il avait une famille assez nombreuse qu'il faisait vivre sur un excellent ton. C'est dire qu'il devait lui rester peu de temps pour développer ses aptitudes littéraires, pour atteindre la perfection de l'art. C'est le sort de tous ceux qui écrivent dans ce pays ; il faut qu'ils soient admirablement doués par la nature pour produire des œuvres si remarquables dans des conditions si difficiles, pour que leur talent résiste aux influences les plus délétères, et parvienne à s'affirmer à travers les exigences d'une vie absorbée par mille soucis, mille préoccupations matérielles.

C'était une organisation physique et intellectuelle bien équilibrée où les facultés différentes s'harmonisaient et formaient un heureux ensemble.

Félix Marchand joignait la force du caractère à l'élévation de l'esprit. L'énergie ne consiste pas à être brusque, violent, à faire du bruit, à parler fort ; on la trouve souvent sous les dehors les plus modestes, dans l'accomplissement des devoirs ordinaires du chrétien et du citoyen.

Non seulement Marchand a gardé, à travers tant de vicissitudes, le goût du beau et du vrai, mais il est resté honnête, moral, religieux, pratiquant humblement ce qu'il croyait fermement, aussi franchement libéral que catholique. Plus sage que d'autres, il a conservé sa sérénité dans le feu des discordes religieuses, et tenu

à prouver qu'on pouvait être libéral en politique et profondément catholique, qu'il était possible de concilier ses devoirs religieux avec ses droits de citoyen en toutes choses, dans ses paroles comme dans ses actes. Il avait une belle conscience qui l'inspirait et le dirigeait.

Marchand avait fait partie du ministère Joly en 1878-1879, et lorsque, après les élections de 1886, Mercier victorieux arriva à Québec avec une majorité de quelques voix, c'est Marchand qu'il proposa comme Orateur à l'ouverture de la session, en opposition à M. Faucher, candidat du gouvernement. M. Marchand fut élu ; le ministère Taillon démissionna et Mercier prit le pouvoir. Et lorsque, après la chute retentissante de Mercier, le parti libéral, humilié, écrasé, voulut se reconstituer et regagner la confiance publique, c'est à Marchand qu'il confia son drapeau. C'était bien l'homme qu'il fallait pour rallier les phalanges libérales. Aussi, en 1897, il arrivait au pouvoir et gouvernait la province de Québec avec sagesse, prudence et probité.

Il n'était pas orateur. Comme beaucoup de littérateurs, d'écrivains distingués, il parlait craintivement, difficilement. On n'aurait pas dit, en l'entendant, qu'il écrivait avec tant d'élégance et de correction, en vers ou en prose. De même qu'en lisant les contrats de mariage ou les testaments qu'il rédigeait, on n'aurait pu supposer qu'il fût l'auteur des fines comédies, des vaudevilles amusants, des jolies pièces de poésie qu'il composait dans ses moments de loisir. Il joignait à l'esprit pensif et pratique du notaire, de l'homme de loi, l'âme poétique et artistique du littérateur, du poète.

Français par ses ancêtres paternels, écossais par ses aïeux maternels, il avait des traits frappants et caractéristiques de cette double origine.

Quel bon et charmant homme c'était ! Il a laissé des témoignages de son esprit et de son talent dans des œuvres bien connues sous les noms de *Erreur n'est pas compte*, *Fatenville*, *Les Faux brillants*, *Un bonheur en attire un autre*.

J'ai dit qu'il avait été journaliste. En effet il a collaboré à plusieurs journaux et il a fondé en 1860, avec Charles Laberge, le *Franco-Canadien*. Un journal rédigé par des hommes de cette trempe devait être nécessairement populaire et estimé; aussi l'était-il à un degré considérable.

Il y avait, dans les comtés au sud du fleuve Saint-Laurent, deux hommes qui jouissaient à juste titre de l'estime publique et dont le patriotisme, le talent et la probité étaient universellement admirés: c'étaient Laberge et Marchand. Ils se ressemblaient par le caractère et l'intelligence, et la population des patriotiques comtés de Saint-Jean et d'Iberville était fière de marcher à leur suite. Aussi, même dans le temps où il était si difficile et dangereux d'être libéral, elle ne cessa jamais d'avoir confiance en eux. Pendant près de quarante ans le comté de Saint-Jean se fit représenter à l'Assemblée législative de Québec par Félix Marchand. D'un petit nombre d'hommes politiques on peut dire que leur vie est un exemple pour leurs amis, leurs concitoyens. Félix Marchand mérite cet éloge. Il n'était pas de ceux qui semblent croire que le talent dispense d'avoir de la vertu.





C.-A. GEOFFRION

C.-A. GEOFFRION

(1906)

Il est bien vrai que la vie est courte, fugitive comme l'ombre; que la mort est prompte, inévitable, et qu'on fait bien de s'y préparer.

Qui eût dit, il y a un an, il y a six mois, qu'Alphonse Geoffrion serait mort aujourd'hui?

Il était si vivant, si vigoureux, si actif ! La mort semble prendre plaisir, depuis quelque temps, à abattre les chênes, à frapper les fortes têtes.

Après Mercier, Prévost; après Prévost, Geoffrion et Dupont et le docteur Guay, pour n'en nommer que quelques-uns. Pourquoi s'attaque-t-elle avec tant d'acharnement aux forts, aux puissants ?

S'exposent-ils à ses coups ? Lui donnent-ils une chance de les frapper? Peut-être! La force et l'ardeur sont souvent téméraires.

La mort a raison d'être fière de sa victoire, cette fois; elle a terrassé un homme fortement attaché à la vie, elle a détruit une intelligence d'élite, démoli un cerveau lumineux. Si elle aime les larmes, le deuil, la douleur, elle doit être contente, car elle a frappé un homme cher à sa famille, à ses compatriotes.

On le manquera au barreau dont il était l'une des lumières, qu'il honorait par son talent, sa probité, sa grande bienveillance ; on le manquera dans les conseils de la nation, dans la direction de son parti, dans le cercle des intimes. On rappellera longtemps les éclats de sa verve étourdissante, les saillies pittoresques de son esprit gaulois, les éclats de sa grosse et franche gaieté.

Il était de cette vigoureuse famille des Geoffrion dont le nom est si populaire dans les vieux comtés de Verchères et de Chambly. Il était le frère de Félix Geoffrion, l'un des esprits les plus forts, des caractères les plus loyaux que notre province ait produits.

Les Geoffrion étaient dans le Sud, comme les Prévost dans le Nord, les athlètes infatigables du parti libéral.

Alphonse Geoffrion était fait avant tout pour les luttes du barreau : son franc-parler, son esprit positif et son caractère loyal étaient plus ou moins déplacés au forum et à la tribune. Il y avait des moments où sa parole prenait le mors aux dents, pour ainsi dire, et sautait par-dessus tous les obstacles, toutes les règles de la prudence, au risque de tout casser. Le plaisir de donner libre cours aux pensées originales, aux idées joyeuses qui bourdonnaient constamment dans son esprit, finissait par le lancer dans une course vertigineuse et pleine de dangers pour le char de l'Etat.

Mais au palais, devant le tribunal, la science du droit et le joug des lois bridaient son ardeur et le retenaient dans les limites d'une argumentation pleine de feu, mais solide, serrée, d'une logique impitoyable. C'était un grand avocat formé à l'école des Cherrier et des Dorion, façonné par l'étude et l'expérience, inspiré par une âme droite, honnête, dirigé par une intelligence dont la clarté était merveilleuse, la vivacité et la fécondité étonnantes. Il se précipitait dans les questions de droit les plus sérieuses, dans les thèses les plus abstraites avec une pétulance, une chaleur, une volubilité, une abondance de gestes et avec des éclats de voix qui donnaient le vertige. Et, cependant, au milieu de ce vacarme, de ce bruit de paroles retentissant comme une cataracte, il gardait sa lucidité d'esprit, et trouvait moyen de lancer dans la mêlée des boutades, des facéties, des apostrophes d'une originalité à faire rire les juges les plus renfrognés.

Sa franchise lui jouait quelquefois de mauvais tours.

Un jour, un juge l'arrêta au milieu d'une de ses fougueuses plaidoiries, pour lui faire la question suivante :

— Croyez-vous, Monsieur Geoffrion, que votre client était sincère quand il disait cela ?

— Je ne le croyais pas d'abord, répondit Geoffrion, mais il m'a convaincu, et je cherche maintenant à vous convaincre.

Une autre fois, le juge l'interpelle ainsi :

— Monsieur Geoffrion, croyez-vous que cet argument aura de l'effet sur la Cour ?

— Je n'en sais rien, répliqua Geoffrion, mais mon métier est de plaider le mieux que je peux, le vôtre est de juger le moins mal possible.

Il y en aurait à citer des centaines de cette espèce.

Il avouait qu'il n'était pas fait pour la politique. Lorsque M. Laurier lui demanda de se porter candidat dans le comté de Verchères, il s'écria en l'apercevant :

— Retire-toi, *Vade retro!* Je ne veux ni te voir, ni t'entendre ; tu viens pour me tenter, mais tu sais bien que Geoffrion à la Chambre, ce serait un poisson dans l'air ou un oiseau dans l'eau. Je suis à ma place au barreau, j'y reste.

On sait qu'il finit par accepter la candidature.

Il a fait bien d'autres concessions dans sa vie. Combien de fois, après avoir accablé un ami de reproches et même d'imprécations, il a endossé ses billets et payé pour lui ! Combien de fois il s'est arrêté, au milieu d'une colère plus apparente que réelle, pour demander pardon à sa victime et lui offrir tout ce qu'elle voulait !

Ceux qui le connaissaient le laissaient lancer ses premières bordées, et choisissaient le moment favorable pour en faire ce qu'ils voulaient en lui touchant le cœur.

Un jour, un ami l'aborde doucement et lui expose sa demande sans lui donner le temps de parler.

— Oui, je consens, mais ce n'est pas de jeu ; tu ne m'as pas donné la chance de te dire tes vérités : ce sera pour une autre fois !

On l'aurait pris quelquefois pour un sceptique consommé.

Il me rencontre un jour et me fait une semonce terrible en pleine rue, me reprochant de perdre tant de temps et de me donner tant de peine pour construire le Monument National.

— Un homme, dit-il, qui passe sa vie à construire un édifice national pour les Canadiens-français qui s'en passeraient bien, au lieu d'employer son énergie à construire des maisons pour ses enfants qui en auraient tant besoin, est un imbécile.

Quelques jours après, il offrait sa souscription pour la construction de cet édifice national.

C'est dire que, sous une écorce rude et des dehors brusques, il cachait le meilleur cœur, la nature la plus généreuse. Ce Gaulois à l'esprit caustique et railleur, à la voix formidable, au caractère plein de bourrasques, avait des tendresses de femme. Cet ergoteur infatigable, qui se plaisait souvent à nous accabler de ses joyeux sophismes et de ses plaisanteries ironiques, changeait soudain de bord et se lançait dans des considérations d'une justesse et d'une logique admirables.

Plus d'une fois, dans les délibérations du Conseil Privé, ses collègues, cherchant la solution d'une question, ont été frappés de la promptitude et de la lucidité de son esprit. Mais ses façons libres d'agir et de parler troublaient quelquefois les mœurs puritaines de quelques-uns des membres du Cabinet.

C'était une nature toute en dehors, exubérante, débordante de vie, de gaieté, incapable de s'assujettir à ce qui gênait ses allures et ses caprices, ayant naturellement les défauts de ses qualités. En résumé : une personnalité d'une valeur et d'une originalité qu'on rencontre rarement et qui lui faisait une place à part dans notre monde politique et légal, un homme qui n'avait que des amis et des admirateurs.

Il a dû lui en coûter de mourir ; il aimait tant la vie ! La foi de sa jeunesse, les convictions religieuses qui lui

avaient fait penser, au collège, à l'état ecclésiastique, lui donnèrent la force et le courage de mourir, de renoncer à ce qu'il aimait.

Il ne meurt pas tout entier. Son fils, héritier du talent légal des Dorion et des Geoffrion, portera dignement le nom de ces deux familles remarquables et fera honneur à ce glorieux héritage.





F.-X. PERREAULT

J.-X. PERRAULT

(1907)

Le lundi au soir, 20 février 1907, J.-X. Perrault était élu président de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Des amis faisaient son éloge, et il les remerciait par des paroles d'une éloquence émue et touchante. Il était d'une pâleur et d'une faiblesse qui faisaient peine à voir. L'effort qu'il faisait pour maîtriser son émotion et paraître à l'aise était pénible. L'homme robuste d'autrefois avait fait place à un vieillard décrépit.

Avant la séance, je lui avais demandé des nouvelles de sa santé.

— Vous ne savez pas, dit-il, que vous parlez à un condamné?

— Comment cela? lui dis-je.

— Eh bien, oui! Le docteur Parizeau m'a dit que j'étais un homme fini. J'ai arrangé mes affaires et j'attends... Tout de même, ajouta-t-il, je suis heureux d'avoir été nommé président avant de mourir. Seulement, je crains de ne pas avoir le temps de mettre à exécution quelques-uns des projets que j'avais formés pour le progrès de notre œuvre.

Il y avait longtemps qu'il méritait d'être élu président de l'Association Saint-Jean-Baptiste! Mais, avec le désintéressement qui le caractérisait, il était le premier à reconnaître qu'il fallait retenir aussi longtemps que possible l'hon. M. Béïque dont la compétence financière et le zèle inlassable nous étaient si utiles.

Il aura eu, avant de mourir, la récompense suprême qu'il ambitionnait pour quarante années de dévouement à la cause nationale.

Il a été l'organisateur infatigable de toutes les grandes manifestations qui ont donné le spectacle imposant de notre force nationale et entretenu dans l'âme du peuple le souvenir fortifiant des vertus héroïques de nos ancêtres.

Chaque année, durant plusieurs semaines, il était sur pied nuit et jour afin d'assurer le succès de la fête nationale.

L'an dernier encore, il déployait une énergie et une activité dont sa santé affaiblie a certainement souffert.

Comme de coutume, il voulait diriger lui-même la procession et surveiller l'exécution du programme. Un citoyen éminent, M. le maire Laporte, l'aperçut courant et gesticulant, le visage baigné de sueurs. Il nous dit, le montrant du doigt :

— Voyez donc Perrault dans quel état il est. Il se tue vraiment, et nous devrions l'empêcher de se dépenser ainsi.

— C'est vrai, dit M. Béïque, mais quelle puissance pourrait l'arrêter ?

C'était un convaincu, un enthousiaste ; ni la fatigue, ni les déceptions, ni les attaques ne pouvaient le décourager.

" La critique passera, disait-il souvent, mais les sentiments que nous faisons naître dans l'âme du peuple resteront."

Il n'avait qu'une pensée, qu'une ambition : celle d'être utile à sa nationalité, de travailler au progrès, à l'avancement de ses compatriotes.

Il considérait comme un devoir de consacrer à l'intérêt public, au bien de son pays, les loisirs que lui donnait heureusement sa situation de fortune.

Son imagination ardente secondait sa volonté, fécondait ses intentions, en lui inspirant une foule de projets et d'idées qu'il lançait, qu'il semait à pleines mains, quelquefois avec une abondance indiscrète qui lui attirait des remarques désobligeantes. On aurait dû être moins sévère cependant pour ce grand semeur qui ne

se donnait pas toujours la peine de séparer l'ivraie du bon grain ; mais il était facile de faire soi-même le triage.

— On me reproche, disait-il quelquefois, d'avoir trop d'idées. Eh bien ! j'aime mieux pécher par cet excès que par l'excès contraire.

Et il continuait de semer, et le bon grain produisait souvent des moissons dont ses critiques étaient heureux de profiter.

La fondation de la Chambre de Commerce, l'organisation des cours publics pour les classes ouvrières, la part considérable qu'il a prise à la construction du Monument National et à l'organisation de la Compagnie d'Exposition Provinciale démontrent que, non content d'organiser des démonstrations brillantes, il savait encore faire des œuvres pratiques.

Personne plus que lui n'avait à cœur de donner aux classes ouvrières et agricoles l'enseignement technique dont elles avaient besoin pour réussir et prospérer, pour être en état de rivaliser avec nos concitoyens de langue anglaise dans les luttes pacifiques du commerce, de l'industrie, de l'agriculture.

A l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans, il était allé étudier l'agriculture dans les célèbres écoles de Cirencester, en Angleterre, et de Grignon, en France ; il en était revenu avec des diplômes et des certificats qui témoignaient de ses talents et de son application.

Dans les tournois intellectuels comme dans les luttes athlétiques, il brillait au premier rang, et au besoin il aurait su faire apprécier sa force musculaire.

A son retour au pays, il avait fondé une école d'agriculture qu'il fut obligé de fermer, faute d'encouragement. Il avait aussi fondé un journal agricole qu'il publia pendant dix ans, depuis 1857 jusqu'à la Confédération. Il n'a jamais cessé de s'intéresser à l'enseignement agricole et technique, de le propager par la plume et la parole.

Lorsqu'il organisa les cours publics au Monument National, il se chargea du cours d'agriculture, et il le donna, le dimanche après-midi, pendant trois ans, à un auditoire nombreux et sympathique.

Il écrivait et parlait sur tous les sujets avec une facilité, une abondance et une énergie qui produisaient de l'effet et attiraient l'attention publique.

Il fut longtemps l'avocat, le champion le plus ardent de l'indépendance du pays et, à diverses reprises, il entreprit des campagnes en faveur de cette évolution politique qu'il désirait ardemment et proclamait nécessaire au développement commercial et industriel du pays, à sa grandeur morale et matérielle.

Il était député du comté de Richelieu, à l'époque de la Confédération. Il fut un de ceux qui protestèrent avec le plus d'énergie contre la nouvelle constitution, à la Chambre, dans la presse et les assemblées publiques. Il disait que le parlement fédéral ayant tous les pouvoirs souverains, le droit de commander la milice, d'administrer la justice criminelle, de désavouer les lois des législatures provinciales, nous serions, dans un cas de conflit, absolument à la merci d'une majorité hostile.

Aux élections générales de 1867, il fut vaincu, comme la plupart de ceux qui avaient combattu la Confédération contre toutes les forces politiques, religieuses et financières du pays. En 1871 et 1872, il fut un des principaux organisateurs du parti national fondé dans le but d'offrir un point de ralliement aux conservateurs et aux libéraux modérés qui cherchaient à s'unir pour renverser le gouvernement, et croyaient nécessaire d'avoir pour chef un libéral modéré et acceptable comme M. Jetté.

Il était de toutes les organisations, de toutes les croisades, de tous les mouvements qui remuent les esprits et trempent les volontés et les caractères. Il disait que l'agitation est nécessaire pour empêcher un peuple de tomber dans l'indifférence, de s'étioler dans l'indolence

et le scepticisme. Aussi, comme il était heureux lorsque, dans les grandes démonstrations religieuses, nationales ou politiques, il voyait le peuple déployer ses étendards et manifester énergiquement ses croyances, ses sentiments et ses opinions.

— Regardez, s'écriait-il avec enthousiasme, regardez le peuple ; n'est-ce pas qu'il est beau lorsqu'on réussit à frapper son imagination, à toucher son cœur !

C'étaient les moments les plus heureux de sa vie ; il oubliait alors toutes ses fatigues, tous ses ennuis et s'en allait en pensant à la prochaine démonstration.

L'hérédité se manifeste dans sa destinée. Son grand-père, Joseph-François Perrault, fut un sage, un philanthrope, un bienfaiteur public, un agronome distingué, un fondateur d'écoles, l'un des pionniers de l'instruction, de l'éducation du peuple. Ses sacrifices et son dévouement pour la cause de l'enseignement ont immortalisé sa mémoire. C'était un ancien colonel des Voltigeurs Canadiens et du régiment d'artillerie de Québec. Il avait pris part à la glorieuse bataille de Châteauguay et s'était distingué dans les campagnes de 1812-1815.

La famille Perrault était alliée à plusieurs des familles les plus anciennes et des plus distinguées du pays, les Casgrain, les Baby, les de Martigny, les Lussier, etc.

Joseph-X. Perrault tenait de race. A la noble passion de son grand-père pour l'instruction publique, à son dévouement pour le bien et le bonheur de ses compatriotes, il joignait le tempérament militaire, le caractère hardi et bouillant de son père.

D'une taille au-dessous de la moyenne, mais d'une stature puissante, il avait des muscles d'acier, une parole vive, brusque, énergique, des mouvements qui dénotaient une vigueur peu commune, un caractère et un esprit capables de tout entreprendre, de braver toutes les difficultés, tous les dangers. Il ressemblait à ces

marins sans peur et sans reproche dont l'hitoire raconte les exploits, les coups de tête héroïques. Comme eux, il aurait fait sauter son vaisseau plutôt que de se rendre.

Dans les choses ordinaires de la vie, il paraissait quelque peu déplacé, ennuyé, hors de son élément ; le calme et le repos le fatiguaient ; sa nature et son esprit cherchaient constamment l'agitation, le mouvement. Il me disait souvent, surtout dans ses dernières années :

— Nous vieillissons ; il faut se hâter de compléter nos œuvres, de faire tout le bien possible.

L'inaction, l'obstacle et l'objection l'irritaient, le rendaient irascible, violent même ; mais ses colères étaient de courte durée ; il n'avait pas le moindre sentiment de rancune et de vengeance. Immédiatement après avoir fait feu et flamme contre celui qui l'avait contredit ou attaqué, il était prêt à se joindre à lui pour le succès d'une idée, d'une œuvre utile.

Comme il passait tout son temps, ses jours et ses soirées à lire, à étudier, à rédiger des résolutions, des programmes, des discours, il sortait peu, détestait le tabac et les boissons fortes, fuyait les amusements vulgaires et vivait sagement et chrétiennement.

Comme on le croyait riche, on lui reprochait sa parcimonie, mais ses revenus ne lui permettaient pas de vivre largement.

— Si je ne vivais pas modestement, me dit-il un jour, je m'endetterais comme beaucoup d'autres, et mon petit capital serait vite dévoré. Ceux qui me critiquent seraient les premiers à condamner mon imprudence.

En résumé, c'était une puissante organisation morale, intellectuelle et physique, une imagination brillante, trop aventureuse parfois, un esprit vif, clairvoyant, hardi jusqu'à la témérité, un caractère d'une franchise, d'une loyauté, d'un désintéressement à toute épreuve, d'une honnêteté incontestable, un homme vertueux, un patriote profondément sincère et convaincu.

Sa mort a été celle d'un philosophe chrétien ; il l'a

vue venir sans crainte, sans faiblesse, avec un sang-froid, un courage et une résignation admirables. Il n'a cessé de s'entretenir jusqu'au dernier moment avec ses amis de tout ce qui avait été l'objet de ses affections : l'Association Saint-Jean-Baptiste, le Monument National, la Chambre de Commerce, l'avenir des Canadiens-français, l'indépendance du pays, les destinées du Canada.

Il me disait, quelques jours avant sa mort :

— J'aurais bien aimé ne pas mourir avant d'avoir vu la Chambre de Commerce dans son immeuble et d'avoir réussi à éteindre une partie de la dette de l'Association Saint-Jean-Baptiste afin de la mettre en état d'accomplir toutes les bonnes œuvres que nous avions en vue.

— Si au moins, lui dis-je, ceux qui s'en vont pouvaient continuer de s'intéresser à leurs œuvres, à leurs parents, à leurs amis.

— C'est vrai, répondit-il, soyez sûr que si Dieu le permet, je vous aiderai. Vous me connaissez : s'il y a un moyen de me mettre en communication avec vous, je le trouverai.

Il parla ensuite de ses funérailles, de ses conversations avec l'abbé Tranchemontagne, son confesseur, sur la mort et l'éternité.

Comme je lui exprimais mon admiration de le voir si calme, si courageux, si résigné, il me répondit :

— Je regrette, sans doute, de quitter ma femme qui m'était si attachée, ma fille, mes amis ; mais je n'ai pas le droit de me plaindre de mon sort. Dieu m'a donné soixante-huit années de vie heureuse, active et utile. Beaucoup n'en ont pas eu autant. Je meurs content, résigné et convaincu que je m'en vais dans un monde meilleur où je verrai la manifestation de la puissance divine dans des aurores d'une grandeur et d'une beauté incomparables. Je n'ai pas vécu comme un saint, mais j'ai fait de mon mieux pour être utile à mes semblables, pour maîtriser la nature que Dieu, mon créateur, m'a-

vait donnée ; je ne crains pas de paraître devant lui, et de lui rendre compte de ma vie ; je crois en sa bonté et en sa miséricorde.

Et il ajoutait :

— Vraiment, j'ai presque hâte, quelquefois, de connaître enfin ces mystères de l'autre vie dont nous avons si souvent parlé ensemble et qui tourmentent tant les hommes, surtout les esprits curieux comme le mien.

Il a tenu à peu près le même langage à plusieurs de ceux qui sont allés le voir, et ils sont tous revenus émus, mais heureux d'avoir entendu, de la bouche d'un mourant, des paroles si belles et si consolantes.

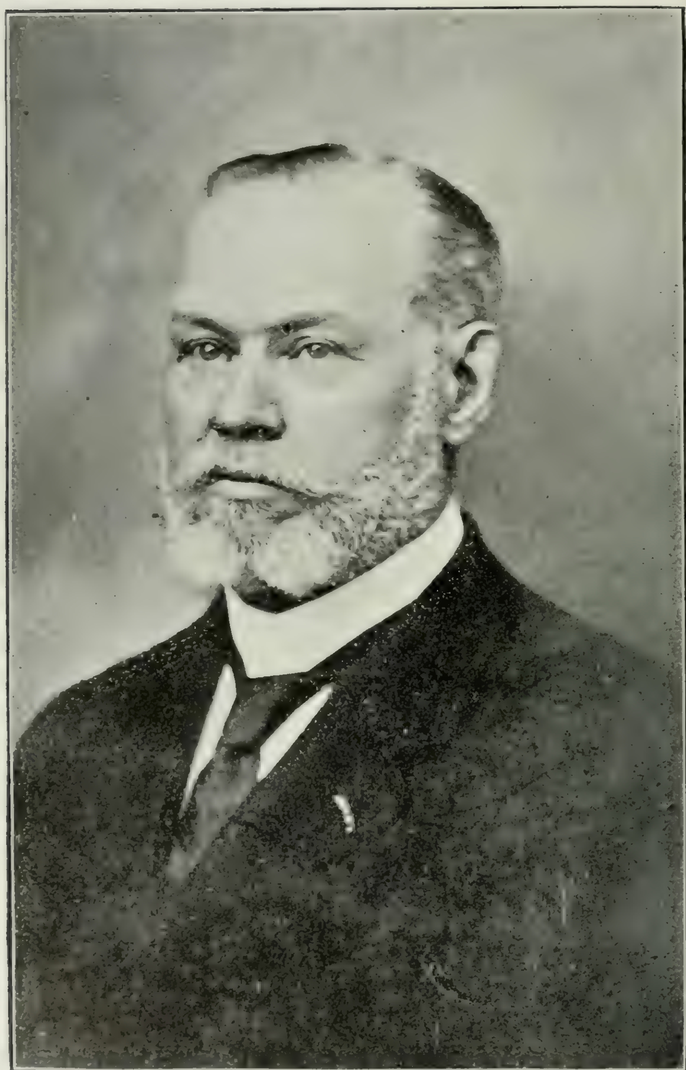
La mort a été douce, presque respectueuse pour ce brave, ce courageux ; elle l'a frappé plusieurs fois du bout de son aile avant de le terrasser ; elle semblait prendre plaisir à le voir, à l'entendre. Ce n'est pas tous les jours qu'elle a affaire à des mourants de cette trempe.

Il est mort comme mouraient nos ancêtres, en pensant à Dieu et à la patrie. Ce n'est pas seulement un homme, un homme de valeur, un patriote, un citoyen modèle qui est mort avec J.-X. Perrault, c'est toute une famille, une illustre famille, qui s'est éteinte avec lui, qu'il a menée au tombeau.

Il n'a pas laissé de fils pour porter son nom ; mais, ce nom, il l'a inscrit en lettres ineffaçables dans les cœurs de ceux qui resteront.

Le dernier des Perrault a glorieusement clos l'histoire de plusieurs générations de grands citoyens, de patriotes honorables.





LOUIS FRECHETTE

LOUIS-HONORE FRECHETTE

(1910)

Louis Fréchette est né à Lévis, le 16 novembre mil huit cent trente-neuf, au pied de la falaise, dans un endroit charmant, merveilleusement arrangé pour servir de berceau à un poète, au sein d'une nature saturée de poésie, au milieu des inspirations les plus pures de la gloire et du patriotisme. De tous côtés, des choses qui frappent l'imagination, agrandissent l'esprit, élèvent l'âme, des horizons de flots et de montagnes à perte de vue, des rochers et des bocages, des nappes immenses de verdure, des champs de bataille et des plaines fameuses, théâtres de luttes gigantesques, des monuments et des ruines peuplés de souvenirs, des forts, des bastions, des murs crénelés, surmontés de canons, des appareils de guerre, séjour de Mars ou d'Apollon, patrie de toutes les muses.

Nous pouvons dire de Fréchette comme poète ce que nous avons dit de Lavallée comme musicien, c'est que personne ne porte plus que lui le cachet national, l'empreinte de cette nature riche et variée, pleine de contrastes, qui caractérise notre pays.

Dès son enfance, il y eut deux hommes en lui. L'un pétulant, hardi, tapageur, organisateur d'équipées, fabricant de fusils, de pistolets et de canons, de bombes même, terrible au milieu de cet arsenal pour les passants et les voisins qui lui avaient causé des ennuis. Un jour, M. Houghton, voisin de son père, le mit à la porte parce qu'il avait crié: “ Hourrah pour Papineau ! ” Furieux de cette impolitesse, il court à son

arsenal, y prend la plus grosse de ses bombes et la lance par-dessus le mur de la cour ; la bombe éclate, brise une fenêtre et jette l'effroi parmi les gens de la maison.

L'autre doux, rêveur, mélancolique et d'une extrême sensibilité, passant des heures sur la plage à contempler les traînées lumineuses que le soleil laissait sur le fleuve en disparaissant derrière les Laurentides, à regarder l'esquif ou le navire sillonner les eaux profondes du grand fleuve, à écouter le bruit des flots agités par la tempête ou le chant des oiseaux. Douces rêveries, recueillements mystérieux, qui fécondent dans les âmes le germe sacré de la poésie !

Un jour, il n'avait que huit ans, il lut les lettres de Gilbert. Cette lecture fut pour lui une révélation ; il y trouva comme un écho de ses sentiments, comme une expression des aspirations qui depuis si longtemgs troublaient son âme.

Les récits des exploits de Jean Bart et de Duguesclin lui avaient donné le désir d'être guerrier. Il voulut alors être poète. Son père lui ayant demandé vers cette époque quelle carrière il se proposait d'embrasser quand il serait grand, il répondit : " Je serai poète."

" Sais-tu au moins ce que c'est qu'un poète ? " reprit son père. Comme la réponse se faisait attendre, le père ajouta : " C'est un homme qui fait des chansons ; ce n'est pas ce métier-là qui t'enrichira."

Cette explication le peina mais ne le découragea pas. " Eh bien ! je ferai des chansons," reprit notre jeune poète.

Il se mit à rimer en entrant au séminaire de Québec : il faisait des vers avant de décliner *rosa, rosæ.* Un jour, il ajouta quelques couplets à une chanson fort en vogue parmi les écoliers. Les messieurs du séminaire, trouvant les couplets fort jolis pour un enfant de douze ans, crurent qu'il avait dû voler cela quelque part et lui demandèrent pour l'éprouver de faire des vers sur le sujet suivant : " Le chant d'un troubadour au concile de Clermont."

Fréchette leur remit, peu d'heures après, quelques strophes qui furent trouvées bonnes. Mais l'épreuve ne parut pas satisfaisante. Les abbés Méthot et Gonthier, soupçonnant toujours quelque supercherie, voulurent en avoir le cœur net. Un dimanche, ils enferment sous clef notre poète dans une des chambres du grand séminaire avec une feuille de papier et un crayon, et lui ordonnent de faire une pièce de vers sur l'arrivée de Mgr Laval au Canada. Frechette avait une heure à lui, mais l'inspiration lui fit complètement défaut ; lorsque les savants professeurs revinrent, il n'avait pas un seul hémistiche de prêt. Plein de confusion, Fréchette demande une demi-heure de grâce, qu'on lui accorde. Il se met à l'œuvre et fait en vingt minutes quatre strophes, que l'abbé Gonthier conserve encore.

Fréchette ne fut pas précisément un écolier modèle : il n'eut jamais le prix de sagesse, ni celui d'application, mais il en rapporta beaucoup d'autres.

A quinze ans, il quitte le séminaire et part sans tambour ni trompette pour les Etats-Unis, à la bonne aventure. Le " capot " d'écolier lui pesait sur les épaules et la règle gênait sa nature indépendante et indisciplinée. Rendu à Ogdensburg, il apprend la télégraphie dans l'espace d'une nuit, et le voilà télégraphiste. Mais sa carrière de télégraphiste ne fut pas longue : elle dura trois jours. Ses patrons, ne trouvant pas ses connaissances télégraphiques suffisantes, le congédièrent. Fréchette parcourut en vain toutes les rues de la ville, à la recherche d'une position sociale. Fatigué de courir, il change d'habits avec le premier venu et s'engage pour casser de la pierre. Pendant un mois il casse et il recasse, avec un courage digne d'un meilleur sort ; il ne songeait plus à être poète ni guerrier, le métier de casseur de pierre suffisait à son bonheur, à son ambition.

Mais on se fatigue de tout en ce bas monde. Un bon

jour, le mal du pays le prit ; il déposa la masse et alla reprendre au séminaire ses études si singulièrement interrompues. Il recommença à rimer et publia dans l'*Abeille*, petit journal imprimé au séminaire, des pièces de vers qui dénotaient un véritable talent.

Il termina ses études à Nicolet, quitta le collège en 1860 et entra à l'université Laval pour y faire son droit.

C'était le temps où les étudiants faisaient la vie de bohême suivant toutes les traditions, moitié gamins, moitié gentilshommes, lisant beaucoup plus Dumas que Pothier, faisant un peu de tout, excepté le bien. Fréchette se jeta corps et âme dans cette vie de bohême; c'est chez lui qu'on se réunissait, dans une mansarde de la rue du Palais, qu'il habitait avec Alphonse Lusignan, ancien rédacteur du *Pays*. Ils étaient là généralement une dizaine, turbulente confrérie de jeunes gens de talent, devenus presque tous de respectables pères de famille et des citoyens modèles, mais terribles tapageurs alors, flâneurs incomparables, et organisateurs d'équipées qui plus d'une fois troublèrent la paix de cette bonne ville de Québec. Il fallait les voir réunis autour d'une vieille table chargée de pipes et de tabac, passant des soirées et des nuits à rire et chanter, à parler et fumer. Quelle verve ! Quel entrain ! Quelles tempêtes lorsque la discussion tombait sur la politique ! Quelquefois, Fréchette lisait ses vers au milieu des applaudissements de la docte réunion ou d'un déluge de quolibets suivant le caprice et l'humeur du moment.

N'oublions pas qu'une de leurs principales occupations était de faire les élections; aussitôt qu'arrivait cette époque désirée, ils s'abattaient comme une nuée d'étourneaux sur les comtés avoisinant Québec, battaient la campagne en tous sens et faisaient des discours à la Robespierre !

On les vit aussi, transformés en acteurs, jouer des drames et des comédies au profit de la colonisation, des

incendiés et d'autres bonnes œuvres. Temps heureux après tout que celui-là, où les privations même sont des plaisirs, mais temps funeste pour ceux qui abusent de la sève et de l'activité de la jeunesse.

Fréchette était sorti du séminaire, conservateur, comme on l'était dans sa famille ; il fut heureux d'entrer à la rédaction du *Journal de Québec*, dont le propriétaire et principal rédacteur, M. Cauchon, était alors ministre des Travaux publics. Pendant les sessions, il était employé comme traducteur à l'Assemblée législative. Ces deux positions lui permettaient d'être le caissier, le prêteur de la confrérie, mais il les abandonna bientôt pour devenir libéral comme ses amis.

Il a raconté les joies et les gaietés de sa vie d'étudiant dans une charmante pièce de vers qu'on trouve dans *Mes loisirs.*

Il regrettait de ne pas avoir vécu plus longtemps cette vie aimable dont rien n'altérait les charmes.

C'est par une voie douce et fleurie que Fréchette arriva, en 1864, à cette profession d'avocat si séduisante pour le talent et l'ambition, mais si décevante pour ceux qui, sans vocation spéciale, s'y jettent par désespoir de cause.

Fréchette voulut consacrer au journalisme les loisirs que la profession lui laissait, et il fonda le *Journal de Lévis.*

Avocat, journaliste, poète et libéral avancé, Fréchette réunissait en sa personne, par un heureux privilège, tous les titres possibles de pauvreté. Avouons cependant que, pour des hommes comme Fréchette, il y a toujours de l'avenir, lorsqu'à d'aussi grands talents ils joignent l'énergie et la persévérance, qui sont après tout nécessaires dans toutes les positions, dans tous les pays. Mais Fréchette n'était pas doué, à un degré considérable, de ces qualités, de ces vertus, et la vie facile qu'il avait menée ne l'avait pas préparé aux déboires et aux priva-

tions : l'homme de sentiment et d'imagination l'emportait sur l'homme de principes et de volonté. Certaines circonstances particulières se joignant aux déboires de son état, il se révolta, un jour, contre les rigueurs du sort et repartit, triste, mais résolu, pour les Etats-Unis. Ce départ imprévu surprit tout le monde et attrista tous ceux qui voyaient en lui l'une des étoiles les plus brillantes de la jeunesse, un talent si plein de promesses.

En arrivant à Chicago, Fréchette fonda l'*Observateur*, qui mourut jeune, faute de capitaux, mais sa réputation, son talent d'écrivain et d'orateur, sa bonne mine et sa conduite honorable lui créèrent parmi les Canadiens des Etats-Unis une influence que les Américains ne manquèrent pas de remarquer.

Quelques mois après la chute de l'*Observateur*, il était nommé secrétaire correspondant du département des terres de l'Illinois-Central en remplacement de feu Thomas Dickens, frère de Charles Dickens, le fameux romancier anglais. Il quitta cette situation deux ans plus tard pour prendre la rédaction de l'*Amérique* et se lancer dans la politique. Il fut deux fois à même d'être mis sur le ticket républicain comme candidat à d'importantes fonctions et notamment à la charge de juge de la cour de police, mais il ne put accepter, n'étant pas encore naturalisé citoyen américain.

Il n'y a pas de doute que Fréchette avait tout ce qu'il faut pour se faire un chemin brillant dans la politique américaine, mais des circonstances singulières le forcèrent heureusement à revenir au pays.

En 1870, la guerre franco-prussienne éclata alors qu'il était en promenade au Canada. La population allemande, très nombreuse dans l'Illinois, força la convention républicaine de Springfield à adopter une résolution de sympathie envers la Prusse. On conçoit l'exaspération de la population française, qui avait jusqu'alors voté comme un seul homme avec le parti républicain.

Celui qui remplaçait Fréchette à l'*Amérique,* un professeur suisse qui avait probablement des intérêts personnels engagés dans ce parti, se mit à écrire des articles contre la France.

Lorsque Fréchette retourna à Chicago, il trouva son journal aux abois! 1800 abonnés l'avaient renvoyé.

Il abandonna l'entreprise pour ne pas avoir à faire une lutte inutile et imprudente à un parti tout puissant. Il s'absenta de Chicago pendant les élections et alla passer deux mois à la Louisiane.

C'est pendant cette agréable promenade qu'il composa son ode sur le Mississipi, la plus belle, peut-être, de ses improvisations.

A son retour, pour donner aux circonstances le temps de se modifier, il prit le parti de revenir momentanément au Canada comme correspondant de deux journaux américains.

Il quittait donc Chicago, après avoir reçu les témoignages d'estime les plus flatteurs de la part de ses compatriotes de l'endroit, il arrivait au pays à la veille des élections de 1871. Il était à peine arrivé qu'on le pria de se porter candidat dans le comté de Lévis.

Huit jours après, au grand étonnement de tout le Bas-Canada, il posait sa candidature contre le docteur Blanchet; on ne savait même pas qu'il fût dans le pays.

Venu pour se promener, n'ayant pas même apporté ses malles, il était candidat et faisait la chose aussi naturellement que si, étant en voyage, il se fût détourné, un instant, de son chemin pour visiter un ami ou admirer un monument. Et sans autre ressource que sa parole il entreprenait de lutter précisément contre l'un des hommes les plus forts du parti conservateur, dans un endroit où toutes les influences allaient se trouver liguées contre lui. Aussi il fut battu par 336 voix de majorité, mais il sortit de la lutte avec des amis dévoués, des partisans passionnés, un avenir assuré.

Il ouvrit une étude d'avocat, se mit à pratiquer et songea surtout à se préparer pour les élections de la

Chambre fédérale. Il avait juré de se faire élire et d'enlever au moins l'un des mandats du docteur Blanchet.

Il est rare que tant de persévérance et d'énergie ne fléchisse pas le peuple ; il ne s'en fallut que d'une cinquantaine de voix qu'il ne réussît. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il aurait pu, dit-on, se faire élire facilement ailleurs. Mais non, c'est le docteur Blanchet qu'il veut battre, c'est Lévis qu'il veut représenter, il l'a dans la tête et il n'en démordra pas, à la peine de se présenter jusqu'au jugement dernier.

Après les élections, il alla s'établir à Québec, où la fortune lui paraît propice.

Mais ce n'est ni l'homme politique, ni l'avocat que nous voulons peindre aujourd'hui, c'est le poète.

M. Fréchette était encore étudiant en droit, lorsqu'il publia son premier volume de poésies : *Mes Loisirs.* C'est un recueil de pièces détachées, d'improvisations composées, la plupart, au séminaire, les premiers jets d'une âme inspirée, les promesses d'une nature féconde mais peu cultivée. C'était la première fois qu'un poète canadien lançait dans le public un recueil aussi considérable.

Ce fut un événement littéraire.

Crémazie venait de partir. Les lettres canadiennes en deuil accueillirent avec joie l'étoile qui venait remplacer l'astre disparu, elles couvrirent de fleurs le berceau d'où partaient des chants si mélodieux. Ce n'étaient pas encore les accents sublimes du *Drapeau de Carillon*, cette voix inspirée qui avait réveillé dans leurs tombeaux toutes les gloires de la patrie. Il y avait des notes faibles dans ces chants mélodieux, des coups d'ailes manqués dans ces essors brillants, des pierres communes parmi ces diamants. Mais ne reconnaît-on pas le rossignol aux premiers sons qui sortent de son gosier enchanté, les premiers élans de l'aigle n'indiquent-ils pas le roi des airs?

Fréchette reçut de partout les encouragements les plus flatteurs. Lamartine et Victor Hugo l'applaudirent et la *Tribune Lyrique* de Paris écrivit ce qui suit :

" Ce qui fait la grandeur de la littérature française, " c'est son extension, cause de sa diversité. Paris seul " n'a pas enfanté ses plus illustres représentants. Idiome " exubérant de vitalité, notre langue produit à ses ex- " trémités des œuvres d'une vigueur que son centre ne " dénierait pas. Partout où un cœur français bat, " partout où une âme française pense, soyez assuré " qu'une plume tendre ou énergique surgira. Chambéry " n'a-t-il pas produit les deux de Maistre? Genève, " Jean-Jacques Rousseau? Constantinople, André Ché- " nier? L'Isle Bourbon, Parny? Aussi est-ce sans éton- " nement que nous voyons aujourd'hui le Canada, cette " France nouvelle, restée si française malgré la domina- " tion étrangère, donner le jour à des écrivains dignes " en tous points de sa glorieuse métropole!

" Je n'en choisirai qu'un entre cent, parce qu'il est " jeune, tout à fait supérieur, et que son beau génie " mérite de faire jaillir sur sa mère-patrie un rayon de " gloire.

" Louis-H. Fréchette, né à Québec, au milieu des " forêts vierges du Nouveau-Monde, bercé par cette vi- " goureuse nature que la folie de l'homme n'a pas en- " core épuisée, fait vibrer, avec une puissance qu'il " semble emprunter aux grands bois et aux incommen- " surables savanes de son pays, cette belle langue de " Louis XIV qui conserve là-bas, sur un sol nouveau, " toute sa majesté rajeunie de la fécondité d'une terre " qui vient de jaillir à peine des flancs de l'Océan."

Après avoir cité *L'Iroquoise*, le journal français ajoute :

" Nous aurions pu citer vingt pièces de vers aussi " belles, aussi énergiques, aussi purement écrites que " celle-ci ; nous l'avons préférée, parce qu'elle jette quel-

" que jour sur les mœurs sauvages de ces fiers enfants " de l'Amérique du Nord."

Voilà un témoignage dont la valeur ne peut être contestée.

Il y a de jolies pages dans *Mes Loisirs*, des vers d'une harmonie, d'une richesse et d'une pureté qu'on ne trouve pas toujours dans les débuts de quelques-uns des poètes les plus distingués de France. Mais le talent de Fréchette a mûri depuis ce temps et a produit des choses plus vigoureuses et plus parfaites encore.

Après ce brillant début, Fréchette fut avare de ses productions pendant plusieurs années. C'était l'époque où, comme nous l'avons dit, les agitations de la politique, les ennuis de la profession, les misères du journalisme et des soucis d'une nature privée tinrent constamment son esprit et son âme dans un état peu favorable à la poésie.

Fréchette partit pour les Etats-Unis, aigri, mécontent du sort qui le forçait à quitter son pays, à dire adieu à ses illusions brisées. Les ennuis de l'exil et les souvenirs de la patrie, si vivaces dans les âmes poétiques, augmentèrent naturellement ses ressentiments politiques ; il sentait le besoin de donner libre cours aux agitations qui depuis longtemps assaillaient son âme.

C'est sous l'empire de ces impressions qu'il composa ces strophes enflammées, cette puissante et terrible diatribe qu'on appelle *La voix d'un exilé*, dont l'effet fut si grand dans notre monde politique.

Pour les uns *La voix de l'exilé* parut terrible mais juste comme la vengeance divine, l'idéal du patriotisme courroucé, le chef-d'œuvre du poète ; les autres l'appelèrent la voix du désespoir, de la trahison et de la calomnie, la dernière lueur d'un talent tombé ; ils reprochèrent à Fréchette d'insulter les premiers hommes de son pays, etc.

Ces appréciations, comme toutes celles qu'inspire la passion politique, sont exagérées des deux côtés.

Il n'y a pas de doute que la colère a mis, en certains endroits, dans la bouche du poète, des expressions peu dignes de la poésie, un langage peu compatible avec la délicatesses des muses; mais que de pages éloquentes! que de strophes embaumées des parfums les plus exquis de la poésie! Il est un endroit où le poète croit voir dans le lointain l'image de la patrie absente. Plus loin l'image de sa jeunesse lui apparaît, avec celle du sol natal, le souvenir de ses premières impressions, des premiers battements de son cœur pour la patrie, traverse son âme. C'est la plus belle partie de *La voix d'un exilé.*

Quand bien même il n'y aurait que cela dans *La voix d'un exilé,* ce serait encore assez pour nous faire dire que celui qui a fait ces vers magnifiques n'est pas un poète ordinaire.

Pourtant, depuis ce temps, que de charmantes improvisations il a éparpillées sur sa route au Canada ou aux Etats-Unis! Odes et ballades, chants d'amour ou de gloire, quelle couronne de fleurs et de diamants, quelle mosaïque étincelante!

Fréchette disait que Crémazie et Lemay étaient les deux premiers poètes du pays; nous dirons, nous, que Crémazie, Fréchette et Lemay sont les trois personnifications les plus remarquables de la poésie canadienne.

Je ne crois pas nécessaire de dire lequel, dans cette poétique trinité, doit occuper la première place; ils ont chacun leur mérite et leur spécialité. Crémazie était fait pour l'épopée, pour la grande poésie qui puise ses inspirations aux sphères les plus élevées de la pensée, aux sources les plus profondes du sentiment religieux et national, sa voix était puissante et sonore, sa strophe pleine de noblesse et de majesté. Lemay réussit surtout dans l'idylle, il est le chantre aimé des beautés de la nature, des scènes champêtres, des douleurs et des joies domestiques; il a dans l'âme et dans la voix moins de puissance mais plus de fraîcheur, de suavité, de vé-

ritable sensibilité que ses émules. Fréchette est surtout un poète lyrique, moins profond que Crémazie et moins gracieux que Lemay; mais il a un talent plus souple et une nature plus variée, plus passionnée, qui lui permettent d'aborder tous les genres avec succès. Sa strophe est plus pleine, plus sonore et plus élégante, son vers plus riche et plus complet.

Nous dirons, sans entrer dans trop de détails, que la poésie de Fréchette se distingue par la beauté de la forme, la pureté et l'harmonie du vers, l'éclat des images, la splendeur des effets qu'il sait produire. Il nous éblouit, en nous jetant, à pleines mains, de la poudre d'or aux yeux, nous enlève par de brillants coups de théâtre, avant qu'on ait eu le temps d'analyser sa pensée. Il excelle à dramatiser une idée, un sentiment, à lui donner du relief.

Qu'il y ait, maintenant, quelque chose de vague dans la poésie de Fréchette, quelque chose d'incomplet dans la pensée et le sentiment, que sous cette brillante parure et ces flots d'harmonie l'idée ne soit pas toujours forte et claire, c'est possible. M, Fréchette n'a pas donné la mesure de son talent, et ne paraît pas avoir écrit encore sous l'influence d'un de ces sentiments profonds, de ces grandes inspirations religieuses et patriotiques qui fait naître des œuvres solides et durables. Il devrait faire en poésie ce que Marmette fait si bien dans le roman, entreprendre de chanter quelques-unes des épopées de notre histoire.

Mais hélas! il faudrait répéter ici ce qu'on a dit si souvent. Comment veut-on que le poète, privé de tout moyen d'existence, consacre tout son temps et son intelligence à des choses qui ne peuvent que l'appauvrir davantage? Ne voit-on pas tous les jours des jeunes gens, admirablement doués, craindre de passer pour poètes, refouler au fond de leur âme des inspirations qui pourraient compromettre leur réputation d'hommes sérieux, rogner les ailes que Dieu leur avait données.

D'ailleurs, outre le poète avide de gloire et de renommée, il y a dans Fréchette l'homme pratique et positif, en garde contre les exigences et les cruelles réalités de la vie ; il y a l'orateur populaire dont la nature bouillante se plaît au milieu des émotions, des luttes et des tempêtes de la politique. Il croit, sans doute, qu'à l exemple de Lamartine et de Victor Hugo, il peut être autre chose qu'un poète, prouver comme eux que non seulement il peut faire de meilleurs vers que ses contemporains, mais encore de meilleurs discours. On peut donc craindre que Fréchette ne laisse le Parnasse pour la Chambre d'assemblée et qu'il ne se mette à faire des lois plutôt que des vers.

Nous en avons pourtant bien assez, de législateurs et de lois, et nous donnerions bien tous les statuts qu'on nous fera d'ici à dix ans pour un bon poème !

Ceux qui, ne connaissant pas Fréchette, seraient portés à se le représenter, parce qu'il est poète, avec une figure maigre et pâle, une longue chevelure en désordre, un air maladif, une physionomie rêveuse, mélancolique, des habits mal faits et des manières gauches, se tromperaient grandement. Fréchette est un beau, grand garçon, blond, rose, à la taille corsée, à l'air décidé, à la jambe solide, aux poignets vigoureux, difficile à abattre comme il l'a prouvé dans les élections, toujours élégamment vêtu, soigneusement ganté, galant envers les dames, droit comme un militaire, n'ayant aucunement l'apparence d'un homme qui se donne de la misère, que la poésie consume.

Nous avons dit qu'il y avait deux hommes en lui, mais depuis son retour des Etats-Unis, l'homme pratique, sérieux et réfléchi, aux résolutions énergiques, à la volonté de fer, paraît l'emporter sur la nature mobile et inconstante du poète ; une grande réaction s'est opérée dans ses sentiments, ses idées et sa conduite. Le danger, maintenant, c'est que non seulement il renonce à la poésie pour se faire législateur, mais qu'il pousse

le crime encore plus loin, qu'il devienne tout simplement bourgeois et rentier, et qu'après s'être marié, il ne songe plus qu'à devenir le maire de son village ou le marguillier de sa paroisse.

M. Fréchette avait composé, durant son séjour à Chicago, un poème *Les Fiancés de l'Outaouais*, un opéra en cinq actes et une comédie : tout a été consumé dans le grand feu de Chicago, pendant que Fréchette était au Canada.

Montréal, 1873.

* * *

Voilà ce que je disais, il y a quarante ans, de Fréchette et je n'y trouve rien à changer.

Quelque temps auparavant, en 1871, je publiais dans *L'Opinion Publique* un écrit que je terminais par ces mots :

" Le plus brillant de nos poètes, un des jeunes gens les plus distingués de la génération qui grandit est absent de la patrie, qu'il serait heureux sans doute de revenir habiter, si elle lui offrait une existence honorable. De temps en temps, un écho parti de la terre étrangère nous apporte les accents du jeune poète canadien, comme pour nous faire regretter davantage le sort malheureux qui nous l'a enlevé. Le temps le ramènera peut-être aux lieux chéris de son enfance, lui permettant de chanter sur les rives qu'il aimait tant les joies et les douleurs, les charmes et les grandeurs de la patrie. Plusieurs de nos écrivains et poètes aimés ont trouvé, dans le gouvernement, des situations honorables qui leur laissent le temps de cultiver des talents dont nous sommes fiers. A la tête de l'administration provinciale se trouve un homme de lettres éminent, plein de sympathie pour ceux qui, comme lui, se livrent au culte de la pensée et des choses de l'esprit. Qui sait

si les circonstances ne lui permettront pas, un jour, de tendre la main à Fréchette, de nous le rendre ? " La France est assez riche pour payer ses gloires, a dit un grand écrivain ;" " le Canada aussi, ajouterai-je, nous en avons si peu."

Il revint au Canada, comme je l'ai dit plus haut, et se porta, en arrivant, candidat dans le comté de Lévis. Battu deux fois, mais persévérant, il brigua de nouveau les suffrages des électeurs du comté de Lévis en 1874, comme partisan du ministère MacKenzie-Dorion, et fut, cette fois, élu à une forte majorité. Mais, à la Chambre comme au barreau, il ne brilla pas spécialement. Un peu bohème comme la plupart des poètes et des artistes, il avait peu de goût pour le travail ennuyeux mais utile des comités ; il préférait les réunions joyeuses du comité de la pipe et de la fameuse chambre No 8 où tous les jours les députés libéraux faisaient cercle autour de lui, pour l'entendre raconter avec tant de brio ses histoires étourdissantes. Aux élections de 1878, il subit le sort de la plupart des partisans du ministère MacKenzie et fut vaincu dans le comté de Lévis. Ce fut un bonheur pour les lettres, car il y chercha des consolations et y trouva des succès retentissants. En 1879 et 1880 il publiait les *Fleurs boréales* et *Les oiseaux de neige* que l'Académie française immortalisait en les couronnant et en accordant à leur auteur un prix Montyon de 2.500 francs.

M. Drolet était présent à la séance mémorable où l'Académie accorda solennellement à un poète canadien-français une distinction si avidement recherchée, et il en a rendu compte dans un récit émouvant.

La scène était dramatique.

Depuis la cession du Canada à l'Angleterre, la France n'avait presque plus entendu parler de nous ; elle avait bien, un instant, prêté l'oreille à la voix de Crémazie chantant les gloires de la Nouvelle-France, mais l'effet avait été de courte durée.

Cette fois, c'était la France littéraire qui couronnait le génie d'un descendant des 60,000 colons abandonnés en 1763, et reconnaissait que son âme et son esprit n'avaient point dégénéré en Amérique.

C'était une résurrection, une évocation émouvante.

Tous les journaux de France célébrèrent à l'envi, comme un événement national, le succès triomphal de notre compatriote et firent l'éloge du petit peuple resté si fidèle à son origine, à ses traditions françaises.

Les Canadiens ne manquèrent pas, naturellement, d'applaudir à un succès dont l'honneur rejaillissait sur eux, et ils donnèrent au poète lauréat, à son retour de France, un banquet mémorable, une fête vraiment littéraire où des discours éloquents furent prononcés par des orateurs et hommes de lettres distingués, entre autres M. Robidoux qui est devenu juge depuis.

J'avais souvent demandé à Fréchette, publiquement et privément, d'attacher son nom à une œuvre essentiellement nationale, de chanter les gloires de notre origine, de notre héroïque passé. Il finit par consentir et publia, en 1887, sa *Légende d'un peuple* dont le souffle patriotique et l'inspiration poétique provoquèrent, en France comme au Canada, une véritable admiration. C'était l'œuvre poétique la plus considérable que le Canada français eût encore produite et c'était l'œuvre d'un maître, d'un vrai poète. Aussi fut-elle saluée avec enthousiasme par tous les amis des lettres et les patriotes, par tous ceux qui croient que le culte des choses de l'esprit constituera toujours la part dominante de notre gloire nationale.

En 1891, il publiait les *Feuilles volantes*, un petit recueil de poésies inspirées par l'amitié et l'amour de la famille.

A partir de cette époque, Fréchette a beaucoup écrit en vers et en prose, mais il n'a pas produit d'œuvres aussi saillantes que sa *Légende d'un peuple*. Il a laissé bon nombre de manuscrits qui, je l'espère, seront livrés au public.

Il s'est aussi exercé dans le drame et la comédie et a fait *Poutré,* qui n'a pas beaucoup de valeur, *Papineau,* qui a plus de mérite et a eu du succès, et *Véronica,* drame en vers qui a été joué à Montréal, et qu'il a cherché vainement à introduire sur la scène française. Il comptait beaucoup sur l'effet de ce drame, sur l'argent et la gloire qu'il devait lui apporter, mais il fut déçu dans ses espérances et en éprouva du chagrin. Il y a dans *Véronica* des tirades superbes, des vers à la Victor Hugo, des scènes saisissantes, mais on y sent trop l'effort, la recherche de l'extraordinaire, certaines situations dramatiques outrées. En général, lorsqu'il écrivait ou parlait sous l'empire d'un sentiment passionné, il manquait de mesure, de naturel, il exagérait la note gaie ou triste.

Il a aussi beaucoup écrit en prose, en anglais et en français, dans nombre de journaux et de revues, et ses écrits étaient recherchés et admirés. Il était terrible dans la controverse, dans la polémique et discutait avec une abondance d'arguments, une vigueur de pensée et de style et une verve sarcastique et ironique qui décontenançaient ses adversaires. Il était dangereux de l'attaquer.

Il a écrit plusieurs ouvrages en prose.

Les *Lettres à Basile* sont le plus sérieux de ces ouvrages; c'est une critique des *Causeries du dimanche* de Routhier, un autre écrivain de talent. C'était un critique pétillant d'esprit, de fine ironie et d'une richesse inépuisable de pensées et d'expressions. Il prenait plaisir à torturer ses adversaires, à leur tourner et retourner le couteau dans la plaie, à les brûler à petit feu.

La *Petite histoire de France,* qu'il publia pour défendre la République Française en faisant connaître les vices et les crimes des rois de France, est une charge terrible contre l'ancien régime.

Ses *Lettres sur l'éducation,* ses *Contes de Noël,* ses

chroniques dans divers journaux et ses leçons de bon parler et de langue française, ses *Originaux et détraqués,* tous ses écrits portent l'empreinte d'un esprit supérieur, d'une intelligence de premier ordre. Seulement il prenait un trop grand plaisir, dans les dernières années de sa vie, à écrire des choses drôles, des farces et des plaisanteries qui étaient au-dessous de son talent. Le besoin d'argent, le désir de se faire une clientèle considérable de lecteurs l'avaient poussé à adopter un genre de littérature peu digne de son génie poétique.

Son esprit artistique en aurait fait un peintre, un sculpteur distingué, s'il s'était livré à l'étude des beaux-arts. Un jour, sans aucune étude préparatoire, il s'était mis à pétrir l'argile, et il a laissé des bustes qui dénotent un talent peu ordinaire.

Pour résumer toute ma pensée, Fréchette est un des plus beaux esprits et le poète le plus parfait que le pays ait produits, et s'il fût né et eût vécu en France, dans une ambiance où son talent eût reçu tout son développement, il serait monté au premier rang des poètes.

Fréchette a aussi beaucoup parlé, soit sous forme de discours politiques devant des assemblées populaires, ou de conférences devant des auditoires d'élite au Canada et aux Etats-Unis, en anglais ou en français.

Pendant plusieurs années, il a pris part aux campagnes électorales du district de Québec ; il faisait partie du groupe d'hommes de talent qui combattaient avec tant de vigueur pour le triomphe du parti libéral et à la tête desquels brillaient les Fournier, les Plamondon, les Pelletier, les deux Langelier, Henri Taschereau.

La lutte était rude, car ils avaient devant eux, combattant pour le parti conservateur, des hommes forts, puissamment soutenus par les influences les plus considérables.

Fréchette n'était pas un orateur populaire comme Chapleau ou Mercier ; il manquait trop souvent de me-

sure et de sang-froid, mais il a eu plus d'une fois des succès populaires. Sa parole ardente, énergique, violente même, faisait, dans certaines circonstances, un bon effet.

Il aimait à rappeler ses luttes politiques et se plaignait de ne pas avoir été récompensé autant que d'autres. Pourtant Mercier l'avait nommé, en 1889, greffier du Conseil législatif afin de lui permettre de se livrer aux lettres et de produire des œuvres dignes de son talent. Il ne profita pas autant qu'il aurait pu le faire des loisirs que cette position lui donnait et ne justifia pas complètement les espérances de ses amis. Il n'avait pas assez d'ambition pour entreprendre des œuvres qui auraient exigé un travail ardu et persévérant et l'aurait empêché de rire et de s'amuser.

Il aimait beaucoup plus divertir ses amis en leur racontant des histoires désopilantes que s'enfermer dans son cabinet de travail pour faire de la poésie.

Il parlait gaiement de sa situation de greffier. Il disait: "Tout est honorable au Conseil législatif, non seulement les conseillers eux-mêmes, mais tout ce qui leur appartient, leurs encriers, leurs plumes, leurs pupitres; ainsi on doit dire: l'honorable chapeau de l'honorable membre, l'honorable encrier de l'honorable membre, etc., etc., oui tout est honorable ici, excepté moi." Et il fallait le voir et l'entendre lorsqu'il parlait de cette façon.

Un jour que, souffrant de rhumatismes, il traversait en boîtant la salle du Conseil, quelqu'un lui dit:

— Ah! ah! Fréchette, vous êtes pris par le pied.

— Oui, moi, c'est par le pied, c'est moins dangereux que par la tête.

Une autre fois, j'étais à la Chambre, parlant à ce pauvre Lareau, mort si jeune, lorsque nous vîmes arriver Fréchette clopin-clopant.

— Que veut dire cela? dit Lareau en le regardant.

— Que voulez-vous, répondit Fréchette :

Des choses d'ici bas par un juste retour,
La goutte que l'on prend vous reprend à son tour.

Il ne s'est pas contenté de nous laisser des livres qui passeront à la postérité, il a voulu avant de mourir attacher son nom à une œuvre que l'opinion publique réclamait : l'érection d'un monument à Crémazie.

Il était juste et naturel que Fréchette se dévouât au succès d'un projet destiné à rendre hommage au poète dont les chants avaient inspiré et fécondé son talent.

Il se donna beaucoup de peine pour le succès de cette œuvre, pour la construction de ce monument, dont l'inauguration, trois ans avant sa mort, fut l'une des dernières jouissances de sa vie.

Fréchette avait épousé, en 1875, mademoiselle Emma Beaudry, fille d'un riche et estimable marchand de Montréal, et de ce mariage lui sont nés un fils, mort jeune, et trois filles, dont l'une a épousé M. Henri Mercier, fils de l'homme célèbre, dont le souvenir est encore si vivace, et une autre, M. Henri Béïque, fils du sénateur Béïque. La plus jeune, Pauline, vient d'épouser le Dr Handfield.

Les dernières années de sa vie ont été tristes, désolées ; il souffrait de neurasthénie, maladie cruelle qui peuple le cerveau de papillons noirs et enveloppe l'âme d'un voile de deuil. Cet homme qui avait tant aimé la vie — un peu trop peut-être — désirait la mort et l'appelait, lui demandant de mettre un terme à ses souffrances. Elle finit par répondre à ses appels.

Un soir du mois de mai 1908, on le trouva mourant à la porte du couvent des Sourdes-Muettes. Il venait de quitter ma maison : nous avions passé la soirée ensemble à parler de notre jeunesse et surtout de la mort et de l'autre vie. Car il revenait toujours à ce sujet, malgré mes efforts pour l'en détourner.

* * *

Je crois devoir compléter cette étude en reproduisant ce que j'écrivais quelques jours après sa mort :

" Avec Fréchette est disparue l'une des figures les plus brillantes de cette féconde génération de 1860-1868, qui a jeté tant d'étoiles au ciel de la patrie, un homme dont l'esprit et le cœur lui ont valu l'admiration et l'amitié de ses contemporains.

Je lui disais, samedi dernier, que personne depuis quarante ans n'avait plus que lui amusé ses semblables, mais que personne non plus n'avait pris plus de plaisir à les amuser.

C'est vrai, ceux qu'il faisait rire avec ses histoires ne riaient pas plus fort que lui. Passer une soirée avec lui, dans son bon temps, avant que la maladie l'eut désemparé, était un remède efficace contre l'ennui et la tristesse.

Terrible pour ses adversaires, il était tout dévoué à ses amis, qu'il accueillait avec une cordialité touchante et dont il ne voulait plus se séparer.

Lorsque je l'ai connu, en 1865, il avait vingt-six ou vingt-sept ans : il avait bien plutôt l'air d'un mousquetaire ou d'un dragon que d'un poète. Il était superbe de taille et de mine, bâti en athlète et débordant de vie, avec autant de force dans les bras que dans la tête, aussi redoutable par le poing que par la plume. Confiant dans l'un comme dans l'autre, prenant feu facilement, il ne reculait devant aucun défi, aucun danger. Il en a donné plus d'une fois la preuve. En 1870, pendant la guerre franco-prussienne, il était à Chicago. Tous les matins, il se rendait avec son ami, Alphonse Leduc, en face des bureaux du *Chicago Tribune* pour lire les nouvelles de la guerre qu'on affichait sur d'immenses placards, et chaque fois ils y rencontraient un groupe d'Allemands qui prenaient plaisir à les narguer, car les nouvelles étaient presque toujours mau-

vaises, les désastres de la France étaient de plus en plus lamentables pour ceux qui l'aimaient.

Un jour, qu'ils s'en retournaient humiliés, consternés, Leduc dit à Fréchette:

— Dis donc, Fréchette, ça commence à m'ennuyer de nous faire traiter de cette façon par ces mangeurs de choucroute.

— Moi aussi, répondit Fréchette, mais que veux-tu faire? Le plus simple, peut-être, serait de ne plus aller là.

— Non, j'ai une idée.

— Laquelle?

— Y retourner demain et si les choucroutes nous narguent encore, taper dessus.

— Bravo! dit Fréchette, mais ils sont nombreux généralement.

— Oui, une douzaine... Eh bien! ce n'est rien pour des hommes comme nous... Avec deux coups de poing bien appliqués, tu en jettes facilement deux par terre avant qu'ils aient le temps de voir clair...J'en fais autant, et les autres se sauvent à toutes jambes... C'est le résultat de mon expérience.

— Quelle bonne idée! Ça me va, dit Fréchette.

Le lendemain, vers huit heures du matin, nos deux mousquetaires étaient rendus devant les bureaux du *Chicago Tribune*, où leurs amis, les Prussiens, les accueillirent en battant des mains et en riant à gorge déployée. Les nouvelles annonçaient le désastre de Sédan... l'empereur fait prisonnier... la France écrasée.

— Leduc, dit Fréchette, vengeons la France, j'ai choisi mes hommes.

— Moi aussi, dit Leduc.

En un clin d'œil, quatre hommes sur les dix ou douze étaient culbutés et les autres fuyaient à toutes jambes.

Il ne fut pas aussi heureux dans un duel à l'épée qu'il eut avec un officier allemand à la Nouvelle-Orléans.

Il était, un soir, au théâtre, toujours avec son ami Leduc. On y jouait une pièce où l'on faisait des allusions blessantes à la France.

Comme nos compatriotes sifflaient et protestaient d'une maniere un peu tapageuse, un Allemand, qui occupait, à côté d'eux, une loge avec des dames, les pria de se taire.

Fréchette lui répondit qu'ils avaient autant le droit de siffler que lui celui d'applaudir, qu'il n'avait qu'à s'en aller s'il n'était pas content.

L'Allemand, furieux, le traita d'insolent et lui remit sa carte en lui disant qu'il lui enverrait ses témoins, le lendemain matin. C'était un ancien officier allemand.

— Un officier prussien ! dit Leduc à son ami Fréchette, cette fois, c'est grave !

— Oui, dit Fréchette, mais je ne reculerai pas... Tu seras l'un de mes témoins et tu m'en fourniras un autre.

— Bravo ! Très bien ! dit Leduc, embrasse-moi, tu es digne de moi... Mais, écoute, as-tu fait de l'escrime ?

— Jamais.

— Alors il faut que tu te battes au pistolet. Mais comme l'arme choisie pourrait bien être l'épée, il faut que tu prennes quelques leçons... Je sors et reviens avec un maître.

En effet il partit et revint à l'hôtel avec un professeur d'escrime, qui se contenta d'apprendre à Fréchette comment parer les coups dangereux.

— C'est tout ce que je puis faire, dit-il, dans l'espace de quelques heures. Mais vous avez un vigoureux poignet et une force peu ordinaire, vous avez une bonne chance de ne pas vous faire tuer.

Le lendemain, les témoins de l'officier prussien arrivèrent et, après des pourparlers avec les témoins de Fréchette, décidèrent que le duel aurait lieu dans l'aprèsmidi, à l'épée.

— A l'épée? Mais tu veux donc me faire embrocher comme un poulet, dit Fréchette à son ami Leduc.

Je n'ai pu faire mieux, répondit Leduc; les témoins de l'officier ont prétendu qu'il était l'offensé, qu'il avait le choix des armes.

" Au fond, j'étais bien un peu inquiet, disait Fréchette, racontant cette aventure; mais j'étais à l'âge où on croit peu à la mort, et l'idée que je me battais pour la France, dans un pays où il y a tant de Français, me commandait de faire bonne figure, et pour dire la vérité, Leduc ne me laissa pas le temps de penser aux résultats de la rencontre.

" A quatre heures, nous étions sur le terrain, et, après les préparatifs d'usage, nous croisâmes le fer. L'officier ne mit pas de temps à constater que je n'étais pas à craindre et que je ne pouvais tout au plus que me protéger par des parades vigoureuses. Mais j'évitais toutes ses attaques avec un sang-froid et une vigueur qui paraissaient le surprendre. Enfin voulant en finir, il me porta un coup droit en pleine poitrine, mais je réussis à faire glisser son épée, qui m'atteignit à la cuisse. Le sang coula, je tombai sans faire trop de résistance. J'étais heureux d'en être quitte à si bon marché.

— Très bien, dit Leduc, en m'aidant à me relever, je suis content de toi, tu es un brave.

C'est pendant son séjour à Chicago que j'entrepris, dans l'*Opinion Publique*, une campagne afin de le faire revenir au Canada. Je déplorais l'exil de Fréchette, je disais que nous ne devions pas laisser plus longtemps sur le sol étranger un homme de cette valeur, un poète dont le talent pouvait jeter tant d'éclat sur le Canada.

Fréchette disait à qui voulait l'entendre que mes écrits avaient eu pour effet de le faire revenir au pays et avaient grandement contribué à le faire élire aux Communes par le comté de Lévis, et il m'en gardait une reconnaissance inaltérable.

Il était ardent, extrême dans ses amitiés et ses amours comme dans ses haînes et ses dédains, et passait facilement d'un sentiment à un autre, de la tendresse à la colère, de l'optimisme au pessimisme, de la gaieté à la mélancolie, du calme à la tempête, des roucoulements du rossignol aux grondements du lion. Il supportait difficilement les ennuis de la vie pratique, ce qui blessait son amour-propre ou s'opposait à la réalisation de ses désirs, et pardonnait avec peine les injures. Lorsqu'on le frappait sur une joue, il ne présentait pas l'autre. L'imagination et la sensibilité des poètes, la mobilité et l'ardeur de leurs sentiments les portent à l'exagération et les empêchent souvent d'être logiques dans leurs opinions et leurs jugements, d'être pratiques et constants. On les accuse de vivre dans le rêve, dans l'idéal, d'être déplacés dans les réalités de la vie. Seraient-ils poètes s'ils étaient froids comme le marbre, insensibles comme les pierres des chemins? Feraient-ils vibrer les âmes si eux-mêmes ne vibraient pas à toutes les émotions, à toutes les joies et douleurs de la terre? Ce qui fait leur force fait aussi leur faiblesse.

Un jour, j'assistais avec Fréchette au sacre de Mgr Fabre à l'église du Gésu. Les cérémonies étaient superbes, le chant et la musique impressionnants. Soudain, je m'aperçois que Fréchette s'efforce de contenir son émotion pendant que des larmes coulent sur ses joues. Cette sensibilité de poète et d'artiste le trahissait souvent et semblait contraster avec sa puissante organisation physique, avec sa vigueur de corps et d'esprit.

Il a été avocat, journaliste, député, mais avant tout il a été poète et artiste; il avait reçu du ciel le don divin qui fait les grands chantres de l'humanité, qui inspire leurs glorieuses épopées, leurs chants immortels.

Il n'est plus, mais son œuvre restera, car elle est essentiellement française et nationale, toujours elle

inspirera et fera vibrer les âmes amoureuses d'idéal, de poésie, de patriotisme.

D'autres poètes viendront, de plus grands peut-être, mais ils ne lui raviront pas l'honneur d'avoir, avec Crémazie, tracé le sillon lumineux où germeront les fruits d'or de la poésie canadienne. Et il y en aura peu qui pourront jamais le surpasser par la vigueur de la pensée, par la correction du style et la beauté de la forme, par la facture du vers qu'il sculptait, qu'il ciselait à la manière des grands poètes de France. Ce n'est pas seulement au poète national, c'est à l'ami que j'adresse en ce moment mes adieux, à l'ami dévoué dont la figure sympathique, la bonne et grosse voix, l'esprit lumineux et enjoué répandaient autour de lui la joie, la gaieté, faisaient oublier les amertumes de la vie.

Ses anciens amis pourront difficilement se rencontrer sans parler de lui, sans rappeler ses spirituelles boutades, ses divertissantes anecdotes, ses plaisanteries assaisonnées de sel gaulois.

Ils sont partis, ils s'en vont les hommes de ma génération, et ce sont les plus forts qui partent, parce que, peut-être, ils comptaient trop sur leur force, sur leur vitalité.

C'est une étoile de première grandeur qui disparaît de notre monde littéraire et elle ne sera pas remplacée de sitôt, mais sa lumière continuera longtemps d'éclairer les sommets du Parnasse canadien.





HECTOR FABRE

HECTOR FABRE

(1910)

Fils d'Edouard-Raymond Fabre, qui fut l'un des citoyens les plus estimés de Montréal, l'ami le plus intime de Louis-Joseph Papineau, patriote dévoué jusqu'à la mort. Sa mère était sœur de Charles-Ovide Perreault, tué à Saint-Denis.

Petite taille, figure agréable, physionomie empreinte d'intelligence, tête blonde, manières distinguées, parole vive, alerte, piquante, caractère modeste, bienveillant, nature d'élite, esprit d'une perspicacité, d'une souplesse et d'une finesse admirables, l'esprit d'un Parisien lettré, enclin au scepticisme, à la raillerie, à ne croire que ce qu'il voyait de ses yeux ou entendait de ses oreilles, à saisir du premier coup le côté absurde ou ridicule des choses de ce monde ou les conséquences illogiques d'une question, d'une théorie.

Il avait pour les lettres un talent inné qu'il a cultivé et développé à Paris même où il a vécu jeune et vit encore comme dans son élément naturel. Il écrit et parle le français avec une élégance, une facilité et une correction qu'on trouve rarement parmi nous. Ici, nos écrivains sont obligés de faire un effort pour éviter une foule de locutions vicieuses, d'anglicismes, de mots impropres ou démodés qui déparent notre langage ordinaire. Mais Fabre n'est pas obligé de faire cet effort, il parle naturellement le langage qu'il a entendu et appris dans sa famille comme à Paris.

Après un cours d'études assez irrégulier dans les collèges de L'Assomption et de Saint-Hyacinthe, où il se fit plus remarquer par son esprit littéraire et frondeur

que par son application, il entreprit d'étudier le droit et entra comme clerc dans l'étude de sir Georges-Etienne Cartier, son beau-frère. Mais leurs relations amicales ne pouvaient pas durer longtemps. Ils se ressemblaient trop peu. Aux yeux de Cartier, si laborieux, si actif, et si positif, Fabre était plus ou moins un rêveur, plein d'esprit et d'imagination, il est vrai, mais pas assez pratique pour devenir un véritable avocat. Cartier ne se gêna pas, dans la famille, pour dire, à sa façon, un peu rudement, ce qu'il pensait : et Fabre ne manqua pas de rétorquer en lui lançant des traits qui mettaient les rieurs de son côté.

Admis au barreau en 1856, il forma, avec MM. Jetté et Lesage, une étude à laquelle il apporta comme avoir plus de virtuosité que de connaissances légales. Il faisait des bons mots aux dépens des plaideurs, des clients de son bureau même; il ne pouvait résister, quand il était jeune, au plaisir, dût-il en souffrir, de faire un badinage, une plaisanterie.

Ainsi l'on disait qu'un jour, à un banquet du barreau, il avait proposé le toast : "A nos clients... ils sont bêtes, mais ils sont utiles." Et il avait pendant dix minutes égayé son auditoire en lardant avocats et plaideurs. Mais le fameux discours eut des échos dans le public et les clients ne furent pas trop contents.

Un homme, aussi indépendant de la clientèle que de la faculté, ne pouvait rester longtemps avocat.

Il était né journaliste, homme de lettres, il ne pouvait lutter contre sa destinée. Il entra à l'*Ordre*, comme rédacteur en chef de ce journal qui représentait alors le libéralisme modéré des Jetté, des Laberge, des Marchand, des Labrèche-Viger, et qui devint l'organe des libéraux qui se rangèrent du côté de l'autorité religieuse et se séparèrent de l'Institut Canadien en 1858. Il prit part, au sein de cette institution, à la lutte émouvante qui précéda la scission et fut l'un des orateurs les plus brillants des sécessionnistes.

En 1863, il entrait à la rédaction du *Canadien* où il mettait sa plume au service du gouvernement Macdonald-Cartier et se faisait le champion de l'union des provinces. Une fois la Confédération accomplie, en 1869, il fondait l'*Evénement* afin d'avoir un organe fidèle, un journal à lui, où il aurait ses franches coudées. Naturellement indiscipliné, ayant peu foi dans les hommes et leur sincérité, il allait du côté où le portaient les circonstances, ses sympathies et son esprit d'indépendance et de critique. On l'attaquait, on blâmait son inconstance, mais on le lisait.

C'est dans l'*Evénement* qu'il a déployé toutes les ressources de son esprit, de sa verve inépuisable, et cette douce ironie qui faisait souvent rire même ceux qu'elle effleurait.

Ses passes d'armes avec le célèbre Cauchon sont restées légendaires.

Cauchon, ministre et journaliste, était une puissance politique du temps, à laquelle il était dangereux de s'attaquer. Il portait des coups qui désarçonnaient son homme et inspiraient la terreur. Mais il avait un point faible, il manquait de distinction, et, comme il avait une haute opinion de sa valeur, toute allusion à ce défaut le mettait en fureur. Il craignait le ridicule plus que toute autre chose. C'est par là que Fabre entreprit de se mesurer avec lui. Tous les jours, pendant des mois, des années même, il répondait aux articles fulminants de Cauchon, par des reparties vives, piquantes comme des aiguilles. Plus Cauchon se fâchait, plus Fabre riait et faisait rire les bons Québecquois que cette joute réjouissait infiniment.

Il est une plaisanterie qui avait le don d'exaspérer Cauchon. On disait qu'un jour, à un dîner donné par lord Dufferin, Cauchon était assis à côté de l'épouse du gouverneur. Au dessert on servit les pommes qui portent, à si juste titre, le nom de *fameuses*. Lady Dufferin loua la saveur de cette pomme et fit certaines

remarques sur la manière de la trancher. Cauchon, voulant intéresser sa distinguée voisine, lui dit :

— Les Canadiens-français ont une manière assez originale de fendre la pomme.

— Oui, dit lady Dufferin, racontez-moi donc cela.

— Voici, reprit Cauchon, regardez.

Et mettant un doigt de la main gauche sur la pomme, il le frappe violemment de sa main droite fermée. La pomme vola en morceaux au milieu des éclats de rire de ceux qui avaient assisté à cette opération, et lady Dufferin n'était pas celle qui riait le moins.

Fabre, sachant que cet incident assez insignifiant ennuyait énormément son adversaire, ne cessait de le lui rappeler et de lui demander, à propos de tout ou de rien, de raconter l'histoire de la pomme. Un jour, Cauchon, ahuri, se crut obligé de la raconter afin d'en finir, en montrant que l'affaire était bien simple. Il y eut une explosion de rires qui fit trembler le Cap Diamant, et Cauchon faillit en devenir fou. Et le plaisir dura longtemps, car Fabre entreprit de discuter certains détails du récit de Cauchon, lui posa des questions, lui demanda comment les choses s'étaient passées, où il avait appris l'art si délicat de fendre les pommes, s'il croyait que le talent qu'il avait de fendre les pommes l'autorisait à penser qu'il était supérieur à tous les hommes et à croire qu'il savait tout faire, etc.

Fabre ne manquait pas non plus de faire des plaisanteries sur le nom de son fougueux adversaire.

Un jour, Cauchon lui ayant reproché de lui répondre par des articles peu sérieux de quelques lignes seulement, il lui répliquait qu'il était heureux de le servir à ses lecteurs par morceaux, par côtelettes.

Il n'y a pas de doute que l'*Evénement* a beaucoup contribué à rendre le parti libéral populaire, de 1869 à 1878, et surtout à discréditer le parti conservateur.

On lisait l'*Evénement* comme on lit un roman. Fabre disait : " Malheureusement ceux qui le lisent le plus le paient le moins." Les bureaux du journal étaient

le rendez-vous d'un groupe d'hommes brillants dont l'esprit enrichissait sa rédaction et rayonnait au loin.

Mais l'article le plus vif, le plus alerte, le plus piquant, le plus plaisant était toujours celui de Fabre. A Québec où l'on aime tant à rire, où l'esprit est si français, on aurait mieux aimé se passer de souper que de ne pas lire l'*Evénement.*

En 1873, le gouvernement Mackenzie qui venait d'arriver au pouvoir, voulant reconnaître les services de Fabre, le nomma sénateur. Mais au Sénat, dans une Chambre où il faut parler l'anglais pour être compris, et discuter les questions les plus prosaïques du monde, il était plus ou moins déplacé : il s'y ennuyait et passait son temps à faire des plaisanteries sur le Sénat et sur ses collègues.

Un jour, il disait: "Je n'ai appris qu'une chose au Sénat, c'est le nom d'une foule de maladies que j'ignorais. C'est le matin que j'apprends cela, lorsque les sénateurs viennent demander leur malle à M. Myrand, le distributeur des malles du Sénat, et lui racontent tous les maux, toutes les infirmités dont ils souffrent." Il fallait l'entendre répéter de sa voix flûtée les conversations qui s'engageaient entre M. Myrand et les sénateurs.

Mais l'esprit ne donne pas d'argent, et Fabre, qui entendait peu les affaires, était toujours aux abois. Les journaux n'exploitaient pas alors la réclame et l'annonce comme ils le font aujourd'hui, et les abonnés croyaient leur faire assez d'honneur en les lisant pour se dispenser de payer leur abonnement. Ils ne pouvaient vivre sans l'aide de leurs amis ou le patronage du gouvernement. Fabre se plaignait de ses amis et du gouvernement Mackenzie; il disait que le parti libéral devait profiter de son passage au pouvoir pour assurer l'avenir de ses journaux, de l'*Evénement* surtout. Aussi, lorsque le parti conservateur revint au pouvoir, en 1878, Fabre, incapable de soutenir plus longtemps son journal, en discontinua la publication, re-

nonça à sa position de sénateur pour accepter du gouvernement conservateur les fonctions de Commissaire du Canada à Paris. On a naturellement beaucoup critiqué ce nouvel avatar du brillant écrivain ; mais il ne faut pas oublier que la ruine de son journal était sa propre ruine et qu'une faillite lui aurait fait perdre son fauteuil au Sénat. Et puis, quand un parti possède un homme, un journaliste de la valeur de Fabre, il doit prendre les moyens de le conserver. On dépense des sommes folles pour les élections ; un bon journal vaut plus pour un parti que l'élection de plusieurs députés.

Fabre avait mis une partie de son patrimoine dans l'*Evénement;* il croyait avoir assez fait pour ses amis politiques.

Quoi qu'il en soit, à Paris comme au Canada, il lui fallut un journal, il fonda le *Paris-Canada* qu'il rédige depuis vingt-cinq ans avec le talent et la perfection que l'on trouve dans les meilleurs journaux français. Par ses discours comme par ses écrits il a fait connaître le Canada et démontré qu'il n'est pas nécessaire d'être né à Paris pour être un vrai Parisien par l'esprit, le bon sens, la largeur de vues, l'élégance du style et du langage.

Il est peu d'hommes en France qui peuvent écrire l'article du jour ou improviser le discours de circonstance avec plus d'à-propos, dans un langage plus correct et plus littéraire, d'une manière plus agréable.

Quelle que soit l'opinion que l'on se fasse du rôle de M. Fabre en France, de l'efficacité de ses efforts en faveur d'une immigration française, il est certain que personne ne pouvait nous représenter en France avec plus d'éclat et de distinction et n'avait plus le don de convaincre les Français que nous savons écrire et parler leur langue.

J'ai parlé de son esprit : en voici quelques bribes.

Un jour, il rencontre un ami qui lui dit :

— Tu as l'air bien préoccupé, qu'est-ce donc qui te fatigue? Le travail de la pensée sans doute?

— Non, la pensée du travail, répondit Fabre.

En 1874, dans une réunion de libéraux on discutait une question importante pour le parti, et un député exprimait une opinion qui déplaisait à la majorité et soulevait des murmures. " Laissez donc parler notre ami, dit Fabre, il déraisonne, mais vous verrez qu'il conclura logiquement."

Il n'avait ni malice ni rancune, mais, tourmenté par l'esprit le plus fin du monde, il ne pouvait s'empêcher de le laisser parfois prendre ses ébats.

Le meilleur moyen de faire apprécier le talent de M. Fabre est de publier quelques extraits de ses œuvres. En 1877, il publia un volume de chroniques qui fut lu avec délice par tous les amants de la belle et fine littérature.

Voici comment, dans la première de ces chroniques, il parle de Montréal et de Québec :

" C'était autrefois une affaire capitale, un événement dans la vie d'un homme, qu'un voyage de Montréal à Québec. Il y pensait longtemps d'avance et, avant de partir, ajoutait un codicille à son testament. On se décide plus vite maintenant à aller en Europe et les malles sont plus tôt prêtes. La famille éplorée allait reconduire au port le hardi voyageur ; on lui faisait des recommandations touchantes, des adieux émouvants ; on se jetait à l'eau pour lui serrer une dernière fois la main.

" Le voyage se faisait en goëlette. Parfois, au bout de huit jours de vents contraires et de navigation en arrière, on apercevait encore le toit de la maison paternelle et le mouchoir agité en signe d'adieu par une main infatigable : heureux si la barque ne faisait pas naufrage sur l'Ile Ste-Hélène ou n'allait pas se perdre dans les Iles de Boucherville.

“ Le lac St-Pierre était redouté à l'égal de la mer. On lui prêtait une humeur d'Océan; on lui attribuait des naufrages dont il était innocent. Régulièrement, en le traversant, les estomacs sensibles avaient le mal de mer.

“ Le voyage durait parfois quinze jours. Les gens qui faisaient le trajet à pied vous dépassaient sans hâter le pas.

“ Aux goëlettes succédèrent des bateaux à vapeur qui n'allaient guère mieux. Il fallait les faire remorquer par des chevaux pour qu'ils pussent remonter le Pied-du-courant. Ils arrivaient essoufflés.

“ Plus tard, les bateaux devinrent meilleurs, mais il fallut, par patriotisme, continuer à voyager dans ceux qui n'allaient pas. Les bons appartenaient à des Anglais, les mauvais à des Canadiens, et le prix de passage sur ceux-ci n'en était que plus cher. N'importe! on n'hésitait pas: on laissait les bureaucrates voyager à l'aise, et l'on montait, le cœur joyeux, le corps résigné, à bord du *Charlevoix*, du *Patriote*, ou du *Trois-Rivières*. J'en ai bien peur, il ne faudrait pas recommencer l'épreuve. De ce temps-ci, le *Patriote* voyagerait à peu près vide. Parmi ceux qui m'écoutent cependant, il y en a qui se souviennent avec bonheur du temps que je rappelle et qui recommenceraient volontiers à voyager dans le *Charlevoix* si on leur rendait la jeunesse qui leur faisait trouver les lits moins durs et le trajet trop court.

“ Québec avait, à cette époque, un renom d'hospitalité, d'amabilité qu'il a conservé, quoique nos mœurs aient perdu de leur entrain. Aussitôt qu'on signalait un étranger à l'horizon, une partie de la population se portait à sa rencontre. Les uns s'occupaient de ses malles, les autres lui offraient leur voiture ou le débarrassaient de sa canne, de son chapeau, de ses enfants. C'était à qui l'aurait le premier. On l'invitait à dîner, à se promener, à se fixer dans nos murs, à prendre une femme sans dot. Et du premier jour au dernier, il

engraissait. De retour à Montréal, on lui trouvait dix livres de plus et un entrain, une gaieté qu'on ne lui avait pas connus. Il ne se faisait pas répéter deux fois une invitation et se plaignait du sérieux de ses concitoyens. Le printemps suivant, il reprenait à petit bruit la route de Québec et allait, dans la capitale, se dégourdir de son hiver.

" L'hospitalité québecquoise, de nos jours encore, a cela de particulier qu'elle n'attend pas pour s'offrir que le temps soit passé de l'accepter. Elle est spontanée, aimable, pressante. Dès l'arrivée, les invitations pleuvent, les portes s'ouvrent et les plats sont sur la table. En abordant les étrangers, on ne leur dit pas comme ailleurs : " Tiens ! vous voilà, vous arrivez ! Quand partez-vous ? "

" Il y a toujours un plaisir en train, une fête en voie de préparation. Si l'on ne se gaudit pas chez vous, c'est chez le voisin. Cela s'organise en un clin d'œil : le temps de faire aux invités habituels le signal convenu, pas de scène dramatique, pas de complication de réveillon."

Dans une autre chronique aussi pétillante d'esprit, M. Fabre parle de l'ancienne rue Notre-Dame et des flâneurs qu'on y voyait.

" Le flâneur de la rue Notre-Dame est un être multiple. Les variétés abondent. Il y a d'abord, au premier rang, le type suprême, le flâneur cosmopolite. Celui-là flâne partout où il se trouve ; il ne saurait pas ne pas flâner ; il flânerait dans l'unique rue d'un hameau, s'il y avait encore des hameaux. Je connais un ancien flâneur de la rue Notre-Dame, proscrit de sa patrie par les nécessités de l'existence, qui, dans le petit village où il est exilé, ne manque jamais au devoir de flâner avant le coucher du soleil : il se promène dans la seule rue de son village, entre les quatre ou cinq maisons qui la bordent, et les ménagères de ces mai-

sons règlent leurs pendules sur lui. Ce flâneur incorrigible est un des flâneurs que j'honore le plus.

"Le flâneur cosmopolite ne tient compte de rien de ce qui décourage ou ralentit, dans sa course, le flâneur ordinaire. Il n'a d'autre but que la flânerie. Sa curiosité s'adresse à tout. Plus il y a de passants, de passantes, plus il y a de spectacles, plus il est joyeux. Mais il sait se contenter de peu et trouver sa proie dans la disette comme dans l'abondance. Il supporte patiemment les importuns, lorsque les importuns l'arrêtent devant un joli chapeau. Il rentre après cela dans le travail aussi satisfait que Titus lorsqu'il avait accompli une bonne action romaine.

"Au-dessous du flâneur cosmopolite, il y a le flâneur proprement dit, celui qui flâne lorsqu'il fait beau et que la rue Notre-Dame est giboyeuse. Il y a le flâneur-amateur qui n'y paraît que de temps à autre, dans les belles saisons. Il y a aussi les flâneurs qui ne vont que par bandes, et dont la promenade est scandée de relais aux coins des rues et aux bords des fontaines.

"Ce n'est pas tout, et je ne prétends pas signaler toutes les variétés de flâneurs. Il y a encore le flâneur timide qui a besoin d'un prétexte pour flâner; il est toujours sur la route du bureau de poste, petite vitesse; il va et vient en attendant les malles, qui, pour lui, arrivent invariablement après le départ des promeneurs.

"Il faut ajouter à cette liste le flâneur d'occasion, celui qui flâne en attendant quelqu'un ou pour voir quelqu'un, pour voir la dame de ses pensées ou le chapeau fané de la dame de ses pensées porté par une des bonnes de la maison. Le but de la promenade atteint, ce flâneur s'éclipse! Les vrais flâneurs n'ont qu'une médiocre estime pour ces flâneurs-là, qui utilisent la rue Notre-Dame et la paient d'ingratitude.

"Enfin, il y a les flâneurs de contrebande: l'homme d'affaires échappé de son bureau; l'ancien flâneur domicilié à la campagne qui vient chercher dans la rue Notre-Dame ses anciennes connaissances, le fantôme de

sa jeunesse, les souvenirs de cléricature. D'ordinaire, ceux qui se permettent ces petites excursions hors de leur domaine, ont pour cicerone un flâneur émérite, qui commente le texte qu'ils ont sous les yeux.

"On reconnaît facilement le faux flâneur, celui qui ne flânait pas hier, et qui ne flânera pas demain. Il a la démarche mal assurée, il va trop vite ou trop lentement ; il ne sait pas s'arrêter au coin de la rue ; il ne sait pas tout voir sans trop regarder ; enfin il menace de se perdre sans cesse dans la foule des passants."

Parmi les œuvres de M. Fabre il faut citer son esquisse biographique de Chevalier de Lorimier où il fait résonner la note patriotique dans le langage le plus brillant, le plus énergique, et sa brochure intitulée *Confédération, Indépendance et Annexion*, qui démontre qu'il peut au besoin traiter des questions sérieuses non seulement avec de belles phrases, mais aussi avec des raisonnements, une perspicacité et une hauteur de vues remarquables. Il avait d'abord fait une conférence à Montréal sur ces questions brûlantes et il avait eu la hardiesse d'exprimer l'opinion que, malgré tous nos efforts pour constituer une nation indépendante, nous pourrions difficilement éviter l'annexion aux Etats-Unis. Telle était fatalement notre destinée. La conférence fit sensation et scandalisa nombre de gens dont il ridiculisa les scrupules avec sa verve ordinaire.

Parmi les œuvres de sa jeunesse il faut mentionner deux charmantes nouvelles intitulées *Le Cœur et l'Esprit* et *La Chasse aux dots*.

Malheureusement il ne s'est pas soucié de laisser un livre où son talent mûri par l'âge et l'expérience eût donné sa pleine mesure, ou s'il y a pensé, il a dû se dire : A quoi bon ? Il faut avoir une vocation littéraire bien enracinée et des illusions peu ordinaires pour continuer d'écrire, lorsqu'on n'est plus jeune, dans un pays où les livres donnent si peu de gloire et d'argent.

P. S. Au moment où je relis ces lignes, j'apprends la mort de Fabre, et déjà ses nombreux amis et les journaux font l'éloge de ce fin lettré qui fut en même temps un gentilhomme dont l'esprit et le caractère étaient si aimables. La province de Québec perd l'un des plus beaux esprits qu'elle ait produits; il sera difficile à remplacer dans le milieu où ses brillantes facultés faisaient tant honneur à notre nationalité. Il est triste, lorsqu'on vieillit, de voir partir pour toujours ceux qu'on a aimés.

C'et homme d'esprit, à l'air sceptique et frondeur, avait une sensibilité de femme, des tendresses étonnantes. Aussi, peu de temps avant sa mort, il disait à un ami qu'il avait essayé toujours de faire contre fortune bon cœur et de réagir contre ses impressions, mais que la tâche avait été rude parfois, que sa sensibilité naturelle l'avait beaucoup fait souffrir et que les déceptions ne lui avaient pas manqué. Ses amis savent que, depuis la mort de son fils, il n'était plus le même, qu'il était resté blessé à mort.

C'est un exemple de plus du danger qu'il y a de juger les hommes par l'apparence, par une exubérance de sentiments souvent affectée ou par les dehors trompeurs d'un scepticisme simulé. De même qu'il est dangereux d'attribuer toujours à la malice les traits sarcastiques d'un esprit souvent uni à un cœur bienveillant.

Je suis heureux de pouvoir détacher d'une lettre écrite par M. Fabre à son neveu, quelques jours avant sa mort, ce qu'il disait des sentiments qu'on entretenait en 1851, au sujet des patriotes de 1837-1838:

"Dans certaines familles, on avait conservé encore très présents au cœur ces souvenirs récents; on entourait d'une considération particulière et comme attendrie les familles dont les chefs avaient péri sur l'échafaud ou au combat. Elevé par un père qui, dès mon bas âge, m'avait constamment entretenu dans cet état d'es-

prit, nourri des traditions de ce temps qui enseignait, comme on disait alors, *à faire passer le pays avant tout*, j'étais tout naturellement amené à choisir pour sujet de ma première conférence à l'Institut Canadien la vie et la mort d'un *Héros de* 37 : Chevalier de Lorimier. La veuve de cette victime de nos luttes héroïques assistait à la séance, elle m'avait confié des lettres très touchantes de son mari ; le bénéfice de leur publication et de ma conférence devait lui être remis. J'apportais à la tribune une sincérité émue et comme un reflet du deuil qui m'avait moi-même récemment frappé par la perte de mon père ; mon succès fut, je puis le dire tout simplement à cette distance, aussi complet qu'il pouvait l'être dans ce modeste cadre. Je ne me rappelle pas si cela me fit illusion sur le mérite de mon œuvre ; toujours est-il que, l'année suivante, étant à Paris, et sollicité de faire, comme les autres membres du Cercle Catholique, une conférence, je répétai en partie celle que mes compatriotes avaient applaudie ; je crois bien que c'était la première conférence canadienne qu'on entendait en France.

“ A mon exemple, et quelques années après, M. Mousseau, futur ministre, faisait une conférence à Montréal sur deux autres patriotes, *Cardinal et Duquette*, et remettait en honneur leurs noms. Puis, L.-O. David s'enflammait et nous enflammait tous à sa suite. Dès lors, le flambeau qui éclaire ces tombes héroïques ne s'éteindra plus.”





SIR LOMER GOUIN

LOMER GOUIN

(1910)

Parmi les hommes arrivés à l'âge mûr, qui occupent le plus en ce moment l'attention publique, il faut placer au premier rang MM. Lomer Gouin, Rodolphe Lemieux, Henri Bourassa, Raoul Dandurand.

M. Gouin est devenu premier-ministre de la province de Québec et il sera juge lorsqu'il le voudra, juge en chef même. Ce n'est pas étonnant. Il a une forte tête, une intelligence de premier ordre qu'il a développée par un travail constant, par des études sérieuses. Mercier me disait un jour: " Il ne paraît pas ce qu'il est, il est un peu sauvage, mais il a un talent plus qu'ordinaire, il ira loin." Aussi il n'hésita pas à lui donner sa fille, qui fut une excellente femme et mourut, hélas! trop jeune.

Il s'appelle Lomer. Ses parents ne lui auraient pas donné ce nom s'ils eussent prévu qu'un jour il porterait le titre de Sir Lomer! Cela manque un peu d'euphonie. Il n'a pas dû solliciter ce titre; comme plusieurs de nos hommes publics, il n'a pu refuser ce que les circonstances et les convenances lui faisaient un devoir d'accepter.

Il joint à un jugement solide et profond, à un esprit fertile et délié une grande prudence, une parole claire, forte et logique, une éloquence de vigoureuse allure, faite de raisonnements serrés, d'arguments persuasifs, d'observations piquantes, le tout recouvert d'une couche agréable de vernis littéraire. Son éloquence est celle de l'avocat lettré, de l'homme politique instruit, à l'esprit

cultivé par l'étude des belles-lettres, du droit et de l'histoire; il parle avec une énergie concentrée et une passion à demi contenue qui impressionnent fortement son auditoire.

Comme son ami Rodolphe Lemieux, il aime, un peu trop peut-être, à émailler son discours de citations, de figures, d'allégories qui n'y sont quelquefois que pour l'effet. Mais, il faut l'avouer, l'effet est bon et plaît à l'auditoire.

Il a donné toute la mesure de son talent pendant la dernière session, lorsque l'élection de M. Henri Bourassa l'a mis aux prises avec ce rude jouteur. Le spectacle ne fut pas banal. L'histoire se répétait: on aurait cru voir Lafontaine en face de Papineau. Les adversaires de M. Gouin annonçaient emphatiquement que M. Bourassa n'en ferait du premier coup qu'une bouchée, qu'il le réduirait en poussière. Ses amis même appréhendaient le résultat de la joute.

Ils se trompaient.

M. Gouin avait besoin de quelqu'un pour le remuer, le piquer, l'exciter, le forcer à donner tous ses moyens, à secouer une certaine indolence naturelle ; il avait besoin d'un picador. Il l'eut dans la personne de M. Bourassa, et vraiment il devrait lui en savoir gré, car c'est grâce à lui s'il s'est révélé sous un jour nouveau, s'il a fait connaître ce qu'il pouvait et ce qu'il valait. Il a répondu aux piqûres agaçantes de son vigoureux adversaire par des coups d'épée remarquables, par des ripostes qui ont fait sensation. Il est sorti de cette épreuve plus fort, plus populaire, plus respecté qu'auparavant, avec une réputation agrandie d'orateur, de chef habile et vigoureux. On disait après la session que le sage Lafontaine l'avait encore emporté sur le brillant Papineau. Il faut dire aussi que M. Gouin est plus éloquent que Lafontaine. Il vient de donner, aux fêtes du Congrès Eucharistique, un témoignage éclatant de ses convictions religieuses et de la puissance

de sa parole. Il a prouvé une fois de plus qu'il y a chez lui un réservoir de forces latentes, dont il tire des effets étonnants lorsque les circonstances l'obligent à faire un effort. Ce bloc froid, impassible, d'apparence plutôt sombre, s'anime, s'illumine parfois et fait preuve d'une vitalité surprenante. C'est une machine à haute pression où les éléments les plus actifs sont concentrés et contenus.

C'est de lui qu'on peut dire, sans crainte de se tromper, que, s'il ne parle pas, il n'en pense pas moins. Taciturne, peu expressif, habitué à maîtriser ses pensées et ses sentiments, il ne se livre jamais complètement, et fait un usage modéré des poignées de mains, des coups de chapeau, de toutes les manifestations extérieures auxquelles les hommes politiques ont recours pour se populariser. Il cherche moins à se rendre aimable qu'utile, et il doit tout ce qu'il est à son talent, à sa volonté, à l'impression qu'il donne de sa valeur intellectuelle.

" C'est une grosse tête ", disent les gens du peuple : oui, et une tête bien remplie, richement meublée, où il n'y a pas de vide.

On dit que M. Gouin avait la louable ambition de devenir premier-ministre, mais qu'il ne désirait pas l'être longtemps, qu'il pense souvent à la magistrature. Il a eu tort alors de convaincre le pays que personne ne pourrait le remplacer efficacement et qu'il est bon, nécessaire même, qu'il reste à la tête de la province de Québec pour continuer son œuvre de réforme et de progrès. Son passage au pouvoir fera époque dans l'histoire du pays, car aucun premier-ministre n'aura fait autant que lui pour le progrès, la prospérité et le bonheur de notre province. Il aura l'honneur d'avoir réalisé les vœux et les espérances des patriotes de la génération qui l'a précédé, d'avoir donné une solution pratique aux problèmes qui les préoccupaient. Il aura le mérite d'avoir réglé l'épineuse question de l'augmen-

tation du subside fédéral, d'avoir forcé le gouvernement fédéral à faire ce que presque tous les premiers-ministres de la province de Québec avaient vainement réclamé.

On me permettra de dire en passant que si, en 1880 et 1881, j'ai publié dans les journaux, dans la *Tribune* spécialement, des écrits si ardents en faveur d'une coalition des deux partis, c'est que je la croyais nécessaire pour forcer le gouvernement fédéral à réparer l'injustice faite aux provinces par les auteurs de la Confédération.

Le 12me article du programme que je proposais en 1881 aux partisans d'une coalition, disait:

" 12° Demande au gouvernement fédéral de nous " accorder une compensation pour les millions prove- " nant des droits de douane prélevés dans les provinces."

Et, quelques jours plus tard, je disais que cette compensation devait se faire sous la forme d'une augmentation du subside fédéral.

Comme mon nom a été souvent mentionné au sujet de ce projet de coalition, j'ai cru devoir dire, une fois au moins, les motifs qui m'animaient, le but que je poursuivais à cette époque.

L'augmentation du subside fédéral fut l'objet d'une des principales résolutions adoptées par les représentants des provinces réunis en convention à Québec, en 1887, à la demande de Mercier.

Il n'y avait qu'une voix pour dire que l'allocation de 80 cents par tête, basée sur le chiffre de la population de 1868, n'était pas en rapport avec l'augmentation des droits de douane et d'accise, avec les besoins des provinces. Mais le gouvernement fédéral, peu pressé de délier les cordons de sa bourse, faisait la sourde oreille. M. Gouin arriva au pouvoir avec la conviction que, pour faire ce que réclamaient le progrès et la prospérité de la province de Québec, il fallait absolument augmenter ses revenus en obtenant le remaniement du subside fé-

déral. Il appela à son secours les ministres des autres provinces, les réunit en convention, fit adopter des résolutions énergiques et plaida sa cause avec tant de talent qu'il la gagna.

Le gouvernement fédéral faisait adopter, à la session de 1908, un projet de loi qui basait l'allocation de 80 cents par tête sur le chiffre de la population tel que constaté par les recensements décennaux et mettait à la disposition de la province un revenu suffisant pour assurer son progrès et sa prospérité, pour faire spécialement ce que la colonisation et l'instruction publique exigent.

Lors même que M. Gouin n'aurait fait rien de plus durant sa carrière politique, il aurait droit à la reconnaissance de la province de Québec, car il lui a procuré les moyens de faire ce qui est nécessaire pour qu'elle occupe dans la Confédération une place digne de son passé, de ses traditions et de ses aspirations. Mais il a fait plus que cela, il a enfin donné à la province de Québec l'enseignement technique et les écoles industrielles et commerciales qu'elle demandait depuis si longtemps, pour rendre les Canadiens-français capables de lutter contre leurs concitoyens anglais dans le domaine du commerce et de l'industrie. Les deux superbes édifices qu'il fait construire en ce moment sur les rues Sherbrooke et Viger attesteront son zèle pour la cause sacrée de l'instruction publique. Lorsqu'on cherche à scruter les destinées de la nationalité canadienne-française au Canada, on n'est pas sans inquiétude sur son avenir. On se demande comment elle va réussir à vivre, à rester intacte au milieu de ces races fortes, énergiques qui l'entourent et la pressent de toutes parts. Nous avons, certes, des éléments de force et de vitalité indéniable, mais aussi, il faut l'avouer, nous avons des points faibles. Dans un pays où l'industrie, le commerce et toutes les œuvres du progrès national jouent un si grand rôle et donnent la fortune et l'in-

fluence, nous manquons de la formation requise pour lutter sur ce champ de bataille. C'est de ce côté que nos hommes publics doivent nous fortifier, nous armer. Et c'est ce que fait M. Gouin.

Le voilà maintenant en pourparler avec le premier-ministre d'Ontario afin d'aviser aux mesures à prendre pour protéger l'autonomie provinciale et mettre un frein aux empiètements du pouvoir fédéral. C'est une entreprise digne de son courage et de son patriotisme. Sa tâche n'est pas finie; d'autres réformes réclament son attention.

Lorsque je demandais, dans la presse comme au parlement, l'augmentation du subside fédéral, je disais que, si le gouvernement fédéral finissait par acquiescer à cet acte de justice, il devrait être entendu que l'argent provenant de cette source serait employé à favoriser l'instruction publique et la colonisation, et parmi les projets suggérés pour accélérer le défrichement de nos terres, je suggérais celui d'aider le colon pauvre à faire les premiers travaux. Je prétendais qu'il y avait, aux Etats-Unis comme au Canada, des centaines, des milliers d'hommes qui seraient heureux de s'établir sur des terres nouvelles si on leur avançait l'argent nécessaire pour se rendre dans les endroits qui leur seraient assignés, acheter les outils les plus nécessaires et vivre pendant les premiers défrichements. Je me borne aujourd'hui, bien entendu, à donner la substance de ce projet, dont M. Gouin devrait, il me semble, faire l'essai dans certaines régions.

Je prétends, aujourd'hui, comme il y a trente ans, que le gouvernement pourrait de cette façon établir plusieurs paroisses tous les ans sans obérer sérieusement les finances de la province.

M. Gouin devrait aussi entreprendre de faire, dans l'administration de la justice, des réformes que l'intérêt public exige. Il est de force à mener à bonne fin toutes ces œuvres, et il a derrière lui une majorité prête à seconder ses louables efforts, ses entreprises patriotiques.

En tout cas, l'histoire dira que, de tous les premiers-ministres de la province de Québec, aucun n'aura fait des œuvres aussi utiles, aussi pratiques, des réformes aussi nationales.

C'est non seulement un penseur, mais un homme d'action — *Rara Avis.*

Quelques extraits du discours-programme que M. Gouin adressait aux électeurs de Saint-Jacques, en 1908, donneront une idée de sa manière de parler et de ses visées politiques et nationales.

Voici comment il parlait de la question si éminemment nationale de l'éducation du peuple :

" S'il est des besoins, des idées et des vœux que le gouvernement doive satisfaire, ce sont les besoins qui se font sentir dans l'école, ce sont les idées qui se tournent vers l'éducation, ce sont les vœux que l'on forme pour l'amélioration du sort des instituteurs.

" L'éducation est, en effet, la plus importante de toutes les questions politiques, économiques et sociales posées aux hommes, parce qu'elle contient la solution de toutes les autres.

" Elle est l'instrument par excellence de l'avenir, puisqu'elle a pour but de façonner le cœur et le cerveau des générations de demain.

" Aussi, le premier et le meilleur emploi qu'un gouvernement doive faire de ses recettes, c'est de subventionner largement ses écoles, où la jeunesse se procurera le pain de l'intelligence et de la force.

" En matière d'enseignement, a dit un éducateur français, je ne crois pas aux programmes, je crois aux hommes ". Après lui, je dirai : Je crois aux bons programmes entre les mains de bons hommes, de bons éducateurs.

" En effet, ce qu'il importe surtout d'améliorer, ce n'est pas tant le programme de nos écoles que la condition de nos instituteurs. Jetons un coup d'œil sur la situation présente.

" Nous avons, dans la province, plus de 6,000 écoles élémentaires qui, presque toutes, sont dirigées par des institutrices. Eh bien! jusqu'en 1898, nous n'avions pour les filles qu'une seule école normale, l'école normale Laval. C'est vous dire que les institutrices qui ont reçu la formation pédagogique requise forment plutôt l'exception.

" Mais cela ne saurait suffire. L'objet des écoles normales est de former, d'outiller le personnel enseignant. Il faut fonder d'autres écoles normales. La formation de l'éducateur, tel doit être, à mon avis, le point de départ de l'amélioration de notre système d'enseignement primaire; le relèvement de la carrière de l'instituteur, tel doit être le but de la croisade qui s'impose.

" Pour réaliser ces progrès, il nous faut le concours de l'opinion publique et des commissions scolaires; pour mener à bonne fin cette croisade, il nous faut l'aide de la presse et de tous les vrais patriotes.

" Que la presse aux cent voix, aux mille voix, crie donc aux quatre coins de cette province la nécessité qu'il y a de mieux rémunérer les instituteurs et les institutrices; que tous les amis de l'éducation se dévouent donc au relèvement de la carrière de l'enseignement. Le gouvernement, de son côté, cherchera à induire les commissions scolaires à mieux rétribuer ses maîtres et ses maîtresses d'écoles.

" L'instituteur, ne l'oublions pas, est l'auxiliaire et, dans bien des cas, le suppléant du père de famille. C'est un enfant qu'il reçoit, mais c'est un homme qu'il doit rendre à la société. Sa tâche est de mettre au cœur des enfants qui lui sont confiés la vénération des traditions ancestrales, l'amour du sol canadien et l'ambition des grands lendemains.

" Or, je vous le demande, ne mérite-t-elle pas deux fois le maigre salaire dont on la paie aujourd'hui, cette tache admirable de former des citoyens, de graver dans

l'âme des enfants l'empreinte de la patrie et de leur donner des connaissances qui les préparent dignement aux diverses fonctions de la vie civile?

" Il nous faut aussi sans retard rehausser le prestige des carrières usuelles en aidant la création d'écoles techniques.

" Il nous faudra encore fonder, avant longtemps, en cette province, un grand collège d'agriculture comme il s'en trouve un dans Ontario, et des écoles de hautes études commerciales comme il en existe des centaines en Europe.

" Suivant la parole d'un maître français, " l'évolution économique et sociale des dernières années, la concurrence étrangère qui menace de toutes parts notre production nationale, l'introduction du machinisme, l'invasion de la science dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, nous obligent à nous armer plus fortement que jamais pour la lutte ".

" C'est le moment suprême de dire que " l'on ne peut, sans danger, rester étranger aux choses de son temps ". Mais nous ne reculerons pas devant la tâche."

M. Gouin terminait par cette éloquente péroraison:

" Les religions chrétiennes, dit-il, enseignent que la pensée de Dieu doit sans cesse être présente à la mémoire des croyants. De même, l'idée de patrie doit toujours être présente à l'esprit des bons citoyens.

" C'est cette idée de patrie qui nous guidera dans toutes nos actions, c'est l'amour du vieux patrimoine national qui nous dirigera dans l'œuvre de progrès et d'avancement que nous voulons poursuivre pour notre province. Et quand nous aurons terminé notre carrière, achevé de creuser notre sillon, nous serons satisfaits si l'on dit de nous que nous avons fait quelque chose pour notre pays."



RODOLPHE LEMIEUX

RODOLPHE LEMIEUX

(1910)

Il y a sept frères Lemieux, tous forts, robustes, intelligents et actifs, des *sobres* et des *laborieux,* comme disait souvent M. Tarte.

Fils d'un homme estimable qui est fier de sa famille et a le droit de l'être, qui a le mérite, le grand mérite, d'avoir élevé et fait instruire une si grosse famille avec les minces appointements d'un officier de douane. Mais aussi ce n'étaient pas des garçons ordinaires, ils savaient s'aider. Pour s'instruire, pour compléter leurs études, ils ne dédaignaient aucun métier, aucun travail.

Rodolphe se fit commis pour devenir avocat.

Louis-Joseph, ancien député de Gaspé, maintenant shérif de Montréal et professeur agrégé chargé du cours de l'histoire de la médecine à l'Université Laval, afin de compléter ses études médicales, passait la soirée et une partie de la nuit, le samedi, à compter de l'argent et à faire des rouleaux de 25 sous dans les bureaux de la compagnie de chemin de fer urbain. Il faudrait en dire à peu près autant de tous les autres membres de la famille. Ils sont tous avocats, médecins ou dentistes; un seul est dans les affaires, Alphonse.

Il y a des familles où un seul accapare plus que sa part d'intelligence, mais il y en a d'autres, comme les Prévost, les Geoffrion et les Lemieux, où le talent est plus également distribué.

Rodolphe Lemieux est de bonne et forte taille, admirablement constitué pour la lutte et le travail; il a l'air imposant, un peu fier même, l'œil gai et perçant avec une petite pointe de fine malice, le geste et le pas d'un

homme au corps et à l'esprit vigoureux, une imagination et une mémoire heureuses, une intelligence très vive et très active, beaucoup d'esprit, une conversation enjouée, originale et piquante. C'est dire qu'il possède à un degré considérable les qualités qui font l'orateur et l'écrivain. Il est depuis longtemps l'un des orateurs les plus populaires du parti libéral, et au Parlement, depuis qu'il est ministre, il a fait bonne figure. Mais où il excelle, c'est surtout dans les grandes manifestations politiques ou nationales, lorsqu'il est appelé à représenter le gouvernement ou sir Wilfrid Laurier. Aux fêtes mémorables de Champlain, à Plattsburg et à Burlington, il a brillé parmi les orateurs distingués du jour et fait honneur au Canada, aux Canadiens-français en particulier.

Il sait dire, d'une voix forte et bien timbrée, dans un langage soigné, des choses qui plaisent aux lettrés et aux masses. Dans ses écrits comme dans ses discours il saisit promptement et fait ressortir vivement les grands aspects, les côtés saillants d'une question, et assaisonne ses brillantes démonstrations de rapprochements historiques, de citations frappantes. Son style et sa parole ont du coloris, de la vigueur et de la clarté; il sait faire claquer le drapeau et mettre du panache où il faut.

Il publie souvent dans les journaux, sous divers pseudonymes, des écrits semi-officiels dont la justesse, l'envergure et le cachet littéraire trahissent l'auteur.

C'est sans contredit l'un des orateurs et des écrivains les plus parfaits de la province de Québec.

On se demande comment il réussit à écrire et parler l'anglais et le français avec tant de correction, car il a passé rapidement sur les bancs de plusieurs collèges et ses études classiques ont été fort tronquées. Il s'est formé lui-même, grâce à une lecture assidue et réfléchie des meilleurs auteurs, à une volonté persévérante et à une mémoire admirable.

Associé et ami de M. Gouin depuis son admission au barreau, ils ont fait ensemble leur approvisionnement de forces intellectuelles pour l'avenir ; étudiant le droit par devoir et la littérature par amour, lisant Pothier et Domat avec respect et Victor Hugo ou Lamartine avec enthousiasme, interrompant souvent l'étude d'un dossier pour lire avec émotion un discours de Thiers ou de Gambetta. Ils se complétaient. La verve et la gaieté de Lemieux déridaient le front pensif et rêveur de Gouin, et le positivisme avec les observations pratiques de celui-ci faisaient réfléchir l'autre. L'un l'emportait par l'éclat de ses démonstrations et la vivacité de sa parole éloquente, l'autre par la vigueur et la logique de son argumentation. Ambitieux tous deux, ils travaillaient et s'acheminaient par des routes différentes vers le Parlement, vers les sommets politiques. L'un est premier-ministre à Québec, l'autre ministre des postes à Ottawa, et leur popularité à tous deux, comme leur utilité, s'accroît au lieu de diminuer.

Jusqu'où iront-ils? Où ils voudront. Le talent, servi par l'amour du travail et la volonté, arrive à tout ; toutes les portes s'ouvrent devant lui.

S'ils suivaient leurs inclinations naturelles, Gouin deviendrait l'une des étoiles de notre magistrature ; Lemieux serait journaliste avec un siège à la Chambre des Communes ou au Sénat, il écrirait et il parlerait, et ses écrits comme ses discours seraient recherchés, admirés. Mais ils pourraient bien être obligés, l'un et l'autre, de rester dans la politique plus longtemps qu'ils ne le voudraient, car ils sont difficiles à remplacer.

Lorsqu'on parle, dans certains cercles, de la disparition éventuelle de sir Wilfrid Laurier, on admet bien qu'aucun Canadien-français ne sera appelé à le remplacer comme premier-ministre, mais, comme représentant de la province de Québec dans le parti libéral à Ottawa, on mentionne souvent Rodolphe Lemieux. D'autres parlent de Lomer Gouin que son ami Lemieux

irait remplacer à Québec. Les deux fidèles associés se partageraient le royaume du Canada : l'un règnerait à Ottawa et l'autre à Québec.

Ont-ils l'ambition de jouer ces grands rôles sur notre scène politique? C'est douteux, mais ils en seraient bien capables : et c'est parce qu'on leur croit assez de talent pour monter aussi haut qu'on en parle. La critique ne les a pas épargnés, l'esprit de parti n'est pas tendre pour les hommes de valeur, pour les chefs dont la plume et la parole sont redoutables et qui rendent les coups qu'on leur porte. Mais, dans l'intimité, leurs adversaires les plus acharnés reconnaissent leur mérite.

Il y a, dans tous les partis, dans tous les camps, des hommes dont il est injuste de contester le talent et d'incriminer les motifs, dont le seul crime est de défendre avec énergie des opinions qui sont parfaitement discutables. La violence appelle la violence, la malice engendre la haine et jette le découragement dans les âmes timides et sensibles. L'homme sincère qui se voit injustement vilipendé, blessé cruellement dans son honneur, se hâte de chercher le repos dans l'inertie et l'indifférence. Autant la critique raisonnable et juste est utile, nécessaire même, autant la critique malicieuse est nuisible et funeste. Ceux qu'on appelle les anciens ne sont pas, il est vrai, sans péché sous ce rapport ; mais il me semble que nous étions plus doux, plus miséricordieux pour nos adversaires. L'expérience démontre que la popularité acquise en exploitant les instincts pervers de la foule ne dure pas longtemps et que les coupables subissent tôt ou tard la peine du talion. La portion saine et raisonnable du public finit par réagir contre ces exagérations, et l'histoire se charge de les réduire au néant.

Que reste-t-il de toutes les dénonciations violentes portées contre Cartier et Dorion? Combien de fois entend-on leurs anciens adversaires reconnaître que, placés dans les mêmes conditions, ils auraient agi comme eux?

La jeunesse est bouillante, impatiente et se rend compte difficilement des complications et des exigences politiques et nationales auxquelles sont soumis ceux qui gouvernent ce pays. D'un autre côté, il est bon de tenir l'opinion publique en éveil afin d'empêcher nos hommes publics de s'endormir dans une sécurité dangereuse. Toute la question est de rester dans les limites raisonnables, d'éviter l'injustice et la violence, de respecter les motifs et les intentions.

Lemieux, Brodeur, Dandurand et quelques autres reçoivent les coups que l'on n'ose porter à leur chef. Généralement les adversaires de M. Laurier le respectent et craignent de s'amoindrir en l'attaquant personnellement, mais ils tirent à boulets rouges sur son entourage, sur ses fidèles lieutenants ; ils espèrent le démolir en faisant le vide autour de lui. Cette tactique n'est pas nouvelle, il faut l'avouer.

La génération qui se lève est vigoureuse ; on aperçoit plusieurs étoiles destinées à briller dans notre monde politique et littéraire ; mais elle peut sans s'humilier saluer, chapeau bas, celles qui l'ont précédée, et qui ont produit des orateurs, des écrivains et des artistes qu'elle aura de la peine à surpasser.

Comme ministre des postes et du travail, M. Lemieux a justifié la confiance de sir Wilfrid Laurier et les espérances de ses amis. Il a attaché son nom à des lois importantes, à des réformes opportunes. Le pays lui doit la réduction du port des lettres à un sou pour la distribution locale et à deux sous pour la correspondance avec la Grande-Bretagne, et lui devra avant longtemps la réduction du prix des câblogrammes.

Quant à sa loi concernant le règlement des différents industriels, les hommes publics de tous les pays en font l'éloge et en demandent l'application chez eux. Cette loi n'est pas parfaite, elle le serait davantage si elle protégeait plus amplement les services publics, si elle obligeait patrons et ouvriers à soumettre leurs différends à

une commission d'arbitrage et à accepter ses décisions. Mais, telle qu'elle est, elle a déjà fait un bien considérable et préservé plusieurs fois notre société du fléau des grèves. Les gouvernements ne peuvent trop faire pour mettre le monde à l'abri des calamités que l'avenir lui réserve, pour le préserver des résultats funestes de la lutte entre le capital et le travail, lutte lamentable où les vainqueurs feront fatalement un abus terrible de leur victoire et de leur force.

Il s'intéresse au sort des travailleurs, des pauvres et des petits, il en a donné la preuve lorsqu'il a élevé le salaire des facteurs, des petits employés de son département. Il croit que le cœur n'est pas déplacé dans la politique.

J'ai parlé des missions importantes qu'il a remplies.

Il y a trois ans, il allait au Japon et en revenait avec un traité qui mettait fin à des malentendus dangereux au sujet de l'immigration et constituait un acte significatif d'indépendance commerciale, car il avait négocié directement avec les autorités japonaises sans l'intervention de l'Angleterre.

Délégué par le gouvernement canadien à la convention postale de Berne, il a encore, dans cette circonstance, fait preuve d'habileté.

Et puis il arrive de l'Afrique du Sud où il est allé représenter le Canada à l'inauguration de la nouvelle constitution de cette colonie, et les journaux de ce pays et de Londres ont fait les plus grands éloges de son éloquence.

Rodolphe Lemieux a, comme M. Bourassa, deux forces à son service, deux forces d'une grande valeur : la plume et la parole. Lorsqu'un homme est si bien armé pour les luttes politiques, il est précieux pour un parti ; et les coups qu'il reçoit ne le tuent pas, au contraire, ils stimulent son énergie et le grandissent aux yeux de ceux qui savent apprécier le talent et le courage.

P. S. M. Lemieux a fait sur le droit canadien et la contrainte par corps, des ouvrages que les membres du barreau ont appréciés favorablement. L'Université Laval a reconnu son mérite en le nommant l'un de ses professeurs et en lui décernant le doctorat. Il est officier de la Légion d'honneur et membre de la Société Royale.

L'étoile qui le guide vers ses destinées n'est pas encore arrêtée.

Pour donner une idée de l'éloquence de M. Lemieux, je crois devoir publier une partie de la péroraison d'un discours qu'il prononçait à Québec en 1908.

Après avoir parlé du Transcontinental, du canal de la Baie Georgienne et d'autres projets destinés à relier toutes les provinces de la Confédération, il ajoutait:

" Quels vastes projets! Quels horizons n'ouvrent-ils pas à notre jeune pays!

" Et par un retour vers le passé, nous rappelant l'histoire de nos aïeux, quels légitimes sujets d'orgueil pour nous, d'origine française!

" Eh quoi! messieurs, dans l'accomplissement de ces œuvres gigantesques, n'est-il pas vrai que nous ne faisons que suivre la route tracée par nos ancêtres? Nous écrirons pour ainsi dire le dernier vers d'un poème commencé par Champlain, il y a trois siècles.

" L'immortel fondateur de Québec cherchait un passage à travers le continent américain pour atteindre la Chine. Le premier, il franchit la chaîne des rivières et des lacs qui conduisent de Québec à la Baie Georgienne.

" Dans la préparation de leurs relevés hydrographiques, nos ingénieurs ont dû marcher sur les brisées de Champlain.

" Cavelier de LaSalle, le père Marquette, Jolliet, les missionnaires et les voyageurs d'autrefois, cherchaient, eux aussi, le passage qui devait leur révéler l'Orient, avec ses richesses fabuleuses, l'Orient, avec ses millions d'âmes à sauver.

" Je me réjouis à la pensée que c'est un descendant de ces Français qui, suivant pas à pas la marche des missionnaires et des trappeurs du temps jadis, va donner au monde, par la voie du Transcontinental, avec terminus à Prince-Rupert, le passage le plus court et le plus rapide entre l'Europe et l'Asie.

" Nos adversaires reprochent à sir Wilfrid Laurier de se laisser en toutes choses guider par le sentiment.

" Ah ! messieurs, faut-il mépriser le sentiment ? La foi et le sentiment sont nécessaires dans la vie. Les nations et les hommes ne sauraient s'y soustraire. Les découvreurs, les missionnaires, les voyageurs qui ouvrirent cette terre canadienne à la civilisation, étaient tous animés de nobles sentiments.

" Champlain, Cavelier de LaSalle, Jolliet, le père Marquette, pour ne citer que ceux-là, qui tous cherchaient la route de l'Europe à l'Asie, furent des héros.

" Il se peut qu'en ces temps reculés, il se soit trouvé des gens positifs, — des rivaux, peut-être, — pour ridiculiser leurs courses aventureuses. Mais qu'importe ! leur souvenir durera aussi longtemps que cette belle terre du Canada, que dis-je, aussi longtemps que le continent septentrional n'aura pas sombré dans le néant, d'où l'Auteur de toutes choses l'a fait surgir.

" Le monument de Cavelier de LaSalle se dresse dans la ville de Rouen ; celui du père Marquette figure sous le dôme du Capitole à Washington ; celui de Champlain, ici même à Québec.

" Et nous aussi, lorsque ce Transcontinental sera achevé, nous érigerons une statue — celle de Laurier. Nous la taillerons dans le granit des Montagnes-Rocheuses ; nous lui donnerons comme piédestal le pic le plus élevé, et tendant largement ses bras vers l'Occident, elle dira aux voyageurs de l'avenir : voilà l'Asie."

On ne dit pas mieux en France.



HENRI BOURASSA

HENRI BOURASSA

(1910)

D'une taille moyenne, élégant, droit comme un I, une jolie tête abondamment pourvue de cheveux noirs coupés court à la Titus, l'œil fin, pétillant, la bouche ferme et souriante mais d'un sourire ironique, une physionomie où la vivacité s'allie à la hardiesse, l'air d'un gentilhomme, le geste et la parole rapides, énergiques, le pas élastique, militaire, l'allure d'un officier français. En somme, l'extérieur d'un homme qui n'est pas le premier venu, d'une personnalité qui attire le regard et l'attention.

Petit-fils de Louis-Joseph Papineau, il tient de son grand-père la parole éloquente, indépendante et incisive, l'esprit critique et agressif, l'amour de la popularité; et de son père, M. Napoléon Bourassa, il a la tournure d'esprit artistique et littéraire. "Ils ont de qui tenir", dit-on souvent en parlant de certains hommes dont les ancêtres étaient des esprits supérieurs. Ces paroles s'appliquent parfaitement à Henri Bourassa; il est un exemple frappant d'atavisme; on voit réunis chez lui les aptitudes et les traits caractéristiques de deux familles remarquables.

C'est surtout un Papineau sous le rapport du caractère. Comme son grand-père, il aime l'agitation, l'opposition, la critique, la discussion, la lutte, les assemblées populaires, l'assaut du pouvoir, des citadelles; comme lui, il semble prendre plaisir à démolir sans trop se préoccuper de reconstruire.

Transportez Henri Bourassa à une autre époque, dans une situation où il serait appelé à défendre contre

un pouvoir tyrannique les droits religieux ou nationaux de ses compatriotes, la liberté de son pays, il serait superbe et irrésistible comme était son grand-père avant 1837. Mais l'époque actuelle est peu favorable aux grandes joutes oratoires, aux mouvements qui soulèvent et entraînent tout un peuple. Les philippiques à la Démosthène paraissent déplacées pour discuter des questions de simple administration ou l'opportunité de certaines concessions. Pourtant, à Ottawa, dans la législature fédérale, il s'élève parfois des discussions où le talent peut prendre son essor et briller. M. Bourassa a eu l'occasion de prendre part à ces discussions, de les provoquer même, et il a donné alors des preuves éclatantes de son talent oratoire. C'est là qu'il aurait dû rester, c'était le milieu qui convenait à son éloquence, le champ de bataille où il pouvait déployer toutes les ressources de son talent. Avec sa maîtrise des deux langues, il y faisait honneur à sa province, au Canada. Il aurait pu continuer de se distinguer, de jouer dans cette vaste arène un rôle brillant et utile, en restant indépendant, mais avec plus d'égards et de bienveillance pour ses amis, pour ceux qui l'aimaient et l'admiraient. Malheureusement, il a manqué de mesure, il a franchi la limite de la critique, il a frappé à droite et à gauche, heurtant des convictions respectables, des amours-propres légitimes, sans tenir compte suffisamment des exigences politiques d'un régime qui doit son existence à un compromis et ne peut vivre que par le compromis.

Il a fait un beau discours sur la guerre du Transvaal et reproché au gouvernement d'avoir envoyé des soldats canadiens sous les drapeaux anglais, sans consulter le parlement. Mais que serait-il arrivé si le gouvernement Laurier avait résisté à la pression de l'opinion publique, aux appels passionnés de la population anglaise? M. Laurier aurait été obligé de démissionner, un autre gouvernement aurait été formé et cinq mille hommes au lieu de deux mille auraient été envoyés au Transvaal, et nous aurions eu ce qui a été prédit: une

coalition de toutes les provinces anglaises qui auraient gouverné sans la province de Québec. Ce que la guerre du Transvaal nous a coûté est insignifiant, en comparaison de ce qu'elle nous a rapporté, même au point de vue purement monétaire ; car l'Angleterre nous a acheté pour dix ou onze millions de nos produits et marchandises. Et, au point de vue moral et national, quel mal la province de Québec se serait fait en s'isolant des autres provinces dans une circonstance où sa conduite aurait paru inspirée par des sentiments d'hostilité à l'Angleterre?

Certes, l'occasion était peu favorable pour se mettre en travers de la majorité, pour essayer de l'empêcher de manifester son loyalisme à l'Angleterre, pour soulever des animosités nationales si dangereuses pour nous. Il peut arriver que nous soyons obligés quelque jour de prendre cette attitude énergique et d'en braver les dangers, mais il faudra que les circonstances soient bien graves pour justifier une mesure aussi extrême, pour brûler ainsi nos vaisseaux.

Lorsque M. Bourassa acceptait la position prise par le gouvernement Laurier sur la question des écoles du Manitoba, est-ce qu'il ne reconnaissait pas la nécessité, sous notre régime politique, des compromis et des concessions? Et lorsque, après avoir lancé les foudres de son éloquence contre certains hommes, il donnait à ces hommes, devenus ses amis politiques, l'accolade fraternelle, ne payait-il pas tribut, comme les autres mortels, aux exigences de la politique? Il est trop intelligent pour ne pas savoir que, le lendemain du jour où il arriverait au pouvoir à Québec, à Ottawa surtout, il entrerait à contre-cœur, mais forcément, dans la voie des compromis ; qu'à l'exemple des hommes d'Etat les plus éminents, il serait forcé, pour devenir un homme de gouvernement, de remplacer le fouet par la branche d'olivier.

Ceux qui ont prévu les résultats de la Confédération doivent-ils maintenant, pour se donner raison, provo-

quer ou favoriser des conflits religieux ou nationaux où nous n'aurions rien à gagner et tout à perdre? Non, leur devoir est de continuer à mettre leurs compatriotes sur leurs gardes.

On me permettra de répéter ce que j'ai déjà dit plus d'une fois, c'est que sous un régime politique qui ne vit que de compromis et de concessions réciproques, il sera toujours facile pour un homme de talent de soulever le sentiment national en proclamant que les droits d'une province ou d'une nationalité ont été plus ou moins sacrifiés.

C'est l'un des grands dangers qui menacent l'avenir de la Confédération.

Je me suis toujours demandé pourquoi M. Bourassa n'avait pas employé son talent et son ardeur à combattre les assauts nombreux portés à l'autonomie provinciale et municipale par le Parlement fédéral. Voilà un terrain où, luttant contre un danger sérieux, il aurait pu donner l'essor à son talent et rendre des services signalés à sa province.

Quoi qu'il en soit, M. Bourassa, peu satisfait des résultats de son attitude, à Ottawa, se trouvant mal à l'aise au milieu des libéraux et ne se souciant pas de passer dans le camp conservateur, prit la résolution de quitter l'arène fédérale pour aller, à Québec, combattre le gouvernement Gouin.

Un jour, la nouvelle se répandit que M. Bourassa avait donné sa démission, comme député fédéral du comté d'Ottawa, et que, répondant au défi que lui avait porté M. Turgeon, il allait se porter candidat contre lui dans le comté de Bellechasse. C'était un beau geste, mais c'etait aussi hardi, téméraire. M. Turgeon était un rude adversaire et il était chez lui, parmi les siens. La joute fut superbe, mais M. Bourassa fut vaincu.

Aux dernières élections générales, il prend sa revanche en se faisant élire à la fois à Montréal et à Saint-Hyacinthe.

Le voilà à Québec, en face d'un ministère soutenu par une énorme majorité, n'ayant lui-même pour partisan déclaré que son jeune et spirituel ami, Armand Lavergne.

Son premier discours sur l'Adresse a peu d'effet, mais il se rachète, quelques jours après, par une harangue retentissante où il fait, pendant plusieurs heures, le procès du gouvernement Gouin.

Ce fut son plus grand succès oratoire.

Lorsqu'il fut ensuite obligé de descendre sur le terre-à-terre de la routine parlementaire, d'entrer dans le domaine aride des choses pratiques et de parler tous les jours sur des questions bien prosaïques, il arriva ce qui arrive toujours aux orateurs qui se prodiguent, on le trouva moins intéressant. Et puis, comme je l'ai dit en parlant de M. Gouin, il trouva dans la personne du premier ministre une force de résistance à laquelle il ne s'attendait pas.

Néanmoins, lorsqu'un homme a du talent, de l'ambition et de la volonté, il peut bien commettre des erreurs, faire des faux pas, mais il se rachète soudain par des coups d'éclat et rien ne peut l'empêcher de monter.

La vie de M. Bourassa promet d'être dramatique. Le drame sera intéressant, l'acteur superbe.

J'ai dit que M. Bourassa avait l'éloquence vigoureuse et agressive de son grand-père, mais une éloquence plus correcte, plus littéraire, une parole plus alerte, plus chaude, plus pénétrante.

Je l'ai entendu souvent, à la Chambre des Communes, et, chaque fois j'ai été émerveillé de sa facilité, de son brio, de son habileté et de son érudition. Très instruit, jamais pris au dépourvu, prompt à la riposte, sarcastique et spirituel, parlant toujours avec un accent de conviction impressionnant, il plaît à une Chambre, il électrise les masses.

Il parle à jets continus, sa parole impétueuse se précipite comme une avalanche, elle court, elle vole, elle éclate.

On dirait, parfois, qu'il ne peut donner libre cours aux pensées qui l'obsèdent, aux ardeurs qui l'agitent, et que, fasciné, semblable à une sibylle sur son trépied, grisé par sa propre parole, il se laisse dominer par l'inspiration du moment et s'abandonne au courant impétueux de ses idées, de ses sentiments. C'est dans ces moments d'exaltation qu'il se lance dans des voies dangereuses où il recueille des applaudissements enthousiastes, mais qu'il manque trop souvent de prudence et de mesure.

Il fait une dépense excessive de poudre, de dynamite, et tire constamment à boulets rouges, trop souvent au hasard, sans raisons suffisantes. A force de sonner du cor et de faire appel aux armes pour rien ou presque rien, il court le risque de n'être plus écouté, lorsque le danger sera sérieux.

Son mécanisme intellectuel est compliqué, fait de ressorts nombreux, de pièces admirables mais disparates; c'est une toile, une trame dont le tissu est fin, riche, où les fils d'acier, d'argent et d'or, se croisent et s'entremêlent de façon à éblouir. On dirait qu'il a du radium dans le cerveau.

Que sera-t-il? Une étoile fixe de première grandeur ou un météore dont l'éclat ne brillera qu'un instant? Il est difficile de le dire. La destinée d'un homme dépend tellement des circonstances, des événements imprévus auxquels il peut être mêlé, qu'elle est toujours plus ou moins voilée. Et puis, dans quelle mesure l'expérience, l'étude et l'âge transformeront-ils le puissant tribun en homme d'Etat sage, prudent et pondéré?

L'avenir le dira.

Mais on peut, dès maintenant, prédire qu'il n'a pas fini de faire du bruit autour de son nom, de faire sonner les grosses cloches de la renommée dont le son l'enivre.

On dit qu'il est bon qu'il nous vienne de temps à autre des Bourassas pour secouer l'opinion publique, réveiller les énergies endormies, et faire entendre le langage de la vérité. C'est vrai, à la condition qu'ils tiennent compte

aux chefs d'Etat de leur bonne volonté, de leur souci de faire le bien et des exigences de leur situation, qu'ils évitent le dénigrement. C'est un rôle dangereux, mais utile, lorsqu'il s'exerce dans les limites de la vérité, de la justice et de la modération, sans froisser inutilement les sentiments d'une majorité où il nous faut chercher à nous créer des sympathies, des alliances.

M. Bourassa a, comme garde du corps, un petit peloton de jeunes enthousiastes dont quelques-uns ont de l'avenir, et il avait pour organe, à venir jusqu'au mois de décembre dernier, le *Nationaliste,* journal publié le dimanche et rédigé par des jeunes gens dont le talent serait plus apprécié s'il était moins frondeur. Il a maintenant à son service et sous sa direction le *Devoir,* journal de combat et d'opposition, agressif, virulent, où il ne se fait pas plus de scrupule de condamner la politique de Laurier que celle de Gouin. Il fait feu et flamme contre le projet d'établissement d'une marine canadienne qu'il dénonce surtout à cause de la fausse interprétation qu'il donne à un mot, parce qu'il prétend que, en temps de guerre, le gouvernement sera obligé de mettre la marine du pays au service de l'Angleterre.

Dans cette affaire comme dans celle du Transvaal, il agit et parle comme si les droits les plus sacrés de la province de Québec étaient en danger, comme si la plus grande faute des Canadiens-français n'était pas de s'exposer à être accusés de déloyauté dans des matières où nos intérêts religieux et nationaux ne sont nullement menacés. Pourtant l'Histoire dira que, dans ces circonstances, Laurier, placé entre deux extrêmes, entre deux feux, a trouvé la solution la plus juste, la plus raisonnable, et que loin de sacrifier l'autonomie du Canada, il l'a sauvée.

Et non content d'échafauder une polémique brillante mais dangereuse sur la fondation la plus fragile, il a commis l'erreur de lancer contre Laurier, contre l'homme qui l'a le plus aimé et choyé, des insinuations malveillantes et injustes qui lui ont attiré des ripostes

violentes. Ce Laurier qu'il ne voulait pas diminuer, qu'il admirait tant, même lorsqu'il faisait une guerre à mort à Gouin, aujourd'hui il le frappe rudement de ses deux mains, en pleine figure. Pourtant, combien de fois on a reproché à Laurier d'être trop indulgent pour cet enfant prodigue, de le gâter, de lui pardonner trop facilement ses incartades. Laurier le ménageait; il l'aimait, car il aime le talent et lui veut du bien.

Il aurait bien le droit de lui dire, comme César à Brutus: "Tu quoque, fili !"

J'invite M. Bourassa et ses jeunes amis à réfléchir sur la question suivante:

Ne faut-il pas plus de patriotisme, dans certains cas, pour faire au détriment de sa popularité une concession afin d'éviter un plus grand mal, que pour se rendre populaire en se montrant intransigeant, en refusant tout compromis ? Et n'est-il pas injuste de dénoncer comme des traîtres ceux qui par devoir et dans l'intérêt de leurs compatriotes se croient obligés de sacrifier plus ou moins leurs sentiments personnels ? L'exemple de Briand, le premier-ministre de la France fait voir qu'il est dangereux d'émettre dans l'opposition des théories qu'on ne peut, arrivé au pouvoir, mettre à exécution.

Il ne faut pas être trop sévère pour les écrivains et pour les orateurs politiques qui écrivent ou parlent au milieu de la fusillade, mais encore ne faut-il pas leur laisser croire que tout leur est permis.

M. Bourassa a trop de talent et de bonne éducation pour se permettre des écarts de langage qui lui feraient plus de mal à lui-même qu'à ses adversaires. Il doit rester gentilhomme pour mériter le respect même de ses adversaires.

Quant à sa conduite politique, il ne doit pas oublier que son origine et son talent lui imposent une lourde tâche et une responsabilité onéreuse. Il est facile de soulever des applaudissements avec une parole chaude et vibrante, mais les actes et non les paroles sont la

véritable mesure de la valeur d'un homme. Il est facile d'enthousiasmer un auditoire, il est plus difficile de gouverner un pays. Le tribun qui détruit n'est pas toujours l'homme d'Etat qui édifie et assure les destinées d'un peuple.

Placés comme nous le sommes, à Ottawa, en face d'une majorité qui va toujours s'accroissant, nous avons plus besoin de sagesse que d'éloquence. Il est des succès oratoires qui coûtent cher à un pays.

M. Bourassa est entouré d'admirateurs et de flatteurs qui chantent sans cesse ses louanges et lui font croire que le soleil ne peut se lever sans lui. Nouveau Chantecler, il ne tardera pas à constater que c'est une illusion! Qu'il se défie des fumées de l'encens, elles embrouillent la vue, troublent le cerveau, et font dévier de brillantes destinées de leur orbite.

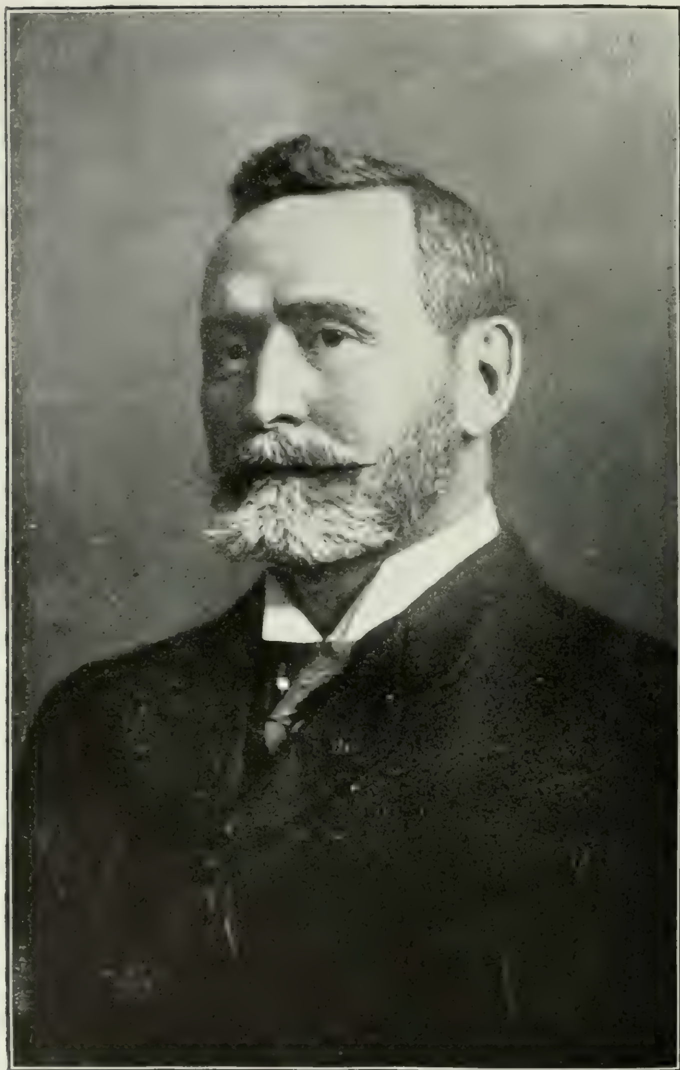
Il est toujours difficile d'analyser les motifs qui font agir les hommes politiques, d'établir la part d'influence que l'intérêt personnel, l'ambition, l'amour de la popularité ou l'esprit de parti a eue sur leur conduite et leurs paroles. Il en est chez qui les bons et les mauvais motifs sont tellement mêlés qu'il est presque impossible de les démêler et de dire quels sont ceux qui l'ont emporté dans bien des cas. Ils sont aussi nombreux ceux qui finissent par croire sincèrement ce qu'ils désirent, qui se font des convictions conformes à leurs intérêts ou à leurs passions. Beaucoup sont loués ou critiqués à tort ou à raison sur des suppositions ou des apparences que le temps rectifie.

S'il m'était permis, en terminant, de donner un conseil à M. Bourassa et à sa jeune et vaillante avant-garde, je leur dirais:

N'allez pas trop vite et ne soyez pas trop sévères pour vos devanciers, gardez vos forces et vos munitions pour des luttes, des combats où nos droits et nos libertés religieuses et nationales seront sérieusement menacés, pour résoudre des problèmes sociaux et politiques dont l'importance et la gravité vous imposeront une lourde res-

ponsabilité. Vous apprécierez, peut-être, alors plus favorablement le rôle de ceux qui vous auront précédés, vous comprendrez mieux les raisons et les motifs qui les ont fait agir.





RAOUL DANDURAND

RAOUL DANDURAND

(1910)

Le plus méridional de tous les hommes publics de son temps par l'esprit, le caractère, la physionomie, le geste et la parole, mais un méridional tempéré par l'expérience, la réflexion et l'influence du milieu où il a vécu. Ses ancêtres venaient du Midi de la France où le sang est chaud, l'imagination vive, le caractère ardent, la parole abondante.

Voyez-le : petit de taille, mais d'une forte et vigoureuse stature, l'œil en feu, le geste rapide, il ne marche pas, il court, il vole. L'invention de l'auto et de l'aéroplane le rend heureux ; il va pouvoir enfin voyager sur terre et sur mer aussi rapidement qu'il le veut. On s'attend à voir d'un moment à l'autre un monoplan attaché au portique de sa maison. Mille pensées assiègent son esprit, mille projets le préoccupent ; il voit tout, s'occupe de tout ; ministres, députés, grands et petits, jeunes et vieux s'adressent à lui, car son activité est inlassable, sa bonne volonté infatigable. Dévoué à son pays, à sa nationalité, à son parti, il ne refuse jamais de faire ce qu'il croit bon et utile, dût-il en souffrir. Instruit, l'esprit souple, délié et pratique, il sait dire et faire ce qu'il faut. Il parle beaucoup, avec une abondance et une facilité remarquables, avec une voix qui peut se faire entendre d'une rive à l'autre du Saint-Laurent, dans une langue forte et correcte, avec un accent de conviction qui produit un bon effet sur un auditoire instruit ou populaire. Et il ne se contente pas de parler, il agit, il travaille, la parole et l'action chez lui se suivent de près ; son cerveau est un moteur

électrique puissant qui met sans cesse en mouvement son mécanisme physique et intellectuel. Habile, diplomate au besoin, il est franc et honnête dans ses paroles comme dans ses actions, et trouve moyen de parler beaucoup sans manquer de discrétion. C'est un tour de force. Oui, il est franc, et personne plus que lui ne sait dire ce qu'il pense aux ministres et leur donner des conseils et des avertissements plus ou moins agréables. Ayant confiance dans son zèle et sa probité, ils lui confient les missions les plus difficiles, les plus délicates dont il s'acquitte avec succès. Il a été depuis longtemps la cheville ouvrière, le trésorier du parti libéral dans le district de Montréal, et on sait s'il en faut du courage, du dévouement et de l'habileté pour remplir une pareille charge de façon à satisfaire tant d'exigences et sans espérer que les services rendus seront justement appréciés.

Les tâches les plus ardues ne l'effraient pas lorsque le sentiment du devoir le pousse; il vient de le prouver en prenant une part si active et si efficace à la croisade municipale qui a si fortement agité l'opinion publique depuis quelque temps. S'il n'avait écouté que son intérêt personnel, il ne se serait pas lancé dans une campagne où il ne pouvait dénoncer certains abus sans se faire des ennemis, sans être accusé de sacrifier des amis politiques. Jamais croisade n'eut plus de succès, mais elle a fait des victimes, des victimes qui pardonnent difficilement parce qu'elles se croient persécutées. Pourtant il n'y a pas de doute qu'il a agi sous l'empire de la conviction sincère et profonde qu'il y avait dans l'administration des affaires municipales des abus sérieux, et que le devoir des libéraux, comme leur intérêt, était de se joindre aux conservateurs pour opérer une réforme radicale. Et après tout, le résultat a démontré que les neuf dixièmes de la population étaient de son avis.

Il est difficile, impossible même de faire des réformes sans blesser des intérêts personnels, sans même amoin-

drir plus ou moins justement certaines réputations. De tout temps, dans toutes les grandes réformes, il y a eu parmi les victimes des innocents ou des gens qui croyaient l'être. Mais il n'y aurait jamais de réformes si certains hommes n'avaient pas le courage de braver l'impopularité ou s'ils se laissaient intimider par la crainte de frapper par accident des amis. Toute la question est de savoir si c'est le bien public plutôt que leur intérêt personnel qui fut le mobile de leur conduite. Or, comme je l'ai déjà dit, je suis convaincu que les motifs qui ont animé MM. Laporte et Dandurand dans leur campagne municipale étaient honorables, quoiqu'on puisse différer d'opinion sur l'efficacité de quelques-uns des remèdes qu'ils ont indiqués.

M. Dandurand était un libéral avancé ; il a eu pour patron, pendant sa cléricature, M. Joseph Doutre, et il était porté par sa nature à être intransigeant sous le rapport politique et national. Mais l'âge, l'étude, la réflexion et l'expérience ont modifié ses idées de jeunesse et l'ont convaincu que, pour être utile à ses compatriotes, il fallait être modéré et respecter toutes les opinions, tous les sentiments.

On croit qu'il veut être ministre à tout prix ; c'est une erreur, il ne le veut pas autant que cela, et j'ai raison de croire qu'il hésiterait beaucoup avant d'accepter un portefeuille. Et c'est facile à comprendre : pourquoi tiendrait-il tant à assumer les responsabilités et les ennuis d'une charge dont il n'a pas besoin pour vivre et dont il possède les avantages et toute l'influence? En réalité, c'est un ministre sans portefeuille.

Il a exercé la profession d'avocat pendant plusieurs années en société avec l'hon. M. Brodeur, et leur bureau était fort estimé.

Nommé sénateur, il y a une dizaine d'années, il ne tarda pas à prendre au Sénat une position si brillante qu'il en devint bientôt le président ; et il a rempli les devoirs de cette charge avec beaucoup de tact et de succès.

Ses nombreuses occupations ne l'ont pas empêché de se joindre à M. Béïque pour aider les fondateurs du Monument National à assurer l'avenir de leur œuvre, et il a déployé pendant plusieurs années, pour l'Association Saint-Jean-Baptiste, le zèle et l'activité qui le caractérisent et le rendent si utile en toutes choses et si difficile à remplacer.

Les rancunes passagères qui ont privé l'Association Saint-Jean-Baptiste des services de M. Dandurand, Béïque, Laporte et autres n'empêcheront pas cette institution nationale et ses œuvres de vivre et de prospérer, je l'espère, grâce à leur dévouement et à leur prévoyance, et de rendre hommage à leur patriotisme. L'ingratitude ne détourne pas les hommes de véritable mérite de la route qu'ils se sont tracée, de la mission qu'ils se sont imposée ; ils continuent d'aimer leur pays, leurs compatriotes et de les servir même malgré eux.

On ne semble pas apprécier suffisamment en certains milieux les motifs qui ont inspiré la fondation du Monument National ; on ne semble pas comprendre que leur pensée était d'en faire une forte et puissante institution en assurant son avenir matériel et son indépendance, de la rendre capable de faire sentir partout son influence et d'exécuter des œuvres utiles et pratiques. On ne paraît pas se rendre compte de ce qu'il a fallu de dévouement, de pas et de démarches, de sollicitations, de travail quotidien, pendant plus de vingt-cinq ans, pour réussir, avec si peu de moyens, à édifier le Monument National et ses œuvres. Aussi il me fait plaisir de profiter de l'occasion pour rendre aux Béïque, aux Laporte et aux Dandurand ce qui leur est dû, sans oublier les trois MM. Beauchamp, L.-E., L.-L., et J.-C., le président actuel, ainsi que les Gauthier (Thomas), les Rolland, les Prud'homme, les Perreault, les Hamelin, les Loranger, les Lachapelle, les Grenier (Jacques) les de Martigny, et plusieurs autres dont les noms sont consignés dans les annales de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Raoul Dandurand est jeune encore, il n'a pas cinquante ans, et il a un réservoir de vitalité, de vigueur et d'activité qui va lui permettre longtemps encore de servir son parti et son pays, de faire honneur à ses compatriotes. Il n'a pas dit son dernier mot, car à des facultés intellectuelles de premier ordre il joint l'amour du travail et une conduite exemplaire. Ceux même qui lui en veulent seront heureux de s'adresser à lui toutes les fois qu'ils auront besoin d'aide, pour eux-mêmes ou pour des œuvres d'intérêt public ou national.

Les hommes qui au talent joignent le zèle, le zèle persévérant, l'esprit pratique et l'amour du travail, sont si rares parmi nous ! Et pourtant ce sont eux, les zélés et les laborieux, qui font marcher le monde, sèment des idées et lancent des projets sans craindre la critique et la jalousie.

M. Dandurand a épousé une femme de lettres dont le talent et le mérite sont incontestables, fille de l'honorable Félix Marchand. C'est dire qu'il a vécu dans un milieu intellectuel où il trouvait une heureuse et salutaire diversion à ses occupations légales et pratiques et qu'il ornait son esprit en le reposant.

Il vient de faire grand honneur aux Canadiens-français, à l'inauguration du monument Montcalm, à Candiac, en France. Il y avait là des hommes éminents et cependant c'est lui, Dandurand, qui a fait le meilleur discours, qui a parlé avec le plus d'effet. C'est le témoignage rendu en sa faveur par les journaux français et les personnes présentes.

La péroraison de ce beau discours suffira pour en faire apprécier la valeur. Après avoir fait un récit émouvant des grandes luttes qui précédèrent la cession du Canada à l'Angleterre, M. Dandurand ajouta :

" Dans cette lutte ardente, incessante, tous les chefs, tous les officiers ont noblement fait leur devoir. S'ils ne sont pas tous inscrits au livre de la gloire, leur re-

nommée a du moins enrichi les annales de leurs familles. Ma pensée s'arrête naturellement sur les humbles soldats aux noms inconnus et sur les paysans canadiens qui toujours marchèrent vaillamment au feu, subirent toutes les misères et se firent tuer pour l'honneur du drapeau.

" D'aucuns se demandent peut-être, dans cet auditoire, ce qu'il est advenu des colons français abandonnés de l'autre côté de l'Atlantique, il y a 150 ans. Ils sont restés attachés à la terre et, groupés autour du clocher de la paroisse que dominait le coq gaulois, ils ont transmis à leurs enfants le seul héritage reçu des aïeux, le dépôt sacré de la langue française. Ce signe indélébile qui nous marque, de génération en génération, comme membres de la grande famille française, nous est imprimé par nos mères dans notre premier bégaiement.

" Les ennemis de la veille, Anglais et Français, vivent en parfaite harmonie. Ils ont, longtemps avant Londres et Paris, établi entre eux l'entente cordiale et conquis dans l'ordre politique toutes les libertés nécessaires.

" Ces 60,000 paysans français sont devenus plus de 2,500,000 dans l'Amérique du Nord, dont les trois quarts constituent une masse compacte dans la vieille province de Québec.

" Ils sont parfaitement satisfaits de leur sort. Maîtres absolus de leur destinée ils coulent des jours heureux dans la paix et dans la liberté.

" Les Franco-canadiens ne sont qu'un quart de la population du Canada, qui est aujourd'hui de 8 millions, et ils ont cependant depuis quatorze ans l'un des leurs, Wilfrid Laurier, à la tête du pays, comme chef du gouvernement fédéral. C'est à l'esprit de tolérance et de libéralisme de la majorité de langue anglaise, que nous devons ce grand honneur de voir, au premier rang, dans l'empire, un homme d'Etat que tout grand pays serait fier d'acclamer.

" Nous parlons le français à l'égal de l'anglais, dans

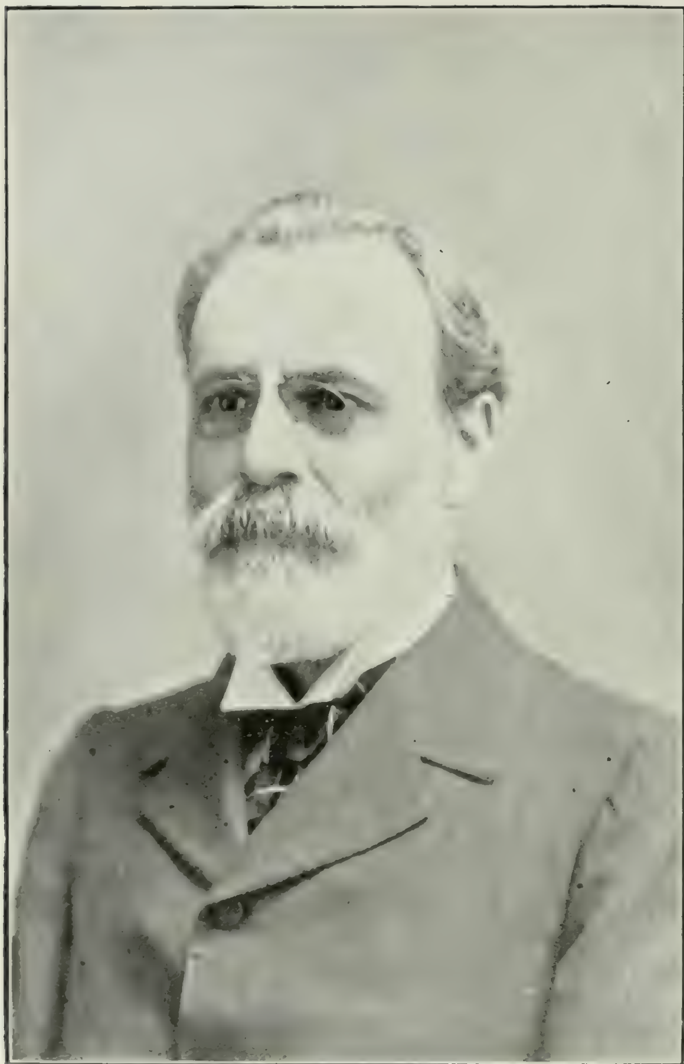
nos parlements; nous plaidons en français devant nos tribunaux et c'est le code Napoléon qui nous régit dans la province de Québec.

" Compatriotes de Montcalm, ne nourrissez pas en votre âme un trop lourd regret de la défaite des plaines d'Abraham et de la perte, en cette heure douloureuse, de la colonie, car si le drapeau français eût continué de flotter sur le Canada jusqu'en 1805, ce pays eût partagé le sort de la Louisiane et eût été cédé avec elle aux Etats-Unis par Napoléon. La France n'avait plus alors une marine suffisante pour protéger ses colonies, et l'Empereur ne voulait pas subir l'injure de leur confiscation. En passant sous le drapeau américain, nous étions destinés, de par notre situation géographique, à être fatalement submergés par le flot des colons migrateurs de langue anglaise.

" Le sort des combats en a décidé autrement. Dans l'empire britannique, nous nous développons en pleine sécurité et notre préoccupation constante est de préparer nos enfants à jouer dans l'Amérique du Nord un rôle digne de la race française. C'est vers ce but que tendent toutes nos énergies."

Il est bon que, parfois, nos orateurs et nos hommes de lettres prouvent qu'ils peuvent écrire et parler le français de façon à mériter les éloges les plus flatteurs des hommes éminents de France. Laurier, Turgeon, Fabre, Mercier, Dandurand, Lemieux, M. Bisaillon dernièrement, et quelques autres ont fait cette preuve; il est juste que nous leur en sachions gré.





F.-L. BEIQUE

F.-L. BEIQUE

(1910)

L'un des hommes les plus estimables que j'aie connus est le sénateur Béïque. Il faut le connaître intimement pour l'apprécier à sa juste valeur. Froid, réservé, peu communicatif, sévère pour les autres comme pour lui-même, tout entier à ses travaux et à ses affaires, riche mais économe, croyant que le temps donné aux amusements du monde est du temps perdu, incapable de faire violence à ses opinions ou à ses sentiments pour se rendre populaire, il est peu connu en dehors d'un petit cercle d'amis. J'ai connu peu d'hommes plus sages, plus pondérés, doués d'un esprit plus solide, d'un jugement plus sûr, d'un caractère plus loyal, plus sincèrement patriotes et religieux, plus dévoués aux intérêts de la société, au progrès, à l'avenir de leur nationalité. Dédaignant l'intrigue et la flatterie, trop fier pour courtiser le pouvoir ou le peuple, il ne doit qu'à son mérite, à son jugement, à son travail, à un travail constant et opiniâtre, les succès qu'il a obtenus. Il trouve dans la satisfaction du devoir accompli un mobile puissant qui lui permet d'entreprendre et d'accomplir les tâches les plus ardues. Pour ses amis, pour sa famille, pour sa nationalité, pour une cause bonne et juste, il est dévoué, généreux au besoin, et il déploie une activité, une énergie et un désintéressement que rien ne lasse, ni ne rebute. Je pourrais en donner des exemples nombreux. En voici un qui mérite d'être connu.

Un jour — c'était en 1894 — je me demandais à qui je pourrais bien m'adresser pour aider les fondateurs du Monument National à soutenir et à compléter leur

œuvre, à l'asseoir sur des bases solides. Il nous fallait un homme de loi doublé d'un homme d'affaires, un homme dont l'opinion et le crédit avaient une valeur courante. Je pensai à Béïque et j'en parlai à quelques-uns de mes collègues, qui me dirent, en riant, qu'un des hommes les plus occupés de Montréal ne consentirait pas à nous donner une parcelle du temps et du soin que réclamaient ses affaires.

— Eh bien! je vais essayer, dis-je, de le convaincre, et vous serez peut-être surpris.

De fait, j'allai voir M. Béïque et je lui tins ce langage :

— Trouvez-vous juste, Monsieur Béïque, que ce soient toujours les mêmes qui se sacrifient pour les bonnes causes ?

— Pourquoi cette question ?

— Parce que nous sommes, depuis des années, une poignée d'hommes qui nous dépensons, nous sacrifions pour une bonne œuvre, une œuvre éminemment nationale, et personne ne songe à nous aider; on semble croire que c'est pour nous et non pas pour notre nationalité que nous travaillons.

— Vous avez bien du mérite, me dit M. Béïque, et vous avez raison de dire qu'il n'est pas juste que ce soient toujours les mêmes qui se sacrifient pour l'œuvre nationale que vous poursuivez.

— Pourquoi, alors, ne venez-vous pas avec nous travailler au succès de cette œuvre ?

— Parce qu'on ne me l'a jamais demandé.

— Eh bien, je vous le demande.

— Très bien, j'accepte.

Lorsque je rendis compte à mes collègues de mon entrevue avec M. Béïque, ils me crurent à demi, et ne furent convaincus que lorsqu'ils le virent arriver au milieu d'eux comme membre du bureau de direction.

Deux ans plus tard, M. Béïque était nommé président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, et jamais président ne fut plus zélé, plus dévoué, plus utile. On ne

peut se faire une idée de la peine qu'il s'est donnée pour assurer l'avenir du Monument National, pour mettre l'Association Saint-Jean-Baptiste en état d'accomplir des œuvres sérieuses et pratiques. Et depuis qu'il a cessé d'être président, il a continué d'assister aux séances du bureau de l'Association, de s'intéresser vivement au sort de la Caisse Nationale d'Economie et à tous les projets destinés à faire de la Société Saint-Jean-Baptiste un élément puissant de force morale et de conservation nationale. Et passant des paroles à l'exemple, voulant assurer d'une manière définitive l'avenir du Monument National, il offrit de souscrire une somme de $25,000 pour aider à le libérer de la dette qui l'accable et lui permettre de consacrer tous ses revenus aux œuvres patriotiques que ses fondateurs avaient en vue.

Une rafale de nationalisme a privé l'Association des services précieux de M. Béïque et des heureux résultats des démarches qu'il avait entreprises pour donner effet à son offre généreuse.

C'est une erreur et une ingratitude déplorables. Ils sont rares ceux qui croient, comme M. Béïque, que le patriotisme ne doit pas se contenter de brillantes manifestations, mais qu'il doit inspirer des actes de dévouement et de sacrifice.

L'Association Saint-Jean-Baptiste ne devra jamais oublier de placer M. Béïque au premier rang de ceux qui ont le plus contribué à son progrès, à sa prospérité.

Appelé par le gouvernement Laurier à siéger au Sénat, il devint, en peu de temps, l'une des autorités, des lumières légales de ce corps important. Il n'est personne dont l'opinion, en matière de législation, ait plus de poids. Personne n'est plus écouté, car il ne parle jamais pour ne rien dire. Ses discours se distinguent par une argumentation serrée, vigoureuse et lucide, par une connaissance approfondie de tous les sujets qu'il traite. Peu de projets de loi traversent le

Sénat sans être arrêtés au passage par le sénateur Béïque pour subir des modifications importantes, des rognures ou des additions judicieuses.

" Il ne reste plus que la prière au Seigneur qu'il n'ait pas amendée ", disait un sénateur.

Il fait honneur à la province de Québec dans le Sénat par son travail, sa droiture, son talent de jurisconsulte et sa conduite exemplaire.

L'un des esprits dirigeants les plus sages du parti libéral, membre et président de plusieurs institutions financières, ses conseils sont partout recherchés et suivis. Il excelle à disséquer un texte de loi, à jeter de la lumière dans les matières les plus obscures, à trouver la solution des questions les plus compliquées, à rédiger une résolution, un rapport qui rende bien la pensée d'une assemblée, d'un bureau de direction.

C'est un homme de jugement et de devoir, consciencieux et droit, animé de motifs élevés, moral et religieux, à l'esprit robuste, large, libéral et indépendant, ayant le courage de ses convictions et préférant à la popularité le respect de soi-même, le souci de sa dignité.

Il a pour compagne une femme de cœur et de talent, une patriote ; il est le père d'une nombreuse famille, de sept garçons intelligents et laborieux ; il est aussi bon mari et père de famille que bon citoyen. Il a été pendant plusieurs années l'associé de sir Louis Jetté qui l'a toujours tenu en haute estime.

Je fus surpris, lorsque je le connus intimement, de le trouver si estimable, si parfait, beaucoup plus parfait, plus utile, plus capable que des hommes qui ont su se rendre plus populaires par des attentions, des manifestations d'amitié, de dévouement ou de générosité, par une foule de petits moyens auxquels il ne songe aucunement. Ennemi du faste et de l'ostentation, habitué à pratiquer l'économie, à vivre simplement et modestement, à se priver de choses que le monde estime et recherche, on lui suppose des motifs et des sentiments qui ne sont pas les siens.

Il est difficile de contenter les hommes ! Lorsque quelqu'un en vue reste pauvre, on lui suppose des défauts, des lacunes dans l'esprit, dans le caractère ; on dit qu'il n'a pas le sens des affaires, qu'il manque de prévoyance ; lorsqu'il devient riche, on se demande comment il a pu s'enrichir ; s'il a contracté des habitudes d'économie et de travail qui l'éloignent du monde où l'on s'amuse, on l'accuse d'égoïsme.

On cite souvent avec une certaine envie, les cadeaux princiers faits par nos riches concitoyens anglais à leurs institutions religieuses et nationales, et on regrette de ne pas avoir parmi nous un plus grand nombre d'hommes capables d'imiter leur générosité. Et lorsque nous en avons, nous prenons plaisir à les amoindrir, à les démolir même.

Oui, je le répète, il est difficile de contenter tous les hommes ; et ceux qui obtiennent la faveur publique ne sont pas toujours des modèles de vertu et de sagesse dont la vie puisse être donnée en exemple à la population. Beaucoup d'hommes auxquels on élève des monuments auront des petites places dans l'autre monde. Mais cette fois, je suis heureux de rendre hommage à un homme de vrai mérite.





LOUIS-PHILIPPE BRODEUR

LOUIS-PHILIPPE BRODEUR

(1910)

Encore une carrière bien remplie, une vie utile, honorable et laborieuse ; encore un exemple frappant de ce que peut faire l'amour du travail et le sentiment du devoir unis à un esprit droit, à un jugement sain, à une conscience éclairée.

Louis-Philippe Brodeur est un doux, ainsi que le démontre le sourire bienveillant qui erre constamment sur ses lèvres, mais un doux énergique, obstiné même dans ses idées, dans ses opinions, comme on peut le deviner par la fermeté de son regard. Il est de haute taille, de forte stature et paraît plus vigoureux qu'il ne l'est ; l'état de sa santé inquiétait ses amis, il y a quelque temps, et menaçait d'interrompre le cours de sa brillante carrière.

Il est né à Belœil, sur les bords de l'historique et poétique rivière Richelieu, près des lieux renommés où son grand-père se faisait tuer en 1837 en se battant pour la liberté de son pays. Il a grandi dans une atmosphère imprégnée de souvenirs héroïques et de libéralisme. Aussi lorsqu'il quitta le collège pour aller à Montréal étudier le droit, il se dirigea naturellement vers le bureau de celui qui alors jetait tant d'éclat sur le parti libéral de la province de Québec : Honoré Mercier.

Il était bien pauvre alors et réussit à se faire recevoir avocat à force d'économie et de privations. Admis au Barreau il forma une société avec Edmond Lareau, un fort et un laborieux comme lui, mort trop jeune, hélas ! au milieu des espérances que faisaient naître ses talents et ses vertus.

Deux hommes si fortement trempés, si probes et si

laborieux ne pouvaient manquer de se faire une clientèle.

A la mort de ce pauvre Lareau, Brodeur devint l'associé de Raoul Dandurand, tant il est vrai que qui se ressemble se rassemble. Ils se ressemblaient par la force de leurs convictions libérales et leur désir commun de se faire une position honorable dans leur profession et la politique; mais ils différaient par le caractère, car Brodeur n'avait pas la chaleur, la vivacité, l'impétuosité de son confrère, il était plus froid, plus calme, moins démonstratif, quoique, peut-être, plus hardi, plus entreprenant, une fois son parti pris.

Brodeur ne tarda pas à se faire remarquer au barreau par la méthode et la vigueur de ses plaidoiries qu'il bourrait d'autorités et de citations, et par la plausibilité de ses raisonnements. Il n'avait pas la parole littéraire et le langage verni de Dandurand, mais, devant les tribunaux comme devant le peuple, il faisait bonne figure et obtenait des succès. Pour lui comme pour plusieurs de nos hommes publics, la lutte pour la vie, pour le pain quotidien, a été trop âpre, trop absorbante pour leur permettre de faire des études littéraires considérables. C'est encore assez étonnant qu'ils puissent s'exprimer d'une façon si convenable en français ou en anglais.

Nos deux avocats ne se contentaient pas d'exercer leur profession, ils péroraient dans les clubs et les assemblées populaires et se faisaient connaître comme deux des plus forts jouteurs du parti libéral. Aussi, en 1891, les électeurs du comté de Rouville jetaient les yeux sur Brodeur et l'élisaient à la Chambre des Communes. A la Chambre comme au barreau il a fait son chemin en suivant la ligne droite, modestement, dignement, sans chercher à s'imposer, sans casser les vitres, en travaillant, en s'efforçant de se rendre utile et de mériter la confiance de ses collègues et du public. Appelé, en 1904, au fauteuil présidentiel de la Chambre, il se distingua par son urbanité, son impartialité et sa connaissance

de la procédure et des règles parlementaires, par une patience et une bonne humeur inaltérables. Devenu ministre de la marine à la mort de Raymond Préfontaine, à la tête d'un département plus ou moins délabré, en butte à la critique la plus acerbe, il a fait preuve d'une endurance admirable et tenu tête aux orages les plus violents alors que sa santé affaiblie lui commandait le calme et le repos.

Chargé avec M. Fielding d'aller en France négocier un traité de commerce, il s'acquitta heureusement de cette délicate mission. En 1909, une mission encore plus difficile lui était imposée ; il allait avec sir Frederick Borden en Angleterre pour discuter l'épineuse question de nos relations avec l'Angleterre et de notre coopération aux guerres de l'Empire, et réussissait à faire accepter par les autorités impériales l'établissement d'une marine canadienne. Le temps n'est pas encore venu de révéler toutes les négociations et les discussions qui eurent lieu à ce sujet, de faire connaître toutes les difficultés, toutes les résistances que les délégués canadiens eurent à surmonter. Mais qu'il suffise de dire qu'ils ont fait leur devoir envers le Canada et que l'histoire leur rendra justice. Au milieu des tempêtes soulevées autour de cette question, Brodeur a comme toujours conservé son sang-froid et fait bonne contenance en face des attaques les plus furibondes.

Le premier rendu à son bureau, le dernier à le quitter, renseigné sur toutes les affaires de son département, répondant à toutes les demandes, obligeant envers tous ceux qui s'adressent à lui, inattaquable dans sa vie privée ou publique, il commande le respect de ses adversaires comme de ses amis.

Eh bien ! un homme qui a pu être et faire tout cela n'est pas le premier venu ; il peut avoir des côtés faibles, commettre des erreurs, faire des mécontents, susciter des jalousies, mais il mérite le respect de ses concitoyens. Formé à l'école des Dorion et des Joly, il a marché sur leurs traces, mis en pratique leurs prin-

cipes de probité publique et conservé, au milieu des tentations les plus séduisantes, sa réputation d'honnête homme. Les hommes de cette trempe ne sont pas si communs qu'on doive désirer les voir sortir de la politique. Mais si sa santé le lui commande, il en sortira, le front haut, pour aller dans la magistrature continuer d'honorer un nom dont sa famille aura raison d'être fière.

Pour justifier ce que j'ai dit de son caractère, je me permettrai de commettre une indiscrétion. Lorsque, vu l'état de sa santé, il fut question de le nommer juge en chef de la Cour d'appel, il dit à qui de droit : "Non, je ne veux pas être juge en chef, d'autres ont plus de droit que moi à cette grande position."

Ils sont assez rares les hommes politiques, même les juges, qui pèchent par cet excès de modestie et de désintéressement.

Des hommes comme M. Brodeur, dont les vertus publiques et privées sont indéniables, nous font du bien à Ottawa ; ils nous font respecter et augmentent notre acquêt national. Ceux qui les critiquent avec tant d'acharnement feraient bien de les imiter sous plus d'un rapport ; mais ils s'attirent eux-mêmes des critiques exagérées. La loi du talion a disparu des lois, mais elle existe encore dans nos mœurs publiques et privées.





HORMISDAS LAPORTE

HORMISDAS LAPORTE

(1910)

Désirant faire connaître autant que possible les hommes dont la vie est bonne et utile à la société, j'ai cru que je ne pouvais passer sous silence M. Hormisdas Laporte.

Si le soldat parvenu aux grades les plus hauts de l'armée a tant de mérite, le citoyen qui, parti du bas de l'échelle sociale, s'élève par la vertu et le travail aux positions les plus honorables, n'a pas moins droit à nos hommages.

Vers l'an 1868, un jeune garçon, fils d'un homme pauvre, bien pauvre, venait du Sault-au-Récollet à Montréal pour gagner sa vie. Il entrait dans une usine métallurgique. Il fabriquait des clous. L'ouvrage était dur, grossier même, et le milieu peu convenable pour un jeune homme dont les sentiments étaient délicats. Mais il avait du cœur et du courage, et il fallait aider le père à gagner le pain de la famille.

Il ne tarda pas à constater qu'il pouvait aspirer à autre chose; et, comme il n'avait pour toute instruction que ce qu'il avait pu apprendre pendant six mois d'école, il se mit à étudier, le soir, au lieu de s'amuser comme tant d'autres; il prit des leçons privées et apprit à lire, à écrire et à compter.

En 1870 il laissait les clous pour les épices, ouvrait, peu de temps après, un petit magasin d'épiceries, avec un capital de $85, et fondait, en 1881, la célèbre maison de commerce Laporte, Martin et Cie où il introduisit avec succès le système de la participation, en donnant à tous les principaux employés une part des profits de

l'établissement. C'est le système préconisé en France par des socialistes chrétiens et adopté par des grandes maisons de commerce ou d'industrie.

Le jeune fabricant de clous a joliment fait son chemin. Il est devenu président de la Chambre de Commerce, de l'Alliance Nationale, de l'Association Saint-Jean-Baptiste, de l'Association du Bon Gouvernement, commissaire du port, directeur de banques et de compagnies importantes, et enfin maire de Montréal.

Ceux qui le voyaient sortir de l'usine, il y a quarante ans, les mains et le visage noircis par la fumée, ne s'imaginaient pas voir le futur maire de Montréal. Mais on peut être maire de son village ou de sa ville par accident, sans titre spécial. Ce n'est pas le cas de M. Laporte. Il a été plus que maire, il a été un citoyen honnête et utile, il a donné l'exemple des vertus publiques et privées, il a donné des preuves tangibles de patriotisme et de civisme. Il a été l'un des fondateurs de la Chambre de Commerce, de l'Alliance Nationale et d'autres associations de bienfaisance et de charité, d'œuvres nationales et religieuses. Il a joué dans notre monde municipal un rôle considérable et pris part à des mouvements de réforme importants. Avec le sénateur Dandurand et quelques autres citoyens il a fait, en faveur de la réduction du nombre des échevins et de l'établissement d'un Bureau de Contrôle, une campagne dont le succès a été éclatant. L'élection par le peuple, pour quatre ans, d'un bureau de contrôle dans une ville comme Montréal est pleine de dangers; mais c'était, dans les circonstances, le système qui paraissait le plus facile à faire accepter par toutes les classes de la société, celui qui devait répondre à l'expression la plus énergique de la volonté bien arrêtée du peuple d'avoir un changement radical dans l'administration de ses affaires municipales. Espérons que les résultats de cette innovation justifieront les espérances de ceux qui se sont donné tant de peine pour la faire accepter.

Quoi qu'il en soit, il fallait du courage pour entreprendre un pareil travail, pour arborer l'étendard de la réforme et se jeter dans la mêlée, pour secouer la torpeur publique.

A quoi donc le jeune garçon du Sault-au-Récollet aux six mois d'école, doit-il ses succès étonnants?

A un jugement sain, à un esprit d'observation et d'assimilation remarquable, à un travail opiniâtre, à un zèle ardent pour le bien public, à un civisme éclairé, à une probité qui n'exclut pas une diplomatie et un tact peu ordinaires, au désir sincère d'être utile, de faire du bien, à un sang-froid qui lui permet de maîtriser ses sentiments et ses pensées, à une volonté persévérante. Ajoutons à cela un extérieur avantageux, une physionomie et des manières modestes mais agréables, une parole pleine de bon sens, un grand fonds de justice et de bienveillance avec une volonté énergique, et on aura le secret de ses succès. Il a le talent de faire son devoir et de dire ce qu'il pense sans offenser personne inutilement.

On se demande où et comment il a appris l'art si difficile de gouverner et de convaincre les hommes? En suppléant à l'instruction qui lui manquait par l'observation, l'étude et la lecture, une bonne et fortifiante lecture, en ne manquant jamais l'occasion de s'instruire, de se renseigner, de développer ses dons naturels afin d'obtenir l'estime de ses concitoyens et de pouvoir leur être utile. Il a une ambition de bon aloi jointe à un désintéressement et un patriotisme incontestables. Voyez donc comme il sait se faire pardonner ses sentiments religieux et patriotiques, qu'il ne cache pas pourtant, par ses concitoyens anglais et protestants qui marchent à sa suite et l'acceptent comme leur chef et leur guide dans les matières municipales.

Il est regrettable que le commerce et l'industrie ne nous fournissent pas plus d'hommes de ce calibre, d'hommes aussi représentatifs pour nos chambres législatives et nos conseils municipaux. Notre influence so-

ciale et nationale en aurait grand besoin. Dans les professions libérales, dans la politique, les lettres et les beaux-arts, nous avons des hommes qui nous font grandement honneur. Ce qu'il nous faut maintenant, ce sont des marchands, des industriels, des hommes d'affaires instruits comme les Anglais en ont au Sénat, à la Chambre des Communes, partout. Espérons que nos écoles polytechniques, industrielles et commerciales nous les donneront, ces hommes utiles et nécessaires.

Mais il faudra que ces écoles leur donnent, outre l'instruction, le désir de continuer à travailler, à s'instruire, à développer leurs connaissances et leurs aptitudes afin de devenir des citoyens utiles et influents, capables de représenter avec honneur leurs compatriotes et de protéger leurs intérêts. Il faudra qu'ils imitent sous ce rapport M. Laporte et, à son exemple, qu'ils s'intéressent à la chose publique, au progrès et à la prospérité de leur ville, de leur pays.

Avec de l'instruction, de l'esprit public et de l'intelligence un marchand, un homme d'affaires peut arriver facilement aux positions les plus élevées. Quand on constate ce que M. Laporte a été, on se demande ce qu'il serait devenu avec une instruction plus complète, avec les connaissances qu'il aurait acquises dans un collège ou au moins dans une école commerciale et industrielle, dans une école de hautes études. On dit quelquefois qu'il y a, dans nos chambres législatives, trop d'avocats et d'hommes appartenant aux professions libérales ; mais où prendre des hommes capables comme eux de parler, de discuter les grands intérêts du pays, de nous représenter avec honneur ? Quels sont ceux, en dehors des professions libérales, qui, depuis l'existence du Parlement, ont joué un rôle marquant et utile dans nos législatures ?

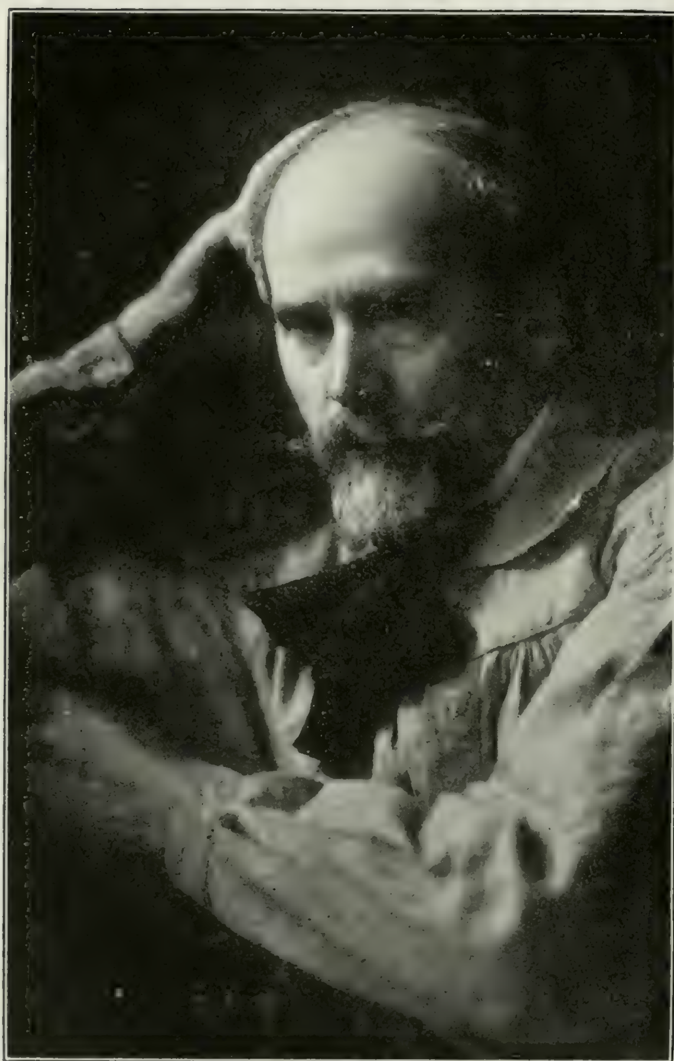
Ils sont rares — *rari nantes.*

Pourtant ils sont nombreux ceux qui, dans le commerce et l'industrie, ont plus d'instruction que M. Laporte. Mais ils n'ont pas son ferme désir de s'instruire

davantage, d'être, comme lui, utiles à leurs concitoyens, à la société; ils n'ont pas l'ambition louable d'arriver par le travail aux positions les plus élevées, les plus honorables.

C'est pourquoi il est bon de donner la vie de M. Laporte comme exemple à notre population, spécialement à la classe industrielle et commerciale.





PHILIPPE HEBERT

LOUIS-PHILIPPE HEBERT

(1910)

En 1869, il y avait à Rome, dans le fameux corps des zouaves canadiens, un jeune soldat de dix-neuf ans, un peu pâle et mince, mais de taille au-dessus de la moyenne et de bonne tenue, qui avait plutôt l'air modeste et rêveur d'un artiste ou d'un poète que d'un guerrier. Il remplissait fidèlement ses devoirs de soldat et se soumettait de bonne grâce aux rigueurs de la discipline militaire, mais il avait l'esprit ailleurs. La Rome artistique l'intéressait plus que la Rome guerrière, les arts de la paix et les chefs-d'œuvre des grands artistes avaient plus de charme à ses yeux que les champs de bataille. Aussi, il occupait les loisirs que lui laissait le service militaire à visiter les musées, les églises et les monuments de la Ville-Eternelle, à contempler les ruines glorieuses et gigantesques dont son sol est couvert. Il revenait songeur, rêveur, l'esprit absorbé par ce qu'il avait vu, et on le voyait souvent, le couteau à la main, sculptant tous les morceaux de bois qu'il trouvait, cherchant à imiter soit un bas-relief, soit le chapiteau ou la corniche d'un monument qui avait frappé son esprit. Il avait commencé jeune à jouer du couteau,... à s'en servir pour sculpter des sauvages et des soldats de bois qui faisaient l'admiration de sa famille et des voisins.

Il s'appelait Louis-Philippe Hébert, fils de Théophile Hébert, l'un des premiers colons et défricheurs de Sainte-Sophie, dans les cantons de l'Est.

Ses ancêtres étaient acadiens, ils étaient de ce pauvre petit peuple de proscrits et de martyrs dont les mal-

heurs ont ému tous les hommes de cœur. Son trisaïeul, jeté, avec des centaines de ses compatriotes, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, se rendit à Boston où il entra au service d'un officier de l'armée américaine. Mais appartenant à une famille qui avait possédé des biens considérables, il ne voulut pas être serviteur toute sa vie. Il fit, avec un nommé Thibaudeau, le complot de déserter et d'aller au Canada rejoindre un groupe de compatriotes établi à Saint-Grégoire.

Un jour, au commencement de l'hiver, le sac au dos, et le fusil à la main, ils partirent et, pendant un mois, raquettes aux pieds, ils marchèrent, presque nuit et jour, à travers forêts, montagnes et rivières, luttant contre la faim, le froid et les loups, mangeant le gibier qu'ils tuaient sur la route, dormant à la belle étoile, souvent dans des vêtements trempés par la pluie ou à demi gelés. Enfin, exténués, pouvant à peine se tenir sur leurs pieds, ils arrivèrent au Canada et se dirigèrent vers la paroisse de St-Grégoire, en face des Trois-Rivières, sur la rive sud du Saint-Laurent, où ils trouvèrent des compatriotes, des parents qui les accueillirent avec bonheur et les aidèrent à s'établir au milieu d'eux.

Louis-Philippe naquit dans la forêt, au milieu d'une nature sauvage mais grandiose, pleine de charmes pour un esprit poétique, épris de rêverie et d'idéal. Les beautés de la nature avaient plus d'attraits pour lui que les rudes labeurs de la terre, et son père ne mit pas de temps à se convaincre qu'il n'en ferait jamais un colon, un défricheur. Comme plusieurs de nos hommes de talent, il n'eut pour se former que deux ou trois ans d'école, et une école de campagne, à cette époque, donnait une médiocre éducation. Et pourtant ses œuvres, ses écrits et son langage dénotent un esprit cultivé, une formation classique. Evidemment il a fallu qu'il travaillât beaucoup pour acquérir la rectitude et l'éclat que des études classiques donnent à l'esprit.

A l'âge de quatorze ans, il quittait l'école pour de-

venir commis, petit commis, dans un magasin de campagne, et on le vit mesurant à l'aune du coton, de la "batiste," vendant de la mélasse et de la cassonade. En 1871, il voulut, comme tant d'autres, améliorer son sort en partant pour les Etats-Unis où il devint l'agent d'une maison qui faisait le commerce de fruits. Mais les fruits de la terre ne suffisaient pas à son bonheur, quelque chose lui disait que son esprit était fait pour produire des fruits plus précieux que les pommes et les oranges. Toujours le couteau à la main, il continuait de sculpter, de chercher à faire des objets d'art de tous les morceaux de bois qu'il trouvait. Un jour, M. Edouard Richard, ancien député de Mégantic, l'auteur d'un excellent livre sur l'Acadie, vit un buste que le jeune Hébert avait sculpté et il le trouva si bien qu'il conseilla à l'auteur de l'envoyer à une exposition qui avait lieu à Montréal, en 1873, et de s'en aller lui-même tenter la fortune dans cette ville. Hébert suivit ce conseil; son buste remporta un premier prix à l'exposition, et grâce, en grande partie, à ce succès, il put entrer dans l'atelier de M. Napoléon Bourassa qui, cumulant tous les talents, cultivait, à cette époque, la littérature, la peinture et la sculpture.

M. Bourassa était plutôt peintre que sculpteur; la sculpture était pour lui un accessoire qui faisait partie des travaux de décoration qu'il avait entrepris.

Après avoir appris tout ce que savait son aimable maître, Hébert résolut de réaliser son rêve, le rêve de tous ceux que le génie a touchés de son aile: aller à Paris pour étudier et admirer tous ces chefs-d'œuvre dont la vision berçait son imagination. Il y alla et n'y passa qu'une année, mais une année qui fut bien remplie, dont il ne perdit pas une minute. Son intelligence s'épanouit en peu de temps au contact de tous ces monuments du génie humain, dans ce milieu où tous les talents, comme certains fruits dans une serre-chaude, germent et se développent par enchantement.

Revenu au Canada, il se signala à l'attention pu-

blique par la statue du général de Salaberry, le vainqueur de Châteauguay. Chambly a l'honneur de posséder ce premier essai de notre sculpteur national, et ce n'est pas la moindre attraction de ce joli village si agréablement campé sur les bords de la légendaire rivière Richelieu.

En 1882 il obtenait le prix du concours institué par le gouvernement fédéral pour la meilleure statue de sir Georges-Etienne Cartier, et il sculptait cette œuvre d'art qu'on admire à la porte du parlement, à Ottawa, et qui donne une idée si juste de l'esprit combatif et du caractère fortement trempé de l'ancien chef du parti conservateur.

En face de celle-ci, à l'est des édfices parlementaires, se dresse, dans un décor grandiose, la statue de sir John-A. Macdonald qui a tant contribué à la réputation d'Hébert. Elle n'a qu'un défaut : la femme qu'il a sculptée aux pieds de sir John, pour représenter la Gloire, est si belle, si parfaite, qu'elle jette un peu dans l'ombre le grand homme d'Etat et donne des distractions aux jeunes députés.

En 1866, le gouvernement provincial le chargeait de décorer les niches et les abords du palais législatif. Cette commande importante lui permit de mettre à exécution le projet qu'il caressait depuis longtemps de retourner à Paris pour compléter ses études et perfectionner son talent.

Il commença à exécuter l'adjudication du gouvernement, et bientôt l'on put voir avec admiration, aux murs et aux entrées prinicipales du parlement de Québec, les statues de Lévis, Montcalm, Frontenac, Wolfe, Salaberry, Elgin, *un Groupe d'Algonquins, un Pêcheur à la Cigogne.*

A partir de ce moment, son ciseau ne cesse de produire des œuvres qui, à Paris comme aux Etats-Unis et au Canada, sont fortement admirées et proclament que Louis-Philippe Hébert est l'un des sculpteurs les plus remarquables de l'Amérique. Des statues s'élèvent un

peu partout, à Montréal, à Québec, aux Trois-Rivières, à Hamilton, à Halifax, à Lowell, et reçoivent les éloges les plus mérités.

Hébert n'a pas cessé de travailler et ses dernières œuvres prouvent que son talent, loin de décliner, se fortifie et se perfectionne.

Le petit zouave de 1870, le petit commis de 1872 est devenu un grand artiste ; le petit couteau avec lequel li fabriquait des soldats ou des sauvages de bois est devenu le ciseau d'un grand sculpteur. Il continue à couvrir nos places publiques de monuments qui glorifient son nom et font grand honneur à sa nationalité. Lorsque les étrangers visitant nos grandes villes s'arrêtent pour admirer ces monuments et demandent le nom de l'auteur, nous sommes fiers de le leur apprendre, car c'est bien le nom d'un Canadien-français.

Son *Maisonneuve* seul aurait suffi à le faire considérer comme un grand artiste. C'est bien lui, le héros de Ville-Marie, le héros sans peur et sans reproche, aussi saint que brave, l'homme au courage indomptable que rien ne pouvait effrayer, qui ne craignait que Dieu, Dieu seul. Il est bien à sa place, là sur cette Place d'Armes qu'il a illustrée de sa vaillance, en face du temple élevé au Dieu qu'il aimait tant, entouré de quelques-uns des témoins et des collaborateurs héroïques de son œuvre. Ce monument est un poème épique coulé en bronze, un poème sublime chantant l'héroïsme et les vertus des fondateurs de Ville-Marie ; c'est l'apothéose d'un passé à jamais glorieux. Hébert y a mis toute son âme de patriote, toute son imagination et son enthousiasme d'artiste, avec sa science et son amour de notre histoire. Il semble qu'après avoir terminé son œuvre, il aurait pu dire, *lui aussi*, frappant Maisonneuve de son marteau : "Parle maintenant." Car vraiment il parle, *Maisonneuve*, ou il semble vouloir parler pour répéter ces paroles à jamais mémorables : "Je ne suis pas venu pour délibérer, mais pour exécuter, et tous les arbres de l'île de Montréal seraient-

ils changés en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie."

Un journaliste américain écrivait, en 1898, dans un journal de Boston: " Le plus beau monument de Montréal et l'un des plus beaux du continent américain, est le monument *Maisonneuve*. Ce chef-d'œuvre vaut la peine d'un voyage au Canada pour le voir."

Inutile de faire d'autres citations; cette opinion est celle de tous les connaisseurs, des milliers d'étrangers qui visitent notre ville et s'arrêtent devant ce monument pour l'admirer.

Pourtant Hébert en a fait d'autres depuis, et il ne manque pas de critiques pour les trouver plus parfaits, par exemple : *la reine Victoria, Mgr Bourget, Mlle Mance, Mgr de Laval, Octave Crémazie.* Comme *Maisonneuve*, ces monuments se distinguent par l'exactitude historique, l'inspiration et le souffle puissant qui les anime, et fait revivre à nos yeux ravis les grands et nobles personnages d'autrefois avec les traits qui les caractérisaient. M. Hébert s'inspire de notre féconde histoire, du terroir canadien, de nos émouvantes légendes, il "*raconte au peuple, par le marbre et le bronze,* comme le dit si bien M. Lagacé, *l'histoire de la patrie que d'autres ont enseignée par la plume et la parole.*"

Je n'ai pas l'intention d'analyser l'œuvre de M. Hébert, de l'apprécier dans tous ses détails; la tâche serait trop lourde. Je la juge dans son ensemble et je la trouve bonne, belle, patriotique, honorable pour lui et pour sa nationalité. L'impression qui s'en dégage remue les connaisseurs, et en proclame hautement la valeur.





HENRI JULIEN

HENRI JULIEN

(1910)

En 1870, il y avait, dans les ateliers du *Canadian Illustrated News* et de l'*Opinion Publique*, un jeune garçon d'une vingtaine d'années, à l'air timide et modeste, qui faisait des croquis pour ces deux journaux. M. Desbarats, le généreux et téméraire fondateur de ces feuilles, amateur passionné des beaux-arts et de littérature, me dit, un jour :

— Je suis heureux d'avoir à mon service ce jeune Julien ; s'il continue à travailler, il deviendra un grand artiste.

Julien continua de travailler et devint en effet un grand artiste.

Il était entré comme apprenti-graveur chez MM. Leggo et Cie qui avaient inventé un système de gravure en cuivre que M. Desbarats voulut exploiter et populariser au moyen de ses deux journaux. Pauvre M. Desbarats ! Cette entreprise dévora sa fortune et brisa une carrière qui promettait d'être si utile aux lettres et aux arts.

Ils sont nombreux ceux qui furent, comme Julien, l'objet des sympathies et des faveurs de cet homme de bien, de ce gentilhomme lettré.

Souvent M. Desbarats arrivait à la rédaction de l'*Opinion Publique* et, s'adressant à M. Mousseau et à moi, il disait avec enthousiasme :

— Voyez donc ce que Julien vient de faire encore.

Et il nous montrait un croquis charmant, plein de vie, représentant une scène champêtre, un type de paysan canadien.

C'est grâce à lui que Julien put, en 1871, pendant les troubles du Nord-Ouest, accompagner le corps de police montée que le gouvernement expédia à la Rivière-Rouge. Ce voyage à travers cette vaste contrée, au milieu de peuplades soulevées par l'amour de leurs foyers et de la liberté, fut pour le jeune artiste une source d'inspiration, et il revint chargé de croquis qui ornèrent pendant quelques mois les colonnes des journaux de M. Desbarats.

Comme la plupart de nos artistes et de nos hommes de lettres, Julien manqua de cette formation supérieure qui, dans les écoles de l'Europe, développe et façonne le talent. Mais il suppléa à cette lacune par l'observation et le travail le plus opiniâtre, l'application la plus persévérante, cette qualité si essentielle au développement du talent et qui nous manque trop souvent, il faut bien l'avouer. Que de talents perdus ou à demi formés faute d'application! Aimant le travail facile, les occupations agréables, saisissant promptement en toutes choses les côtés saillants, les points de vue dominants, nous nous contentons trop facilement de ce travail de surface. Nous fuyons autant que possible les labeurs fatigants, les tâches ardues et les occupations qui nous empêchent de nous récréer, de jouir des bonnes choses de ce monde. Vivant au milieu de races dont l'esprit d'initiative et la volonté énergique sont incontestables, nous devons nous efforcer de les imiter si nous voulons lutter avec elles sur les champs de bataille de l'industrie et du progrès modernes.

Julien, donc, échappa à ce défaut, à ce péché national: jusqu' sa mort il fut persévérant, il fut fidèle à l'art charmant qui l'avait séduit dès son enfance. Il travailla, il étudia et devint le dessinateur préféré de nos grands journaux illustrés, un artiste dont la réputation franchit les frontières du Canada. Il eut la bonne idée d'exploiter une mine artistique et littéraire dont la richesse inépuisable est destinée à produire des chefs-d'œuvre: notre histoire, nos légendes, les mœurs



CHASSE-GALERIE, DE JULIEN

et les coutumes de notre intéressante population. Il devint un maitre incomparable dans ce riche domaine, le dessinateur national par excellence. Il excellait à reproduire les traits caractéristiques de nos campagnards, de l'*habitant,* à saisir les côtés saillants, la signification d'une physionomie, d'une scène ou d'une situation. Son crayon a complété, embelli, immortalisé je pourrais dire, quelques-unes des œuvres de nos poètes, de nos écrivains. C'est lui qui a décoré le frontispice des récits ou des légendes héroïques de Fréchette : c'est lui qui a popularisé la *Chasse-Galerie* de Beaugrand.

Cette *Chasse-Galerie* de Julien, ce canot ensorcelé qui vogue dans l'air, monté par des voyageurs " qui ont parlé au diable ", ce fameux tableau se retrouve partout, jusque dans le salon du premier-ministre du pays ainsi que sa *Messe de minuit*, son *Pêcheur*, sa *Vente à l'encan*, *Les Sucres*, *Big John*, *Une Canadienne*, *Bonne année!* Ses esquisses de noces, de bals et de danses à la campagne sont des chefs-d'œuvre. Et combien d'autres je pourrais citer! Non seulement ces dessins étaient admirés au Canada, mais plusieurs des grands journaux américains les sollicitaient pour les publier et en faisaient l'éloge. Le *Monde Illustré*, de Paris, où les œuvres médiocres n'ont pas chance d'être admises, publia en 1884 ou 1885 plusieurs croquis de Julien. Ils vaudraient la peine d'être recueillis, tous ces petits chefs-d'œuvre, et réunis dans un album qui deviendrait en peu de temps populaire. C'est l'idée de M. J.-B. Lagacé qui écrit de si jolies choses sur les beaux-arts et nos artistes.

Voici ce qu'il dit au sujet de notre Julien :

" Si on réunissait en un album les incalculables dessins exécutés au cours des trente années que Julien a passées au service des journaux, on aurait, résumée en de saisissants tableaux non seulement l'histoire des grands événements qui ont marqué cette période, mais encore la chronique journalière des menus faits qui ont leur importance, puisque, selon l'expression d'un écrivain, ils sont les "miettes de l'histoire".

Julien fut le témoin attentif et vibrant de toutes nos fêtes et de tous nos deuils ; et son témoignage, plus impartial encore que celui de l'écrivain, est comme un miroir fidèle où la vie a imprimé la splendeur de ces jours ensoleillés, ou l'ombre de ses jours désolés.

Ce qu'on trouverait encore dans cet album, ce serait, avec leurs physionomies parlantes, les gestes déclamatoires et les poses superbes de nos hommes publics. La joyeuse et instructive galerie que l'on pourrait faire avec les portraits des nombreux politiciens, intellectuels ou "magnats" de l'industrie et du commerce, qui ont posé sous ses regards et qui ignoraient devant quel juge impitoyable ils comparaissaient ; Qui ne se souvient de ces portraits à main levée où quelques coups de crayon suffisaient à camper un homme ? Que dire aussi de ces silhouettes où il excellait, de ces "ombres" qu'il a semblé calquer sur la blancheur des murs de la Chambre des Communes, ou bien encore de ses charges à fond de train (*Bytown Coons*) où il a caricaturé de si spirituelle façon les vainqueurs politiques de 1896.

Aussi l'éloge que le *Star* faisait de lui n'a rien d'exagéré. " Dans le monde des arts, disait l'organe anglais, M. Julien, " en tant que *black and white artist*, n'eut pas de rival en Amé- " rique ; bien plus, il y a peu d'hommes qui ont possédé à un " égal degré l'habileté manuelle de ce Canadien...... Il était " passé maitre dans l'art de l'illustration et non seulement il " excellait dans la gravure sur pierre, mais encore il était brisé " à toutes les opérations de la lithographie. Cette connaissan- " ce du métier, ajoutée à l'habileté de son crayon magique, l'a " placé dans une situation qui a été rarement atteinte par un " mortel".

La carrière honorable de ce petit apprenti-graveur devenu un grand artiste donne l'idée des succès que les Canadiens-français obtiendront dans le domaine des beaux-arts lorsqu'ils auront les écoles qu'il faut pour développer leurs aptitudes naturelles.

Cette carrière est une leçon et un exemple, une leçon de travail, un exemple de volonté et de persévérance.

Sa fin fut dramatique. Le 17 septembre 1908, comme il allait se reposer à la campagne, cette campagne qu'il aimait tant, il tombait foudroyé par l'apoplexie. Ce fut un coup cruel pour sa famille, pour ses nombreux amis, pour tous ceux qui, depuis trente ans, jouissaient des productions de son talent d'artiste. Ils étaient

nombreux, ses amis, parce que c'était un doux, un modeste, qui n'offusquait personne de son talent et cherchait à faire son chemin uniquement par le travail, sans jalousie, sans intrigue, sans faire de mal à personne.





BENJAMIN SULTE

BENJAMIN SULTE

(1910)

On parle souvent d'hommes qui se sont faits eux-mêmes, qui sont les fils de leurs œuvres.

En voici un, un vrai.

Le plus abondant de nos écrivains, de nos historiens, celui qui a le plus écrit sur toute sorte de sujets, n'a eu pour se former que trois ans d'école. A dix ou onze ans, il avait fini ses études et entrait comme commis dans un petit magasin de nouveautés d'où il passait chez un marchand d'épiceries; il devenait ensuite comptable à bord d'un modeste bateau, et plus tard teneur de livres chez un commerçant de bois.

Il apprit la tenue des livres comme tout le reste, par lui-même, à force de volonté, grâce à une vivacité d'esprit étonnante, à une mémoire remarquable, à un jugement précis et pratique.

Il n'est plus jeune quoiqu'il le paraisse encore avec son teint rosé, son humeur joviale et ses allures dégagées, car il est né en 1841, aux Trois-Rivières, ai-je besoin de le dire? Il l'a assez dit lui-même pour que tout le monde le sache; il a parlé de sa ville natale avec une abondance et une tendresse qui dénotent les sentiments d'un fils parlant de sa mère.

Au fait, on pourrait vraiment et justement le classer parmi les découvreurs des Trois-Rivières, car, sans lui, cette archaïque petite ville serait à demi connue. Il en a été le chantre, l'historien et même le peintre; il en a remué toutes les pierres, en a analysé toutes les poussières et déchiffré tous les vieux papiers et grimoires afin de faire connaître son origine et son histoire.

Son père était navigateur; il périt avec une goélette qui fit naufrage en 1847 sur la côte de Gaspé, à la Rivière-aux-Renards. Le premier Sulte qui vint au Canada s'appelait Jean; il était soldat dans l'armée de Montcalm, ce qui explique l'humeur parfois belliqueuse de son arrière-petit-fils. Il s'établit aux Trois-Rivières, y ouvrit une boutique de cordonnier et de sellier et épousa Thérèse Trudel. La mère de Benjamin descend en ligne droite de Jacques Lefebvre qui fut le premier seigneur de la Baie-du-Febvre et dont la famille habite encore cette florissante paroisse. C'était une femme intelligente qui aimait à s'instruire et lisait beaucoup, l'histoire spécialement. Son fils a de qui tenir.

En 1865, on le trouve à l'école militaire portant crânement le képi, et, en 1866, lors de l'invasion des Féniens, il passait trois mois à la frontière avec les volontaires et revenait de la guerre pour entrer à la rédaction du *Canada,* à Ottawa. En 1867, il devenait traducteur à la Chambre des Communes et, en 1870, il passait au département de la Milice où il a occupé une position importante jusqu'en 1903. Depuis, grâce à la pension que lui ont méritée trente années de loyaux et fidèles services, il donne aux lettres et à la science qu'il a tant aimées, tout son temps, toute son affection.

Il commença à écrire, comme l'oiseau commence à chanter, sans l'avoir appris, par intuition, sans effort, naturellement. Pendant qu'il faisait des paquets de thé ou de cassonade ou vendait des madriers aux clients de ses bourgeois, il s'essayait en vers ou en prose dans des compositions dont il immolait la plupart aussitôt après leur éclosion.

C'était un vrai massacre d'innocents. Mais il faut dire que, tout en essayant ses forces, il étudiait la grammaire, lisait les vieux auteurs français et se préparait à répondre aux voix secrètes des Muses qui l'appelaient au service de leurs autels.

En avril 1862, la *Sentinelle* des Trois-Rivières publiait sa première prose, un récit humoristique ayant

pour titre *La Chasse à l'Ours.* C'est alors qu'il connut le bonheur de se lire, pour la première fois, imprimé dans un journal, bonheur inoubliable comme un premier amour.

Comme elles ont un beau son les premières cloches de la renommée! Malheureusement, ces pauvres cloches, elles vieillissent, elles aussi, et leur son plus ou moins fêlé ne produit plus le même effet.

En 1863, l'*Echo du Cabinet de Lecture Paroissial* publiait la première pièce de poésie de Sulte, une chanson intitulée *Les Canotiers du Saint-Laurent.* L'accueil fait à cette composition encouragea le jeune écrivain à cultiver un champ littéraire si national, et il fit paraître dans les journaux littéraires de l'époque plusieurs autres pièces de même nature, entre autres de jolies chansons qui furent chantées dans le temps et eurent du succès. On en louait le fond, la pensée, le sentiment et la forme vive et simple, gracieuse et naïve. M. Chauveau, qui s'y connaissait, qui était un lettré de premier ordre au goût délicat et sévère, salua avec faveur, dans le *Journal de l'Instruction Publique,* les prémices du jeune poète, et les Casgrain, les Gérin-Lajoie, les Parent et les Fabre rendirent hommage à ce talent naissant et l'engagèrent à persévérer. La ville des Trois-Rivières tressaillit de gloire et d'espérance en voyant sortir de son sein cette étoile destinée à l'illustrer, ce Benjamin qui, de tous les enfants de sa famille, devait être le plus célèbre.

Deux volumes, *Les Laurentiennes,* publié en 1870, et *Chants nouveaux,* en 1880, contiennent son œuvre poétique. On les lit avec plaisir, sans fatigue et sans effort, tant la pensée y brille à travers une phrase vive, alerte, claire comme du cristal. On lui a reproché de faire des vers trop prosaïques, et de la prose un peu maigre. Il a répondu qu'à ses yeux le plus grand mérite du poète, de l'écrivain, est la clarté, " qu'il fuit les écrits où la pauvreté du fond est mal cachée par la pompe des adjectifs et des mots ronflants qui déroutent

l'esprit et faussent le goût." Sans doute! Mais cela dépend beaucoup des sujets. La simplicité convient bien à la chanson, au conte, à la poésie légère et populaire; mais l'idylle, l'élégie, l'ode et l'épopée ont besoin d'éclat, de parure, de joyaux, de diamants. Et, dans l'histoire elle-même, la clarté n'exclut pas nécessairement la richesse et l'élégance. D'ailleurs il a prouvé plus d'une fois qu'il sait, dans ses vers comme dans sa prose, joindre l'éclat à la simplicité, la grâce à la clarté.

Ils sont nombreux les écrits et les pièces de poésie, odes, ballades et chansons, où Sulte a exprimé, dans un style agréable et piquant, des pensées bonnes, fines et jolies, des sentiments délicats. On en trouve un bon nombre dans ses *Laurentiennes* et il suffirait d'en publier quelques-unes pour expliquer la ferveur qui accueillit ses premières inspirations.

La majeure partie de son œuvre a été tirée de l'histoire, de notre glorieuse et féconde histoire. Il a publié une vingtaine de livres, d'opuscules et de brochures et un millier d'articles dans presque tous les journaux du pays, depuis quarante ans, sur des sujets historiques. Il a élucidé des points d'histoire importants, et fourni, sur l'origine des Canadiens-français et sur les premières familles qui peuplèrent le pays, des renseignements précieux. Les sociétés historiques du Minnesota, du Wisconsin, le gouvernement de l'Illinois et plusieurs historiens anglais, américains et canadiens ont reconnu la valeur de ses recherches et de ses découvertes. Il met autant d'ardeur à découvrir un fait nouveau, une vérité historique, que le mineur en met à chercher des pépites d'or dans le sein de la terre. Les profanes ne sauraient imaginer le bonheur qu'il éprouve à vous annoncer ses trouvailles historiques. Ses yeux en pleurent, ses joues en saignent et on se demande comment il n'est pas encore sorti de son bain dans la rue en criant : *Eurêka! Eurêka!*

Ses principaux ouvrages historiques sont l'*Histoire*

des Canadiens-français, l'*Histoire des Trois-Rivières*, les *Pages d'Histoire du Canada* et l'*Histoire de Québec* en anglais.

Son *Histoire des Canadiens-français* est très intéressante et instructive ; elle fait bravement justice des accusations portées par des historiens malveillants sur les mœurs et le caractère des premiers colons de ce pays ; mais elle lui a valu des critiques violentes à cause des opinions qu'elle renferme sur le rôle des Jésuites au Canada, sur leurs missions et leur influence, sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat.

L'homme dont l'esprit est vif, frondeur, indépendant, avide de nouveauté et d'originalité et convaincu de sa valeur, est souvent porté à exagérer sa pensée, à la formuler rudement. On dirait que parfois il se fait un plaisir de braver l'impopularité, de défier la critique. Tel est le cas de M. Sulte dans une certaine mesure. Dans son *Histoire des Canadiens*, son désir de rendre justice au courage, à l'héroïsme des premiers colons, l'a porté à être trop sévère pour la France et les Jésuites, à blesser le sentiment catholique. De même sa tirade contre la France, à propos de l'érection d'un monument à Crémazie, a blessé le sentiment français. Il a dû comprendre lui-même qu'il était allé trop loin, car dans son *Histoire de Québec*, publiée en anglais, il rend hommage à l'œuvre des Jésuites, au rôle bienfaisant du clergé au Canada.

L'historien subit souvent des influences passagères qui déteignent sur ses opinions, et il s'attire des critiques excessives qui l'aigrissent parfois et le portent à aller plus loin que sa pensée.

M. Sulte, sachant que la colère est mauvaise conseillère, paraît avoir évité cet écueil. Il a écrit trop de bonnes et jolies choses, il a dit trop de bien de nos ancêtres et dissipé trop de préjugés pour qu'on ne lui en tienne pas compte.

Il a écrit sur la langue française et la littérature canadienne des pages qui portent, comme la plupart de ses productions, le cachet d'un esprit bien français.

M. Sulte n'est pas seulement poète, historien et journaliste, il est aussi conférencier et conférencier peu ordinaire ; c'est un improvisateur hors ligne. Il a fait ici et là, au Canada et aux Etats-Unis, une centaine de conférences qui ont eu du succès et lui ont valu des appréciations flatteuses. Il parle comme il écrit, d'abondance, avec une facilité étonnante, simplement, sans apprêt et sans artifice, ne paraissant avoir d'autre ambition que de dire des choses nouvelles, originales, uniquement préoccupé de la pensée et livrant la forme au hasard dangereux de l'improvisation. J'ai connu peu d'hommes capables d'improviser aussi facilement un discours de circonstance, un discours de banquet. Il a la verve, l'esprit, le ton, la voix et le geste pour dire les choses les plus spirituelles, les plus amusantes.

Son œuvre littéraire est considérable, et lors même qu'on en retrancherait ce qui, sous le rapport du style ou des idées, pourrait être critiquable, il en resterait encore assez pour faire honneur au talent de cet écrivain, à son amour du travail, à sa persévérance, à l'effort qu'il a dû faire pour se former lui-même, et devenir par ses propres forces l'un des auteurs les plus féconds et les plus estimés du Canada.

Les trois petites poésies qui suivent donneront au lecteur une idée du tour piquant et gracieux de sa versification :

LA CREATION DE L'HOMME

Avant l'époque où tout commence
Le bon Dieu dormit bien longtemps :
S'éveillant, vit l'espace immense
Au feu de ses regards puissants.

Chaque rayon de sa prunelle
Créait un astre dans la nuit
Et, d'étincelle en étincelle,
Le beau firmament fut construit.

Dieu s'étonna, nous dit l'histoire.
Il voulut partout voyager
Sentant que sa force et sa gloire
Ne sauraient trop se propager.

Un jour qu'il planait solitaire
La sueur sur son front perla,
Une goutte atteignit la terre :
Le genre humain sortit de là.

Ainsi, l'homme vient de Dieu même
Mais il est né de la sueur.
La loi du travail est suprême :
L'aimer c'est encor du bonheur.

MON ERABLE

C'était un arbre de six pieds,
Très vigoureux, rempli de sève,
Qui se donnait des airs altiers,
Mais, à tout prendre, un bon élève.

Devenu large avec le temps,
Il me recouvre de son ombre.
C'est un gaillard de vingt printemps.
Je dépasse trois fois ce nombre.

Soyez certain qu'il grandira.
Puis, quand je serai dans la tombe,
Un coup de hache l'abattra,
Car en ce monde tout succombe.

De nous deux que restera-t-il ?
De la poussière, un peu de cendre.
Dieu nous protège ! Ainsi soit-il.
Si peu qu'on monte, il faut descendre.

LA FIN DU MONDE

La pauvre terre, à l'origine,
N'était qu'un potiron fumant.
La voilà froide ! et j'imagine
Qu'on m'invite à l'enterrement !

La neige, qui commence aux pôles,
Tourne en glace et marche sur nous.
Déjà transi par les épaules,
Le globe tremble des genoux.

Le Sud et le Nord se ressemblent :
Ils s'avancent vers l'équateur.
Voici que les loups se rassemblent
Pour chercher un climat meilleur.

Ils viendront prendre notre place.
Nous partirons pour le Midi.
Mais, plus tard, nous suivra la glace,
Si nous croyons ce que l'on dit.

Alors, au centre du tropique,
Tout le compte se règlera :
Vu l'absence de calorique,
Le dernier homme gèlera.





A.-D. De CELLES

ALFRED-D. DeCELLES

(1910)

Il est dans la bibliothèque du Parlement, à Ottawa, un petit bureau étroit et tortueux où les livres, les brochures et les publications de toutes sortes foisonnent. On en voit partout, sur les murs, sur le parquet, sur les fauteuils et jusqu'au plafond. C'est l'enfer, c'est-à-dire l'endroit où l'on tient les livres dont une mère ne peut permettre la lecture à sa fille, ni un père à son fils. En face, à la porte de l'enfer, le visiteur aperçoit, à travers des masses de papiers, de gazettes et de livres, un homme qui ressemble peu aux portraits de l'antique et redoutable Cerbère, car il a l'air le plus doux, le plus inoffensif, le moins gênant du monde, avec une physionomie mobile, pleine de vie et d'intelligence. Il est vif, nerveux, impressionable, remuant, toujours agité comme s'il était constamment traversé d'un courant électrique. Il marche comme il s'habille, un peu à la diable, sans la moindre prétention, le moindre souci de son apparence, sans cesser cependant d'être correct et gentilhomme. Le visiteur étranger, surtout s'il est littérateur et français, ne manque jamais de se faire présenter à lui et il ne le regrette pas, car il s'en retourne convaincu qu'il n'a pas rencontré, dans le cours de son voyage, d'homme plus aimable, plus affable, plus instruit et plus intelligent.

Il s'agit, ai-je besoin de le dire, de M. Alfred-D. De Celles, bibliothécaire en chef du Parlement.

Comme Sulte, il n'est plus jeune, mais comme lui il a gardé sa verdeur d'esprit, sa jeunesse de caractère, sa puissance de travail et une originalité de bon aloi.

Original, il l'est physiquement et moralement, des pieds à la tête, par l'esprit et le caractère, par le geste, l'attitude et la parole. Mais, sous ces dehors un peu irréguliers, il cache un esprit droit, méthodique, mesuré, positif, un jugement sain et logique, une nature d'élite, délicate et bienveillante, où l'égoïsme et les sentiments mesquins n'ont pas de place.

Lorsqu'il rédigeait la *Minerve*, à Montréal, il avait l'avantage d'être plus riche que la plupart de ses amis, tous étudiants en droit ou en médecine ou jeunes avocats, plus pauvres les uns que les autres. Mais cette supériorité avait des inconvénients. La *chambre à DeCelles* était la chambre de tout le monde ; ses habits, ses livres et son argent appartenaient à ses amis autant qu'à lui-même. Je raconte ailleurs le tour que Faucher lui joua un jour ; et bien d'autres lui en firent autant : " Ce bon DeCelles ! disait-on ; servons-nous, il n'y a pas de gêne avec lui." Alors comme aujourd'hui il aimait à rendre service, à donner, à faire jouir les autres de son argent comme de son esprit, des fruits de son travail. Ils sont nombreux les ministres et les députés qui lui doivent partie de leurs succès oratoires, leurs renseignements les plus précieux.

Il est bon pour les bêtes comme pour les gens, pour son chien, par exemple. Qui ne connaît le chien de DeCelles, ou DeCelles et son chien ! Il faut voir avec quel soin, quelle tendresse il traite ce vieux quadrupède laid, usé, fourbu, marchant péniblement sur trois pattes, souvent même sur deux. Va-t-il m'en vouloir de parler ainsi ? Car il l'aime, ce vieux chien boiteux et maussade : il le trouve beau et bon, intelligent, il panse ses blessures, il frotte ses vieilles pattes, il se lève de bonne heure pour lui faire prendre l'air avant son déjeuner, il l'endort presque dans ses bras. L'été dernier, je rencontre DeCelles à Montréal : il descendait à la Malbaie pour y passer la belle saison. Pendant que je lui parlais, il avait l'air inquiet, distrait.

— Qu'y a-t-il donc, lui dis-je.

— Il y a, dit-il, il y a que vous ne voyez pas mon chien de l'autre côté de la rue, dans une voiture. Eh bien, comme il ne peut marcher, je suis obligé de le promener en voiture toute la journée jusqu'au départ du bateau.

Un jour, il se promenait, tenant en laisse, au moyen d'une corde passée sur son épaule, son fameux Kiki. Kiki est le nom de ce chien historique — et il allait, il marchait tirant fortement sur la corde, à chaque pas. Soudain, il entend une voix, la voix d'un petit garçon, qui lui criait : " Monsieur votre chien étouffe." Il s'arrêta et s'aperçut qu'il avait Kiki dans le dos et à demi étranglé. " Pauvre Kiki, dit-il, en l'embrassant."

C'est le moment de dire qu'il est un aimable compagnon de pêche, de chasse ou de table, un convive agréable, causeur charmant, aimant par instinct les choses qu'un esprit et un palais délicat recherchent. Mais, en cela comme dans tout le reste, modéré et pensant plus aux autres qu'à soi-même, cherchant plutôt le plaisir de ses amis que le sien.

DeCelles est un homme d'affaires peu ordinaire, un spéculateur comme on en trouve rarement. Un jour, son ami Drolet lui conseilla d'acheter une maison à Montréal, en lui disant qu'il doublerait son argent en peu de temps s'il voulait la revendre. DeCelles se laissa convaincre facilement et il acheta la maison ; mais, ne pouvant l'habiter, il la loua. Dans les commencements, il était heureux, presque fier de faire acte de propriétaire et de toucher son loyer, mais il finit par se fatiguer d'aller ainsi tous les mois chez son locataire, et il attendit que celui-ci vînt le payer. Il attendit longtemps, plusieurs mois, et le locataire ne venait pas. On lui conseilla de le poursuivre et il suivit ce conseil. Le locataire, assigné à comparaître devant le tribunal, ne comparut pas, laissa prendre jugement contre lui et même saisir ses meubles. Au jour fixé pour la vente, DeCelles se rendit chez son locataire afin d'empêcher qu'on ne vendît à sacrifice les meubles garantissant son

loyer. Le locataire s'empressa de le recevoir, chapeau bas, et le pria d'entrer dans la chambre de sa femme qui venait de mettre au monde un beau gros bébé. A la vue de la jeune mère éplorée et du bébé, DeCelles sentit son cœur se fondre, et donna l'ordre d'arrêter la vente. Le locataire le remercia avec effusion et lui déclara qu'il avait une autre grâce à lui demander. Il lui dit que, nouvellement arrivé à Montréal, ne connaissant personne et ne sachant à qui s'adresser pour avoir un parrain, il lui saurait gré d'accepter ce parrainage. DeCelles faillit tomber à la renverse ; mais un sourire de la jeune mère, qui était jolie, et un cri du bébé le touchèrent, et il accepta.

— Mais où vais-je prendre une marraine, dit-il.

— Je ne puis vous offrir, dit le locataire, que la garde-malade.

C'était une grosse fille joufflue d'une quarantaine d'années. DeCelles en avait trente, mais il accepta la marraine, alla lui acheter une paire de gants avec des dragées pour la mère, et une bouteille de vin pour boire à la santé du bébé. Il alla à l'église, fit baptiser l'enfant et revint à la maison où il trinqua, en compagnie du père et de la marraine, à la santé du bébé et de la mère. Lorsqu'il partit, son locataire le pria de lui prêter cinq dollars, disant qu'il n'avait pas le sou pour acheter du pain et des remèdes dont sa femme avait besoin. De Celles prêta les cinq dollars et s'en alla en méditant sur les avantages de la propriété...

Quelques mois plus tard, l'immeuble était vendu par le shérif, à la demande de la ville. DeCelles avait oublié de payer les taxes. Cet incident lui fit croire qu'il n'avait pas le génie des affaires, et il cessa de spéculer.

En sa qualité de bibliothécaire du Parlement, les ministres, les députés, leurs épouses et leurs filles s'adressent à lui et il sait donner à chacun la pâture intellectuelle qui lui convient. Comme il possède un fonds solide de religion et de morale, il ouvre rare-

ment les portes de l'enfer, et, quand il le fait, c'est à bon escient. Ses fonctions lui permettent de faire des études psychologiques intéressantes. Il dit, par exemple, que les romans de Dumas, de Balzac, de Bourget et même de Zola lui sont plus souvent demandés que les ouvrages de Smith, de Le Play ou de Montesquieu, par des députés, des ministres même à cheveux blancs, à l'air sévère. Ils disent, pour expliquer leur choix, qu'ils ont besoin de faire diversion à leurs profondes études, à leurs travaux fatigants, par des lectures légères et attrayantes: ils n'ont pas peur de l'enfer, et DeCelles leur en ouvre à demi les portes.

Il a fait ses études au séminaire de Québec où il a laissé un excellent souvenir de son talent. Il était jeune, en quatrième seulement, lorsqu'il fut chargé de la rédaction de l'*Abeille*, petite feuille hebdomadaire publiée et rédigée par les élèves du Séminaire. Il n'avait pas même complété son cours d'études quand le célèbre Cauchon l'appela à rédiger, pendant son absence en Europe, le fameux *Journal de Québec*, l'un des organes les plus populaires, à cette époque, du parti conservateur. C'était le temps où Cauchon, qui avait publié, quelques années auparavant, une brochure célèbre pour condamner tout projet de confédération, cherchait à démontrer qu'il ne se contredisait pas en soutenant le projet du gouvernement. La tâche était rude, mais Cauchon était aussi un rude et puissant jouteur. Il était violent, exigeant et n'était pas loin de penser que lui seul savait écrire. Mais DeCelles avait dès son enfance une patience d'ange qui lui aurait permis de vivre en bonne intelligence avec Belzébuth.

D'ailleurs Cauchon, qui savait apprécier le talent, ne mit pas de temps à constater qu'il avait sous la main un sujet de premier ordre, né journaliste. Il s'intéressa à lui et se fit gloire de dire qu'il allait le former et en faire un homme. Il aurait pu prédire, sans crainte d'exagération, qu'un jour l'élève surpasserait le maître.

En 1872, Dansereau, co-propriétaire avec les MM.

Duvernay et directeur de la *Minerve*, ayant besoin d'aide pour les luttes acharnées de l'époque, s'adressa à DeCelles et l'attacha à la rédaction de son journal. Le parti conservateur traversait une crise sérieuse, car les Ultramontains, qu'on appelait aussi les Castors, y créaient une division profonde.

Dansereau était le confident de Cartier, l'interprète le plus autorisé de ses vues politiques. Puissamment aidé par DeCelles, il défendit la politique du vieux chef contre les forces coalisées des libéraux et des castors. La question des écoles du Nouveau-Brunswick, le contrat du Pacifique et l'insurrection des Métis du Nord-Ouest mettaient des armes terribles entre les mains des ennemis du gouvernement. Quand on relit la *Minerve* de cette époque, on ne peut s'empêcher d'admirer le talent, la vigueur et la science avec lesquels on y traitait les questions les plus délicates, les plus compliquées.

A cette époque, les annonces n'accaparaient pas presque complètement les colonnes d'un journal; il fallait le bourrer d'articles, d'écrits politiques et littéraires. La rédaction l'emportait sur l'annonce. Mais aussi, il faut bien l'avouer, les journaux vivaient pauvrement et peu de temps, et ceux qui y collaboraient, à quatre ou cinq colonnes par jour, se hâtaient de quitter une carrière aussi ingrate. C'est un malheur, car ils abandonnaient le journalisme juste au moment où leur expérience et leurs connaissances les mettaient le plus en état de rendre service à la société.

DeCelles fit comme les autres, comme Provencher, Dunn, Gélinas, Sulte et dix autres: en 1880, il accepta la position d'assistant-bibliothécaire du Parlement.

Plusieurs cessent de travailler lorsqu'ils entrent dans le monde officiel et déposent leur plume pour devenir de simples ronds de cuir.

On ne peut faire ce reproche à DeCelles, car il a continué d'écrire pour les journaux et il a publié des livres qui resteront. Il a su profiter des sources de connais-

sances, des trésors de science qu'il a sous la main, dans l'intérêt de la société, pour instruire ses concitoyens.

Ses principaux ouvrages sont:

Persécutions et Réparations (1881), *Une paroisse canadienne au dix-septième siècle* (1882), *Notre avenir* (1887), *La crise du régime parlementaire* (1888), *A la conquête de la liberté* (1890). Il a aussi écrit des biographies intéressantes d'Oscar Dunn, de Routhier, de Lacoste et de John Molson. Mais les œuvres qui l'ont davantage fait connaître et apprécier sont ses fortes monographies de Papineau, de Lafontaine et de Cartier, publiées récemment, où son talent d'écrivain et sa sûreté de jugement se manifestent avec plus d'éclat. Celles de Papineau et de Lafontaine surtout sont remarquables et constituent des pages d'histoire dont l'intérêt ira toujours grandissant. Il a bien dit tout ce qu'il fallait pour faire connaître ces deux grands hommes, pour indiquer le rôle qu'ils ont joué et les motifs qui les ont animés.

DeCelles est certainement, de tous nos écrivains passés ou actuels, l'un des plus complets, sa pensée est vigoureuse, saine et substantielle, sa phrase est forte, correcte, nourrie, large et claire, froide et sévère parfois. Mais il a mis dans ses monographies plus de vernis et de chaleur que dans ses autres œuvres; son amitié, son admiration pour ceux dont il parle réchauffent et embellissent son style.

Son étude de Cartier se ressent de sa sympathie naturelle pour le puissant homme d'Etat dont il a été l'un des champions les plus ardents. Ceux qui écrivent sur les événements auxquels ils ont pris part ou qui parlent des hommes qu'ils ont aimés, sont naturellement fidèles à leurs opinions, à leurs sentiments, ils ne peuvent se contredire.

DeCelles fait un éloge mérité des fortes qualités qui caractérisent Cartier, et il souligne quelques-uns de ses défauts, mais il glisse légèrement sur des faits et des erreurs qui expliquent la décadence de ce vaillant chef de parti et la perte de sa popularité.

On reprochait à Cartier, dans les dernières années de sa vie, sa conduite envers les Métis, son refus de reconnaître les promesses d'amnistie faites à Riel, de sauver l'homme qui lui avait cédé son siège à la Chambre des Communes, sa participation au fameux contrat du Pacifique et le fait qu'il avait lui-même reçu de l'argent de sir Hugh Allan pour son élection, sa violence à l'égard de ses adversaires et sa rudesse même pour des amis. On disait, relativement à sa vie domestique, bien des choses plus ou moins exagérées, mais dont le fond était vrai. Et puis, la question des écoles du Nouveau-Brunswick, comme celles des Métis et de l'émigration lamentable des Canadiens-français aux Etats-Unis, fournissaient des armes formidables à ceux qui prétendaient que la Confédération, faite en grande partie par Cartier, n'avait pas tenu ses promesses et justifié les prévisions de ses auteurs.

Je crois donc que les déboires et les échecs qui attristèrent les dernières années de Cartier ne s'expliquent pas uniquement par l'ingratitude des hommes. Mais je suis sur un terrain dangereux où les opinions et les jugements subissent toujours plus ou moins l'effet des sympathies politiques.

Je passe au livre que DeCelles a écrit sur les Etats-Unis. C'est un précis historique bien composé, une analyse précieuse des institutions américaines, de leur origine et de leur fonctionnement. L'honneur fait à cet ouvrage par l'Académie française des Sciences politiques et morales, qui lui a décerné un prix de 500 francs, en prouve la valeur.

En résumé l'œuvre de M. DeCelles est bonne, solide, éminemment respectable et nationale ; elle constitue une portion brillante de la littérature canadienne. DeCelles occupe une place honorable dans la galerie des écrivains qui ont enrichi depuis quelques années notre histoire de travaux remarquables, il brille au premier rang dans le groupe où figurent les Chapais, les Sulte, les Routhier, les Dionne, les Roy, les Gosselin.

TABLE DES MATIÈRES



CATALOGUE

DES

PUBLICATIONS CANADIENNES

DE LA



79, rue St-Jacques, Montréal.

Augé (Claude) et **Desrosiers (l'abbé Adélard)**. — **Cours de grammaire** en 3 volumes. Edition spéciale pour le Canada. Le meilleur cours de grammaire française : exposé remarquablement clair et présenté avec une expérience approfondie de l'enseignement ; nombreux exercices, extrêmement variés, et soigneusement gradués; illustrations attrayantes et instructives; impression très nette et agréable à l'œil.

Grammaire enfantine (Premier Livre) 160 exercices. 102 dictées, fables et poésies, 80 rédactions d'après l'image, 102 grav.. $0.15

Deuxième Livre de Grammaire. 460 exercices, 100 dictées ou poésies, 120 rédactions d'après l'image, 170 gravures.. .. $0.25

Troisième Livre de Grammaire. 1100 exercices, 120 grav. $0.38

Augé (Claude). — **Le Livre de Musique.** Edition canadienne augmentée de 16 chants nationaux; théorie musicale complète; nombreux exercices gradués, duos, chants variés, morceaux choisis, etc.; 80 portraits et biographies des grands maîtres de la musique; nombreuses gravures. Cartonné.. .. .. $0.40

Beaubien (l'abbé Chs-P.) — **Le Sault-au-Récollet,** ses rapports avec les premiers temps de la colonie. — Mission — Paroisse. Montréal, 1898. 1 vol., in-8.. .. .. $1.00

Il est peu de paroisses canadiennes dont l'histoire primitive remonte aussi loin et se rattache aussi étroitement à la touchante origine de la domination française. Le nom de Ahuntsic, ce type de néophyte qui symbolise toute une époque de dévouement et de courage, est immortel dans les annales du Canada. Il a rendu fameux le Sault-au-Récollet, dont M. le curé Beaubien a écrit l'histoire avec un luxe d'informations, qui lui donne un grand prix et en font un des documents les plus précieux pour l'histoire de l'Ile de Montréal.

Benoît (Dom). — **Vie de Mgr Taché,** archevêque de Saint-Boniface. 2 vol. in-8 illustrés, formant 1,500 pages.. .. .. $3.00

Ceux qui, en Mgr Taché, ont aimé et admiré l'homme public, comme ceux qui ont partagé ses labeurs et ses idées dans son œuvre de civilisation, aimeront à lire le bel ouvrage de Dom Benoît, qui met si bien en lumière la personnalité et l'œuvre du grand Canadien de l'Ouest. A la fidélité du tableau, à l'exactitude du dessin, l'auteur a su joindre la couleur et la vie. Son style est simple et sobre, conforme à la gravité du modèle qu'il avait à peindre, animé cependant par une juste admiration des grands traits de cette noble figure. Sacrifiant résolûment la panégyrique à l'histoire, se refusant le droit de dépasser la vérité comme celui de la taire, il a su rendre hommage aux qualités éminentes de son héros, sans se laisser entraîner ni à la flatterie, ni à une polémique inutile contre ceux qui n'ont pas partagé ses vues. Cet ouvrage apportera une inappréciable contribution à l'historien qui voudra raconter les œuvres et les luttes de la population catholique de l'Ouest Canadien durant sa période de formation.

Bonin (A.). — Le Manuel-formulaire pratique. Aide-Mémoire à l'usage des ingénieurs, mécaniciens, électriciens, industriels, etc. — Divisions de l'ouvrage : Tables numériques. — Mécanique. — Organes des machines. — Hydraulique. — Machines à vapeur. — Electricité. — Ventilation et chauffage. — Machines-outils. — Recuit, trempe, alliage, soudure. — Calculs usuels. — Questionnaire à l'usage des mécaniciens. — Premiers soins à donner en cas d'accidents. — Vocabulaire anglais-français. 1 beau volume de 375 pages, avec nombreuses figures. Reliure toile.. .. .. $2.00

Boucherville (Geo. de). — Une de perdue, deux de trouvées. En deux volumes d'environ 365 pages chacun. Les deux volumes. $1 00

Aussi palpitant d'intérêt que dans les premiers temps de sa publication, " Une de perdue, deux de trouvées " est un roman qui fait encore les délices des amateurs de bonne littérature.

L'auteur n'a pas ménagé l'action et la vie dans tous ses personnages, dont plusieurs sont canadiens, d'autres anglais, louisianais ou cubains.

L'action se passe à la Nouvelle-Orléans, vers l'an 1836. Le sieur Alphonse Meunier, riche négociant de cet endroit, meurt sans enfant, ni parents, léguant une partie de sa fortune au capitaine Pierre de St-Luc. Capitaine du voilier le " Zéphyr ", M. de St-Luc n'avait jamais connu son père ni sa mère. Il était né dans une seigneurie de St-Ours, au Canada, et fut amené à la Nouvelle-Orléans à l'âge de six ans, par Alphonse Meunier ; Pierre ne connaissait de son pays natal que le nom et quoiqu'il eût plus d'une fois questionné le père Meunier sur sa famille et sa patrie, celui-ci avait toujours évité de lui répondre directement. Tout ce qu'il en avait pu savoir, c'est qu'un jour, il lui fournirait les moyens de découvrir ses parents, que, pour le moment, de puissantes raisons le forçaient de tenir ignorés.

Le capitaine Pierre de St-Luc, héritier de la plus brillante fortune de la Nouvelle-Orléans, robuste marin de 27 ans, fut un objet d'envie pour quelques traîtres qui employèrent toutes sortes de moyens pour le priver de la succession Meunier.

" Une de perdue, deux de trouvées " est semé d'actes dramatiques, de traits d'amour et d'héroïsme qui en font une œuvre intéressante.

Casgrain (l'abbé H. R.). — Œuvres complètes, en quatre volumes :

TOME I. Légendes canadiennes et variétés. Montréal, 1 vol. in-8 de 580 pages.. .. .. $1.50

Comme son titre l'indique, cet ouvrage contient des légendes, des poésies, des récits de voyages, des études littéraires, historiques et scientifiques. C'est le recueil soigné des pages de jeunesse de l'auteur. Ces pages sont remplies de verve et de descriptions saisissantes, et aucun Canadien-Français ne devrait les ignorer.

TOME II. Biographies canadiennes. Montréal. 1 vol. in-8 de 542 p. $1.50

Neuf biographies d'un intérêt extraordinaire pour tous, car dans ce volume l'auteur fait revivre — c'est bien le mot — Falardeau, le peintre distingué ; Aubry, le professeur de droit ; Garneau, l'historien national ; Faribault, le bibliophile canadien ; la noble famille de Sales Laterrière ; de Gaspé, l'immortel peintre des mœurs d'autrefois ; Parkman, l'éminent historien américain ; Crémazie, notre premier grand poète, et Gérin-Lajoie, le publiciste et surtout le romancier populaire. Sous le pinceau habile du brillant écrivain, chacune de ces grandes figures acquiert un éclat et un attrait qui fascinent. Aussi, plusieurs critiques sont-ils d'opinion que ces biographies sont des modèles du genre.

TOME III. Histoire de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, précédée d'une esquisse sur l'histoire religieuse des premiers temps de cette colonie. Montréal. 1 vol. in-8 de 594 pages.. .. .. $1.50

Superbe éloge d'une héroïque femme qui a été surnommée la Thérèse de la Nouvelle-France, voilà le jugement qu'on a porté sur cet ouvrage, l'un des plus remarquables qui aient été écrits au Canada. Le style en est châtié, l'intérêt bien soutenu, et il renferme, dans l'ensemble, une teinte de poésie mystique qui a beaucoup de charme. Lors de son apparition, cette histoire valut à son auteur une médaille du Saint-Père, et plus tard il fut traduit en allemand. Rares sont les œuvres de nos littérateurs qui ont obtenu de si beaux hommages.

Casgrain (H.-R.) : —

TOME IV. Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec. Montréal. 1 vol. in-8 de 592 pages.. .. .. $1.50

Ce livre est le pendant du précédent parce qu'on y trouve le récit de la vie et des œuvres de Mère Catherine de Saint-Augustin, la gloire la plus pure des Hospitalières de la vieille capitale. L'ouvrage est cependant d'une conception différente ; il touche à plus d'événements concurrents, et il embrasse une période beaucoup plus étendue, car l'auteur nous tient au courant de l'état du pays, tout en développant l'histoire de l'Institution qui fait l'objet de son travail. La documentation de l'écrivain est parfaite ; quant à son style, il est d'une belle correction de la première à la dernière page. C'est un volume précieux, aux points de vue religieux, historique et littéraire.

Chauveau (P. J. O.). — **Charles Guérin,** roman de mœurs canadiennes, illustré par J.-B. Lagacé, 1 vol. in-8 de plus de 1,000 pages. $1.00

——— **Le même ouvrage, pleine reliure toile** $1.50

——— **François-Xavier Garneau,** sa vie et ses œuvres. Montréal, 1883. 1 vol. in-8 avec portrait $1.00

Dans ces pages vibrantes, M. Chauveau nous raconte en détail la vie de l'historien Garneau, vie entièrement consacrée à l'édification de ce superbe monument, l'Histoire du Canada, qui est devenu l'orgueil de tous les Canadiens-Français.

Chauveau, fils (Pierre). — **Frédéric Ozanam,** sa vie et ses œuvres. Montréal, 1887. 1 vol. in-8, XX-603 pages $1.00

Frédéric Ozanam, le grand chrétien, était lié de relations très intimes avec le père de l'auteur, ancien ministre de l'instruction publique de la province de Québec, et c'est une œuvre de piété filiale qui a été accomplie par M. Pierre Chauveau en racontant cette vie exemplaire. L'ouvrage est rempli de renseignements intéressants. C'est une excellente biographie.

Clapin (Sylva). — **Dictionnaire canadien-français.** 1 vol. XL. — 388 pages, 9 x 6 pouces $1.50

Dans la préface de ce dictionnaire, véritable travail de bénédictin, M. Sylva Clapin proteste avec verve contre la rage destructive de certains puristes, qui, s'ils étaient écoutés, enlèveraient à notre langue quantité de mots et d'expressions qui lui donnent une originalité et un cachet tout particuliers. Notre langue, à proprement parler canadienne-française, provient, d'après M. Clapin, soit du " vieux français ", des formes particulières à celles des provinces de France qui ont autrefois fourni les plus forts contingents de colons pour le Canada ; de mots absolument français, auxquels nous donnons une acception différente ; de mots créés de toutes pièces au Canada ; de termes anglais ou sauvages, écrits et prononcés tels que dans les langues originelles ; enfin, de termes anglais ou sauvages, plus ou moins francisés. C'est à consulter ce dictionnaire que nous constaterons que nous avons nos richesses linguistiques, et il importe à tous de les connaître. — CAM.

——— **Histoire des Etats-Unis,** depuis les premiers établissements jusqu'à nos jours. Un beau volume cartonné, de plus de 200 pages, avec questionnaire, résumés et tableaux analytiques, et orné de nombreuses gravures, dont un portrait hors texte de Washington. 7½ x 5, 218 pages $0.40

L'extrême intérêt manifesté depuis quelques années au Canada, pour tout ce qui touche à la République voisine, nous a décidé à entreprendre la publication d'une Histoire des Etats-Unis pour l'usage des élèves de nos principaux établissements d'éducation. L'auteur de cette histoire est M. Sylva Clapin, qu'un long séjour aux Etats-Unis, où il s'est consacré au journalisme, rendait tout particulièrement apte à ce genre de travail et nous avons le ferme espoir que le public enseignant lui fera bon accueil.

Conan (Laure). — **Elisabeth Seton.** Biographie (1774-1821). 1 vol. 6 x 9 p., 125 pp., orné d'un portrait $0.50

Conan (Laure). — **L'Oublié.** Préface de M. l'abbé Bourassa. Illustrations de M. Antigna. Un beau volume, couverture illustrée. 7¾ x 5, 238 pages $0.75

L'auteur de ce roman historique est une Canadienne, Mlle Félicité Angers, de la Malbaie.

Appréciant l' " Oublié " dans l' " Univers " de Paris, M. Joseph Lavergne écrit :

" Mlle Laure Conan ne possède pas seulement le style des bons écrivains d'autrefois, elle a aussi le don d'émotion communicative. Elle raconte en peu de mots, et ces mots rendent à l'esprit l'image vivante de la réalité."

Conan (Laure) Une Immortelle . . . 0.15

L'Immortelle, c'est ici la vénérable Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, et dont l'issue du procès de béatification n'est plus maintenant douteuse. En attendant que le Canada ait bientôt la joie d'élever des autels à cette insigne bienfaitrice de la patrie, Laure Conan a voulu nous redire en quelques lignes émues ce que fut cette noble femme. Ce qui fait surtout le charme de ce récit, et lui donnera un grand prix auprès de tous ceux que passionnent les études historiques, c'est, à part l'art tout personnel de l'auteur, le soin pris à rendre cette biographie encore plus attachante en l'agrémentant de détails inédits et tout particulièrement intéressants.

——Jeanne LeBer 0.15

Compte rendu officiel du **XXIe Congrès Eucharistique International tenu à Montréal**, en septembre 1910. 1 fort vol. in-8° Royal, 1102 pages, 48 illustrations et portraits hors texte, impression sur beau papier, richement relié avec fers spéciaux. $3.00

Dire ce qu'a été le Congrès Eucharistique de Montréal, c'est dire ce qu'est ce magnifique volume qui n'en est que le très fidèle compte rendu. La triple caractéristique de ce Ier Congrès tenu dans le Nouveau Monde, nous semble être: 1° l'éclat extraordinaire et la touchante piété des cérémonies religieuses; c'est ce qui frappe avant toutes choses et plus encore que dans les 20 autres Congrès Eucharistiques précédents. — 2° L'importance des sujets traités dans les séances du Congrès, offrant, par leurs travaux, une abondante collection d'études pratiques sur toutes les œuvres de piété ou de propagande relatives au Sacrement de l'autel. — 3° L'union intime, absolue, des pouvoirs civil et religieux, le respect des membres du Gouvernement pour l'Eglise catholique et leur participation effective au Congrès.

Tout ceci est rapporté, décrit ou représenté dans le volume édité par la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée, avec le plus grand soin et la plus scrupuleuse exactitude: Rapports, conférences, discours, lus ou prononcés par des Cardinaux, des Evêques, des Religieux, des prêtres, des hommes d'Etat canadiens et d'éminents laïques, dans les séances tenues au Monument National ou à l'Université Laval pour les sections de langue française, ou à la salle Stanley pour la section de langue anglaise; dans les réunions de la section sacerdotale, soit chez les PP. du St-Sacrement pour les séances françaises, soit au Couvent du Sacré-Cœur pour les séances anglaises; dans les célèbres Assemblées Générales du soir à Notre-Dame; enfin dans le "meeting," plein d'ardeur et de religieux enthousiasme, tenu au cirque de l' "Arena" par la "Jeunesse Canadienne," et qui groupa plus de 25,000 personnes; principales scènes, décrites par la presse catholique du monde entier, dont le souvenir demeure présent à toutes les mémoires et qui constituent un inoubliable triomphe pour la divine Eucharistie.

Tel est le contenu de ce volume de haute valeur, admirablement imprimé sur beau papier, orné de 48 superbes gravures hors texte et richement relié.

Images, impressions, souvenirs s'effacent ou s'affaiblissent: les hommes et les générations passent, mais les idées et les œuvres demeurent. C'est pour cela que demeurera ce "Rapport officiel du Congrès Eucharistique International de Montréal," qui, en réunissant de superbes matériaux amassés par des hommes éminents appartenant à tous les peuples de la terre, a élevé un immortel monument d'unité chrétienne au Dieu de l'Eucharistie.

Crémazie (Octave). — **Œuvres complètes.** In-8, 9 x 6. 543 pages. $1.50

Crémazie est le grand poète du Canada. Il aimait la France avec idolâtrie, et ce fut le patriotisme qui le sacra poète. Ses vers sont animés des plus beaux sentiments, avec une inspiration essentiellement française.

Dandurand (Madame). — **Nos Travers.** 1 vol., 232 pages. Format 7½ x 5 pouces. $0.30

Se faire dire ses défauts n'est pas agréable, mais cela peut être bien utile si l'on a la sagesse de ne pas se fâcher quand on nous les indique. Ce volume est tout rempli de petits tableaux cruels — pour l'un et l'autre sexe — mais malheureusement bien vrais. Ayons cependant le courage de le lire et de le lire jusqu'au bout. Nous nous y verrons parfois sous des traits peu flatteurs, mais sincères, et la leçon nous sera suffisamment dure, pour nous être profitable. Et si ce n'est pas pour nous y connaître que nous le lisons, lisons-le pour reconnaître nos amis. — CAM.

David (L. O.) Histoire du Canada depuis la Confédération. 1867 à 1887. 1 vol., relié. $2.50

——— **Les deux Papineau.** 1 vol., 8 à 5, 120 pages. 0.50

——— **Les Patriotes de 1837-38.** 1 vol. 0.50

——— L'Union des deux Canadas. 1 vol., 9 x 6, XI-332 pages. 1.50

——— Mes Contemporains. 1 vol., 8 x 5, 288 pages. 1.00

——— Souvenirs et Biographies. 1 vol. in-8, 275 pages. 2.00

DeCelles (A.-D.). — Lafontaine et son temps, et Cartier et son temps. 1 vol. illustré, 10 x 6½ pouces, 208-195 pages.. .. .. $2 00

Deux grandes et nobles figures de notre histoire sont étudiées dans ce volume, œuvre de patiente et consciencieuse érudition. Leur vie est si intimement liée à notre vie nationale, aux heures les plus angoissantes qu'elle ait connues, et leur œuvre a été si merveilleusement féconde en résultats utiles à la race canadienne-française et au développement de notre beau pays, qu'il est de notre devoir de la connaître. Nous devons à ces hommes, qui ont été les inlassables et énergiques défenseurs de nos droits et de la vérité, l'unanime témoignage de notre reconnaissance. Etudions-les, apprenons les luttes cruelles qu'ils ont soutenues et les magnifiques victoires qu'ils ont remportées. Le livre de M. DeCelles, écrit en une langue sobre et claire, est une contribution précieuse à l'histoire politique de notre pays, histoire que nous ne connaissons malheureusement pas assez.

DeCelles (A.-D.). — Papineau, (1786-1881). 1 vol illustré, in 8. $1 75

S'il est un nom propre à faire vibrer les cœurs de tous les Canadiens-Français, à faire bondir notre patriotisme, c'est bien celui de Papineau, qui symbolise toute une carrière de talent et d'éloquence, de dévouement et de sacrifices.

Ce travail constitue le plus puissant portrait intellectuel et politique qui ait été tracé de l'imposant tribun. L'auteur nous y montre, dégagée de l'entourage des incidents historiques qui eussent pu en obscurcir les fortes teintes, la figure vraiment héroïque de cet indomptable meneur d'hommes. De ses actes et de ses discours, il déduit des appréciations politiques de haute logique et aussi d'une parfaite sincérité.

Delahaye (Victor). — Dictionnaire de la Prononciation Moderne de la Langue Française. 1 volume cartonné, 6-708 pages, 6½ x 4½ pouces.. .. .. $0.50

Que de fois l'on se trouve embarrassé au sujet de la prononciation d'un mot quelconque, sans savoir où se renseigner. Le présent dictionnaire de M. Victor Delahaye comble donc une lacune importante et nul doute qu'il sera hautement apprécié par quiconque a le souci du parler français. Il renferme tous les mots de la langue, avec leur prononciation figurée. Il est d'un format commode et portatif. C'est un livre indispensable.

Desrosiers et Fournet (Les abbés). — La Race française en Amérique Préface de M. l'abbé Perrier. Ouvrage orné de 34 dessins de Henri Julien, 1 vol. 8½ x 5½, 295 pages . . $0.50

Une leçon d'histoire de France est une leçon d'espérance, disait quelque jour Ernest Legouvé Messieurs les abbés Desrosiers et Fournet ont repris au compte du Canada français ou plutôt de la Race française en Amérique, le mot de l'illustre académicien; ils ont voulu à la fois nous instruire et nous stimuler; ilsont donné à leurs compatriotes une leçon de faits qui est une leçon d'énergie.

ABBÉ CAMILLE ROY

Doucet (Louis-Joseph). — Contes du Vieux Temps. Çà et là. 1 vol. $6\frac{1}{4}$ x $9\frac{1}{4}$ p., 144 pp. (1911).. .. .. $0.75

Douville (Mgr J. A. Ir.). — Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet. 2 volumes.. .. .. $3.00

En 1903, Mgr J.-A.-Ir. Douville, P. R., alors supérieur du Séminaire de Nicolet, livrait au public les deux volumes qui renferment l'histoire des cent ans de vie de cette institution. L'ouvrage a reçu de tous les élèves de Nicolet, et du public canadien l'accueil qu'il méritait.

Grâce à cette lucidité et à cette sobriété que donne à l'esprit un contact prolongé avec les sciences, l'auteur a réussi à donner à la littérature canadienne un livre intéressant pour la forme correcte et châtiée du récit, autant que par la quantité et la valeur des renseignements fournis. Les documents cités sont du plus haut intérêt, et ils ont l'avantage de ne pas surcharger le récit, disposés comme ils le sont, en appendice, à la fin des chapitres.

Dugas (l'abbé G.). — Le Mouvement des Métis, des faits qui ont préparé le Mouvement des Métis, à la Rivière-Rouge, en 1869. 1 vol., 228 pages, 8 x 6 pouces.. .. .. $0.50

Rien de plus émouvant que le récit par un témoin oculaire, M. l'abbé G. Dugas, des troubles dont fut le théâtre le territoire de la Rivière Rouge, en 1869. S'appuyant sur des documents d'une indiscutable authenticité, M. Dugas établit que le rôle joué par Riel et les Métis français de ce territoire fut un rôle absolument honorable et qui eut pour résultat de faire reconnaître par la constitution les droits des minorités. A peine âgé de 21 ans, Riel se révéla profond politique, tacticien habile et patriote ardent. Il ne fut pas la dupe des politiciens haineux qui, à cette époque, voulaient l'anéantissement de l'élément français au Nord-Ouest. Il sut lutter vaillamment et faire respecter ses droits. — CAM.

Dugas (l'abbé G.). — Un Voyageur des Pays d'en Haut. 1 vol., in-8, 142 pages.. .. .. $0.50

Les légendes du Nord-Ouest, les aventures de voyageurs, les incidents innombrables de la vie de l'Ouest ont toujours une saveur incomparable. L'abbé Dugas, qui a vécu longtemps parmi ces populations et dans ces parages, qui a été le témoin de bien des événements et le confident de bien des histoires, a composé de ses souvenirs ou de ses études plusieurs ouvrages pleins de vie et bourrés de faits. La sincérité des descriptions et des narrations en est très visible et en fait le grand prix. Ces livres sont très populaires parmi la jeunesse que hante toujours l'irrésistible attraction du Far West.

——— Histoire de l'Cuest Canadien de 1822 à 1869. Epoque des troubles. 1 vol. 7 x $10\frac{1}{2}$ p., 151 pp.. .. .. $0.50

Fréchette (Louis.). — Œuvres poétiques:

——— La Légende d'un peuple. Poésies Canadiennes. Avec une préface de Jules Claretie. 1 vol. in-8, illustré par Henri Julien. $4.50

——— Feuilles volantes et Oiseaux de neige. Poésies. 1 vol. in-8. $3.75

——— Epaves poétiques, poésies, Véronica, pièce en vers. 1 vol. in-8.. .. .. $3.75

Fréchette (Louis). — La Noël au Canada. 16 Contes et Récits. 23 illustrations par Frédéric Simpson Coburn. 1 vol. $5\frac{1}{4}$ x 8 p., reliure toile riche avec ornements dorés, tête dorée, 288 pp.. $2.00

——— Originaux et Détraqués. 1 beau vol. $7\frac{1}{2}$ x 5, 362 pages. $0.50

Fréchette, c'est la trompette sonore, qui a proclamé au vieux monde l'existence d'une France littéraire et poétique sur les bords du Saint-Laurent. Le jour où l'Académie française couronna ses Fleurs boréales, un chaînon était soudé de nouveau dans le lien sentimental qui nous unit à la vieille mère-patrie. L'inspiration patriotique qui souffle comme un fougueux aquilon dans les beaux vers du Lauréat fait gonfler les poitrines de notre jeunesse frémissante. Fréchette, c'est le barde de la jeune nation canadienne. Il nous a donné une âme et des chants. Son beau talent se mûrit avec l'âge ; la gradation est charmante à voir, elle est empoignante à constater. La série de ses œuvres montre la croissance de la nation.

Gagnon (Ernest). — Chansons populaires du Canada, avec annotations. 1 vol. in-8, XVII-350 pages.. .. .. $1.00

Ce livre est une œuvre vraiment nationale. Toutes les vieilles chansons de France que le Canada a adoptées et souvent transformées sont indiquées avec les variantes et aussi avec le texte original français. Les airs sont notés, et des observations concises précèdent chaque chanson et expliquent la transformation subie. C'est un des documents les plus curieux que l'on puisse se procurer sur l'évolution du Canada français.

——— Le Fort et le Château Saint-Louis, étude archéologique et historique. 1 vol. in-8.. .. .. $1.00

Le fort Saint-Louis, de Québec, construit, puis successivement reconstruit, restauré et agrandi par Champlain, Montmagny, Frontenac et Craig, a été le centre de l'autorité royale, française et anglaise, pendant plus de deux siècles. C'est donc l'histoire des origines du Canada qu'a écrite l'auteur de cette attrayante monographie. Gouverneurs et gouvernants, hommes d'armes, missionnaires et fondatrices d'établissements religieux défilent en portraits vivants, et l'on entend comme l'écho de batailles lointaines.... Cet ouvrage marque dignement le troisième centenaire de la fondation de Québec.

Garneau (Alfred). — Poésies. 1 vol., 7 x 5 pces, 220 pages, avec portrait de l'auteur.. .. .. $1.00

Jamais un livre ne fut accueilli avec autant d'éloges — et d'éloges plus mérités — que les Poésies d'Alfred Garneau, publiées par son fils, Hector Garneau. Il s'y révèle doué d'une nature très poétique, fervent et puissant admirateur des lettres françaises ; d'un caractère fier, ennemi de la réclame bruyante. Il n'avait pas voulu publier ses poésies, et sans l'initiative heureuse de son fils, notre littérature aurait été privée d'une œuvre qui lui fait honneur. C'est un livre que l'on aimera à lire et à relire parce qu'il s'en dégage une philosophie sereine et apaisante. — CAM.

Gaspé (Philippe-Aubert de). — Les Anciens Canadiens. 9¼ x 6¼, 271 pages.. .. .. $1.00

De tous les auteurs canadiens, M. Philippe-Aubert de Gaspé est, sans contredit, celui qui nous a transmis les détails les plus complets et les plus authentiques sur la vie, les mœurs et les coutumes de nos pères après les jours sombres de la cession à l'Angleterre. Conteur infatigable, doué d'un rare talent d'appréciation des hommes et des événements, il nous a transmis, sur les incidents de cette triste époque, des renseignements qui éclairent d'un jour précieux la lutte de nos pères pour le maintien de l'idée et de la vie françaises. Tous ses récits, faits sur un ton facile et gai, sont de vrais documents historiques qu'il n'est pas permis à un bon Canadien d'ignorer.

Guay (Mgr Charles). — Lettres sur l'île d'Anticosti à l'honorable Marc-Aurèle Plamondon, juge de la Cour Supérieure, en retraite, à Arthabaskaville. 1 volume in-8, orné de nombreuses gravures. 7 x 10½, 320 pages.. .. .. $1.00

Voulez-vous un livre qui vous apporte la lumière sur l'île mystérieuse ? Achetez celui-ci. C'est une étude intéressante, historique à la fois et scientifique : l'auteur y déroule sous nos yeux le passé et le présent de l'île, sa géographie, sa formation géologique, sa flore et sa faune, sa colonisation enfin et les remarquables travaux d'exploitation déjà accomplis par son propriétaire, le richissime M. Ménier. De magnifiques et nombreuses illustrations, dont l'auteur a su enrichir ces pages, nous y font vivre le présent Anticosti ; paysages, hommes et choses sont comme en relief.

Huston (J.). — Le Répertoire national ou recueil de littérature canadienne. 2e édition, précédée d'une introduction par M. le juge Routhier, et illustrée de 50 portraits. 4 vol., 9 x 6, 1530 pages, broché.. .. .. $8.00

——— Le même ouvrage, relié demi-chagrin $10.00

On trouve dans ce recueil des pièces en prose et en vers des pionniers de notre littérature : F. R. Angers, — N. Aubin — J. G. Barthe, — Michel Bibaud, — Isidore Bédard, — Georges de Boucherville, — Georges-Etienne Cartier, — Joseph Cauchon — P. J. O. Chauveau, — Ch. Daoust, — F. M. Derome, — Joseph Doutre, — Garneau, — P. A. de Gaspé, — Gérin-Lajoie — P. Lacombe, — J. J. Lartigue — Eug. L'Ecuyer, — Joseph Lenoir, — T. J. J. Loranger, — Chevalier de Lorimier, — J. B. Meilleur, — Ch. Mondelet, — A. N. Morin, — Etienne Parent — P. Petitclair, — L. Plamondon, — J. S. Raymond, — E. P. Taché, — U. J. Tessier, — J. E. Turcotte, — D. B. Viger — Jacques Viger, etc.

Jetté (Madame). — Vie de la Vénérable Mère d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de Montréal, suivie d'un historique de son Institut. Montréal, 1900, 1 vol. in-8, avec portrait et quelques illustrations, X-IV-445 pages.. .. .. $1.00

La Mère d'Youville fut la fondatrice, à Montréal, des Sœurs de la Charité, ordre immense qui s'est étendu sur toute l'Amérique, et dont les services sont incalculables. Destinée au monde, après un mariage malheureux précédé d'un désappointement de cœur, Marie de la Jammerais se consacra aux pauvres et aux malades, et institua cette magnifique maison sainte qui envoie des sœurs jusque dans les solitudes glacées du bassin de l'Athabaska-Mackenzie.

Larousse (P.). — Dictionnaire Larousse complet. Dictionnaire de la langue française, 5,000 articles concernant le Canada, 35 tableaux encyclopédiques, 2,000 gravures, 6½ x 4½, 1,200 pages . . $0.75

Le dictionnaire complet de Larousse réalise jusqu'ici le type le plus parfait du Dictionnaire-Manuel.

L'illustration est des plus complètes et des plus soignées. Outre les vignettes répandues à profusion dans le texte, 25 tableaux synthétiques, très étudiés, groupent méthodiquement les mots et les choses, dispersés à l'ordre alphabétique.

La partie historique et géographique, corrigée avec grand soin, et augmentée de 300 noms, contient 260 jolis portraits — partie neuve — 25 cartes géographiques, cartes particulières pour le Canada gravées spécialement pour l'ouvrage et coloriées ; une large part est faite aux hommes et aux choses du Canada. Tous les articles d'histoire et de géographie sont mis à jour, et les populations sont données d'après les derniers recensements officiels de chaque pays.

Laurier Sir Wilfrid . Discours, précédés d'une notice biographique. 1 volume grand in-8 de plus de 500 pages, imprimé sur beau papier, et orné d'un portrait en simili-gravure $3.00

Cet ouvrage fait suite à "LAURIER A LA TRIBUNE", recueil de discours compilés par M U. Barthe, publié en 1890, et contient tous les discours les plus importants prononcés par le grand homme d'Etat depuis qu'il est à la tête du gouvernement à Ottawa.

Citons entre autres: Discours en Angleterre, en France et aux Etats-Unis; Eloges de la reine Victoria et de Gladstone; Discours sur la guerre du Transvaal, le Grand Tronc Pacifique, la création des provinces d'Alberta et de Saskatchewan, la défense impériale, etc, etc.

Laverdière et Casgrain (les abbés). — Le Journal des Jésuites. Publié d'après le manuscrit original conservé aux archives du Séminaire de Québec. Deuxième édition (1893), conforme à la première (1871). 1 vol. in-4 .. .. $2.00

Cet ouvrage comprend les calendriers des années 1645 à 1668, et 403 pages de journal dont les détails se rapportent aux menus faits de la colonie. C'est l'histoire ordinaire, et par le menu, de la naissance d'un peuple.

Le Canada Ecclésiastique. — Almanach-annuaire du Clergé Canadien, fondé en 1887, et dirigé depuis cette époque, par *M. L.-J.-A. Derome*. (26e année). 1 vol. 5½ x 8¼ p., 614 pages, orné de nombreuses illustrations; relié toile rouge.. .. .. $1.50

Voici ce qu'écrivait S. G. Mgr l'Archevêque de Québec au sujet de l'Edition de 1911, qui marque la 25e année du *Canada Ecclésiastique*: "Votre *Canada Ecclésiastique* est de plus en plus complet, exact, bien fait à tous égards. Mgr Battandier, qui publie "l'Annuaire Ecclésiastique," à Rome, me disait, l'année dernière, que votre *Canada Ecclésiastique* est la plus belle publication de ce genre qui existe au monde." Et Notre Très S. P. le Pape Pie X a daigné lui adresser ses encouragements et ses félicitations "pour l'utile service" qu'il apporte à l'Eglise du Canada. C'est que le *Canada Ecclésiastique* est vraiment le *Livre d'Or* du clergé canadien : ses renseignements si précis et si nombreux sur la vie ecclésiastique et son mouvement annuel ; ses informations de diverse nature sur tant de sujets intéressants ; ses éphémérides qui rappellent les événements les plus mémorables de notre histoire ; ses vues et ses vignettes si réussies, tout rend cette publication pratique et vivante. Depuis 1909 vient s'ajouter au texte un document d'un intérêt historique capital et qui décuple la valeur de l'ouvrage : c'est la liste des *Anciens Curés*. Quel plus beau tableau, en effet, que celui où figurent les prêtres qui ont été en charge de nos missions et de nos cures, depuis le 1er Jésuite et le 1er Récollet venus en Nouvelle-France se livrer au saint ministère, jusqu'aux derniers curés de chacune de nos paroisses existantes? Ces petits chapitres ne sont-ils pas autant de lettres de noblesse qui attestent la vivacité et l'efficacité de cet esprit de foi que Champlain et Maisonneuve apportèrent jadis sur les rives du St-Laurent? Bref, le *Canada Ecclésiastique* est un glorieux monument, embelli chaque année, qui affirme fièrement l'admiration des Canadiens pour le passé de leur race, comme leur foi en son avenir, et il reste ce que nous avons de plus noble dans nos archives nationales.

Leclaire (Alphonse). — Le Saint-Laurent historique, légendaire et topographique, de Montréal à Pictou et à Chicoutimi sur le Saguenay. 2e Edit. considérablement augmentée. Ouvrage illustré de 260 gravures, d'une carte du fleuve et d'une autre du golfe. 6¾ x 10¼ p., 304 pp., broché: $0.75.. .. ..relié: $1.00

Lespérance (John). — Les Bastonnais. 1 vol. in-8, illustré. 9¼ x 6¼, 272 pages.. .. .. $0.50

Le titre de cet ouvrage indique immédiatement qu'il s'agit d'un des événements les plus intéressants de notre histoire, l'invasion des Américains de Montgomery et de Arnold, que le peuple avait appelés Bastonnais, par corruption de Boston, lieu de départ de l'armée envahissante. Le roman de M. John Lespérance, l'écrivain bien connu de la "Gazette", de Montréal, a été primitivement écrit en anglais, l'édition que met en vente la Librairie Beauchemin, Limitée, est une excellente traduction française agrémentée de nombreuses illustrations qui ajoutent encore au charme de la lecture. En dehors des faits historiques toutes les mœurs, les idées, la coutume, la psychologie de cette époque curieuse sont mises en relief d'une façon puissante. C'est l'époque où l'opinion canadienne n'est pas encore fixée et où notre peuple cherche sa voie. La conquête vient de s'achever. L'état d'âme de la population française est particulièrement bien indiqué par des faits et des incidents qui agrémentent le récit. Aucun livre ne peut fournir sur cette époque une instruction plus attrayante et plus indemne de préjugé national, politique ou religieux.

Lisbois (A. C. de). — Autour d'une Auberge. 5e mille. 1 vol. 5 x 7 p., 185 pp. (1909) $0 25

Lorrain (Léon). — Fleurs poétiques, 1890. 1 volume in-12, XII-182 pages.. .. .. $0.50

C'est un fils de Thémis qui enfourche Pégase et qui abandonne les Pandectes pour courtiser la muse. Ses poésies fraiches et sans prétention ont beaucoup de charme et contiennent beaucoup de sentiment. L'impression est riche et élégante.

Magnan (l'abbé J. Roch). — Cours français de lectures graduées. Cette série a été approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec.

Degré Préparatoire, 1 vol., 118 pages, 60 gravures, cartonné $0 10

Degré Inférieur, 1 vol., 216 pages, 77 gravures, cartonné 0 30

Degré Moyen, 1 vol., 376 pages, 120 gravures, cartonné. . 0 50

Degré Supérieur, 1 vol., 460 pages, 120 gravures, cartonné . 0 60

Marchand (F. G.). — Mélanges poétiques et littéraires. 1 vol., 9¼ x 6¼, 380 pages, orné de plusieurs gravures hors texte .. $1.50

Ce volume se compose, pour la plus large part, de comédies où l'auteur raille agréablement plusieurs petits travers des Canadiens, entre autres — comme dans les "Faux Brillants" — celui qui les porte à se laisser prendre au ramage du premier bel étranger venu. Toutes ces scènes de mœurs se distinguent par une facture irréprochable et par une sûreté de main qui ferait honneur à plus d'un maître contemporain de la scène parisienne.

Marmette (Jos.). — François de Bienville. Scènes de la vie canadienne au XVIIe siècle. Montréal, 1882. 1 vol. in-8 .. .. .. $0.50

M. Joseph Marmette porte, au Canada, le titre glorieux de Walter Scott canadien ; personne mieux que lui n'a saisi l'art du grand romancier historique d'Ecosse et n'a mieux adapté sa façon à l'histoire du Canada. Sur une trame menue qui n'altère et n'entrave en rien la réalité historique, il a tracé les grandes pages des annales grandioses de la colonie. Les romans qui ont pour titre : "Le Chevalier de Mornac", "François de Bienville", "l'Intendant Bigot" "La fiancée du rebelle", sont une peinture exacte et charmante à la fois, touchante et attrayante de hauts faits historiques. Ils se lisent avec facilité et empoignent les cœurs français. Les peintures de mœurs y sont d'une précision extrême, et c'est la meilleure leçon d'histoire du Canada sous la domination française que l'on puisse trouver et étudier. Joseph Marmette a d'ailleurs puisé ses renseignements aux meilleures sources, car il a compulsé, pour ses ouvrages, les archives du Canada et de Paris.

Massicotte (E. Z.). — Cent fleurs de mon herbier, études sur le monde végétal, à la portée de tous, suivies d'un calendrier de la flore de la province de Québec. Nombreuses illustrations. 1 volume de 220 pages. Format 6 x 9 pouces.. .. .. $0.75

M. Massicotte, dans cet ouvrage, nous permet de connaître les plantes de son pays, et il les étudie non seulement en professionnel, mais surtout en artiste et en poète — Charles ab der Halden, dans la Revue d'Europe.

"Cent fleurs de mon herbier" est un livre intéressant et utile pour les professeurs et tous ceux qui s'occupent de la botanique. — Camille, dans la "Patrie".

C'est un livre qui manquait dans nos bibliothèques.

Le "Passe-Temps".

Cet ouvrage est instructif sans offrir la moindre aspérité ; les mots rébarbatifs et de sens fermé en sont exclus ; c'est, à la fois, la genèse scientifique et le roman romanesque des fleurs et des plantes.

Pierre Voyer, dans le "Samedi".

——— **Conteurs Canadiens-Français du XIXe Siècle,** avec préface, notices et vocabulaires ; portraits dessinés par Edmond J. Massicotte. 1 volume de 330 pages. Format 6 x 9 pouces.. .. .. $0.50

M. Massicotte a eu l'heureuse inspiration de publier avec une notice sur chaque auteur, un choix de contes canadiens-français. — Bulletin du Parler Français.

L'ouvrage est des plus captivants, et nous en conseillons fortement la lecture. — Le "Rappel".

Désormais le conte canadien, dans ce qu'il a de mieux, est sauvé des eaux en une corbeille attrayante agrémentée d'atours agréables et utiles. — Pierre Voyer, dans le "Samedi".

Il se dégage de cet ouvrage un arome du terroir qui fait bon au cœur patriote, à l'âme enthousiaste de légendes vécues et de gloires ancestrales. — La "Patrie".

Massicotte (E. Z.). — Histoire anecdotique des Athlètes Canadiens-Français. 1 volume in-12 illustré, broché $0.50

——— Monographies de plantes canadiennes, suivies de "Croquis Champêtres" et d'un "Calendrier de la Flore de la province de Québec". 1 beau volume in-8, avec nombreuses illustrations par E.-J. Massicotte.. .. .. $0.50

Fragments de quelques appréciations adressées à l'auteur ou parues dans les journaux de France ou du Canada :

J'ai lu votre livre avec un très vif plaisir. Il est écrit en excellent français, d'abord — ce qui n'est pas peu dire — et quant à sa valeur scientifique, je m'en rapporte à l'esprit consciencieux dont vous avez toujours fait preuve comme ouvrier de la plume. — LOUIS FRECHETTE.

....Il nous arrive d'outre-mer un petit volume élégamment relié, orné de jolis dessins à la plume, et qui abrite sous un titre d'allure très scientifique des considérations plutôt littéraires sur les plantes du Canada. Mais en revanche, il sera lu avec plaisir par ceux qui voudront voir comment à propos de vraies fleurs de la création on peut réunir un bouquet de gracieuses fleurs littéraires. — LE COSMOS, Paris.

Montpetit (A. N.). — **Les poissons d'eau douce du Canada.** 1 volume, 10½ x 7 pcs. XIV-552 pages, magnifiquement illustré .. $2.50

Si nos forêts sont renommées pour leur richesse en gibier, nos lacs et nos rivières ne le sont pas moins pour leur richesse en poissons. Les clubs de chasse et de pêche ne se comptent plus au Canada, et c'est de toutes les parties du monde que nous arrivent les favoris de la fortune, passionnés de la chasse et de la pêche. Et, après avoir lu le livre de M. Montpetit, l'on ne s'étonne point de ce fait. Il nous révèle la richesse inépuisable des lacs et rivières du Canada.

Moreau (Henri). — **Sir Wilfrid Laurier**, premier ministre du Canada, sa carrière, son caractère, ses discours, etc. 1 volume, 8 x 5¼; 300 pages.. .. .. $0.70

Dans cet excellent ouvrage, M. Henri Moreau retrace les luttes ardues que Sir W. Laurier dut soutenir alors qu'il dirigeait l'opposition : l'œuvre colossale qu'il a accomplie depuis qu'il a su, grâce à son énergie, à sa vaste intelligence et à son admirable don de meneur d'hommes, parvenir à la plus haute position à laquelle puisse aspirer un Canadien. Dégagés des passions des heures de lutte, les grands événements auxquels il a été mêlé nous apparaissent sous un jour nouveau, qui nous permet de mieux nous rendre compte du rôle qu'il a joué, rôle toujours brillant et fructueux, d'après son biographe. Bref, c'est un livre que tout Canadien devrait posséder, à plus forte raison tous les Canadiens-Français, qui doivent être fiers d'un tel compatriote.

Nantel (l'abbé A.). — **Les fleurs de la poésie canadienne**, 3ème édition augmentée et précédée d'une préface. 1 volume, 251 pages. 9 x 6 pouces.. .. .. $0.50

Véritable anthologie de la poésie canadienne, les "Fleurs de la Poésie Canadienne" réunissent, en un volume, plusieurs poètes qui nous sont familiers tels que Crémazie, Alfred Garneau, dont les poésies viennent d'être publiées ; MM. Léon-Pamphile Lemay, Louis Fréchette, Adolphe Poisson, Nérée Beauchemin et d'autres que nous connaissons peut-être un peu moins, mais qui méritent aussi notre attention : François-Xavier Garneau, l'historien ; Pierre J.-O. Chauveau, Joseph Lenoir, J. C. Fiset, M. A. Basile Routhier, l'abbé A. Gingras. Le choix des poésies a été judicieusement fait et nous donne une idée exacte de la nature du talent poétique de chaque auteur. Tous ceux qui aiment notre littérature voudront avoir ce volume, où ils pourront lire plusieurs de nos meilleurs poètes, dont il est parfois assez difficile de se procurer les œuvres. — CAM.

Nugent's Up-to-Date Dictionary, nouveau dictionnaire français-anglais et anglais-français, rédigé d'après les meilleures autorités, et contenant tous les mots en usage dans les deux langues. Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée, avec la prononciation figurée dans les deux langues, par Sylva Clapin. 1 volume de 1,200 pages, relié.. .. .. $0.75

Ce dictionnaire se recommande surtout par la place qui a été faite aux américanismes c'est-à-dire aux mots et locutions en usage aux Etats-Unis, et qui sont, soit de nouveaux vocables créés aux Etats-Unis, soit des mots anglais ayant pris, dans la république voisine, un sens différent de celui qui s'y rattache en Angleterre.

Quelques exemples aideront à mieux faire saisir ici toute l'importance de cette innovation. Nombre de mots d'usage courant, dans notre monde politique, sont introuvables dans les dictionnaires anglais, pour la bonne raison que ces mots sont des termes américains, et non anglais ; buncombe, carpetbagger, caucus, flibustier, log-rolling, mug-wump gerrymander, etc. Il y a aussi les mots se rattachant à des conditions climatériques particulières à l'Amérique; comme blizzard, frost-smoke, silver thaw, etc.

Proulx (l'abbé J.-B.). — L'Enfant Perdu et Retrouvé. In-12 de XIV. 194 pages (1892) $0.25

Récit intéressant et véridique d'un petit Canadien, Pierre Cholet, enlevé par des colporteurs, vendu à des matelots, emmené à Saint-Malo, naviguant 25 ans sur des navires français et finalement, désertant, traversant à pied le Canada et retrouvant sa famille à Saint-Polycarpe, près de Montréal.

Rinfret (Raoul). — Dictionnaire de nos fautes contre la Langue Française. Un volume gr. in-12 de 306 pages, compact, relié . . $0.75

L'anglicisme, cette plaie honteuse de notre langue, y est attaqué sans merci. Beaucoup de personnes parlent comme si elles pensaient en anglais d'abord, et traduisent littéralement en français. S'il fallait citer tous les anglicismes signalés dans le dictionnaire, il faudrait citer une bonne partie de l'ouvrage.

Il n'y a pas une page où un homme de profession même ne trouve une ou plusieurs fautes qu'il commet sans s'en douter.

Le " Dictionnaire de nos Fautes " résume tout ce qui a été écrit au Canada relativement à nos erreurs de langage, et donne en outre un grand nombre de fautes recueillies par l'auteur.

Le " Dictionnaire de nos Fautes " contient environ cinq cents mots qui ne sont pas français, et que l'on entend cependant tous les jours tels que : pagée, quotation, érocher, éplan, civilien, darte, jaconet, malcommode, malentendu, respir, ressayer, junior, tambourine, tapisseur, transquestion, cager, catiner, donaison, exemplifier, s'inventionner, partisannerie, etc.

Royal (L'hon. Jos.). — Histoire du Canada, de 1840 à 1867. 1 vol. in-8, relié $5.00

Il y a une douzaine d'années, feu l'honorable M. Royal terminait une importante étude sur cette période si intéressante de notre histoire, qui va de 1840 à 1867. Entre ces deux années s'encadre l'établissement du régime constitutionnel complet établi sur la responsabilité des ministres au peuple. Il m'a été donné de lire le récit coloré que M. Royal a fait des péripéties qui constituent la trame de l'histoire de cette période mouvementée ; la lutte engagée entre La Fontaine et Baldwin d'une part, et lord Sydenham et Sir Charles Metcalfe de l'autre ; le régime Draper-Viger, temps d'arrêt dans le mouvement progressif vers notre émancipation complète ; le triomphe de nos deux grands hommes d'Etat sous le régime de lord Elgin ; l'historique des ministères Hincks-Morin, Taché-MacDonald, Brown-Dorion, Cartier-MacDonald, et enfin les causes qui amenèrent la Confédération.

Il fut donné à M. Royal de connaître la plupart des hommes qui ont joué un rôle dans l'histoire qu'il raconte. Les impressions personnelles qu'il a pu recueillir des acteurs de notre grande scène donnent à son récit une valeur peu ordinaire. A tous égards, l'ouvrage de l'homme remarquable, à plus d'un titre, que fut M. Royal, a sa place dans toute bibliothèque canadienne sérieuse.

A. D. DECELLES.

Saint-Pierre (Arthur). — L'Avenir du Canada Français. 1 brochure 5 x 7 pouces, 20 pages $0.15

Ce travail arrive à son heure, au moment où s'agite la question impérialiste et où se pose le problème de notre autonomie. La thèse est fort bien conduite par l'auteur, sans aucune forfaiture à la loyauté. S'appuyant sur les déclarations d'hommes d'Etat anglais remarquables, sur l'expérience acquise depuis la Confédération et sur l'Histoire, M. St-Pierre démontre que la Province de Québec et, avec elle, la race canadienne-française, pour garder son caractère ethnique, sa langue et sa foi, ne doit compter ni sur le maintien définitif de l'Union où son influence sera bientôt neutralisée, ni sur l'annexion avec ses conséquences plus désastreuses encore, mais sur une autonomie dont la Providence saura bien, dans le temps, déterminer le caractère et les conditions.

Sauvalle (Marc). — Recueil de Discours préparés. 1 volume, 245 pages, 7 x 4½ pouces $0.50

Le talent d'improvisateur n'est pas donné à tous, non plus que la facilité d'élocution. Par suite de la liberté de parole absolue dont nous jouissons, nous sommes ou pouvons être appelés à adresser la parole en public en de nombreuses occasions. Afin de faciliter la tâche à ceux qui ont de la difficulté à préparer un discours, M. Marc Sauvalle, qui, en cette matière, possède une autorité indiscutable, a réuni dans un recueil tout un choix de discours se rapportant à toutes les circonstances possibles de la vie publique ou privée. Cet excellent travail se termine par un chapitre très bien fait sur la " Diction et la Tenue."

Sauvalle (Madame Marc). — 1000 Questions d'Etiquette discutées, résolues et classées. 1 vol., 365 pages, 7½ x 5 . . . . $0.50

" Mille questions d'étiquette ". Il était temps qu'une personne autorisée entreprit la publication d'un manuel canadien du savoir-vivre, car sur bien des points ce n'étaient ni les traités parus en France, ni les livres du même genre publiés en Angleterre, qui pouvaient nous satisfaire. La forme " catéchistique " adoptée par l'auteur, Madame Sauvalle, donne beaucoup de clarté à son œuvre. Ce livre, écrit avec tact, devrait se trouver sous la main de quiconque veut être au courant des us et coutumes de la bonne société canadienne.

Thomas (A.). — Gustave ou un héros canadien. 1 volume in-8, 376 pages $0.50

——— Albert ou l'orphelin catholique. 1 vol. in-12, II-407 p. $0.50

Ces deux romans sont des œuvres de polémique religieuse, dissimulées habilement sous le couvert d'une intrigue attrayante. L'auteur a eu pour objet de prémunir la jeunesse catholique, surtout celle qui voyage, contre les séductions et les sophismes des missionnaires et des propagateurs protestants. Ce sont des armes de discussion et de controverse qui ont été forgées à l'usage ordinaire. En dehors de la haute valeur éducationnelle et morale de ces ouvrages, les descriptions de lieux et le récit des incidents ont une réelle valeur littéraire, géographique et anecdotique.

Tremblay (Jules.) — Des mots, des vers, poésies. 1 vol. 228 pages 7½ x 5 pouces $1.00

Collection in-4° Larousse

Donner à un prix très modéré de véritables ouvrages de luxe, imprimés avec soin sur un papier magnifique, merveilleusement illustrés par les procédés de reproduction photographique les plus perfectionnés et embellis de reliures originales signées d'artistes comme Grasset, Auriol, etc., tel est l'objet de la *Collection in-4° Larousse*. Cette superbe collection met ainsi à la portée de tous des satisfactions jusqu'ici réservées à un petit nombre de bibliophiles et d'amateurs. (Format 13 × 10½ pouces.) — *Demander le prospectus détaillé.*

Histoire de France illustrée, *en deux volumes.* 2.028 gravures photographiques, 43 planches en couleurs, 9 cartes en couleurs, 96 cartes en noir ; relié demi-chagrin........... **16.25**

Le Musée d'Art (des Origines au XIXe siècle), publié sous la direction d'E. Muntz. 900 gr. photogr., 50 pl. h. t ; relié demi-chagrin.. **6.75**

Le Musée d'Art (XIXe siècle). 1.000 gravures photographiques, 58 planches hors texte ; relié demi-chagrin.. **8.50**

Les Sports modernes illustrés, encyclopédie sportive illustrée, publiée sous la direction de P. Moreau et G. Voulquin. 813 gravures, 28 planches hors texte ; relié demi-chagrin **6.50**

La Terre, géologie pittoresque, par Aug. Robin. 760 gravures photographiques, 24 hors-texte, 53 tableaux de fossiles, 158 dessins et 3 cartes en couleurs ; relié demi-chagrin **5.75**

Atlas Larousse illustré. 42 cartes en couleurs hors texte, 1158 gravures photographiques ; relié demi-chagrin **8.00**

Atlas Colonial illustré. 7 cartes en couleurs hors texte, 70 cartes en noir, 16 pl. hors texte, 768 gravures photographiques ; relié **5.75**

Paris-Atlas, par F. Bournon. 595 gravures photographiques, 32 dessins, 24 plans hors texte en huit couleurs ; relié demi-chagrin........................ **5.75**

L'Allemagne contemporaine illustrée, par P. Jousset. 588 gravures photographiques, 8 cartes en couleurs hors texte, 14 cartes ou plans en noir ; relié demi-chagrin. **5.75**

La Belgique illustrée, par Dumont-Wilden. 570 gravures photographiques, 10 planches hors texte, 4 planches en couleurs, 6 cartes en couleurs, 22 cartes en noir ; relié demi-chagrin.. **6.50**

L'Espagne et le Portugal illustrés, par P. Jousset. 772 gravures photographiques, 10 cartes et plans en couleurs, 11 cartes et plans en noir ; relié demi-chagrin.............. **7.00**

La Hollande illustrée, par Van Keymeulen, Boot, etc. 349 gravures photographiques, 2 planches en couleurs, 15 planches en noir, 4 cartes en couleurs, 35 cartes en noir ; relié demi-chagrin **4.25**

L'Italie illustrée, par P. Jousset. 784 grav. photogr., 14 cartes et plans en couleurs, 9 cartes en noir ; relié demi-ch. **7.00**

La France, géographie illustrée, *en deux volumes,* par P. Jousset. Parait par fascicules hebdomadaires à 20 cents ; rel. demi-cha **16.25**

